

Présentation globale et synthétique

Période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

TABLE DES MATIÈRES

La Culture -----	3
La Jeunesse -----	23
Le Tourisme -----	35
Les Fonds Européens -----	53
La Supracommunalité et le soutien aux Communes -----	61
Les Grands Événements -----	69
La Communication et les Relations publiques -----	79
La Santé -----	99
Les Affaires sociales -----	109
Les Relations extérieures -----	123
Les Sports -----	133
L'Administration -----	143
Les Sanctions administratives communales -----	167
Les Infrastructures et l'Environnement -----	179
L'Agriculture et la Ruralité -----	193
L'Enseignement et la Formation -----	207



Province
de Liège

Rapport d'activités

LA CULTURE

1. CULTURE, MUSÉES ET LECTURE PUBLIQUE

1.1. COORDONNÉES DU SERVICE

Direction de la Culture, de la Jeunesse, des Musées et de la Lecture publique

Rue des Croisiers, 15 – 4000 Liège

Tél.: 04/232.86.98 – 04/232.86.48

Fax: 04/232.86.94

<http://www.provincedeliege.be/culture/>

E-Mail: direction.culture@provincedeliege.be

1.2. CELLULE COMMUNICATION

La cellule communication, mise en place au sein du département Culture, assure la coordination transversale de la communication entre les services du département (Éducation permanente, Musée, Jeunesse, Lecture publique...).

Ses missions sont les suivantes :

- la tenue d'un planning commun à l'ensemble du département ;
- la systématisation des procédures de communication et du circuit de validation hiérarchique ;
- la coordination, la mise en œuvre et le suivi des actions de communication visant à la promotion des différents projets du département (conférences de presse, communiqués de presse, campagnes promotionnelles, élaboration des visuels et suivi du travail graphique) ;
- l'organisation de la présence du département Culture dans les foires et salons auxquels il participe : salon Vert, Bleu, Soleil – Retrouvailles ;
- la prise en charge du volet communication de différents événements et manifestations (expositions, vernissages, portes ouvertes, concours...) ;
- la coordination de la page Facebook « Province de Liège : Culture ».

2. ACTIVITÉS AU SEIN DES DÉPARTEMENTS

2.1. DÉPARTEMENT LECTURE PUBLIQUE

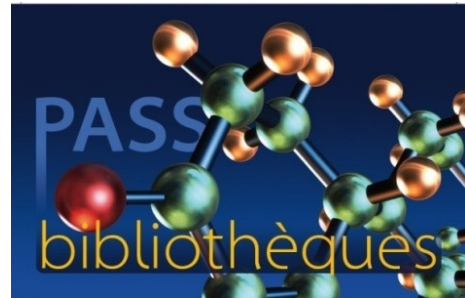
2.1.1. La Bibliothèque locale – CHIROUX

■ Plan quinquennal de développement de la lecture et son évaluation

La bibliothèque locale (dorénavant opérateur direct) fait partie, avec la Ville de Liège et le Centre Multimédia ASBL, du réseau liégeois de lecture publique et son action s'articule autour du plan quinquennal de développement de la lecture, décliné en 5 axes prioritaires : la politique des collections et la diversification des supports et des pratiques de lecture ; la langue, un enjeu démocratique et culturel ; la médiation numérique ; la participation citoyenne et socio-culturelle ; l'ouverture et l'adaptation des pratiques des services de lecture publique. Ces priorités se déclinent en une série d'actions (33 au total pour la bibliothèque Chiroux) qui constituent le fil rouge du travail sur le terrain.

■ Le Réseau Pass bibliothèques

Sur les 53 communes de la Province ayant une bibliothèque reconnue, 42 ont signé la convention d'intégration dans le logiciel Aleph et 8 communes ne possédant pas de bibliothèque reconnue l'ont signé également. 45 communes sont déjà opérationnelles et 3 autres le seront dans les prochains mois.



■ Évaluation de la fréquentation

Le phénomène déjà constaté l'année dernière est toujours présent cette année : il y a une légère augmentation du nombre de nouveaux inscrits compensée par une augmentation assez importante du nombre de réinscrits.

Cela peut s'expliquer par l'adhésion de nouvelles bibliothèques dans le réseau (6 en 2017) et leur visibilité dans le catalogue collectif.

■ Les différentes sections de la Bibliothèque Chiroux

La Bibliothèque Chiroux est composée de 5 sections :

- La section de prêt pour adultes
Cette section est la partie la plus importante de la bibliothèque en termes de superficie et d'ouvrages recensés (plusieurs centaines de milliers). C'est dans cette section qu'on trouve la permanence de l'écrivain public et l'artothèque, ouverte en novembre 2014. En 2017, 623 personnes ont visité l'artothèque. La collection compte à présent 189 œuvres, dont une majorité d'artistes de la province de Liège ;
- La médiathèque, mettant à la disposition du public des CD, des DVD et autres documents multimédias ;
- La section de consultation ;
- L'espace Jeunes (12-18 ans) ;
- La section pour enfants qui s'adresse aux petits, de 9 mois à 12 ans avec, outre le prêt de livres, une série d'animations spécifiques qui rencontrent chaque année un franc succès.

■ Les animations

Les actions de médiation culturelle mises en place à la bibliothèque Chiroux s'organisent autour des cinq priorités dégagées dans le plan de développement de la lecture publique, à savoir :

■ La politique d'accès aux collections

Dans ce cadre, la bibliothèque Chiroux a organisé des visites scolaires (tous niveaux et tous réseaux confondus) et des 'visites TFE' à destination des élèves de 5^{ème} et 6^{ème} secondaires.

Au total, en 2017, pour tous les types de visites proposés, les sections de consultation et de prêt pour adultes ont accueilli 82 groupes.

Depuis septembre 2014, la médiathèque propose des séances d'écoute d'œuvres de musique classique ('les Jeudis du classique') animées par Jean-Marc Onkelinx, musicologue. Ces séances rencontrent à chaque fois un très vif succès (3.024 participants en 2017).

Notons également l'émission musicale 'les inspecteurs des Riffs bis', en partenariat avec la Maison du Rock et Ça balance, et diffusée sur les ondes de 48FM.

Enfin, tout au long de 2017, la bibliothèque Chiroux, seule ou en partenariat, a organisé un grand nombre de rencontres d'auteurs, conférences et expositions (L'Eurégio Lit, rencontre avec Michel Vezina et la librairie québécoise itinérante le Buvard, la Bibliothèque fantastique, exposition itinérante Road Art, la Bibliothèque Chiroux fête la gravure, nuit de la poésie, Mixed Zone : passage, Europalia Indonésie, exposition de la Nouvelle Poupée d'encre, cercles de lecture animés par Caroline Lamarche, cercles de lecture en wallon, collaboration avec Corps de textes, Salon Livr@do, ateliers d'écriture et journée festive dans le cadre de la Fureur de Lire, atelier d'écriture dans le cadre de Tempo Color, heure du conte et ateliers pour enfants, Jeudis de la Santé...).



- **Favoriser les compétences langagières et l'insertion socio-professionnelle**

La bibliothèque rencontre cette mission notamment au travers du Point Emploi (qui a accueilli, en 2017, 1.782 participants), des permanences de l'Écrivain public (377 personnes accueillies en 2017), de la participation à la Fête aux Langues de Wallonie (organisée par la FWB), de l'organisation d'ateliers d'écriture, de visites Français Langue Etrangère, d'activités de jeux de société.

- **La médiation numérique**

La Médiation numérique s'effectue notamment au travers de l'Espace de Public Numérique (EPN) et de séances d'information et de sensibilisation aux logiciels libres (en avril et juin 2017) et les permanences internet dans la section pour enfants.

Autre projet qui a marqué la fin d'année 2017, le colloque « Culture, numérique et territoire : une appropriation citoyenne » a été organisé le 24 novembre. Avec la future implantation du Pôle créatif sur le site de Bavière, c'est toute la configuration d'un quartier qui se renouvellera : nouveaux acteurs culturels, économiques, technologiques et pédagogiques, évolution du maillage associatif, proximité de certains services au public, réaménagement du territoire... Ce colloque avait pour objectif de présenter des exemples et des retours d'expériences sur des structures similaires développées en France, présentation de certains services qui seront présents sur le site. Une centaine de personnes ont assisté à ce colloque.

- **La participation citoyenne et socio-culturelle**

Avec l'opération « Printemps Divers Cité », un projet fédérant des opérateurs culturels de la région liégeoise et coordonné par la CCR /Liège, la Bibliothèque et ses publics ont pu interroger la question du travail en région liégeoise. 130 personnes ont assisté à une conférence slamée de Lisette Lombé intitulée « La magie du burn-out » et 71 personnes ont suivi ses ateliers d'écriture.

La Fureur de Lire, consacrée en 2017 au plaisir des mots, a réuni plus de 300 personnes autour des ateliers de l'été (ateliers d'écriture pour enfants, adolescents et adultes, ateliers créatifs) et de la journée festive du 7 octobre proposant de nombreuses activités ludiques et créatives.

- **L'ouverture et l'adaptation des pratiques + web 2.0.**

Cette priorité est rencontrée, notamment grâce à la communication autour de la page internet de la bibliothèque (www.bibliothequechiroux.be), qui fait partie du portail de la Province de Liège et de la page Facebook de la bibliothèque.

2.1.2. Le Pôle Bavière

Pour rappel, cette infrastructure, un bâtiment bas carbone de 15.000 m² répartis sur 6 niveaux, repose sur trois piliers articulés autour d'une Agora, lieu de convergence, de rencontres et d'échanges :

- un Centre de ressources ;
- un Exploratoire des possibles ;
- une Pépinière d'entreprises.

Durant l'année écoulée, le projet a suivi son cours. Le Master Plan, à la suite de l'étude d'incidences sur l'environnement, a été présenté à la population ainsi qu'à la presse au mois de juin. Le dépôt des demandes de permis d'urbanisme pour le pôle culturel de la Province, le réaménagement des voiries Constitution et Bonnes Villes, ainsi que les demandes d'ouverture de voiries pour l'intérieur du triangle ont été déposés en août 2017. Le lieu a également été investi pour des animations, sous l'intitulé « Bavière en Route » (un festival de marionnettes en octobre et un colloque autour des enjeux du numérique en novembre – voir supra).

2.1.3. Le digital lab



Né d'un partenariat entre la Province de Liège et l'Université de Liège, le Digital Lab a été inauguré le 1^{er} décembre 2017 et est installé provisoirement dans les locaux de la Province, avant de prendre ses quartiers, en 2022, dans le futur Pôle Bavière, au sein de « l'exploratoire des possibles ».

Le Digital Lab est tout d'abord un **laboratoire de recherches et d'expérimentations** stimulé et animé principalement par des chercheurs de l'Université qui s'intéressent aux différentes pratiques liées aux jeux vidéo (création de jeux par des amateurs, pratique communautaire autour du jeu, détournement, littérature, ...).

Le Digital Lab a pour ambition de créer une communauté d'intérêts participative et évolutive pour la mise en commun et la diffusion des savoirs et des expériences dans son domaine. Il est donc un **lieu de médiation du numérique** à destination des employés de la Province et du grand public, à travers une série d'animations récurrentes et d'événements ponctuels.

Il est enfin un **lieu d'exposition et de création**, faisant dialoguer l'art et le numérique, notamment dans un premier temps par la photo, avec une exposition de photographies de Pierre Martin sur le thème du jeu vidéo (rétro gaming) installée au sein du Digital Lab dès son inauguration le 1^{er} décembre.

2.1.4. La Bibliothèque itinérante

La Bibliothèque itinérante est un service de proximité qui va vers le public, qui propose un contact personnalisé et qui joue donc un rôle social important. Sa priorité est de favoriser l'accès à la lecture pour tous, grâce à un personnel disponible et toujours à l'écoute des usagers.

Les bibliobus provinciaux desservent deux fois par mois 48 communes pour un total de 124 haltes d'une durée variant de 15 minutes à une journée. Ce service propose également plusieurs animations à de nombreuses écoles de la Province : *la présentation des livres de la sélection du prix Versele, les contes en musique, Il est petit, il est poilu, c'est Petit Poilu, « Toc toc toc, voilà... », spectacle musical IsaMia.*

Une animation adaptée aux écoles spéciales est proposée depuis peu. Les bibliobus participent également à des événements culturels (Giornata italiana) et à des fêtes scolaires (journée Halloween à l'école d'Amay Rivage).

2.1.5. La Bibliothèque centrale

Le décret sur la lecture publique fait de la Bibliothèque centrale un opérateur d'appui, d'aide et de coordination au profit des bibliothèques locales futurs opérateurs directs. En 2017, de nombreuses communes ont souhaité adhérer au catalogue collectif ALEPH en signant la convention.

■ Formations

■ De la centrale

- Formations régulières proposées à l'ensemble du réseau sur le logiciel de gestion des bibliothèques ALEPH ;
- Formations numériques (liseuse/tablettes/Bibliovox/Lirtuel) à destination des usagers des différentes bibliothèques du réseau.

■ Décentralisées

L'année 2017 a été l'occasion de travailler sur l'ensemble du territoire en répartissant géographiquement les 22 formations entre Huy, Liège et Verviers.

■ Ressources de médiation

La Bibliothèque centrale propose au réseau des bibliothèques publiques des expositions et des animations visant à développer l'intérêt de chacun pour le livre et la lecture.

- Axe 'Public Jeune' : trois expositions (fruit de la collaboration entre la Bibliothèque locale, la Centrale et le Centre Culturel des Chiroux) circulent dans les bibliothèques et centres culturels de la province : José Parrondo (« ECRIRE ET DESSINER »), Anne Herbauts (« Faire chaise de tout bois ») et Michel Van Zeveren (« Et Pourquoi ? Parce que ! »). Une nouvelle exposition intitulée « Peut-être » de Mélanie Rutten a été présentée au réseau fin d'année ;
- Création d'une exposition intitulée « Sciences en chantier » et destinée aux 10-15 ans ;
- Journée d'échanges professionnels « Petites oreilles, grandes oreilles » proposant un ensemble de spectacles adaptés aux bibliothèques ;
- Axe 'enjeux de société' : avec l'opération « Aux livres, citoyens ! », des séminaires et formations ;
- Réunions de la Bibliothèque centrale avec le réseau des bibliothèques locales de la province de Liège.

■ Collections

Constitution par la Bibliothèque d'appui d'un fonds de 100.000 documents (livres, livres-lus, DVD...) mis à disposition des bibliothèques du réseau afin de compléter ou d'enrichir leurs collections.

■ Aides-services

Aide à l'élagage, site professionnel, guichet électronique, gestion de salles de formations et de réunions. Les demandes pour le service de prêt entre bibliothèques sont en constante augmentation depuis 10 ans.

■ Publications

Des listes bibliographiques sont régulièrement proposées aux bibliothécaires sur des thématiques d'actualité.

■ Réseau ALEPH

Le Réseau Aleph a permis la mise en place d'un catalogue virtuel rassemblant, autour de la Bibliothèque Chiroux, différentes bibliothèques locales. Les réseaux de la Ville de Liège, Verviers, Burdinne-Mehaigne, Fléron, Herstal, Hesbaye (libre et communal), Visé, du Centre multimédia Don Bosco, Neupré, Marchin-Modave, Anthisnes, Dison, Spa, Bassenge, Jalhay, Chaudfontaine, Amblève-Lienne, Sprimont, Huy, Ans, Plombières, Oupeye, Welkenraedt, Limbourg, Engis, Amay, Saint-Nicolas, Annoncer la Couleur (ASBL) font désormais partie du réseau ALEPH de la Province de Liège. 2017 a permis de rencontrer les demandes d'adhésion de Aubel, Blegny, Clavier, Amay, La bibliothèque des littératures d'aventures (BILA) et Pepinster.

2.2. DÉPARTEMENT CULTURE, JEUNESSE ET MUSÉES

2.2.1 Secteur Musées - expositions

■ Musée de la Vie wallonne

Depuis sa réouverture au public, le 13 septembre 2008, la nouvelle approche tant muséographique que scénographique proposée a malheureusement déjà vieilli. Les technologies se sont largement développées. Le public est beaucoup plus participatif et est en attente de nouveaux principes de visites. Pour le public, le Musée de la Vie wallonne, c'est avant tout son parcours de référence.

Aussi, la Direction a entamé une réflexion sur le Musée, son projet muséal et son image.



Elle a déposé un nouveau dossier de reconnaissance en catégorie A auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il définit 7 axes principaux pour le prochain quadriennat :

- Axe 1 : les collections ;
- Axe 2 : l'inventaire et la numérisation ;
- Axe 3 : la recherche scientifique ;
- Axe 4 : les expositions ;
- Axe 5 : l'accueil du public ;
- Axe 6 : la communication ;
- Axe 7 : la création d'un Pôle muséal « Musée d'histoire régionale ou de société » de la Province de Liège.

Malheureusement faute de budget suffisant la Ministre de la Culture a maintenu le Musée en catégorie B tout en augmentant le subside alloué.

▪ Les collections

▪ Le centre de documentation

Par l'intermédiaire du Centre de documentation, les usagers peuvent consulter les collections conservées au MVW (Fonds du Musée, Fonds d'Histoire du Mouvement wallon, Bibliothèque des Dialectes de Wallonie, Fonds Desarcy-Robyns). Le centre met également à disposition, sous forme de prêt, nombre d'ouvrages et d'objets de ses collections pour des expositions organisées par des Services provinciaux ou des organismes extérieurs.

▪ Les collections

Le Département Collections est divisé en plusieurs départements distincts :

- Le Fonds d'Histoire du mouvement wallon (FHMW) ;
- La Bibliothèque des dialectes de Wallonie (BDW) ;
- Les Archives générales ;
- Les Archives multimédia (archives photographiques, filmées et sonores) ;
- Le Pôle Etudes ethnographiques – patrimoine oral et immatériel (POI) ;
- La Bibliothèque ;
- Les réserves muséales (Ans).

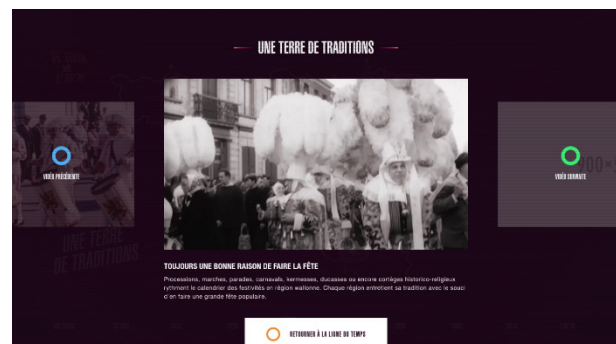
▪ Le développement culturel

▪ La médiation culturelle

Activités pour tous publics en lien avec le parcours muséal ; activités pour tous publics en lien avec les expositions temporaires ; Théâtre de marionnettes traditionnelles liégeoises.



Le Musée s'est inscrit dans le projet Interreg Grande région « Pierres et numérique – Digitale Steine, 2016-2019, Opération de valorisation, de promotion, de mise en événements des patrimoines remarquables de la grande région à travers les Arts numériques



Une table interactive « La machine à remonter le temps – connaître la Wallonie » a été installée dans le parcours permanent en avril 2017.

- La création d'expositions et d'événements

- Expositions temporaires :
 - dans l'espace Saint-Antoine *Au nom du FOOT* (avril – décembre 2017) ;
 - au 2^{ème} étage du Musée) : *Jouet Star* (novembre 2015 – prolongée en 2017) ;
- Événements divers : La Cité de la Bière – salon des Microbrasseries ; Les Estivales.be ; Fêtes du Patrimoine ; Fêtes de Wallonie ; Fêtes aux Langues de Wallonie ; Noël au Musée ;
- Concerts, colloque, concours... ;
- **Première édition des « Tchanchès Ewarts » le 14 mars 2017.**

Les « Tchanchès Ewarts » ont pour but de mettre en avant le folklore et les savoir-faire liégeois. La cérémonie a eu lieu dans la cour du Musée de la Vie wallonne et a rassemblé des personnalités liégeoises et des acteurs de terrains locaux. Plus de 500 personnes se sont déplacées pour la cérémonie.

- L'accueil du public

Le restaurant du Musée rebaptisé « Le Cloître » réaménagé dans une déco 100 % récup' et éco-design

Le restaurant se dote d'un nouveau nom, « Le Cloître », simplement tiré de l'architecture du lieu et de sa symbolique. Un **nouveau mobilier** a été dessiné, une **nouvelle déco** a été créée sur mesure, uniquement en matériaux de récupération. **Un concept éco-design**, qui proposera un autre aspect de la « vie wallonne », par la réutilisation et transformation du mobilier de ménages wallons récupéré.



- La promotion et le tourisme

- Partenariats divers (OPT, CGT, FTPL, Ville de Liège ...) ;
- Contacts presse ;
- Statistiques :

67.460 visiteurs est le chiffre de fréquentation du Musée de la Vie wallonne pour l'année 2017.

Ce chiffre, en légère baisse par rapport au nombre de visiteurs totalisé en 2016, est dû à une baisse de la fréquentation de l'exposition Jouet Star. Il est à noter également que l'exposition annuelle de 2017 « Au nom du Foot » était payante.

Le maintien d'une fréquentation élevée en 2017 s'explique par le grand succès rencontré par les activités proposées par le Musée (notamment les visites dans le cadre des Découvertes pédagogiques du Patrimoine provincial) et surtout par le succès des expositions « Au nom du Foot » et de ces événements.

Par rapport à 2016 :

- parcours muséal : augmentation de 3.5% principalement due aux groupes scolaires ;
 - expositions : diminution importante due à un manque de fréquentation et au peu de succès de l'exposition Jouet Star par rapport aux années précédentes – exposition « Au nom du Foot » payante ;
 - théâtre de marionnettes : augmentation de 1.5% (due en grande partie au produit Découverte pédagogique du Patrimoine provincial) ;
 - En résumé, on constate un statu quo par rapport à 2016.
- La création artistique et technique

Cette cellule réalise des productions graphiques tels que livres, dépliants, affiches, brochures pour le Musée et divers services provinciaux (la Lecture publique, L'Office provincial des Métiers d'Art, le Service de la Jeunesse, le Château de Jehay, ...) Elle réalise ponctuellement la scénographie d'expositions et participe à leur création technique et à leur montage.

■ Château de Jehay

▪ Statistiques

En 2017, le domaine du Château de Jehay a accueilli 32.615 visiteurs (contre 33.842 en 2016), toutes activités confondues. Le chiffre de fréquentation du domaine de Jehay, en 2017, se maintient par rapport à l'année précédente. L'exposition des œuvres de Folon dans le parc a apporté une plus-value. Il est vrai que, contrairement à 2016, la météo a été favorable lors des diverses manifestations (les activités de Jehay se déroulent essentiellement en extérieur).



▪ Tourisme

La saison culturelle 2017 a accueilli une exposition de vingt sculptures de l'artiste protéiforme Jean-Michel Folon disposées dans le parc et le jardin-potager du domaine. Le monde artistique de Folon invite ses visiteurs à la rêverie. La disposition des sculptures dans les jardins du Château de Jehay s'adapte parfaitement à une thématique poétique qui n'a pas manqué d'interpeller ses spectateurs.

▪ **Projet européen « Pierres et numériques – Digitale Steine »**

Le suivi du dossier « Pierres numériques » est en cours. Pour rappel, le projet est décrit ci-dessous.

En septembre 2015, la Cellule Fonds Européens avait été interpellée par « Moselle Arts Vivants », opérateur culturel lorrain, pour le dépôt d'un nouveau projet Interreg.

Le Musée de la Vie Wallonne et l'ASBL de gestion du Château de Jehay se sont associés à ce projet INTERREG VA Grande Région, intitulé « Pierres Numériques – Digitale Steine », coordonné par Moselle Arts Vivants et déposé le 13 mai 2016. Le projet compte 10 opérateurs partenaires, dont la Province de Liège, et dure 3 ans, du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2019.

Les activités prévues au Château de Jehay concernent :

- La mise en valeur du patrimoine naturel lié au site de Jehay par la réalisation d'enregistrements vidéo immersifs de l'évolution du parc et du potager au fil des saisons ;
- la réalisation de time-lapse (vidéos en accéléré, réalisées à l'aide d'images captées sur une longue durée) à l'intérieur du château durant la période de restauration ;
- la transmission, vers le public, des informations récoltées au sein d'un container mobile aménagé en salle de cinéma immersif ;
- l'itinérance du container vers un ou plusieurs sites grands-régionaux.

▪ Événements

Afin d'attirer le touriste vers les jardins, l'événementiel s'est encore étoffé en 2017 : Jeu de Pâques, Pique-nique, Jardins de printemps, Patrimoine bières, Les enfants d'abord !, Concerts d'été, Nocturne, Journées du Patrimoine, Nuit des sorcières, Marché de Noël visites théâtralisées, stages et animations anniversaire ainsi que des événements organisés par des organismes extérieurs.

2.2.2 Éducation permanente – Jeunesse – Administration

■ Service de l'Éducation permanente

▪ Partenariat

Le Département de l'Éducation permanente travaille au quotidien en collaboration avec l'ensemble des institutions et associations culturelles implantées sur le territoire provincial, soit plus de 250 partenaires réguliers parmi lesquels on compte les 26 Centres culturels faisant l'objet d'un contrat-programme avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Opéra Royal de Wallonie, l'Orchestre philharmonique Royal de Liège, le Théâtre Royal de Liège, l'Ikob, Les Brasseurs, Les Drapiers... ou encore un important réseau de musées publics et privés.

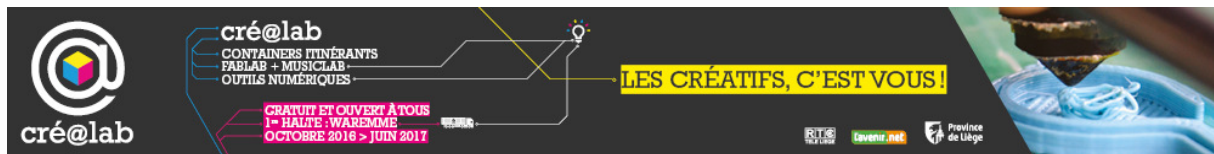
La Province soutient aussi les activités menées par une centaine de Centres d'expression et de créativité.

Ces interventions régulières sont complétées par des aides ponctuelles apportées sous diverses formes (soutiens à l'édition, expositions, formations, animations, festivals, aides pédagogiques, etc.) accordées à de très nombreux acteurs culturels.

Tout au long de l'année 2017, le Département a notamment mené des projets avec l'Office provincial des Métiers d'Art, le Ministère de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne, les Services culturels des Provinces du Limbourg belge et néerlandais, l'Euregio Meuse-Rhin.

- **Expositions – Secteur Arts plastiques**

- Le CRÉ@LAB, un outil de sensibilisation aux nouvelles technologies numériques



Depuis septembre 2017, les containers sont installés à Verviers, au sein de l'École Polytechnique jusqu'au mois de février 2018.

Le CRÉ@LAB est un projet transversal : Ça Balance propose des activités spécifiques à destination de groupes musicaux dans le MusicLab. Ce dernier constitue un bel outil pour les groupes qui ne sont pas encore tout à fait prêts à travailler en studio d'enregistrement. Le Centre d'Expression et de Créativité a intégré dans son catalogue 2017 deux modules de formation en FabLab dès février 2017.

- Les expositions de la collection Artistique de la Province de Liège

La collection artistique de la Province de Liège est née en 1939, à l'occasion de l'Exposition internationale de l'Eau et d'une commande d'œuvres d'art à 5 artistes pour le pavillon des Provinces.

Ce patrimoine artistique acquis au fil des années, constitué d'environ 2000 œuvres (peintures, gravures, photographies, dessins, collages, sculptures, textiles, vidéos, céramiques et planches de BD) représente le foisonnement créatif de notre province.

Ces œuvres sont réparties dans les bureaux et administrations provinciales, mais ne sont montrées que rarement au public. Cependant, depuis 2006, des initiatives sont proposées en collaboration avec des galeries d'art sur le territoire de la province de Liège, mais pas uniquement, pour montrer une sélection d'œuvres faisant partie de la collection artistique de la Province de Liège. De cette façon, le patrimoine est montré à un plus large public. La collection est intégrée au logiciel de gestion des collections muséales TMS acquis pour assurer la gestion du patrimoine provincial. Les œuvres seront visualisées sur le site web provincial consacré aux collections de la Province de Liège.

- TRAVERSEES #2, Province de Liège-Collections

Suite à un fructueux partenariat, une carte blanche a été offerte à Adriaan Himmelreich en 2017, afin que le public de la Province de Liège découvre deux photographes singuliers : Chris Keulen à la Maison des Métiers d'Art et Perry Schrijvers à la Maison Renaissance de l'Émulation.

Les deux artistes ont donc élaboré un univers singulier et fort qui a connu un grand succès de fréquentation et un intérêt de la part du grand public ; la particularité de cet événement s'inscrivait également dans l'ouverture du public maastrichtois vers les lieux culturels liégeois choisis pour cette double exposition.

- Exposition à la galerie Wégimont Culture

L'exposition *De vous à moi* à la Galerie Wégimont Culture inaugurée le 10 novembre 2017 propose de mettre en lumière la thématique du portrait par le biais d'une sélection d'œuvres de la collection de la Province de Liège ainsi que l'invitation à des artistes contemporains sur cette même thématique : Cathy Alvarez, Philippe Herbet, Matthieu Litt, Vincent Ubags et Marie Zolamian.

La collaboration régulière avec la Galerie Wégimont Culture offre l'opportunité de valoriser la collection artistique de la Province de Liège, mais également de la montrer sous différents angles ou thématiques.

Galerie de Wégimont
Domaine provincial
Chaussée de Wégimont, 76 (entrée bas)
4630 Soumagne
0477 38 98 35
info@wegimontculture.be
www.provincedeliege.be/wegimont

Exposition accessible du
11 novembre au 17 décembre 2017
Samedi et dimanche de 14h à 18h et sur rendez-vous

Province de Liège/ Service Culture
04 232 87 53
Caroline.coste@provincedeliege.be
Claudine.moreau@provincedeliege.be



Galerie **Wégimont**
Culture

 Province
de Liège
Culture

▪ Théâtre

▪ Odysée Théâtre

« Odysée Théâtre » continue de favoriser la mise en valeur de créations d'œuvres récentes récentes où recherche et audace dominent. Parmi les moyens mis en œuvre :

- soutien financier et/ou technique à des spectacles ainsi qu'une aide sur l'ensemble de la promotion ;
- mise sur pied d'un système d'abonnement appelé « Pass Odysée » : Sur 1.300 passes mis en circulation, 1.027 ont été vendus lors du premier semestre 2017.

▪ Ateliers d'art dramatique

Ces ateliers, qui se déroulent en deux ans, ont pour ambition de pourvoir au perfectionnement des comédiens amateurs de manière à alimenter le vaste réseau des troupes amateurs implantées en province de Liège.

Le samedi 25 mars et dimanche 26 mars 2017, dans la salle des fêtes du Barbou, les 28, 29 et 30 mai au Centre Culturel d'Angleur, les prestations publiques de ces ateliers ont eu lieu en présence d'un jury composé de professionnels et représentants des compagnies de théâtre amateur. Un public nombreux (plus de 600 personnes) a assisté aux prestations des étudiants en fin de premier cycle (élèves dans le cadre de la promotion sociale) et des étudiants en fin de deuxième cycle (élèves issus du partenariat avec le centre culturel d'Angleur). La prestation publique a été un succès (± 180 personnes).

Les Ateliers d'Art dramatique ont été relancés pour une nouvelle saison en octobre 2017 avec un succès perdurant.

▪ Théâtre professionnel français & jeune public

Le Département de l'Éducation permanente aide ou subsidie, de façon ponctuelle et exceptionnelle, certaines créations de compagnies de théâtre professionnelles (Salle ou Rue) implantées sur le territoire de la province de Liège, en privilégiant, mais non exclusivement, les créations belges contemporaines ; aide à la création du spectacle, aide à la décentralisation de la création à l'étranger, etc.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, le département Culture/Education permanente a aidé :

- EN CIE DU SUD pour « LES FILS DE HASARD, ESPERANCE ET BONNE FORTUNE », reprise ;
- Zü Klub pour « La balade de Willy le Ket » ;

- Compagnie les Voisins pour « Les Balades de la Cité », aide au concept ;
- Asbl La Halte « BRUT » ;
- Cie Arsenic2 « Voisins » ;
- Cie-odissea pour « Odysée(S) » ;
- Les Carnets du Trottoirs ASBL pour « Le Festival du Trottoir ».

De façon plus ou moins ponctuelle, certains festivals « professionnels » (toutes disciplines confondues) comme les Festivals « Rue du bocage » à Herve, le Festival « Soiron sur scène » à Soiron, le Festival de théâtre de Stavelot, le Festival de théâtre de Spa, le festival « les unes fois d'un soir » sont également aidés.

Enfin, le secteur soutient encore le « Théâtre de Rue » en programmant chaque année (depuis 2008) au Musée de la Vie wallonne, dans le cadre des Fêtes de Wallonie à Liège, plusieurs compagnies issues, principalement de la province de Liège, mais aussi de toute la Belgique francophone.

▪ Enseignement – Culture

En janvier 2017, un premier mini festival jeune public en collaboration avec des compagnies de la Province de Liège, à savoir les Ateliers de la Colline et le collectif « le Mensuel », le secteur théâtre, l'enseignement provincial et ARSENIC2 en tant qu'opérateur a été mis en place.

L'objectif de cette première édition était de répondre favorablement à la demande venant de l'enseignement tous réseaux confondus, pour le spectacle des Ateliers de la Colline « Si les chiens pouvaient parler » et celui du Mensuel « 2043 ». Les 12 représentations furent complètes, soit 2.400 spectateurs. à mettre en place un dispositif interactif Enseignement-Culture qui traduirait, au-delà d'un partenariat ponctuel, un engagement commun.

Ainsi en 2018, le secteur théâtre organisera un projet nommé « Temps fort » qui sera avant tout une démarche d'actions culturelles, citoyennes et artistiques mises en œuvre en trois temps durant la période du 10 février au 07 mars 2018.

▪ Théâtre amateur dialectal

Les Rencontres provinciales d'art théâtral wallon se déroulent de septembre à mars. Le groupe des observateurs visionne les spectacles qui s'inscrivent aux Rencontres.

Le Printemps du théâtre amateur wallon s'est déroulé les 28, 29 et 30 avril 2017 au Théâtre Communal Wallon du Trianon.

Le Gala wallon, organisé cette année à l'Orchestre Philharmonique Royal de Liège, a eu lieu le 27 octobre 2017, avec une représentation en wallon liégeois, du conte musical de Prokofiev, « Pierre et le Loup » (« Pitit Pièrè èt l'lêd vilin leûp »). Plus de 1.100 personnes ont assisté à ce spectacle exceptionnel.

▪ **Bandes dessinées**

Le programme « Page 1, » d'aide aux jeunes auteurs en bande dessinée et en illustration a continué à se développer et à se diversifier en 2017.

Depuis le lancement du programme « Page 1, », l'expérience a montré que si la publication périodique, avec des extraits d'œuvres de différents auteurs, est nécessaire, elle n'est pas suffisante pour les faire connaître dans les milieux. En offrant cet outil, le « premier album », le projet se distingue de ce qui se fait ailleurs par un différentiel incomparable.

Ont été publiés *Aëlig* en 2014, *Les Riglatichants* en 2015 et *L'abîme* en 2016. Pour donner plus d'ampleur à cette démarche, il a ainsi été décidé de créer le Prix Jeune Auteur, au terme d'un appel à projets pour le concours « Editez votre premier album BD ». Il y a eu deux lauréats ex-aequo pour l'année 2017 : Ewan Camal et Mauryn Parent qui doivent donc réaliser leur album dans le but d'être présenté pour l'édition 2018 du festival BD.

Au mois de février (du 9 au 12), dans le cadre du salon Vert Bleu Soleil, s'est tenu dans la halle 5 (1.500 m², d'un seul tenant) le 24^e festival BD en région liégeoise qui, sous cette forme nouvelle, est devenu le Festival international de la BD de la Province de Liège.

Dans la foulée du festival, s'est présentée une très belle opportunité : monter l'intégralité de l'exposition « Liège, terre de BD » à la Boverie qui accueillait de mai à juin la riche collection de planches BD originales de Marc-Edouard Leclerc (propriétaire de la chaîne française de supermarchés) sous le titre « Révolution bande dessinée » (en particulier autour des magazines (A Suivre) et Métal hurlant). Seulement deux auteurs liégeois faisant partie de cette expo (le duo Warnauts-Raives), le contrepoint « local » qu'offrait « Liège, terre de BD » a été très apprécié, d'autant plus que l'expo présentait 25 auteurs actuels (ceux repris en 2016 et en 2017 lors du festival, à savoir : Batem, Carin, Constant, Hardy, Jarbinet, Meyer, Pinelli, Renier, Stassen, Van Linthout, Vink, Walthéry, Warnauts-Raives, Hermann, Laudec, Jean-Claude Servais, Magda, Marco Venanzi, Stibane, Michel Pierret, Martin Jamar, Jean-Luc Delvaux, Didgé, Bruno Gazzoti et Bruno Di Sano.

▪ **Audiovisuel**

Ouvert en 2006, l'asbl Clap, bureau de tournage en province de Liège, travaille en collaboration avec l'ensemble des professionnels de ce secteur, il autorise une meilleure réponse à toute une série de demandes techniques ou administratives, notamment au niveau des lieux de tournage, des possibilités d'occupation de lieux, de voiries, etc. Diverses aides à la création audiovisuelle ont été octroyées au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, à savoir :

- CLAP ASBL « Journée du cinéma » ;
- Les films de la Passerelle SPRL ;
- ASBL Promusea Liège – 13^{ème} Nuit du Court Métrage ;
- ASBL FIDEC Les Enfants Terribles – 3^{ème} Nuit du Court Métrage ;
- Demande d'aide de la Ville de Seraing – Festival « Caméras Citoyennes » ;
- ASBL FIDEC Les Enfants Terribles – Festival de premier film européen ;
- Instants Productions – 6^{ème} édition de la « Rencontre créative internationale Kino ».

▪ **Littérature**

Le Service Culture soutient la promotion et l'édition littéraires : subventions et aides techniques, aides à l'édition.

▪ **Centres d'expression et de créativité**

- Le CEC « Les Croisiers »

L'objectif fixé est de toucher un public impliqué dans l'animation d'un centre d'expression et de créativité ou amené à utiliser les techniques d'expression manuelle et artistique dans un cadre professionnel ou en qualité de bénévole. L'action menée touche également plusieurs localités situées hors province de Liège. La promotion de ce Centre est assurée par la publication d'une brochure annuelle. A noter qu'en 2017, les installations des CEC ont été entièrement rénovées, afin de correspondre davantage aux attentes du public qui les fréquente.

- Subventionnement

Une subvention est accordée annuellement à 146 ateliers.

- **Création et promotion artistiques**

- Expositions à la Maison des Métiers d'Art

- « on-off » (269 visiteurs) ;
- « Photographies de Chris Keulen » (150 visiteurs) ;
- « Souplesse » (454 visiteurs) ;
- « Du dessin à la gravure » (423 visiteurs) ;
- « 24 coups de chapeaux » (164 visiteurs) ;
- « Transparences » (359 visiteurs) ;
- « Terres » (657 visiteurs) ;
- « Cadeaux » (904 visiteurs).



- Patrimoine

17 œuvres ont été acquises en vue de compléter les collections provinciales et participer ainsi à la promotion de nos artistes.

- Les Journées européennes des métiers d'art 2017 – 1, 2 et 3 avril

Ces Journées sont une formidable occasion de mettre en valeur la spécificité des artisans d'art de la région et, suite au succès remporté lors des éditions précédentes, la Province de Liège a décidé de participer à nouveau à cet évènement de grande ampleur. En 2017, les Journées Européennes des Métiers d'Art ont proposé aux professionnels des métiers d'art ainsi qu'au public, de se rencontrer autour d'une thématique fédératrice : « Savoir-Faire du Lien », l'occasion pour les métiers d'art d'affirmer leur diversité et les connexions qu'ils génèrent ou induisent entre les générations, les territoires, les disciplines...

Blegny-Mine a accueilli des artisans professionnels : des collectifs, des métiers rares, un marché des créateurs, des démonstrations à chaque stand et dans les jardins, des ateliers pour enfants. Les écoles et centres de formations ont également été présents.

Nouveau dans cette édition, des artisans et des démonstrations de cuisson de céramiques au Château de Wégimont. De plus, des ateliers portes ouvertes avec, entre autres, une manufacture de cornemuses. Les 4 autres provinces de Wallonie, comme en 2016, se sont jointes au projet et ont proposé expositions, conférences, démonstrations, ...

Cette 5^{ème} édition, plus encore que les éditions précédentes, a mis l'accent sur les techniques pointues maîtrisées par des artisans d'art d'exception, et ce, dans des disciplines aussi variées que la céramique, la taxidermie, le modélisme, la gravure sur armes... Sans oublier la lutherie, la restauration du patrimoine et les métiers traditionnels comme la ferronnerie ou la maréchalerie.

- Une visibilité des artisans de la province de liège au Salon des métiers d'art à Lens

La Province de Liège était présente, pour la 3^{ème} année consécutive, au Salon International des Métiers d'Art de Lens les 2, 3, 4, 5 novembre 2017, organisé annuellement par l'Institut des Métiers d'Art et du Patrimoine de France.

L'Institut des Métiers d'Art et du Patrimoine (IMAP) est le cluster d'excellence économique des métiers d'art et du patrimoine en Nord-Pas-de-Calais.

Au vu du succès rencontré l'année passée et de l'excellente collaboration avec l'IMAP, la Province de Liège a décidé de réitérer et de développer sa participation à ce salon. Pour ce faire, la Province de Liège occupe un stand de 36 m² décoré par des pièces d'exception et animé par 3 artisans au sommet de leur art : Pierre DOME, Professeur de gravure sur armes à l'école Léon Mignon, Alexia Franck, Créatrice de poupées en pétales de fleurs et Lloyd Dos Santos Dias, Sculpteur et professeur de sculpture en acier et des arts du feu.

- **Musique et danse**

- Aides

Le Secteur Culture soutient les organisateurs et les musiciens par des aides financières, des aides à la formation, à l'édition, à la diffusion...

- Ça balance...

Cette opération propose depuis quinze ans aux jeunes groupes de musiques actuelles une aide pluridimensionnelle tant sur le plan financier que technique, avec des soutiens ciblés à la création, à la promotion, à la diffusion et, but ultime, à la production et à l'édition discographique. Parmi ces activités proposées aux groupes, notons le stage 'Trouve ta voix 1' et 'Trouve ta voix 2', 'En français dans le texte' au Château de Harzé, 'Initiation à la lutherie' en collaboration avec l'association Music Fund, 'Musique Acoustique', 'Trouve ton son'... Ça balance se développe également à l'international avec des collaborations avec le Festival Voix de Fête à Genève, le Festival International de la chanson française à Granby (Québec), Les Rencontres d'Astaffort (France), le Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, L'Autre Canal à Nancy...

2017 fut l'année des 15 ans de ça balance. Anniversaire qui a été dûment fêté avec un concert à la Caserne Fonck le 1^{er} décembre 2017.

- Studio

Le Studio est mis à disposition pour des réalisations provinciales (Ça balance, Multipistes, Odyssée théâtre, spots ...) mais aussi extérieures (Article 27, Vacances Théâtre Stavelot,...).

- **Relations extérieures**

- Eurégio Meuse-Rhin

En 2017, la collaboration entre la Province de Liège et les Provinces du Limbourg continue dans le co-financement de RECIPROCITY DESIGN LIEGE, édition 2018, dans l'échange de contacts et dans le partenariat des musées Eurégio à Reciprocity.

Notons que le travail régulier entre Liège et ses voisines limbourgeoises pourrait prendre d'autres dimensions étant donné que les compétences culturelles des Provinces flamandes – et donc aussi de la Province du Limbourg – vont être transférées à la communauté flamande dès le 1^{er} janvier 2018.

Le but est de continuer le travail avec un délégué de la communauté flamande comme quatrième pilier du groupe.

- **Patrimoine et musées**

Comme chaque année, de nombreux musées bénéficient de subsides alloués par les autorités provinciales. En 2017, 18 établissements publics et 34 établissements privés ont ainsi reçu le soutien financier de la Province de Liège.

■ Le service de l'Administration

D'une manière générale, l'Administration générale des Affaires Culturelles assure le soutien administratif de toutes les activités et initiatives développées par la Direction générale.

Le service du personnel assure la gestion administrative de l'ensemble du personnel du Service des Affaires culturelles, environ 230 personnes aux statuts différents. Il traite toutes les demandes, relatives au statut administratif des agents provinciaux, à introduire auprès du Collège provincial, de même qu'il donne suite à toutes les circulaires et autres sollicitations émanant de la Direction générale. Il assure également le suivi des dossiers financiers et comptables vers la DGT.



Province
de Liège

Rapport d'activités

LA JEUNESSE

1. HISTORIQUE

1.1. UN SERVICE D'UNE QUARANTAINE D'ANNÉES

Les différentes métamorphoses des deux sites d'implantation du Service Jeunesse ainsi que la grande flexibilité et adaptabilité des collaborateurs vont de pair avec le développement des trois secteurs : l'animation, le service de prêt de matériel, le centre d'hébergement.

Le secteur de l'animation évolue depuis 1992. Il s'organise par la mise en place d'opérations importantes. À titre d'exemples : les Rencontres Théâtre Jeune Public, Acte Jeunes, les expositions délocalisables « Natur'a ma porte » et Objectif Développement Durable « Exploratorium », le concours de scénarii publicitaires « Pub Fiction » sont des événements qui s'intègrent dans une politique jeunesse dont l'objet est de soutenir ou de développer des actions, des projets portés au plan local et qui contribuent à l'épanouissement des enfants et des jeunes en tant qu'acteurs citoyens.

Les projets du Service Jeunesse ont résolument une dimension culturelle. Par des techniques créatives, ils visent à apporter aux jeunes le plaisir de vivre, dans le respect de l'autre, la découverte de leurs capacités et la conscience des enjeux de la citoyenneté afin d'assurer l'avenir de la société.

2. PRÉSENTATION DU SERVICE

2.1. COORDONNÉES DU SERVICE JEUNESSE

2.1.1. Administration, animation

123, rue Belvaux - 4030 LIEGE (Grivegnée)
Téléphone général : 04/237.28.70
Téléfax général : 04/237.29.00
Email général : service.jeunesse@provincedeliege.be

2.1.2. Prêt de matériel

123, rue Belvaux - 4030 LIEGE (Grivegnée)
Téléphone : 04/237.28.80
Téléfax : 04/237.28.89
Email : jeunesse.pret-materiel@provincedeliege.be

2.1.3. Espace Belvaux

189, rue Belvaux - 4030 LIEGE (Grivegnée)
Téléphone : 04/237.29.10 ou 11
Téléfax. : 04/237.29.14
Email : espace.Belvaux@provincedeliege.be

Site internet : <http://www.provincedeliege.be>

3. POLITIQUE CULTURELLE MENÉE PAR LE SERVICE

L'exercice de la démocratisation et de la démocratie culturelle rythme la gestion de nos politiques culturelles depuis les années 60. Les fondements même de la démocratisation culturelle (réduction des inégalités socioéconomiques et émancipation individuelle et collective) ont lentement fait place ou plus exactement favorisé l'émergence du principe de démocratie culturelle qui tend à confier aux individus les orientations de leurs propres réalités culturelles, par le biais de la participation active, de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques culturelles.

Ainsi, au lieu de former des personnes afin qu'elles « dispensent la bonne nouvelle », l'exercice de démocratie culturelle vise à proposer une action culturelle au sein de laquelle les citoyens sont actifs et capables de comprendre la situation socioculturelle et économique au sein de laquelle ils évoluent et d'interagir avec le milieu.



La démocratie appelle une forme de « politisation des consciences », émettre des avis face à la société, mais également la participation à l'expression et à la critique.

⇒ Droit à la citoyenneté active dans tous les domaines.

C'est en effet par l'entremise de la création d'outils culturels que le Service Jeunesse souhaite participer au soutien et à l'élaboration des dynamiques jeunesse locales, mais aussi à l'exercice de démocratie culturelle visant à proposer une action culturelle adaptée aux besoins des communes et des opérateurs jeunesse locaux.

3.1. LES ACTIONS VERS LES COMMUNES

Les opérations menées par la Province de Liège – Service Jeunesse en partenariat avec les communes sont initiées en vue de créer ou de renforcer une politique culturelle de la jeunesse au plan local.

Les nouvelles missions décrétales qui concernent les bibliothèques, les centres culturels et bientôt plus largement la redéfinition d'un Plan Jeunesse, renforcent le rôle supra-communal rempli par les Provinces.

3.1.1 Les objectifs et moyens

Les actions se situent en dehors de l'école, considérant que celle-ci s'attache à transmettre des connaissances. L'action culturelle favorise l'éveil de l'enfant et du jeune, tente de leur donner l'accès à leurs émotions, leur sensibilité. Le plaisir de faire domine dans les activités proposées, le jeu, la participation active favorisent quant à eux leur émancipation. La remise en question des stéréotypes constitue une pratique qui permet à l'enfant et au jeune de prendre conscience que les réalités sont multiples.

3.1.2 Les actions et les publics

■ Opération «Place aux Enfants»

Elle permet, le temps d'une journée, à des jeunes de 8 à 12 ans de découvrir de manière active la vie professionnelle des adultes. Ils découvrent ainsi un univers qu'ils côtoient au quotidien sans jamais vraiment le connaître.

En 2017, **41** communes se sont inscrites à l'opération. **448** hôtes d'un jour, **565** accompagnateurs, **2578** enfants participants et **22.924** enfants contactés.



■ Modules «Vacances Actives»

Deux axes traversent les modules : la découverte de la nature et les techniques artistiques.



97 modules ont été demandés par les communes, 4 n'ont pu réunir le nombre suffisant d'enfants ou de jeunes et n'ont pas été ouverts.

En 2017, 1.401 enfants ont participé aux Modules Vacances Actives organisés en partenariat avec 41 communes.

■ Formation des animateurs de centre de vacances

Elle vise des jeunes de 16 ans au moins. Cette formation se déroule sur 8 mois et se construit en alternance (150 heures d'apport théorique - 150 heures de pratique sur le terrain).

Les animateurs formés sont destinés à encadrer des activités dans les Centres de vacances et notamment les plaines de jeux communales.

Depuis 2006, cette formation est organisée par le Service Jeunesse en partenariat avec l'Enseignement de promotion sociale de Huy-Waremme.



En 2017 : 23 jeunes ont entamé la formation et 21 l'ont terminée.

■ Formation du personnel de l'accueil extrascolaire

Conformément au Décret du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'Accueil extrascolaire, le Service Jeunesse – Province de Liège organise des formations pour le personnel de l'Accueil extrascolaire et ce, en partenariat avec l'Enseignement de Promotion sociale de Huy-Waremme.

Le contenu des 100 heures de formation respecte le programme imposé par la Communauté française et s'articule sur 4 modules :

- développement et psychologie de l'enfant ;
- techniques d'animation ;
- déontologie (relations avec les parents, enseignants, confidentialité...) ;
- méthodologie (projets d'établissement, déclaration d'accidents, responsabilités...).

Depuis 2006, les formations « continues » (50 heures sur 3 ans), imposées également par ce même Décret, s'articulent sur 7 modules.

- Technique d'animation (30 périodes) ;
- Gestion de conflits (20 périodes) ;
- Bosses et bobos (10 périodes) ;
- Initiation à la lecture de contes et d'histoires pour enfants (24 périodes) ;
- Initiation aux techniques de déclamation (24 périodes) ;
- Conception et animation de jeux courts (12 périodes) ;
- Gestion du stress (24 périodes).

En 2017, dans l'attente de la finalisation des pourparlers avec les Directions de l'Enseignement provincial de Promotion sociale et des Cabinets respectifs, les dites formations à destination des communes ont été très fortement réduites. Les seules formations portées l'ont été à charge complète de l'Enseignement de Promotion sociale de la Province de Liège.

Dès 2018, de nouvelles perspectives de déploiement seront envisagées.

■ **Socle de base de formations continuées et obligatoires à destination des animateurs vacataires culturels jeunesse.**

Le Service Jeunesse développe nombre d'activités et projets en collaboration avec les opérateurs culturels situés sur le territoire de la province de Liège.

La multiplicité de ces actions et le grand intérêt porté par nos partenaires nous ont parallèlement permis de développer un pool d'animateurs vacataires maîtrisant diverses technicités d'animation. Si la technicité est l'un des atouts majeurs d'un bon animateur, celle-ci n'est malheureusement rien sans d'autres qualités plus générales mais néanmoins nécessaires et communes à toutes les personnes responsables de jeunes enfants ou adolescents.

En 2014, le Collège Provincial autorisait que la reconnaissance en qualité d'animateur du Service Jeunesse soit conditionnée par l'obligation de mener à terme les trois modules formatifs de base :

- premiers soins ;
- développement psychosocial de l'enfant et de l'adolescent ;
- dynamique de groupe et gestion de conflits.

Pour ce premier programme de formations (cycle 2014-2015), le nombre initial de vacataires identifiés par la Jeunesse était de 175, ceux-ci étant conviés à se former aux trois modules de base avant fin 2015. En cette fin de cycle, 65 d'entre eux ont suivi les 3 modules et répondaient aux conditions « d'employabilité » pour 2016.

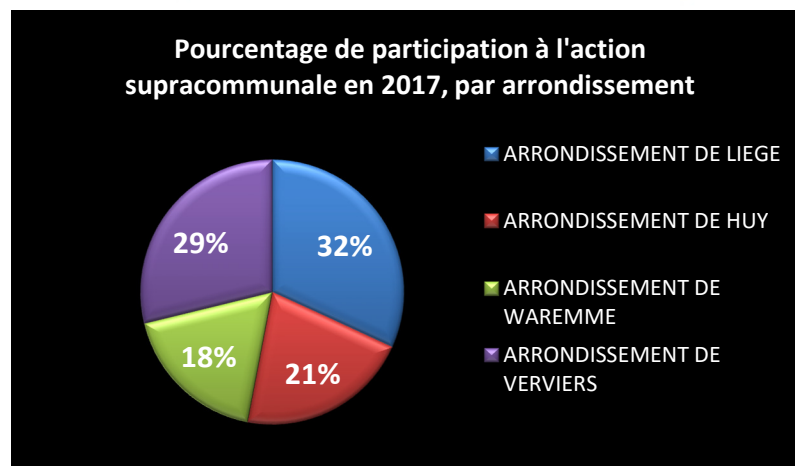
En 2017, les gestions administratives et organisationnelles de ces formations ont été reprises par l'École provinciale d'Administration. En raison du calendrier qui a été fixé pour cette année (une date par formation), et des disponibilités des collaborateurs occasionnels, nombre d'entre eux n'ont pas pu s'inscrire aux dates communiquées. Pour les animateurs qui ne sont pas en ordre, des sessions complémentaires seront planifiées durant l'année 2018.

■ Exposition « Walking Lost Circus »

Le Service Jeunesse, en collaboration avec le Département des Affaires Sociales, proposera prochainement une nouvelle exposition itinérante, intitulée « Walking Lost Circus ». Cette dernière aura pour thématique « Les Libertés de penser ». L'initiative aura pour public cible les jeunes à partir de 10 ans et le tout public. Elle sera inaugurée dans le courant du premier semestre 2018.

Cette exposition sera proposée aux communes et aux établissements de l'enseignement primaire et secondaire sur l'ensemble de la province de Liège. Par l'itinérance de ce projet, l'accès à la culture et au savoir peut ainsi voyager et aller à la rencontre de la population au sein de notre territoire.

VISUALISATION DE L'ENSEMBLE DES 67 COMMUNES AYANT ORGANISÉ AU MOINS UNE ACTION DANS LE CADRE DES SOUTIENS EN 2017



Soit : $\text{Nombre de communes participantes de l'arrondissement} \times 100 : 67$

3.2. CLASSES DE DÉPAYSEMENT

Celles-ci s'articulent autour de deux grands thèmes : la nature et la culture.

- Au Domaine de Wégimont, les enfants vont à la découverte de notre environnement à travers des activités concrètes, actives, ludiques en situations individuelles et collectives.

En 2017, 2.581 enfants ont participé aux « Classes Vertes ».



- À Grivegnée, les classes sont centrées sur le patrimoine historique, scientifique et artistique. L'enjeu est d'apprendre à l'enfant à regarder, à s'étonner, à s'émerveiller de ce qui l'entoure et que parfois, il ne perçoit plus ou ne voit plus.

En 2017, 338 enfants ont participé aux « Classes de Ville ».

3.3. THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

3.3.1 Introduction



Les activités du Service jeunesse en matière de théâtre jeune public découlent du programme « Spectacles à l'école » initié par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Celui-ci a pour but de soutenir la diffusion des productions du secteur, en partenariat avec les Provinces wallonnes et la COCOF pour la région bruxelloise.

Ce programme se déroule à plusieurs niveaux :

- La sélection de spectacles par la Commission de Concertation du Théâtre à l'École ;
- Les Rencontres Théâtre Jeune Public présentant les spectacles du programme ;
- L'intervention financière dans la diffusion des spectacles.



Le Service Jeunesse est impliqué à tous les niveaux du programme « Spectacles à l'école » puisque, non seulement il est représenté à la Commission de Concertation et participe financièrement à la diffusion des spectacles, mais surtout il est l'organisateur des Rencontres Théâtre Jeune Public depuis 1985.

3.3.2 Rencontres Théâtre Jeune Public

Chaque année, les spectacles adhérant au programme « Spectacles à l'école » sont présentés aux Rencontres Théâtre Jeune Public.

3.4. PROJET « ADOLESCENTS »

3.4.1 Soutien ponctuel aux Maisons des Jeunes.

Le Service Jeunesse permet aux Maisons des Jeunes reconnues de la province de Liège d'introduire une demande d'intervention portant sur la mise en place d'activités débouchant sur un projet culturel favorisant un processus de réflexion et d'expression des jeunes sur des valeurs citoyennes indispensables à la construction d'une société solidaire et progressiste.

Pour 2017, 12 subventions de 800 € ont été attribuées.

3.5. AIDES PONCTUELLES ET OCTROIS DE SUBVENTIONS À DES INITIATIVES EXTÉRIEURES

Des délégations d'animateurs ou l'octroi d'une subvention permettent de soutenir des projets nécessitant la participation d'experts. Les aides ponctuelles apportées aux associations concernent le théâtre, les arts plastiques, la musique, l'audiovisuel, l'éducation aux médias.

3.6. LE PROJET PUB FICTION

En concertation avec le Centre Culturel Régional de Huy, le Service Jeunesse a proposé un projet pilote durant le deuxième semestre de l'année scolaire 2012-2013, le concours de scénario publicitaire « Pub-Fiction ». Par le biais de ce concours, le projet propose aux jeunes de 10 à 20 ans sur le territoire du Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy, de partir à la découverte de leur créativité et de leur liberté de penser.



Pour cette quatrième édition (2016-2017), l'appel à projets s'est articulé autour d'une thématique centrale, « l'homophobie ». L'idée est de permettre aux participants d'utiliser les mécanismes de la publicité non pas pour vanter un produit mais bien une réflexion critique.

Ce projet répond à un double objectif qui vise à mettre en exergue une démarche créative et innovante tout en permettant d'ouvrir le champ des possibles et de la réflexion au service d'un futur ambitieux.

Dans un souci de cohérence et de mise en réseau et dans le cadre d'une action pilote, le Service Jeunesse s'est associé au Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy, structure active sur le territoire concerné par le projet, mais aussi à l'ASBL « CLAP ! » afin de bénéficier de son expertise et de son réseautage.

Cette politique de service, en adéquation avec la déclaration de politique régionale, tend à favoriser le travail en réseau et les échanges avec les multiples sources vives au sein de notre territoire.

Les réseaux du fondamental et du secondaire sont des vecteurs privilégiés. En effet, dans le cadre de ce concours, nous avons proposé aux écoles qui le souhaitaient une animation sur mesure, en fonction de la tranche d'âge concernée. Ces animations se sont déroulées sous la forme de théâtre invisible permettant aux participants de vivre une publicité de l'intérieur en guise de « mise en bouche » au projet.

En complément à cette intervention de médiation, un cahier pédagogique leur est fourni, offrant de multiples pistes abordant aussi bien la thématique que le travail d'écriture scénaristique.

Le projet propose de travailler en étroite collaboration avec les écoles afin de ne pas faire de la culture une préoccupation « élitiste ». Notre désir est de promouvoir l'art et la culture à l'école afin d'en donner l'accès et les clés de lecture au plus grand nombre de personnes.



En janvier 2017, le Service Jeunesse a reçu 118 scénarios pour la saison 2016-2017. La plupart de ceux-ci émanait des écoles dans lesquelles nous avons proposé l'animation « PUB FICTION ». Le travail de médiation fait à l'égard des écoles a vraiment permis d'établir une relation de proximité et de confiance avec les acteurs de terrain.

Par ailleurs, dans le cadre du concours « PUB FICTION » 2016-2017, nous avons organisé, à l'instar de la saison précédente, un événement pour clôturer cette troisième édition. Cet événement, qui a eu lieu le samedi 13 mai 2017 au Centre Culturel de Verviers, a rencontré un vif succès et a rassemblé entre 200 et 250 personnes. Il aura permis la valorisation de tous les participants via la remise du recueil de scénarios reprenant l'ensemble des propositions scénaristiques de l'édition et d'un bracelet USB contenant les films de l'édition 2016-2017 ainsi que les photos des tournages pour les participants primés, la mise à l'honneur des lauréats, la projection des films réalisés dans le cadre du concours, la promotion de l'édition à venir, une sensibilisation du public à cette initiative. Cette opération représente une belle visibilité pour la Province de Liège, son Service Jeunesse et ses partenaires.

Pour la saison 2017-2018, les scénarios seront analysés début février 2018. Thématique proposée : « Le Mensonge ».

3.7. ACCUEIL TEMPS LIBRE

3.7.1 Les Commissions Communales de l'Accueil Temps Libre (CCA)

Les commissions communales de l'Accueil Temps Libre (CCA) résultent du décret sur l'ATL de 2003 et permettent aux communes, via un programme CLE (Coordination Locale pour l'Enfance) de mettre en place une politique cohérente en matière d'accueil pour les enfants de 3 à 12 ans. Par Accueil Temps Libre, il faut entendre toutes les périodes avant et après l'école, y compris les week-ends et congés scolaires. Les CCA regroupent des membres du conseil communal, les différents réseaux d'enseignement, les parents, les opérateurs d'accueil, les associations sportives et culturelles. Elles sont présidées par un membre du Conseil communal (en général du Collège) désigné en son sein.

Les communes entrant dans ce programme bénéficient de subsides leur permettant notamment l'engagement d'un coordinateur de l'Accueil Temps Libre (ATL). Ce mécanisme oblige également les communes à former les accueillantes extrascolaires (anciennement garderies scolaires), formation dispensée notamment par le Service Jeunesse en collaboration avec l'Institut de Promotion Sociale Huy-Waremme.

Le Service Jeunesse est représenté dans les 60 CCA constituées en province de Liège en tant que membre invité. Cette présence, accrue depuis 2013 (4 personnes se répartissant le territoire), nous a permis de nouer de nombreux liens au sein de ces communes mais également d'avoir un bon aperçu des politiques jeunesse menées dans notre province.

Notre présence dans les CCA renforce notre relation avec les communes et permet à l'équipe d'animation de mieux appréhender les besoins du terrain, afin de mettre en place des actions pertinentes (stages, délégations d'animateurs, formations...), mais aussi servir de relais pour d'autres départements, secteurs et services provinciaux.

3.8. LES SERVICES

3.8.1 Le prêt de matériel



Le secteur prêt de matériel met gracieusement à la disposition des mouvements de jeunes et d'éducation permanente, du matériel d'amplification, d'éclairage et d'exposition. Il aide ainsi les associations à développer des actions sportives, pédagogiques, culturelles, en rapport avec leur raison sociale. Les activités ne peuvent avoir de but lucratif.

Les prêts sont de courte durée (maximum 15 jours) et se pratiquent sur rendez-vous, en accord avec le représentant de l'organisation bénéficiaire. Ces dispositions permettent une rotation maximale du matériel.

En 2017, 722 demandes ont été agréées.

3.8.2 Le Centre d'Hébergement (Espace Belvaux)

Outre les possibilités d'hébergement et de restauration, en vue de satisfaire les besoins des groupes à caractère social, culturel, sportif et d'éducation permanente, six locaux sont mis à disposition du public.

Ceux-ci ne sont accessibles au public que moyennant le paiement d'une redevance dont le montant est fonction de la durée d'occupation. L'accès reste néanmoins gratuit pour les groupes qui logent et/ou prennent un repas sur place.



En 2017 : 5.610 nuitées, 22.349 repas et 1.925 locations de salle.



Province
de Liège

Rapport d'activités

LE TOURISME

1. FÉDÉRATION DU TOURISME DE LA PROVINCE DE LIÈGE ASBL (FTPL)

L'objectif principal de la FTPL vise toujours clairement, et plus que jamais, à **maximaliser l'impact économique du tourisme en province de Liège** (augmentation des nuitées, des recettes touristiques, des retombées directes et indirectes sur l'économie locale ainsi que du volume de l'emploi dans le secteur touristique). Pour atteindre cet objectif, le plan stratégique « 2016-2018 » de la FTPL compte **5 missions** :

1.1. LA COMMERCIALISATION DU TOURISME POUR LES INDIVIDUELS, LES GROUPES ET LE MICE

Les objectifs poursuivis sont :

- Attirer un maximum de touristes en province de Liège ;
- Faciliter leurs choix et les démarches de réservation.

La FTPL a ciblé trois segments porteurs : les touristes individuels, les groupes et les entreprises (MICE ou tourisme d'affaires) :

1.1.1. Les individuels

5.096 ventes en ligne pour un montant total de 263.470,37 € soit une progression de plus de 201% par rapport à l'année 2016.

Parmi les meilleurs partenaires « vendeurs » de 2017, on retrouve :

- DG Sport : Bickers Classic – Spa Rally avec 37.090 € de chiffre d'affaires représentant 637 ventes ;
- Fondation « Conférence Mondiale des Humanités » avec 29.659 € de chiffre d'affaires représentant 445 ventes.

160 prestataires touristiques proposent leurs offres en ligne pour un total de **252 offres** réparties comme suit :

- 119 activités/attractions ;
- 89 gîtes ;
- 22 hôtels ;
- 17 chambres d'hôtes ;
- 4 boutiques ;
- 1 camping.

Grâce aux « widgets » installés sur les sites des différents prestataires, 66 % des ventes s'effectuent sur leur propre site.

La FTPL a décidé de participer au **concept d'e-itinérance** lancé par Alliance Réseaux et de Michelin.

Il s'agit de la possibilité de constituer des séjours itinérants en ligne à partir de parcours thématiques (à pied, en vélo, en moto, à cheval, en bateau...).

Plusieurs circuits d'e-itinérance sont prévus :

- Un circuit pédestre autour de l'Amblève en collaboration avec les équipes du Contrat Rivière ;
- Un circuit pour personnes à mobilité réduite (PMR) ;
- Un circuit à vélo en collaboration avec la Fédération Francophone Belge du Cyclotourisme et du VTT asbl.

1.1.2. Les groupes

La FTPL propose actuellement 12 produits

La FTPL a traité 118 demandes pour des excursions et séjours (73 pour 2017 et 45 pour 2018) et **organisé 32 excursions/séjours** allant de 2 à 8 jours (23 en province de Liège, 8 en Ardenne et 1 au Cœur de l'Europe, ces 2 dernières destinations incluant la Province de Liège). Par rapport à la même période en 2016, le nombre de demandes a doublé (de 61 au 31/12/16 à 118 demandes au 31/12/17) et le chiffre d'affaires réalisé a quadruplé (de 30.840 à 119.457 €). La FTPL a reçu plus de demandes de séjours et organisé plus de séjours que d'excursions, contrairement à l'année dernière.

L'objectif financier 2017 est de 55.000 €. Au 31/12/17, le chiffre d'affaires atteint est de 119.457 €.

81 prestataires ont été conventionnés en 2017. Un démarchage est toujours en cours avec une vingtaine de prestataires supplémentaires sur les différentes provinces partenaires, incluant le Cœur de l'Europe.

6 Famtrips (éductour) en collaboration avec les tours opérateurs/autocaristes Viamundi/Coach partener, WBT, Ofakim et Brusselsairlines, Best Reisen et la Fédération Belge Exploitation d'Autobus & Autocar d'Anvers ont été organisés en Province de Liège.

La FTPL a constitué un groupe de guides (francophone, néerlandophone, anglophone et germanophone) intéressés par l'accompagnement de groupes sur des circuits de plusieurs jours en province de Liège, en Ardenne et au cœur de l'Europe. 40 conventions de collaborations sont enregistrées au 31 décembre 2017.

2 journées d'Eductour ont été mises en place afin de former ces guides à l'offre de nos destinations.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les services et produits proposés par la FTPL ont été **mis en avant auprès d'autocaristes flamands ainsi que d'associations françaises, wallonnes, flamandes et néerlandaises via diverses insertions, pub/encartages**, posts Facebook dans différents médias. Plusieurs newsletters envoyées à des organisateurs de voyages allemands. Le taux d'ouverture moyen est de presque 24% plus important qu'en 2016.

Une collaboration avec ASM (Active Sales Management), représentant d'hôtels belges pour le marché allemand a permis la diffusion d'un flyer de 8 pages A4, présentant les destinations et 4 programmes groupes vers 1400 adresses (TO, autocaristes, associations, clubs - clients fixes et potentiels d'ASM).

La FTPL s'ouvre au marché chinois

Elle accompagne Wallonie Belgique Tourisme asbl (WBT) afin de mettre en avant les atouts de la province de Liège.

Les actions opérées ont été les suivantes :

- participation annuelle au « China Workshop » à Paris ;
- participation au séminaire « Cotri » : obtention du LABEL QUALITE CHINE ;
- sensibiliser les opérateurs au label QUALITE CHINE ;
- création d'une boîte mail welcomechina@provincedeliege.be ;
- organisation d'1 Fam Trip pour le Tour Opérateur GEG Travel ;
- participation à la mission ministérielle en mai 2017 à Pékin et à Shanghai.

1.1.3. Le « MICE » (meetings, incentives, congress & events) ou tourisme d'affaires

Le tourisme d'affaires mise sur le développement de 2 pôles d'attractivités ainsi que sur la qualité de l'offre de « Liège, ancienne principauté devenue métropole culturelle et Spa ville d'eau et perle de l'Ardenne. »

Afin de mieux représenter l'offre et les services du Convention Bureau Liège Spa Businessland (CVB), le Club Mice de la FTPL compte actuellement **52 membres**.

■ Les actions entreprises en 2017

- visites d'infrastructures ;
- présence lors de différentes inaugurations et afterwork ;
- participation aux 3 réunions du Club MICE de WBT ;
- participation au bureau club MICE de WBT ;
- participation aux événements par la CCILVN ;
- divers rendez-vous avec le responsable du MECC Maastricht en vue d'établir une collaboration avec CVB ;
- organisation de 2 journées de formation par ADO-Formation à destinations des membres du Club Mice ;
- participation à 4 workshops, rencontres ou salons professionnels ;
- référencement sur les sites internet spécialisés MICE « Eventonline » et « Eventnews » ;
- organisation de 5 « Famtrips ».

■ Pour 2017, le chiffre d'affaires est de 74.928 €

Traitement de 40 demandes portant sur l'organisation de séminaire, congrès/ incentives qui ont conduit à la réalisation de 14 événements en Province de Liège, dont 7 traités directement par le Convention Bureau de la province de Liège.

Le taux de conversion de 35% est encourageant en tenant compte que certains clients réservent directement auprès des prestataires au lieu de poursuivre avec le CVB, ce qui signifie que les événements sont réalisés sur notre destination tout de même.

La FTPL a constaté une baisse significative des demandes émanant de WBT au niveau du tourisme d'affaires depuis les transferts de compétences effectués en 2017 entre le CGT et le WBT.

1.2. LE MARKETING STRATÉGIQUE

Le marketing stratégique est un processus centré sur l'analyse, qui consiste à identifier des besoins, donc des marchés, de les segmenter, d'évaluer leur attractivité, de choisir un ciblage et un positionnement et de définir les produits aptes à satisfaire ces marchés.

Les informations collectées doivent permettre d'orienter l'action de la FTPL au niveau promotionnel mais également au niveau des produits touristiques destinés aux touristes.

Les travaux d'analyse de la FTPL sont menés à partir des sources d'information suivantes :

- les **baromètres saisonniers** établis par la FTPL ;
- les tableaux « **Arrivées et nuitées annuelles par communes** » réalisés par la Direction Générale Statistique et Information économique du Service Public Fédéral belge ;

- les données de **fréquentation des événements touristiques collectées par la FTPL**, les données de **fréquentation des attractions** fournies par l'Observatoire du Tourisme en Wallonie ;
- les **analyses de fréquentation des attractions** réalisées par « Attractions & Tourisme » ;
- les **études de marché** centralisées par l'Observatoire du Tourisme Wallon (OTW) ou tout autre organisme (le WES, Attractions & Tourisme, ...) ;
- la collecte de **données relatives aux actions menées par la FTPL (sharing box, logiciel Webropol, le logiciel Qualifio et Goolgle Form)** ;
- **la revue de presse** quotidienne établie par la FTPL ;
- les statistiques de **distribution des brochures** ;
- l'analyse du **site web www.liegetourisme.be** ;
- l'analyse de la **page Facebook « liegetourisme »** ;
- l'analyse du **compte Instagram « ProvincedeLiegeTourisme »** ;
- l'analyse de **l'e-newsletter touristique** émise par la FTPL.

1.3. LE MARKETING OPÉRATIONNEL

Après avoir défini la stratégie (cf. Mission 2 « Marketing stratégique »), il importe que soit mis en œuvre le plan de promotion. C'est là qu'intervient le marketing opérationnel qui porte sur plusieurs volets :

- la réalisation des éditions on et offline (rationalisation) ;
- la promotion en ligne (intensification) ;
- les actions publicitaires (optimalisation) ;
- la présence en foires et salons touristiques (rationalisation) ;
- les relations presse (renforcement).

1.3.1. Editions

- 58.000 magazines de l'Eté de la Province de Liège ;
- 40.000 magazines de l'Hiver de la Province de Liège ;
- 45.000 4 Routes des Saveurs en province de Liège – Réédition de 10.000 de la version FR ;
- 132.000 exemplaires dépliants « Oufiti ».

1.3.2. Projet « DESTINATION ARDENNE »

En 2017, les actions suivantes ont été menées :

- la création d'une plaquette de présentation du projet Interreg « AGRETA » ;
- le lancement de la création d'une collection de cartes Ardenne (cartothèque) ;
- la mise à jour et réimpression de la carte Ardenne transfrontalière ;
- la préparation de l'extension, à l'ensemble du territoire ardennais, des **routes touristiques créées sur le site www.visitardenne.com/all-access** ;
- la réalisation d'un **reportage photo** (500 clichés) ;
- la mise à jour de la **page Facebook** (2.178 fans) dédiée à la Marque Ardenne et reprise sous le nom « Visit Ardenne » (www.facebook.com/visit.ardenne) ;
- la création d'un compte Instagram (577 followers) ;
- le lancement de la refonte **du site internet www.visitardenne.com** ;
- le lancement de la création de la Plateforme de Marque ;
- la création d'une médiathèque transfrontalière ;
- la participation à 2 salons grand public ;
- la participation à 3 salons professionnels ;
- la participation au circuit des Ardennes international (course cycliste) ;
- la réalisation d'un blog trip (blogueurs) ;

- la mise à jour de la vidéo de promotion de l'Ardenne ;
- la mise en avant d'ambassadeurs de la destination Ardenne ;
- la mise en place d'une base de données transfrontalière ;
- la création de newsletters pro et de newsletters grand public.

1.3.3. Projets Interreg

Les projets sont :

- « LoM » : Land of Memory : vise la commercialisation des destinations via la diversification du territoire de la Grande Région en assurant la promotion de la filière « Mémoire 14-18/40-45 » et de promouvoir les offres auprès des différents publics cibles ;
- « Agreta » : Ardenne Grande Région, Eco-Tourisme et Attractivité. Un marché commun a été lancé pour la création d'un nouveau site web pour la destination : www.visitardenne.com ;
- « Marketing touristique digital pour la Grande Région » met en valeur les stratégies de communication digitale en Grande Région ;
- Dans le cadre de ces projets, la FTPL a engagée 3 agents :
 - o 2 temps plein : un à partir de juillet et l'autre à partir de septembre 2017 ;
 - o ½ temps à partir d'août 2017.

1.3.4. Promotion en ligne

Depuis le mois de mars 2017, l'équipe Web a travaillé à la construction du nouveau site internet de la FTPL. Ce nouvel outil promotionnel a été mis en route le 26 octobre dernier.

■ Site internet – <http://www.liegetourisme.be>

Alimenté depuis la base de données régionales Pivot, le nouveau site internet de la FTPL a été entièrement revu afin d'offrir aux visiteurs belges et étrangers un outil à la pointe de la technologie. En effet, afin de proposer une navigation plus simple, l'arborescence, la présentation des onglets et la disposition de la page d'accueil ont été totalement revues. Consultable sur l'ensemble des supports (Desktop/Tablette/Smartphone), ce nouveau site Internet est également « Responsive » et offre la possibilité aux internautes de réserver leur séjour en quelques « clics », qu'il s'agisse d'hébergements, d'activités ou encore d'achats de produits. La position sur les moteurs de recherche étant devenue primordiale, un travail important a été réalisé au niveau du référencement

■ Newsletter « Les bons plans touristiques en province de Liège »

22.126 personnes la reçoivent chaque mois via le net.

■ Facebook – <https://www.facebook.com/provincedeliege.tourisme>

Avec ses **45.483 fans**, la page Facebook de la FTPL est mise à jour quotidiennement. Plusieurs publicités sponsorisées mettant en avant les prestataires touristiques mais également différents projets portés par la FTPL ont été diffusés depuis cette page.

■ Instagram

Instagram est devenu le troisième réseau social le plus utilisé au monde, la FTPL y dispose de **172 publications, 1.822 abonnés et 146 abonnements**.

■ YouTube – www.youtube.com/user/liegetourisme

■ Pinterest – <http://www.pinterest.com/ftplliege>

1.3.5. Foires et salons touristiques

La FTPL a participé à :

- 11 foires et salons « grand public » ;
- 8 salons professionnels (workshops) ;
- 16 manifestations ou aides logistiques.

1.3.6. Relations presse

- Diverses collaborations ont été mises en place de manière récurrente avec la RTBF (Vivacité) – La Meuse – La Libre Belgique – RTC-Télé Liège ;
- Envoi de 23 communiqués de presse ;
- Organisation de 5 conférences de presse ;
- 3 accompagnements de journalistes ;
- 6 organisations de voyages de presse ;
- 1 organisation de tournage télévisé.

1.4. L'INGÉNIERIE TOURISTIQUE

L'ingénierie touristique est l'ensemble des activités de conseil et d'assistance technique qui aident à décider comment mettre en valeur un patrimoine, un territoire, une ville, un lieu ou un équipement touristique dans le but d'en accroître l'attractivité.

Le Plan stratégique 2016-2018 de la FTPL prévoit un ensemble de projets :

- Développer le vélotourisme en points nœuds et la mobilité douce

Pour rappel, la FTPL et Liège Europe Métropole (LEM) ont clôturé fin 2015 une étude ayant permis d'identifier sur 46 communes de la province, un maillage d'itinéraires à baliser en points-nœuds. En 2016, les 84 communes de la province et les Maisons du Tourisme ont été conviées à des groupes d'information portant sur :

- le planning de placement des panneaux sur les 46 communes susmentionnées ;
- la présentation du projet, les modalités d'identification du maillage et les échéances pour les autres communes de la province ;
- les modalités d'entretien du réseau.

En 2017, le balisage a été effectué comme suit :

- le RAVeL entre Angleur et Comblain-la-Tour a été balisé sur 37 km (319 panneaux) ;
- le Plateau de Sprimont a été balisé sur 85km (595 panneaux) ;
- le Pays de Herve est en train d'être balisé sur 44 km (187 panneaux) ;
- la Hesbaye sera balisée début 2018 sur 40km (200 panneaux) ;
- Total : 206 km sont en train / ont été balisés au moyen de 1.314 panneaux.

Le réseau VELO TOUR (850 km essentiellement située en Communauté germanophone) a été entièrement révisé sur plan par l'ATEB en 2017.

Les fiches ont été envoyées aux communes et autres intervenants afin d'être validées. Environ 400 panneaux seront à poser ou à remplacer début 2018.

Pour la promotion du réseau, un cahier des charges est en cours de rédaction en vue de mettre en place un planificateur d'itinéraires. Sa mise en ligne est prévue au printemps 2018. Cet outil est réalisé en collaboration avec le CGT et les Fédérations touristiques des autres provinces wallonnes. En parfaite complémentarité avec la concrétisation du réseau points-nœuds, une réflexion sur la mise à disposition de vélos (VTC et/ou VAE) à destination des touristes a été entamée.

- Développer le tourisme fluvial et les infrastructures autour des lacs

Le développement du tourisme fluvial est inscrit dans les axes prioritaires de la déclaration de politique générale 2012-2018 du Collège provincial de Liège ainsi que parmi les préoccupations majeures de Liège Europe Métropole (LEM) en charge de la supracommunalité provinciale.

1.4.1. Développements au niveau de la ville de Liège

L'expérience de la navette fluviale de 2016 a été renouvelée en 2017 par la signature d'une nouvelle convention entre la FTPL, la Ville de Liège et la sprl Nautic Loisirs. Le service a été renforcé :

- deux bateaux, « le Vauban » et « l'Atlas V », ont été appareillés ;
- les prestations ont été étendues dans le temps : 7/7 jours du 01/01/2017 au 31/10/2017, de 10 heures à 18 heures ;
- six arrêts ont été déterminés, placés en alternance sur les deux rives de la Meuse : Fragnée (rive droite), Guillemins (rive gauche), Aquarium (rive droite), Cœur historique (rive gauche), Kurth (rive droite) et Coronmeuse (rive gauche).

Le tarif a été fixé à 1 euro par arrêt. Un forfait journalier à 8€ et un abonnement mensuel à 30€ ont également été proposés, soit des tarifs adaptés à différents types de public (touristes, locaux). Enfin, des tickets combinés incluant le forfait à la journée et des activités culturelles ont été mis en vente, en collaboration avec le Musée de la Vie wallonne, le Musée Boverie, le Grand Curtius, la Bouffonnerie et l'Aquarium Museum.

Pour la promotion du service de navettes fluviales, un site Internet exclusivement dédié à l'activité a été créé et mis en ligne : www.navettefluviale.be.

Fréquentation 2017 : 30.000 passagers.

La FTPL a sollicité le STP afin de lancer un marché de fournitures et de service visant l'équipement des haltes du bief de Liège, de portiques d'accueil et permettant d'équiper l'espace situé au niveau de l'Aquarium, Quai van Beneden, de manière à y créer un pôle fluvial permettant de regrouper les différents bateaux-promenades (échéance du placement : mars 2018).

1.4.2. Développements au niveau des autres communes mosanes

La réflexion globale sur le développement des haltes et relais nautique sur la Meuse, de Huy à Visé s'est poursuivie et a fait l'objet de négociations avec le SPW - Voies hydrauliques (DGO2) et les différentes communes concernées : Huy, Flémalle, Seraing, Herstal et Visé. Les premières concrétisations devraient voir le jour en 2018, en particulier à Huy, où la Ville souhaite développer de nouvelles haltes pour son bateau « Val Mosan ».

1.4.3. Lacs de l'arrondissement de Verviers

La thématique nautique dépassant le cadre strict de la Meuse liégeoise et ce type de tourisme étant étroitement lié au tourisme « nature », aux balades pédestres et au vélotourisme, la FTPL a souhaité coordonner une étude en synergie avec le Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie (CITW+) et portant sur le potentiel de développement des infrastructures touristiques des lacs (La Gileppe, Eupen, Robertville, Warfaaz et Butgenbach). La mise à jour des équipements existants et le potentiel de développement des sites devront être envisagés comme un tout cohérent dans le cadre de la réflexion qui sera menée. Le marché visant à désigner le chargé d'étude a été lancé par le CITW+ fin 2017.

▪ Améliorer l'accessibilité PMR de la destination

Le secteur touristique en Wallonie présente un retard évident sur le volet de l'accessibilité pour tous. La FTPL a prévu, dans le plan stratégique 2016-2018, d'intensifier son action par :

- la poursuite d'une contribution financière aux audits d'évaluation des sites touristiques menant à l'octroi de l'indice ACCESS-I et, préalablement, à la réalisation des rapports de recommandation (identification des équipements à améliorer) :
 - 6 sites touristiques ont fait l'objet d'un soutien de la FTPL en vue de recevoir un dossier de recommandations d'ATINGO et la Maison du Parc a reçu un accompagnement à la réalisation d'un sentier didactique accessible aux PMR ;
- une réflexion sur toute autre initiative pouvant participer à l'amélioration de l'accueil aux PMR (ex : appel à projets, actions online) :
 - la FTPL a lancé, en avril, un projet pilote à destination du secteur de la restauration des villes de Liège, Huy et Stavelot, en vue de leur permettre d'améliorer l'accessibilité de leur établissement. Ce projet intitulé « Kit d'accessibilité pour tous », prévoit une intervention financière de la FTPL dans l'acquisition d'une rampe d'accès, de plots rehausseurs de table, d'une sonnette, de bandes (podo) tactiles et de marqueurs de visibilité sur vitres. 66 prestataires ciblés par le projet ont marqué un intérêt et font l'objet d'échanges avec la FTPL, 15 prestataires sont en voie de passer commande ou ont passé commande, 22 prestataires touristiques non concernés géographiquement à ce stade par l'appel à projets se sont manifestés pour affirmer leur intérêt à l'égard du KIT ;
 - la FTPL a rencontré l'association française JACCEDE qui gère un site web et une application du même nom, plateformes animées par une communauté d'utilisateurs qui renseignent l'accessibilité de tout type de site. La FTPL entend soutenir cette plateforme en la relayant auprès des prestataires touristiques. Un mailing a été envoyé par la FTPL à 100 établissements de la province de Liège en vue de les inviter à donner des informations sur l'accessibilité de leur établissement.
Les bases d'une collaboration avec JACCEDE.com ont été jetées ; elles devront se concrétiser dans une convention de collaboration en 2018.

▪ Itinérance PMR

Le CGT a octroyé un subside de 25.000 €, dans le cadre de l'année thématique 2016 « la Wallonie à vélo », à l'asbl ACCESS-I, ce qui a donné lieu, fin 2017, à la réalisation d'un référentiel permettant de « critériser » un itinéraire de promenade à vélo adapté aux PMR ;

3 circuits de promenade à vélo ont été identifiés par ACCESS-I, sur le RAVeL en province de Liège (le RAVeL étant déjà balisé). A partir de ce référentiel, une collaboration pourra être mise en place entre le STP, la FTPL et ACCESS-I afin d'identifier des boucles de promenade sur le réseau en points-nœuds pour vélotouristes (voir supra) accessibles aux PMR.

1.5. L'ANIMATION DE TERRITOIRE

L'animation de territoire s'appuie sur le rôle fédérateur et rassembleur d'une fédération du tourisme. Cette mission consiste à mettre en réseau les acteurs touristiques, ou à mettre à leur disposition des services, de manière à mieux valoriser touristiquement leur action. Cette mission de la FTPL s'adresse à tous les partenaires touristiques.

Parmi les actions de la FTPL dans le cadre de cette mission figure notamment la coordination des Maisons du Tourisme et les organismes touristiques locaux. C'est ainsi que la FTPL a pris part activement dans la coordination de la **Réforme des Maisons du Tourisme achevée en 2017 avec la reconnaissance de 7 MT.**

SITUATION AVANT RÉFORME :

1. MT Huy Meuse-Condroz
2. MT Burdinale-Mehaigne
3. MT Hesbaye-Meuse
4. MT Thermes et Coteaux
5. MT Ourthe-Amblève
6. MT Pays des Sources
7. MT Pays de Herve
8. MT Basse Meuse
9. MT Pays de Vesdre
10. MT Pays de Liège
11. MT Cantons de l'Est

Sur les 84 communes de la province de Liège, seules les 6 communes de Wasseige, Lincet, Hannut, Fexhe-le-Haut-Clocher, Neupré et Soumagne n'étaient pas apparentées à une MT.

SITUATION APRÈS RÉFORME :

10. MT Meuse-Condroz-Hesbaye appelée « Terres-de-Meuse »
11. MT Ourthe-Vesdre-Amblève
12. MT Spa – Ardennes - Hautes Fagnes
13. MT Pays de Vesdre
14. MT Pays de Herve
15. MT Pays de Liège
16. MT Cantons de l'Est-Hautes Fagnes

Seule la commune de Soumagne n'a pas adhéré à une MT. Les communes de Lierneux et Trois-Ponts ont décidé d'adhérer à la MT du Pays de Haute Ardenne constituée par Vielsalm et Gouvy (province du Luxembourg belge).

En outre, la FTPL accorde une grande importance dans le fait de réunir les acteurs touristiques à travers des projets thématiques dont :

1.5.1. Projet « Barbecues du Terroir »

Dans le cadre de l'année thématique « Wallonie gourmande », la FTPL a organisé trois barbecues gastronomiques en partenariat avec les chefs du réseau « Génération W », respectivement les 24.06 (Parc de la Boverie, Liège), 30.07 (Barrage de la Gileppe, Jalhay) et 20.08 (Sclayn dans le cadre d'un RAVeL des BBQ et en synergie avec la FTPN). Ces trois événements ont attiré au total 1.069 participants.

1.5.2. Projet « Greeters »

Le réseau lancé fin 2014 compte 58 bénévoles sont sur la province de Liège, qui ont pris en charge 178 visiteurs en 2017. Les greeters sont au minimum bilingues et maîtrisent l'anglais, l'allemand, le néerlandais, l'espagnol et l'italien.

La FTPL a participé au Meeting International des Greeters à Grenade (du 14/09 au 17/09) pour déposer la candidature liégeoise en vue d'organiser le congrès en 2019.

1.5.3. Projet « Creative Liège »

Le projet « Creative Liège » vise à améliorer la visibilité de l'offre en ateliers et/ou stages artistiques/culinaires ainsi que l'offre en rencontres/visites insolites en province de Liège et qui sont autant d'alternatives pittoresques et originales de découvertes de la destination par les résidents et les touristes. Le projet compte 70 adhérents en 2017.

2. DOMAINE PROVINCIAL DE WÉGIMONT

Nombre de visiteurs et recettes par activités. Comparaison 2016 et 2017 :

	Nombre d'entrées au parc et à la piscine	Recettes HTVA – Buvettes piscine et golf, friterie, golf, canotage, entrées parc et piscine	Nuitées au camping touristique (de passage)	Recettes HTVA
2016	70.188	376.229,46 €	5.423	91.925,72 €
2017	66.889 (- 4,7%)	341.951,89 € (- 9,1%)	4.963 (- 8,5%)	88.350,13 € (- 3,9%)

	Nombre de visiteurs au château (internat et externat)	Nombre de repas servis en internat et externat	Nombre de Classes vertes et nombre de visiteurs CV	Recettes HTVA - Hébergement et repas	Recettes totales HTVA
2016	33.776	60.651	43 CV - 1.507	555.437,96 €	1.023.593,14 €
2017	32.774 (- 3%)	62.306 (+ 2,7%)	43 CV - 1.630 (+7,5%)	536.309,16 € (-3,5 %)	966.611,18 € (- 5,5%)

2.1. CENTRE D'HÉBERGEMENT AU CHÂTEAU

Nous constatons une très légère diminution de la fréquentation au château et, dès lors, du chiffre d'affaire de l'ordre de 3 %. La clientèle belge continue de représenter les 8/10^{èmes} des clients en internat.

2.2. PARC

La recette de la saison 2017 est en diminution de 9.1%. Le taux de fréquentation a quant à lui diminué de 4.7%. La fréquentation 2017, liée à la météo, est relativement stable.

2.3. MANIFESTATIONS « GRAND PUBLIC »

7 manifestations entre avril et décembre 2017, dont un premier « marché de Noël » (6.000 participants au total).

2.4. MANIFESTATIONS À VOCATION PÉDAGOGIQUE

- 43 **classes vertes** accueillies en 2017, soit quelque 1.630 enfants et enseignants ;
- 19 journées **DPPP** en 2017 (763 élèves et enseignants).

2.5. CAMPING TOURISTIQUE 3 ÉTOILES ET CAMPING RÉSIDENTIEL

On constate une légère diminution du taux de fréquentation du camping de passage due à une météo pas toujours clémente.

2.6. SÉCURITÉ

Poursuite de la collaboration avec la police locale et fédérale, le « TEC Liège-Verviers » et une société de gardiennage.

3. COMPLEXES TOURISTIQUES PARA-PROVINCIAUX

3.1. DOMAINES TOURISTIQUES DU VALLON DE LA LEMBRÉE (ASBL)

3.1.1. Château de Harzé

	Taux d'occupation des chambres		2017	2016
2017	50 %	Chiffre d'affaires chambres et salles	259.357 €	239.472 €
2016	43%			

La taille des infrastructures reste un handicap majeur dans la gestion du Château de Harzé.

3.1.2. Domaine de Palogne

En 2017, le secteur muséal a connu une très légère hausse de fréquentation alors que le secteur récréatif a lui été diminution.

Outre son offre récréative, sportive et culturelle, le Domaine de Palogne propose une infrastructure en hébergement d'une capacité de 131 lits :

Hébergement	Gîte Dame Marthe 21 lits		Gîte Messire Waleran 60 lits		Gîte de Lognards 50 lits	
	Nuitées	Nb. de pers	Nuitées	Nb. de pers	Nuitées	Nb. de pers
2017	179	2.380	174	7.920	194	7.013
Taux d'occupation 2017	49,04 % (-1,92%)		47,67 % (-9,04%)		53,15 % (-3,56%)	
Séjours « classes de dépaysement »			2017		2016	
Nuitées			10.561		11.823	
Chiffre d'affaires			454.961 € (-12 %)		514.619 €	

Activités	2017	2016
CA Kayak	99.199 €	158.235 €
CA VTT	31.482 €	35.647 €
CA E-Bike	4.811 €	1.577 €
CA Hébergements	77.047 €	84.381 €
CA Hébergements classes vertes	82.843 €	90.163 €
CA Taverne	623.216 €	619.230 €
CA Total	918.598 € (-7,14 %)	989.233 €

*CA = Chiffre d'affaire

3.1.3. Château fort et Musées

■ Fréquentation

	2016	2017	Evolution
Château fort de Logne	23.876	23.086	-0,3%
Musée de Logne	10.176	10.474	+0,3 %
Musée de Harzé	3.148	4.313	+3,7%
Total	37.200	37.873	+0,18%

■ Activités

- travaux scientifiques : poursuite de l'inventaire et du conditionnement des objets découverts dans les fouilles du puits ;
- Acquisition par la Province d'un ensemble immobilier « ancienne maison communale communale de Ville » en vue d'y réaliser un nouvel hébergement.

3.2. BLEGNY-MINE (ASBL)

3.2.1. Statistiques de fréquentation

Année	Mine	Puits-Marie	Tortillard	Bateau	Charter	Héberg. Nuités	Classes Taupy	Biotope Terril	Expo	Total Visiteurs ¹	Total Attractions ²
2016	64.028	11.988	16.437	13.787	6.470	3.669	1.644	6.069	1.624	90.047	131.785
2017	65.896	11.331	16.736	13.696	6.305	3.699	2.546	6.613	0	89.063	125.500
Diff.	1.868	-657	299	-62	-165	30	1.002	544	-1.624	-855	913
%	2,92	-6,48	1,82	-0,45	-2,55	0,82	60,95	8,96	-100	-0,95	0,73

1. Nombre de visiteurs payants (achat d'au moins une visite au cours d'une journée)

2. Nombre de visites effectuées par les clients, certains ayant profité de plusieurs attractions sur la journée

Autres chiffres :

- 39 manifestations spéciales organisées sur le site (± 34.500 visiteurs au total) ;
- Locations trains miniatures touristiques : 67 locations (15.348,15 € de chiffre d'affaires) contre 71 locations (16.992,78 € de chiffres d'affaires) en 2016 ;
- Locations salles : 39 locations (13.899,81 € de chiffre d'affaires) contre 38 locations (12.359,09 € de chiffre d'affaires) en 2016 ;
- Mobilhomes : 2.520 nuitées recensés en 2017 contre 2.243 nuitées en 2016 ;

- Mines gourmandes : 67 participants en 2017 contre 131 en 2016 ;
- Bateau *Le Pays de Liège* : 163 jours de navigation et 217 croisières organisées contre 183 jours de navigation et 208 croisières organisées en 2016.

3.2.2. Collection « Comte de Dalhem »

Travaux préparatoires à l'édition d'un ouvrage sur le triage-lavoir rédigé par l'ancien responsable technique du site Louis Vandegar.

3.2.3. Centre d'hébergement du CREF – Exploité par Blegny-Mine

- 2017 : 1.751 personnes et 3.718 nuitées ;
- 2016 : 1.873 personnes et 3.660 nuitées.

3.2.4. Car « Découvert pédagogique du patrimoine provincial »

(visite des sites de Blegny-Mine, Domaine provincial de Wégimont, Musée de la Vie Wallonne, Château de Jehay, Centre Nature de Botrange, Domaine de Palogne)

177 voyages ont été organisés en 2017, soit une augmentation de 33,34 % par rapport à l'année précédente (118). **8.964 passagers ont bénéficié du transport gratuit**, ce qui représente une augmentation de 39,55 % par rapport l'année 2016.

Les transports sont assurés par une société d'autocars privée, la société Généraltour de Herstal.

3.3. COMMISSION DE GESTION DU PARC NATUREL HAUTES FAGNES-EIFEL (ASBL)

En 2017, le parc naturel Hautes Fagnes-Eifel a poursuivi les actions initiées dans le cadre du plan de gestion 2016-2026. L'objectif d'assurer un ancrage au niveau local, gage d'une collaboration durable et d'une reconnaissance de « l'outil parc naturel » par les communes et les acteurs du territoire reste essentiel.

Par ailleurs, le parc a connu un changement au niveau de la direction et l'engagement d'une chargée de mission « tourisme » dans le cadre de la réalisation d'un projet européen.

3.3.1. Nature : Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel et rural

- Aménagement d'un sentier didactique adapté aux personnes à besoins spécifiques ;
- Le marché public portant sur la réalisation des modules didactique a été attribué et, aux premières neiges de l'hiver, cinq modules sont implantés ;
- Mise en place d'une cartographie participative ;
- Travaux de gestion / journée d'informations à destination des écoles ou associations ;

- Mise en place du Contrat de rivière Moselle et de ses 3 antennes locales ;
- Le contrat de rivière a été signé le 15 septembre 2017 ;
- Suivi des populations de mulettes épaisses dans le bassin versant de l'Our avec le DEMNA ;
- Réalisations d'inventaires faunistiques : libellules, salamandres tachetées, tétras-lyres ;
- Gestion des plantes invasives (balsamine de l'Himalaya et berce du Caucase) par le Parc naturel dans le bassin de l'Our, en collaboration avec les contrats de rivière Amblève et Moselle ;
- Mise en place de plan de gestion différenciée dans et en concertation avec les communes de Raeren, Baelen et Bullange ;

- Projet européens financés en 2017 :
 - DEFI LAINE : sensibilisation, structuration de l'offre et innovation en matière de laine ;
 - AGRETA (Ardenne Grande Région EcoTourisme et Attractivité) : développement durable et écotourisme au travers de la structuration et du développement d'une offre touristique autour de la forêt et l'itinérance douce ;
 - BNIP (Belgian Nature Integrated Project) : Projet LIFE Intégré pour la mise en œuvre du Programme d'Actions prioritaires (PAF) au niveau de la Wallonie ;
 - LEADER. En partenariat avec le GAL « 100 villages, 1 avenir », projet de protection de la qualité des eaux de surface via la mise en place de projets pilotes de lagunages collectifs ;
 - FEAMP. En partenariat avec la Division des Cours d'Eau Non Navigables du Service Public de Wallonie, projet au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, intitulé "Etude de faisabilité de levées d'obstacles sur la Warche en vue de restaurer la libre circulation piscicole dans le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel" ;
 - Partenariat : Life NardUS, Life intégré.
- Projets européens préparés en 2017 :
 - LEADER HAIES : valorisation des haies par la mise en place de filières d'entretien et de valorisation des produits de la taille des haies ;
 - Plan de gestion transfrontalier. Elaboration d'un plan de gestion sur l'ensemble du territoire du Parc naturel transfrontalier germano-belge ;
 - NOE/NOAH. sensibiliser les habitants et visiteurs aux jardins et espaces naturels de la Grande Région ;
 - Ruban fleuri. Préserver et valoriser le paysage culturel transfrontalier.

3.3.2. Agriculture durable et produits du terroir

- Organisation d'une formation en maraîchage agro-écologique à la Maison du Parc ;
- Collecte de laine.

3.3.3. Aménagement du territoire et orientation de la gestion des paysages

- Charte paysagère :

La réalisation de la charte paysagère pour le parc naturel Hautes Fagnes Eifel est en cours de réalisation. L'année 2017 a été consacrée au travail de documentation, à l'établissement de l'analyse contextuelle, et à la traduction du vade-mecum en allemand, à destination des membres germanophones du comité de pilotage. Le comité de pilotage se mettra en place début 2018.
- Remise d'avis urbanistiques. En 2017, 109 avis ont été remis par le Parc naturel.
- Actions – Développer le « programme paysages » pour les communes de l'Eifel belge.
- Réalisation d'un inventaire d'arbres isolés à caractère notable pour la CLDR de Bullange.
- Actions de sensibilisation à la thématique des Paysages via des balades « Paysages », des animations (géocaching...) et des articles.
- Réalisation d'un projet d'espace public commun lié à une nouvelle urbanisation à l'extérieur du village de Lanzerath (commune de Bullange).
- Accompagnement du Groupe de Travail « protection des paysages & aménagement du territoire » de la commune de Waimes.

- Formation Quantum GIS. Journée de formation gratuite au logiciel de cartographie QGis.
- Réalisation d'une brochure « Construire le paysage de demain » pour le PN.

3.3.4. Dynamique socio-économique et Développement du tourisme respectueux de l'environnement

- Travaux préparatoire à la saison de ski : balisage des pistes de ski de fond, repérage de l'état du socle des pistes.
- Fréquentation des activités organisées par la Maison du Parc – Botrange

Activités	Trotinettes	Ski	Vélos élect.	Anim. Péda.	Promenades	Expo Fania	Char à bancs
2017	2500	2807	167	5032	4861	4018	2809
2016	2183	1259	149	4606	3938	4600	2637
2015	2812	2730	118	6025	5498	5797	2363

3.3.5. Accueil, éducation et information au public

- Stage d'été « Mini Guide Nature » pour les enfants du Parc naturel (stage en allemand en juillet ; stage en français en août) ;
- Programmation des « balades familles » tous les jeudis des mois de juillet et août ;
- Participation à différents événements thématiques : Naturtag organisé par Natagora/BNVS, la Semaine de la Nature à Eupen ;
- Expositions (entrées libres) :
 - Du 13 janvier au 12 juillet : « Sculpter le temps » : œuvres de Patricia Vincart et Dominique – les « Bogwood », bois des tourbières, témoins du passé, parfois vieux de 3000 à 5000 ans, sortis du sol à la faveur de l'exploitation des tourbières encore en activité en Irlande ;
 - Fête des champignons : exposition de champignons frais, détermination par des mycologues, jeux pour enfants, balades... - 7 et 8 octobre ;
- Organisation de journées thématiques :
 - 2 x Ciné-club – 16 mars et le 22 juin ;
 - Salon des vins bio en avril et octobre ;
 - Journée de la tourbe – 7 mai ;
 - La nuit des Musées, avec accompagnement musical – le 20 mai ;
 - Printemps sans pesticides – 20 et 21 mai ;
 - Culture Nature sur le sentier didactique d'Heppenbach (Commune d'Ambève) pour faire découvrir aux spectateurs, la diversité culturelle régionale – 11 juin ;
 - Fête du parc – les 60 ans de la réserve naturelle – les 23 et 24 septembre ;
 - Marathon photos le 8 octobre ;
 - Journée de l'arbre – 18 novembre ;
 - Noël à la Maison du Parc – du 26 novembre au 24 décembre ;
 - Advent Music Festival – les weekends du 25 novembre au 17 décembre ;
- Publication de 3 éditions du Journal du Parc ;
- Publication d'un agenda événementiel.



Province
de Liège

Rapport d'activités

LES FONDS EUROPÉENS

INTRODUCTION

En sa séance du 25/10/2012, le Collège provincial a décidé de créer la Cellule « Fonds Structurels Européens » en vue de développer une politique structurée de recherche de subsides européens et permettre ainsi d'alléger le budget provincial dans la concrétisation de projets d'envergure.

Composée de 6 agents dont un partiellement détaché à la Fondation Eurégio Meuse-Rhin, la Cellule « Fonds Européens » centre ses missions sur :

- l'analyse des programmes de financement européens ;
- un rôle de veille active et dynamique ;
- l'identification des programmes pertinents pour la Province de Liège ;
- le soutien technique aux services provinciaux au niveau du montage et du suivi de projets ;
- une communication interne dynamique ;
- le développement et le maintien du lien avec la Fondation Eurégio Meuse-Rhin.

1. EURÉGIO MEUSE-RHIN

1.1. STRUCTURE INSTITUTIONNELLE

- **Statut** : Stichting (Fondation) créée en 1978
- **Siège social** : Postbus 1310 – 6201 Maastricht (Pays-Bas)
- **Objet** : supprimer les entraves douanières, établir et favoriser des contacts entre citoyens, améliorer la relation entre les institutions, entreprises et organisations
- **Partenaires** : la Province du Limbourg Néerlandais ; la Province du Limbourg Belge ; la Province de Liège ; la Régio Aachen ; la Communauté germanophone de Belgique.
- **Comité Directeur** : 20 membres issus des différentes régions partenaires, dont le Gouverneur de la Province de Liège Hervé JAMAR, et le Député provincial-Président Paul-Emile MOTTARD – 4 réunions par an : le 22 mars, le 8 juin, le 28 septembre et le 23 novembre 2017.
- **Présidence** : Présidence tournante tous les 3 ans. La Présidence est assurée par la Région Aachen depuis 2016.



1.2. ACTIVITÉS 2017

1.2.1. BIOMEDICA 2017



Ce salon s'organise conjointement et prend place successivement à Aachen, Maastricht Liège et Genk. Les 9 et 10 mai 2017, la 11^{ème} édition du Salon a eu lieu à Eindhoven. L'ambition de Biomedica est de relier sciences et monde des affaires dans leur besoin commun d'innovation et de nouveaux produits.

1.2.2. Plan de travail 2017

Dans le cadre de la présidence tournante de l'Eurégio Meuse-Rhin, un plan de travail a été mis sur pied pour l'année 2017 afin de mettre en œuvre les priorités définies dans le projet « EMR 2020 ».

Ce plan de travail propose des activités concrètes, désigne une personne responsable au bureau de l'EMR et détermine une date limite ainsi que des possibilités de financement, il est constamment actualisé et mis à l'ordre du jour du Comité Directeur.

Le travail est réparti en désignant, pour chaque thème clé, une personne responsable au sein de la présidence ainsi qu'une région tandem. Ce partenariat devra faire avancer et coordonner la coopération pour son thème.

2. FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS

2.1. FEDER (FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL)

La mission principale du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) est de participer au financement des programmes de développement local présentés par les États membres à la Commission européenne. Ce fonds vise en particulier à réduire les déséquilibres régionaux et l'écart entre les niveaux de développement des diverses régions qui composent l'Union européenne.

2.1.1. Suivi des appels à projets 2014

Pour mémoire, la Cellule Fonds Européens a contribué au suivi de deux projets provinciaux déposés dans le cadre du premier appel à projets publié le 14 mars 2014 au sein du portefeuille porté par la Ville de Liège « Liège, Ville en transition » :

- **Projet « Pôle Bavière – Pépinière d'Entreprises – Exploratoire des possibles » ;**
- **Projet « Pôle Bavière – Construction d'un Pôle des Savoirs et Equipement d'un Centre de ressources ».**

Le rôle de la Cellule Fonds Européens est de garantir la bonne gestion administrative et financière des deux projets, en collaboration avec les départements provinciaux concernés (Infrastructures, Direction Générale Transversale, Culture). La Cellule veille également aux respects des règles en matière de communication qui y sont liées.

2.2. FEDER - COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE (INTERREG)

Les projets soutenus par les fonds INTERREG servent à renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union Européenne grâce à la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale.

Pour les programmes INTERREG, il faut distinguer trois types de programmation :

2.2.1. INTERREG-A

Programme de Coopération transfrontalière

- Eurégio Meuse-Rhin : au niveau du territoire eurégional ;
- Grande Région : au niveau du territoire de la Grande Région (FR-BE-LU-DE).

2.2.2. INTERREG EUROPE du NORD OUEST (Interreg B)

Programme de coopération transnationale concernant la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Irlande, le Grand-Duché du Luxembourg, les Pays Bas, les Royaume Uni et la Suisse.

2.2.3. INTERREG EUROPE (Interreg C)

Programme de coopération interrégionale concernant toutes les régions d'Europe ainsi que la Suisse et la Norvège.

■ INTERREG IV-A EMR

Pour la période de programmation 2007-2013, la Commission européenne a attribué à la Fondation Eurégio Meuse-Rhin un budget de 72 millions d'euros destiné au montage de projets transfrontaliers. Cette période de programmation a pris effectivement fin le 30 juin 2015.

Néanmoins, la gestion administrative inhérente au programme de coopération s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année 2017 avec l'approbation par la Commission Européenne, en novembre dernier, du rapport final du programme INTERREG IV-A.

Les résultats d'INTERREG IV-A de l'Eurégio Meuse-Rhin montrent que les défis que ce programme s'était lancés à l'époque ont été en grande partie relevés. On peut donc en conclure que la mise en œuvre des objectifs au niveau du contenu a largement dépassé les attentes.



■ INTERREG V-A EMR (2014-2020)

Durant la période 2014-2020, le programme Interreg V-A investit près de 143.000.000 € (dont près de 96.500.000 € de part INTERREG) dans les régions et les villes de l'Eurégio Meuse-Rhin ainsi que dans l'économie réelle.

La Province du Limbourg Néerlandais s'est vue attribuer les missions d'Autorité de Gestion et d'Autorité de Certification rencontrant, ainsi, la volonté des partenaires du programme de confier ces missions à une entité démocratiquement légitime.

Depuis le début de la programmation, deux appels à projets ont déjà été clôturés et un appel à projet est en cours de sélection. La Province de Liège se doit d'être attentive aux opportunités concrètes que représente le programme de coopération INTERREG de l'EMR au regard des orientations thématiques qu'il couvre.

■ INTERREG V-A Grande Région

En date du 15 décembre 2015, le programme opérationnel Interreg V-A Grande Région 2014-2020 a été approuvé par la Commission européenne.



Cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour une enveloppe de plus de 140 millions €, le programme, dont deux appels à projets ont été lancés, soutient des projets inscrits dans un de ses 4 axes prioritaires :

- **AXE 1** : Poursuivre le développement d'un marché du travail en soutenant l'éducation, la formation et en facilitant la mobilité physique.
- **AXE 2** : Assurer un développement respectueux de l'environnement et du cadre de vie.
- **AXE 3** : Améliorer les conditions de vie.
- **AXE 4** : Renforcer l'attractivité de la Grande Région.

■ INTERREG V B - EUROPE NORD-OUEST (ENO)

Le programme opérationnel Interreg de coopération transnationale Europe du Nord-Ouest (ENO) vise à renforcer la cohésion territoriale dans certaines régions de l'Europe du Nord-Ouest : la Belgique, le Royaume-Uni, l'Irlande, le Luxembourg, plusieurs régions d'Allemagne, des Pays-Bas et de France (dont la Picardie), plus la Suisse.

Le programme soutient des projets de collaboration, des échanges de bonnes pratiques mais surtout des projets plus opérationnels, y compris des projets de démonstration d'innovations. Les projets doivent se concentrer sur la recherche appliquée et inclure une phase de test ou de mise en œuvre.



■ INTERREG V C EUROPE

En cohérence avec la stratégie Europe 2020, les 4 axes prioritaires sont :

- **Axe 1** : Recherche et Innovation.
- **Axe 2** : Economie bas carbone.
- **Axe 3** : Compétitivité des PME.
- **Axe 4** : Développement durable.



Il s'adresse prioritairement aux administrations publiques et vise avant tout l'échange d'expériences en vue d'améliorer les politiques publiques territoriales en Europe.

Le taux de financement est de 85 %, avec une possibilité de financer en partie le solde de 15 % par la Région Wallonne si le projet est développé en cohérence avec les autres projets financés par les Fonds Structurels FEDER et FSE.

2.3. FONDS SOCIAL EUROPÉEN (FSE)

Le Fonds Social Européen (FSE) est l'un des Fonds structurels de l'Union Européenne. Il a pour objectif de réduire les écarts de richesse et de niveaux de vie entre les États membres de l'UE et leurs régions, et de promouvoir la cohésion économique et sociale.

2.3.1. Deuxième appel à projets

En réponse à cet appel, la Haute Ecole de la Province de Liège a déposé 2 projets en tant qu'opérateur principal, à savoir :

■ STORY TECH LINK

Le projet a été introduit dans le Portefeuille de projets FEDER intitulé « Liège Ville en transition » intégrant notamment le projet « Pôle Bavière », dont le chef de file est la Ville de Liège.

Conformément à la notification officielle reçue le 7 juillet 2016, le projet a débuté le 1^{er} septembre 2016 et prendra fin le 25 décembre 2020.

■ ALTERKIT

Le projet ALTERKIT a été introduit dans le Portefeuille de projets FSE intitulé "CCG Enseignement supérieur - Alternance" dont le chef de file est KELECOM.

Conformément à la notification officielle reçue le 7 décembre 2016, le projet a débuté le 1^{er} septembre 2016, pour se terminer le 28 décembre 2020.

La Haute Ecole de la Province de Liège, également en réponse à ce deuxième appel à candidature, participe dans 6 projets en tant qu'opérateur partenaire.

3. AIDES DIRECTES DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Complémentaire aux Fonds structurels, la Cellule Fonds Européens accorde une attention particulière aux programmes de financement intra-communautaires dans les domaines d'activités très variés mais rencontrant les compétences de notre Institution (Formation, Enseignement, Energie, Environnement, Mobilité, Santé, Affaires Sociales, Culture, etc...).

A cet égard, la Cellule entretient un dialogue permanent avec les différents départements provinciaux de manière à leur communiquer les opportunités de financement ou, à l'inverse, à chercher comment les projets déjà identifiés pourraient prendre une dimension européenne et ainsi être financés.

3.1. PRINCIPAUX PROGRAMMES

- HORIZON 2020
- ERASMUS +
- Europe créative
- Droits et citoyenneté
- LIFE
- EaSI-Emploi et Innovation Sociale
- Europe pour les Citoyens
- JUSTICE

3.2. 7^{ÈME} PROGRAMME CADRE – RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (PCRD) – BRICKER



L'année 2017 a été, pour le projet BRICKER, marquée par la phase finale des travaux tant au niveau de l'habillage extérieur (châssis, ventilation, isolation des façades et du toit) mais également au niveau de l'installation du nouveau système de chauffage à l'intérieur du bâtiment.



Le projet se terminera officiellement le 31 mars 2018. L'évènement de clôture se déroulera le 6 mars 2018 sur le site de la Haute Ecole en présence des représentants politiques locaux et régionaux, des représentants de la Commission Européenne, des représentants du monde académique et universitaire.

3.3. COLLABORATION AVEC L'ASBL « PARTENALIA »



Depuis 2011, la Province de Liège est membre de l'asbl « PARTENALIA » dont l'objet est de faciliter la coopération territoriale entre les Autorités Locales Intermédiaires telles que les Provinces en Belgique et en Espagne. En 2017, la Province de Liège, par l'intermédiaire de la Direction de la Cellule Fonds Européens, s'est vue confirmer ses missions de Trésorerie.

3.4. PARTICIPATION AU FORUM EUROPÉEN POUR LA SÉCURITÉ URBAINE – (EFUS EN ANGLAIS)

L'une des missions d'EFUS est de représenter les autorités locales dans les débats européens dans les domaines de la justice, de la liberté et de la sécurité. Le Forum a établi depuis de nombreuses années des liens étroits avec les institutions nationales, européennes et internationales et fait entendre auprès de celles-ci la voix des élus locaux.





Province
de Liège

Rapport d'activités

LA SUPRACOMMUNALITÉ ET LE SOUTIEN AUX COMMUNES

1. HISTORIQUE ET ORGANISATION

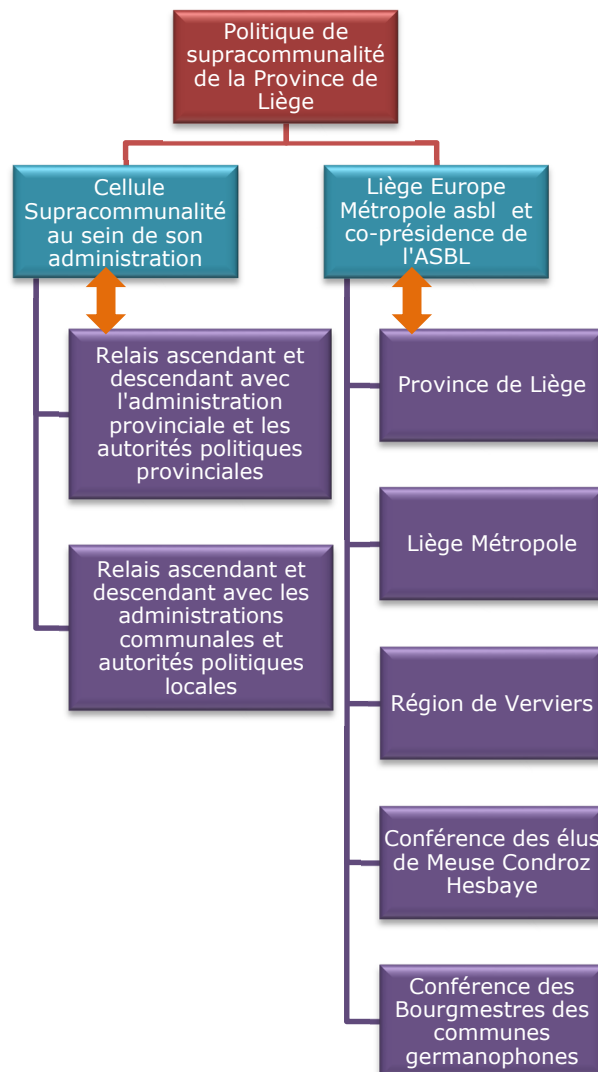
1.1. CRÉATION DE LA CELLULE SUPRACOMMUNALITÉ ET CONTEXTE :

Dans sa déclaration de politique générale 2012-2018, le Collège provincial a réaffirmé son ambition de devenir le partenaire privilégié des communes.

A cette fin, la **Cellule Supracommunalité** a été constituée au sein du Greffe provincial (décision du 13 décembre 2012) afin, notamment, de coordonner et de promouvoir l'ensemble des services et appuis que la Province peut apporter aux communes.

1.2. LA SUPRACOMMUNALITÉ : UN PROJET FORT ET STRUCTURÉ EN PROVINCE DE LIÈGE

En bref, l'action de l'institution provinciale en matière de supracommunalité s'articule comme suit :



2. ORGANIGRAMME

La Cellule Supracommunalité dépend du Greffe provincial et travaille en étroite collaboration avec la Direction générale du département Infrastructures et Environnement.

3. RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ DE LA CELLULE

3.1. RÉPERTOIRE DES ÉLUS

La Cellule a suivi l'actualité politique afin de tenir à jour le répertoire des Élus et a intégré systématiquement les modifications et remplacements d'Élus qui sont intervenus à tous les niveaux de pouvoirs au cours de cette année.

Les réunions de Collèges communs ont également constitué des moments privilégiés d'actualisation de ce répertoire.

Le listing des Élus et plus spécifiquement celui des Élus communaux a été transmis à leur demande, à différents services provinciaux.



3.2. RÉUNIONS DE COLLÈGES COMMUNS

Le Collège provincial a reconduit les réunions avec les partenaires communaux lors de Collèges communs. Toutefois, leur organisation a été repensée pour tenir compte des conclusions du rapport d'analyse rédigé suite aux réunions organisées de février 2009 à mai 2011.

A l'aune des enseignements retirés et dans le dessein de dynamiser les échanges, la forme de ces rencontres a été modifiée et se déroule désormais comme suit :

- une rencontre administrative (préparatoire) avec les Directeurs généraux des communes de la zone de police concernée, éventuellement accompagnés des techniciens de leur choix, la Directrice générale provinciale et un représentant de la Cellule Supracommunalité, en vue d'expliquer la démarche et de préparer, de commun accord, la réunion de Collège commun ;
- la rencontre politique préparée par la Cellule Supracommunalité ;
- la rencontre administrative (suivi) également préparée par la cellule.

Il a également été décidé d'organiser ces rencontres selon le découpage du territoire privilégié qui est celui des zones de police, puisque les communes travaillent déjà ensemble dans ce cadre.

Durant l'année 2017, quatre réunions ont eu lieu, à savoir avec la Zone de Police Fagnes, la Zone de Police Pays de Herve, la Zone de Police Awans – Grâce-Hollogne, la Zone de Police Sécova. Une réunion préparatoire a eu lieu mais, le Collège commun n'a pu s'organiser dans le courant de l'année; il s'agit de la Zone de Police Hesbaye Ouest.

En 2017, deux Collèges communs sont initiés, mais les réunions préparatoires n'ont pu avoir lieu dans le courant de l'année, à savoir : avec la Zone de Police Seraing – Neupré et avec la Zone de Police Ans – Saint-Nicolas.

En 2017, une réunion de suivi a été organisée, à savoir : avec le Collège communal de la Ville de Liège.

3.3. AVIS RENDU PAR LA CELLULE SUPRACOMMUNALITÉ

Lors de l'année 2017, une note a été produite concernant l'avant-projet de décret régional wallon relatif à l'accueil des Gens du voyage : « Avant-projet de décret modifiant le titre VII du livre 1^{er} de la 2^e partie du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé relatif à l'aide aux Gens du voyage ».

Cet avis, sollicité auprès des cinq Provinces wallonnes par l'APW en juin 2017, a été proposé par la Cellule au Collège provincial. Ce dernier, en sa séance du 6 juillet 2017, l'a adopté et l'a transmis au Président de l'Association des Provinces wallonnes.

3.4. AFFECTATION DES 20 % DU FONDS DES PROVINCES DÉDIÉS À LA SUPRACOMMUNALITÉ

Bien avant que cela ne soit une obligation, la Province de Liège avait déjà décidé dès 2011 de consacrer 20% du fonds des provinces à la supracommunalité. Des actions avaient déjà été menées en ce sens au niveau provincial proprement dit ; citons notamment le financement des parkings d'EcoVoiturage et des bornes de rechargement électrique, une participation au Schéma de Développement Territorial de Huy-Waremme, les avances de trésorerie dans le cadre de la réforme des services de secours, etc.

La Province de Liège avait donc anticipé la volonté inscrite dans la déclaration de politique régionale 2014-2019 qui prévoyait d'encourager les Provinces à être davantage encore les partenaires à part entière des communes en prévoyant que minimum 10 % du fonds des provinces soient affectés, en accord avec la Province et les communes concernées, à la prise en charge des dépenses nouvelles induites par le financement du fonctionnement des zones de secours ; les 10% supplémentaires de ce même fonds des provinces étant affecté au financement d'actions en matière de supracommunalité.

De cette manière, la Province de Liège respecte parfaitement les dispositions depuis lors transcrites au sein du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (art. L2233-5).

3.4.1. Subsidés dans le cadre de projets supracommunaux

Dans un premier temps, la Cellule supracommunalité se charge de l'instruction des dossiers soumis au Conseil provincial dans le cadre de l'octroi de subsidés supracommunaux pour des projets proposés par Liège Europe Métropole.

Pour rappel, afin de structurer et d'optimiser les fonds consacrés à ces projets, Liège Europe Métropole définit, tous les trois ans, un Plan triennal d'action afin de cibler les thèmes qu'elle entend soutenir.

Une fois déterminés, les thèmes génériques d'action doivent être déclinés en projets concrets portés par les Conférences d'arrondissement à Liège Europe Métropole.

Ainsi, les thèmes génériques d'action retenus pour la période 2016-2018 et dans lesquels les projets doivent s'inscrire sont les suivants : le Développement territorial et la Mobilité ; le Tourisme de nature, le Tourisme fluvial ; le Service aux citoyens et la Reconversion.

Dès lors, après instruction et analyse des dossiers soumis par les différentes Conférences d'arrondissement et approuvés par les instances de Liège Europe Métropole dans le cadre du plan triennal 2016-2018, une première proposition de projets supracommunaux avait été soumise au Conseil provincial en date du 15 décembre 2016 pour les projets faisant l'objet d'une promesse ferme de subside et annonçant un rapport complémentaire, soumis le 27 mars 2017 au Conseil provincial relativement à quatorze nouveaux projets pouvant faire l'objet d'une promesse de principe.

Plus tard dans l'année, une deuxième sélection a été opérée. C'est ainsi qu'en date du 14 décembre 2017, sept dossiers en promesse de principe et un dossier en promesse ferme ont été présentés au Conseil provincial pour approbation.

Enfin, tout au long de l'année 2017, la Cellule a maintenu son implication dans les dossiers concernant les projets supracommunaux sélectionnés antérieurement en vue de l'octroi de subsides dans le cadre du Plan triennal 2013-2015 et 2016-2018 de LEM par le Conseil provincial :

- pour la liquidation des subsides décidés en promesse ferme ;
- pour la bonne suite dans l'instruction des projets décidés en promesse de principe et leur aboutissement.

C'est ainsi qu'un rapport a été soumis au Conseil provincial en date du 23 novembre 2017 en vue d'octroyer une promesse ferme (partielle ou totale) de subside pour six projets ayant reçu antérieurement une promesse de principe.

3.4.2. Coûts de la mise en œuvre de la réforme sur la sécurité civile

Pour rappel, dès novembre 2014, la Province de Liège a proposé aux communes et à leur prézone de secours/zone de secours de conclure des conventions de partenariat visant d'une part, la réalisation d'une étude d'optimisation de l'organisation et du fonctionnement des zones de secours et d'autre part, le versement aux communes partenaires d'une aide financière allouée en deux tranches.

Le timing des opérations peut se détailler comme suit :

- le 5 février 2015, le Collège attribue le marché de consultance à la SCRL BDO MANAGEMENT ADVISORY ;
- le 15 septembre 2015, le Conseil d'Administration de l'ASBL Liège Europe Métropole prend acte et valide les résultats de l'étude menée par BDO. Son Assemblée générale adopte la même position. Le scénario choisi est : « 6 zones avec optimisation interzones », à savoir le maintien d'une organisation en 6 zones de secours fonctionnant de façon collaborative, avec identification au sein des zones et entre les zones de pistes d'optimisation ;
- le 30 octobre 2015, organisation d'une réunion de lancement en vue de prioriser le groupe de travail « Dispatching commun » ;
- en février 2016, l'Assemblée générale de Liège Europe Métropole a marqué un accord de principe sur la création d'un dispatching à l'échelle provinciale et sur son implantation à Vottem ;
- en 2016, un montant équivalent à 10% de la dotation du fonds des provinces a été consacré à la prise en charge des dépenses nouvelles nécessitées par le financement du fonctionnement des zones de secours, tenant compte des termes de la Déclaration de politique régionale 2014-2019 ;
- fin 2016, le marché en vue de la réalisation du dispatching provincial a été attribué avec pour objectif une mise en activité en fin de 1^{er} semestre 2018 ;
- en février 2017, liquidation de la 1^{ère} tranche de 5% aux communes partenaires, comme défini au règlement d'octroi d'une aide aux communes pour les années 2016/2017/2018 ;
- en 2017, la réalisation d'une série de dépenses effectives nécessaires à la création d'un dispatching provincial pompiers.

3.5. RELATIONS AVEC LES ORGANES DE LA SUPRACOMMUNALITÉ

La supracommunalité est un axe central de l'action de notre institution provinciale.

La nécessité de tisser des liens avec l'ensemble des acteurs de la supracommunalité, comme base de travail pour les actions qui allaient être menées, constituait donc la tâche initiale essentielle de la Cellule Supracommunalité.

À cette fin, de nombreux contacts avec les acteurs de la supracommunalité, à savoir : les Élus (communaux, provinciaux, régionaux, fédéraux et européens), les associations volontaires de la supracommunalité (les conférences d'arrondissement, Liège Europe Métropole), les communes, les services administratifs communaux, les services administratifs provinciaux, ... ont été menés et ont abouti à de multiples collaborations avec la Cellule Supracommunalité.

3.5.1. Les associations volontaires de la supracommunalité (conférences d'arrondissement, Liège Europe Métropole)

La Cellule Supracommunalité suit l'activité des conférences d'arrondissement et de Liège Europe Métropole et s'assure du bon suivi du contrat de gestion qu'elles ont signé avec la Province.

3.5.2. Liège Europe Métropole

La Cellule Supracommunalité s'est chargée d'organiser et de préparer les dossiers pour la tenue des Assemblées générales et des Conseils d'administration de l'ASBL Liège Europe Métropole. Au cours de l'année 2017, l'ASBL a tenu :

- 2 Assemblées générales ;
- 5 réunions du Conseil des Élus ;
- 4 ateliers du territoire sur le Schéma Provincial de Développement Territorial et le Plan Provincial de Mobilité (« l'Arc nord » et « la Vallée mosane » ; « le Plateau de l'Ardenne » et « les Vallées de l'Ourthe et de l'Amblève » ; « les Plateaux du Condroz et de Hesbaye » ; « la Vallée de la Vesdre » et « l'Entre-Vesdre-et-Meuse »).

3.5.3. Les services administratifs provinciaux

Leurs échanges privilégiés avec les communes et autres partenaires locaux constituent une source d'information et de bonnes pratiques à l'égard des acteurs supracommunaux.

3.6. PARTICIPATIONS DIVERSES

Durant l'année 2017, les agents de la cellule ont participé à différents colloques ou rencontres leur permettant d'enrichir leur travail.



Province
de Liège

Rapport d'activités

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS

1. HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE

1.1. CRÉATION

Par sa résolution du 28 janvier 1999, le Conseil provincial a décidé de la création d'une Cellule de Coordination des Grands événements.

1.2. OBJECTIFS

- S'inscrire dans une logique de l'accentuation d'une réelle politique de développement, d'encouragement et de soutien aux grands événements à caractère international qui figurait, tout d'abord, dans la déclaration de politique générale pour la législature 2001-2006, ensuite dans celle pour la législature 2006-2012, pour se proroger à nouveau dans celle de 2012-2018 ;
- Susciter des retombées économiques les plus larges possible ;
- Améliorer l'image de la Province de Liège sur le plan international ;
- Valoriser les atouts de la Province de Liège ;
- Susciter, grâce à l'expérience en matière d'organisation de manifestations destinées au grand public, une dynamique citoyenne.

1.3. MISSIONS

- Collaborer à **l'organisation d'événements prestigieux** en province de Liège, co-organisés ou soutenus par l'Institution provinciale ;
- Coordonner la participation de divers secteurs provinciaux impliqués dans la préparation et le déroulement de chacun des événements concernés.

1.4. ACTIONS

- L'engagement de la Province est assez diversifié selon que ces **événements sont sportifs, culturels, touristiques, folkloriques ou historiques** ;
- La Province de Liège est parfois seule porteuse du projet.
Exemples : la **Journée de la famille provinciale** au Domaine provincial de Wégimont, les « Retrouvailles des Jumelages Franco-Liégeois », les Fêtes de Wallonie en province de Liège ou encore l'exposition itinérante « Phénix 21. Morts et renaissances d'une région industrielle, Liège 1914-2014 », l'opération « Debout Citoyen ! » ;
- Pour d'autres projets, la Province cogère ou apporte un important soutien aux organisateurs.
Exemples : « **Grands Départs** » du **Tour de France** et du **Giro d'Italia**, les classiques cyclistes ardennaises, la Coupe du monde de tennis de table, la Journée annuelle des Confréries gastronomiques, le Marché des Gourmets, la Fête turque, la Fiesta Iberica, les rencontres de Fed Cup et de la Coupe Davis de tennis. On notera particulièrement cette année, l'accueil à Liège de la Conférence Mondiale des Humanités du 6 au 12 août 2017 pour lequel la Province de Liège a pris une part prépondérante dans l'action ainsi menée par la Fondation de droit privé belge « CMH-Liège 2017 » constituée pour la circonstance avec la Ville de Liège et l'Université de Liège.

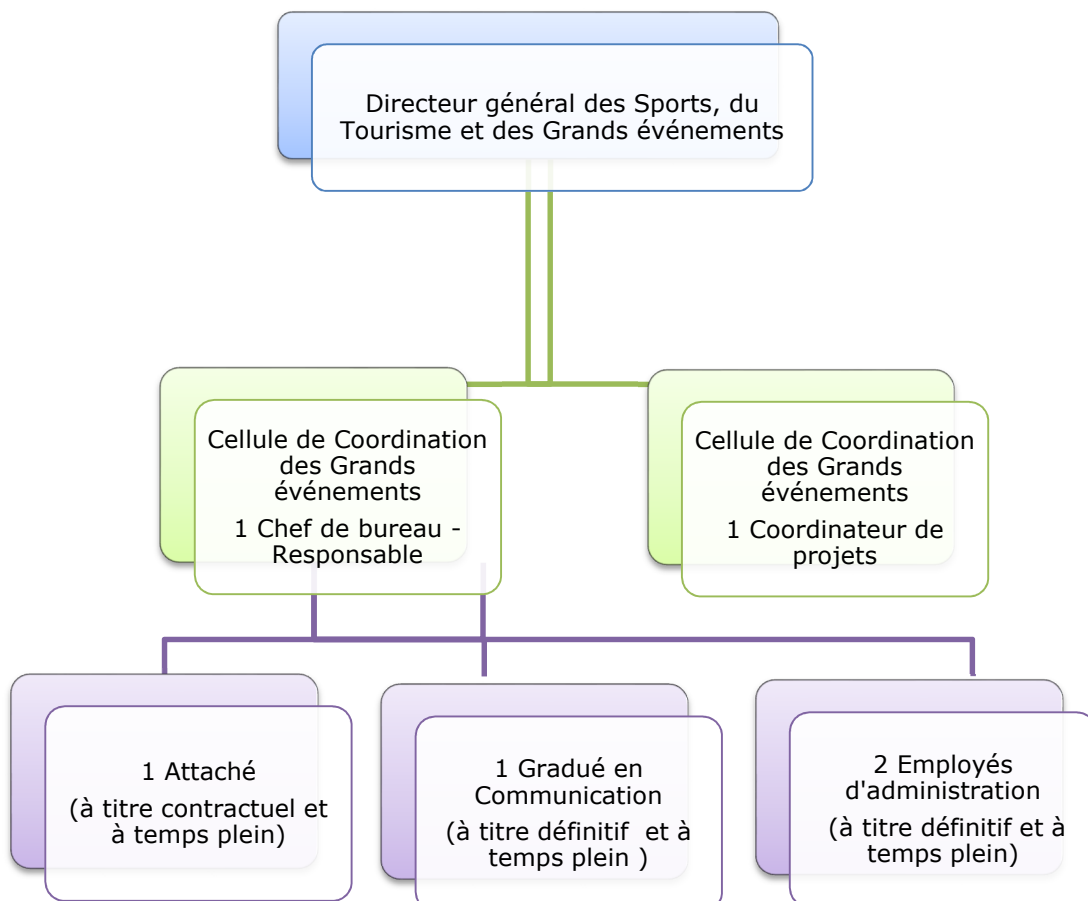
2. COORDONNÉES DU SERVICE

Cellule de Coordination des Grands événements
 Rue du Vertbois 13a
 4000 Liège
 T. : 04/237.91.34
 F. : 04/237.91.98
cellule.grandsevenements@provincedeliege.be

3. ORGANIGRAMME

La cellule est intégrée dans le Département « Sports, Tourisme, et Grands événements » et est placée sous la direction du Directeur général ayant en charge le département précité.

L'organigramme de la Cellule de Coordination des Grands événements se présente comme suit :



4. RAPPORT DE GESTION DU 01/01 AU 31/12/2017

4.1. ASPECTS RELEVANT DU PERSONNEL

Néant

4.2. ASPECTS RELEVANT DE LA GESTION MATÉRIELLE

Néant

4.3. RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ PROPREMENT DITE DE LA CELLULE

Dans le cadre de son rôle de coordination, la Cellule a collaboré, en 2017, à l'organisation et la concrétisation des événements suivants, l'objectif étant double : susciter un maximum de retombées économiques et améliorer autant que possible l'image du « Pays de Liège ».

5. IMPLICATION DE LA CELLULE DE COORDINATION DES GRANDS EVÉNEMENTS

Manifestations	Implication de la Cellule de Coordination des Grands Evénements				
	Organisation et coordination	Coordination de l'implication provinciale	Soutien financier à l'organisation/implication financière	Soutien administratif à l'organisation	Présence sur l'événement
Marché des Gourmets		χ	χ		χ
Flèche Wallonne		χ	χ		χ
Liège-Bastogne-Liège		χ	χ		χ
Fieris Fééris (Festival de rue)			χ		
Festival International du film policier de Liège		χ	χ		χ
Accueil du Tour de France	χ	χ	χ	χ	χ
Conférence Mondiale des Humanités (CMH)	χ	χ	χ	χ	χ
Giornata Italiana			χ		χ
La Cité Lumière (Spectacle « Son et Lumière »)			χ		χ
Exposition itinérante « Phénix 21. Morts et Renaissances d'une région industrielle, Liège 1914-2014 »	χ	χ	χ	χ	χ

Manifestations	Implication de la Cellule de Coordination des Grands Evénements				
	Organisation et coordination	Coordination de l'implication provinciale	Soutien financier à l'organisation/ implication financière	Soutien administratif à l'organisation	Présence sur l'événement
Fiesta Iberica		χ	χ		
Fêtes de Wallonie 2017 en Province de Liège	χ	χ	χ	χ	χ
Festival international du Film de Comédie de Liège			χ		
Steropsia-Virtual Week » (Festival du Film en 3D)			χ		

6. SUBVENTIONS OCTROYÉES EN 2017

N° GED	Bénéficiaire (forme juridique et siège social)	Finalité de la subvention :	Montant de la subvention
2017-02225	Rotary club de Flémalle Chemin du château 1/2 4400 Flemalle	Marché des Gourmets	7.875,40€ (prise en charge directe de factures liées à l'organisation, à charge des crédits de fonctionnement)
2017-04056	Asbl Centre Culturel de Seraing Rue Renaud Strivay, 44 4100 Seraing Cal Province de Liège Bld de la Sauvenière 33-35 - 4000 Liège	3 ^{ème} édition de Fieris Féeries	20.000€
2017-04015	Asbl « République Libre d'Outre-Meuse » Rue Surllet, 56 4020 LIEGE	Célébration du 90 ^{ème} anniversaire de la République Libre d'Outre-Meuse	7.000€
2017-03487	Asbl « Tour des sites Avenue Georges Henri, 431 1200 Bruxelles	La Cité Lumière – du 12 au 27 août 2017	61.150€ (+103.052€ en nature)
2017-02936	Asbl « Blegny Move » Place Pierre Joseph Comblain, 1 4670 Blegny	Fiesta Iberica	3.000€
2017-03965	SPRL Philippe SAIVE management Rue du Preyai, 21 – 4432 Ans	Coupe du monde de tennis de table ITTF 2017 et ITTF Legends Tour 2018 et 2019	25.000€ (NB : 25.000€ à charge budget sport)
2017-05340	Asbl « Eurogym Liège 2018 Rue des Mineurs, 11 4000 Liège	Eurogym Liège 2018	10.000€

2017-02571	Asbl « Le Festival du Film policier » Avenue Brugmann, 76 - 1190 Bruxelles	11 ^{ème} édition du Festival International du Film Policier de Liège	43.000€
2017-05875	Asbl Centre Lyrique de la Commuté Française-Opéra Royal de Wallonie Rue des Dominicains, 1 - 4000 Liège	1 ^{er} Concours international de Chefs d'orchestre d'opéra	2.450€ (NB : 7.550€ à charge budget Culture)
2017-05898	Asbl Fexhe-Slins Animation Rue du Mont, 3 4458 FEXHE-SLINS	Journée de commémoration « Mission Atlas V »	2.450€
2017-07639	Asbl « Cinélabel production » Rue St Remy, 5 4000 Liège	2 ^{ème} édition du Festival international du film de comédie à Liege	20.000€
2017-08767	Asbl « Image&3D Europe » Rue Paradis, 78 4000 LIEGE	Stereopsia - Virtual Week	20.000€
2014-08341	ASBL « club de Pétanque de Malmedy » Sous Bernister, 26 4960 Malmedy	Trophée de Wallonie-International de Petanque	1.500€
2017-04584	ASBL « Domaine Touristique de Blegny Mine » Rue Lambert Marlet, 23 - 4670 Blegny	Giornata Italia	2.000€

7. SUBSIDES OCTROYÉS EN 2017 DANS LE CADRE DES FÊTES DE WALLONIE

N° GED	Bénéficiaire (forme juridique et siège social)	Finalité de la subvention : Activité/projet (à préciser) ou subvention de fonctionnement	Montant de la subvention en espèces
2017-08413	Commune de Lontzen Rue de l'Eglise, 46 4710 LONTZEN	Ouverture officielle des Fêtes de Wallonie	5.000€
2017-08413	Asbl Coup d'Envoi Place St-Jacques, 13 4000 Liège	Coup d'envoi des Fêtes de Wallonie à Liège	7.000€
2017-08415	Asbl Centre culturel de Wanze Place Faniel, 8 4520 Wanze	Fête de Wallonie à Wanze	1.200€
2017-08415	Asbl « Les unes fois d'un Soir » Place de Grand Marchin, 3 5470 Marchin	Fête de Wallonie 2 ^{ème} édition des Arts de la rue	2.400€
2017-08415	Asbl Royal syndicat d'Initiative de Robertville Plage de Robertville 4950 Robertville	Fête de Wallonie Fête du Lac - Concerts et animations	1.500€
2017-08415	Asbl Comité des Fêtes de Chauveheid Chauveheid, 81-4987 Stoumont	Fêtes de Wallonie Fêtes de la Saint-Gilles	250€
2017-08415	Asbl Club Cyclo Momalle Rue de la Station, 73 4350 Momalle	Fêtes de Wallonie 17 ^{ème} randonnée cycliste « Jean Brankart Classic »	500€

2017-08415	Asbl Association malmédienne pour la promotion d'Art et de la Culture AMAPAC Rue Renier de Brialmont, 25 4960 Xhoffraix	Fêtes de Wallonie « La poudre aux yeux » pièce de théâtre	1.500€
2017-08415	Asbl Festival de Wallonie Liège Rue des Mineurs, 17 4000 Liège	Fêtes de Wallonie « Les nuits de Septembre »	1.000€
2017-08415	RCS Jalhaytois Haut Vinàve, 44A 4845 Jalhay	Fêtes de Wallonie Célébration des 75 ans du club	250€
2017-08415	Asbl Centre Culturel d'Amay « Les variétés » Rue entre-deux Tours, 3 4540	Fêtes de Wallonie Fêtes de septembre à amay	500€
2017-03248	Asbl « Fêtes de Wallonie à Seraing » Rue du Val saint-Lambert, 243 4100 SERAING	Fêtes de Wallonie à Seraing	25.000€

8. PHOTOS DES MANIFESTATIONS 2017



Flèche Wallonne



Cortège des Fêtes de Wallonie



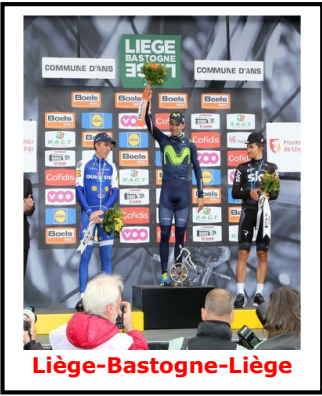
Exposition itinérante « Phénix 21. Morts et Renaissances d'une région industrielle, Liège 1914-2014 »



Marché des Gourmets



Accueil du Tour de France



Liège-Bastogne-Liège



La Cité Lumière



Conférence mondiale des humanités - Liège 2017



Festival International du Film Policier de Liège



Accueil du Tour de France

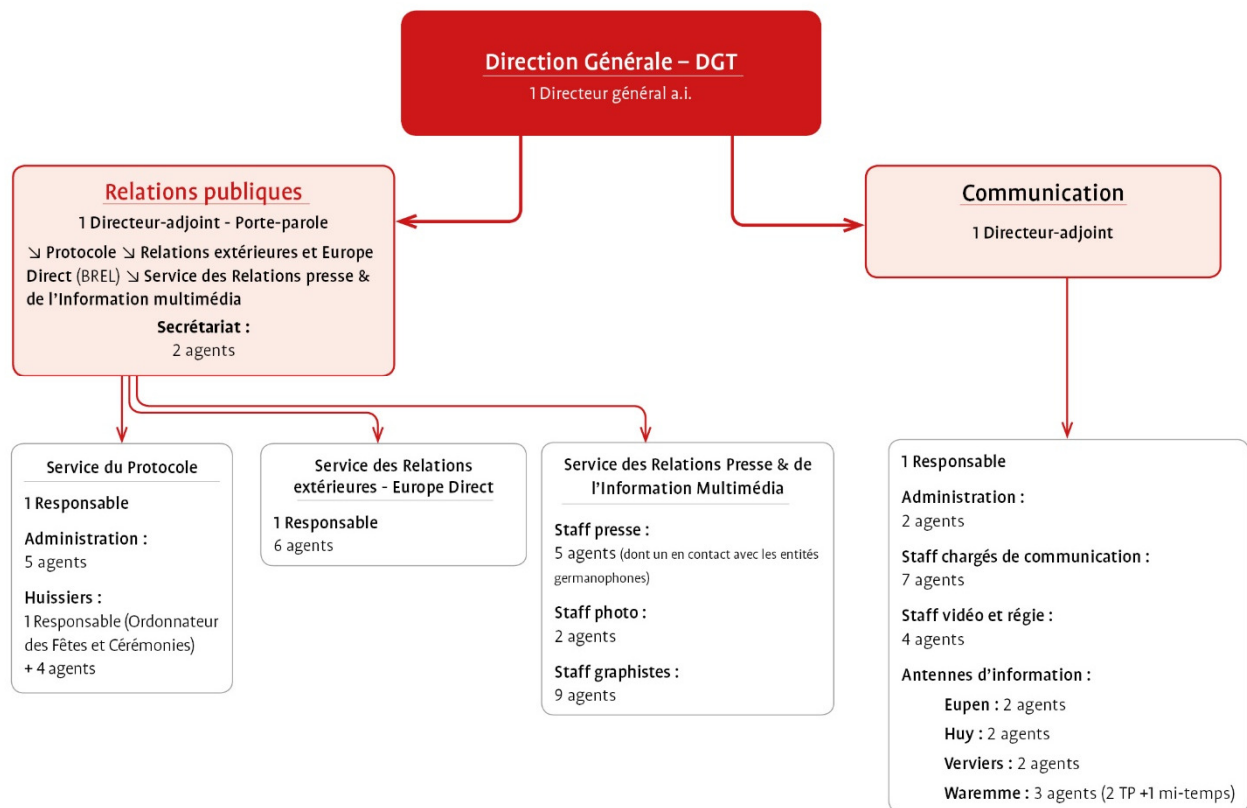


Province
de Liège

Rapport d'activités

LA COMMUNICATION ET LES RELATIONS PUBLIQUES

Organigramme des Directions de la Communication et des Relations Publiques



1. DIRECTION DE LA COMMUNICATION

1.1. PRÉSENTATION

La Direction de la Communication est composée d'un service situé à Liège et de 4 Antennes d'information. Elle est coordonnée par un Directeur adjoint et un Chef de Division et compte 22 collaborateurs.

1.1.1. Au Bâtiment Opéra

Rue Georges Clémenceau, 15 – 4000 Liège
Tél : 04/237 26 90
Mail : communication@provincedeliege.be

Il se compose de 3 cellules (13 collaborateurs) :

- Cellule Administration (2 collaborateurs)
- Cellule « Chargés de Communication » (7 collaborateurs)
- Cellule audiovisuelle (4 collaborateurs, dont un à 3/5 temps)

1.1.2. Dans les Antennes d'information

Les Antennes constituent un relais, dans chaque Arrondissement de la Province, entre le public et l'Institution provinciale. 9 collaborateurs y sont répartis. Elles se situent à :

■ Eupen

Bergstrasse, 16 – 4700 Eupen (2 collaboratrices). Cette Antenne sert également de bureau de traduction (français <-> allemand) pour l'ensemble des services provinciaux. Ce point sera détaillé dans le rapport d'activités des services administratifs de la DGT.

■ Huy

Avenue des Ardennes, 8 – 4500 Huy (2 collaborateurs)

■ Verviers

Place des Martyrs, 1 – 4800 Verviers (2 collaboratrices)

■ Waremme

Place du Roi Albert 1^{er} – 4300 Waremme (3 collaborateurs dont un mi-temps partagé entre cette Antenne et la Maison provinciale du Canton de Hannut)

1.2. RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ DU SERVICE

1.2.1. Les missions et leurs outils

■ La revue de presse électronique

Le Service réalise quotidiennement une revue de presse incluant des articles concernant directement la Province de Liège ainsi que des sujets d'actualité générale qui relèvent de compétences provinciales.

En 2017 :

- 325 accès personnels (Autorités provinciales, responsables et chefs de secteur, délégués communication) ;
- 9.073 articles mis en ligne ;
- 70.072 lectures ;
- 216 articles lus en moyenne par chaque utilisateur.

A noter qu'une enquête de satisfaction a été menée du 1^{er} au 14 mars 2017 auprès des 274 utilisateurs inscrits à cette époque, avec un taux de participation de 37,22%.

Il en ressort que :

- la réalisation de la revue de presse est utile selon 83% des sondés ;
- les articles repris sont majoritairement considérés comme « très pertinents » (47,30%) et « pertinents » (40,54%) ;
- la lisibilité est reconnue comme « très bien » (39,19%) et « bien » (41,89%) ;
- 62,16% des abonnés la consultent tous les jours ;
- 48,65% d'entre eux lisent entre 5 et 10 articles par jour ;
- La rapidité de la mise en ligne (créneau horaire de +-10h du matin) est classée « très bien » à concurrence de 55,41% des utilisateurs et « bien » pour 27,03% d'entre eux ;
- 49,48% des lecteurs ne voient pas d'améliorations à apporter, la seule modification souhaitée pour 20,21% d'entre eux serait une modernisation du graphisme.

Il est prévu, dans le cadre du nouvel intranet, une refonte du graphisme de la revue de presse et des modifications sont d'ores et déjà envisagées à court terme afin de proposer aux utilisateurs un outil plus performant et convivial.

■ **Nouvel intranet**

Un travail de longue haleine est toujours en cours de réalisation pour une refonte complète de l'intranet provincial. La Direction de la Communication fait partie du groupe de pilotage - avec la Direction des Systèmes d'Information et la Direction des relations publiques - en charge de ce projet afin de revoir l'architecture, les nouvelles fonctionnalités ainsi que la rédaction des contenus de ce nouvel intranet.

■ **Reportages vidéo**

La cellule audiovisuelle renforce la visibilité de la Province de Liège à l'occasion des événements et manifestations qu'elle organise ou dont elle est partenaire, au travers des reportages, des spots promotionnels ou des animations « after effect » qu'elle réalise.

Afin de rendre plus performant encore le travail de la cellule vidéo et de permettre une plus grande diversification de ses missions, des travaux sont en cours de réalisation pour aménager, au sein même des locaux de la Direction de la Communication au 6^{ème} étage du Bâtiment Opéra, un nouveau studio d'enregistrement (avec une isolation acoustique pointue et un « greenkey » - fond vert permettant l'incrustation de décors virtuels).

En 2017, parmi l'ensemble des travaux réalisés (+/- 150), 104 reportages et animations vidéo ont été mis en ligne sur notre chaîne YouTube ([ProvincedeliegeTV](https://www.youtube.com/ProvincedeliegeTV)).

■ **Publi-reportages**

La Direction de la Communication participe à l'écriture de nombreux publi-reportages visant à promouvoir les projets et les actions que la Province de Liège entreprend. Citons, par exemple, de manière récurrente, le Made In Belgium ou encore le périodique « Cinq à la Une » de l'Association des Provinces wallonnes. La rédaction de publi-reportages entre également dans le cadre des plans de communication (exemple : Tour de France),

■ **Les plans de communication**

Lorsqu'un projet, une activité ou un événement est mis en œuvre par un service provincial, il faut le faire connaître au travers d'un plan de communication. Il s'agit d'actions de visibilité et de promotion à mettre sur pied en interne et/ou en externe et à coordonner en intégrant le cas échéant un plan média. Citons, par exemple, ceux réalisés pour Chinatown, le Tour de France et la Conférence mondiale des Humanités

■ **Les émissions et reportages sur les télévisions locales**

Outre la réalisation en interne de reportages vidéos tels que mentionnés ci-avant, la Direction de la Communication collabore également à la réalisation d'émissions produites par les télévisions locales telles que **RTC** et **Télévesdre** avec lesquelles il existe des contrats de gestion. Les émissions « Province Sports » (séquence de 4 minutes dédiée aux actions et à la politique sportive menée par la Province et en province de Liège) et « Rat des villes, Rat des champs » (qui met en valeur les initiatives urbaines et rurales) sont ainsi coproduites.

Une collaboration avec le **BRF** est également menée dans le cadre de l'Accord de Coopération avec la Communauté germanophone afin d'assurer la promotion en radio et en télévision des sites touristiques provinciaux et de manifestations provinciales auprès du public germanophone.

■ Participation à l'organisation d'événements

En tant que service transversal, la Direction de la Communication collabore à de nombreux événements organisés par les autres services provinciaux voire d'autres structures institutionnelles afin d'assurer la visibilité et la promotion de la Province de Liège.

Citons, à titre d'exemples, les événements suivants :

■ Le Salon des Mandataires, les 16 et 17 février 2017 (Wex de Marche-en-Famenne) :



Sous la coordination de la Direction de la Communication, la Province de Liège a participé à cet événement organisé par l'Association des Provinces wallonnes.

Le stand a mis cette fois l'accent sur la supracommunalité.

■ Le Marché des Gourmets, les 25 et 26 mars 2017 (Abbaye de la Paix-Dieu à Amay) :



La Direction de la Communication a apporté son aide à cet événement (coordonné par la Cellule de Coordination des Grands Evénements) et à sa promotion. Le Luxembourg y était cette année à l'honneur.

■ Le Tour de France, les 2 et 3 juillet 2017 (Liège et Verviers) :

La Direction de la Communication a mené à bien le plan de promotion dans les médias et sur les sites. La cellule audiovisuelle a également apporté sa contribution par la réalisation de reportages et leur mise en ligne sur le site web et les réseaux sociaux ainsi que par la gestion de la régie.

■ La Conférence mondiale des Humanités, du 6 au 12 août 2017 (Liège) :

La Direction de la Communication s'est impliquée à plusieurs niveaux à l'occasion de cet événement : mise en œuvre du plan de communication/plan média, visibilité sur site (Université de Liège, Place du XX Août), présence de collaborateurs pour l'accueil des visiteurs et des orateurs notamment sur le stand de TV5Monde ainsi que la réalisation de reportages vidéo et d'émissions télévisées, dont 2 directs via des « facebook live » sur TV5Monde-zones Afrique, Europe, Suisse et bien entendu Belgique.

- **L'inauguration du Pôle ballons, du 23 au 26 novembre 2017 à l'IPES Hesbaye (Waremme) :**

La Direction de la Communication a été largement impliquée dans la promotion et l'inauguration de cette infrastructure sportive de pointe : réalisation de reportages dont un *timelapse* présentant un an de travaux en 105 secondes, gestion de la régie durant les 4 jours, visibilité sur site ainsi que la réalisation du plan de promotion/média (spots sur les télévisions locales).



Lancement du "Pôle ballons" à Waremme



"Pôle ballons": une belle infrastructure sportive en ...

- **La fête de fin d'année du personnel, le 22 décembre 2017 à l'aéroport de Liège :**



La Direction de la Communication a collaboré avec le Service du Protocole à l'accueil et à l'organisation générale de l'événement. Elle a géré la visibilité sur site, la régie ainsi que la réalisation, à l'instar des années précédentes, de l'invitation sous forme d'une vidéo.

- **Le projet de mise en place d'une nouvelle campagne de communication**

Une réflexion globale et évolutive a fait son chemin tout au long de 2017.

La ligne directrice souhaitée au départ était d'aboutir à une campagne de communication externe, en tenant compte de la valeur ajoutée apportée par la Province au travers des grands travaux et infrastructures au service de ses habitants, notamment via *Liège Europe Métropole* (Supracommunalité).

Toutefois, le déploiement d'une campagne « d'image et de notoriété » externe telle qu'elle était prévue initialement a évolué vers une communication interne dans un premier temps.

C'est ainsi que le groupe de travail, accompagné de l'agence conseil et stratégie en communication, a réalisé une enquête de perception qui a été envoyée à tous les collaborateurs fin septembre 2017 (via l'Entre-Nous et via un formulaire d'enquête en ligne).

L'enquête de perception, dont le taux de réponse fut de 28,08%, a été suivie :

- **D'enquêtes en « face-à-face » :** entretiens individuels menés par l'agence conseil et stratégie en communication avec des collaborateurs (50) désignés par les différentes Directions générales. Le sentiment et la perception de ces leaders d'opinion étaient donc essentiels à l'apport qualitatif de l'enquête de perception et complèterait l'apport quantitatif de celle-ci.

- **Et enfin d'un « workshop »**, animé par l'agence en question, auquel ont participé des responsables des dites Directions, afin à nouveau d'ajouter une plus-value qualitative à cette étude.

Tous les résultats ont été analysés par notre agence conseil et ont été présentés aux collaborateurs lors de la Fête du Personnel du 22 décembre 2017.

Nous constatons ainsi que :

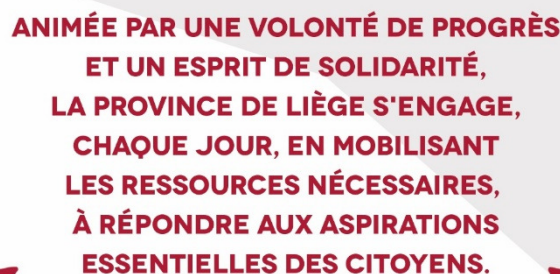
- Les 3 valeurs les plus partagées par les membres du personnel sont la **diversité**, la **proximité** et l'**accessibilité** ;
- Selon ses collaborateurs, la Province de Liège se révèle être **utile pour le citoyen**, un niveau de pouvoir **indispensable**, capable de gérer de grands projets, est un **service public dynamique** au service des citoyens, **partenaire** des Villes et Communes, un **employeur majeur** de la région liégeoise ;
- Bien que la communication soit bonne, elle doit davantage être axée sur des projets concrets, être plus valorisante et comporter plus de transversalité entre les services.



Province
de Liège

S'engager pour le
CITOYEN

Il en découle pour la Province de Liège une « personnalité » que nous pourrions résumer comme suit :



**ANIMÉE PAR UNE VOLONTÉ DE PROGRÈS
ET UN ESPRIT DE SOLIDARITÉ,
LA PROVINCE DE LIÈGE S'ENGAGE,
CHAQUE JOUR, EN MOBILISANT
LES RESSOURCES NÉCESSAIRES,
À RÉPONDRE AUX ASPIRATIONS
ESSENTIELLES DES CITOYENS.**

■ Gestion des 4 Antennes d'Information

Afin de toucher le plus grand nombre possible de citoyens aux 4 coins de la province, la Direction de la Communication coordonne également 4 Antennes d'information. Ces services décentralisés dans les Arrondissements de la province et ouverts du lundi au samedi constituent des relais essentiels des activités provinciales : tourisme, culture, sport mais également aides sociales et primes diverses, téléphone social et télé-vigilance, ...

En collaboration avec le Bureau des Relations extérieures, les Antennes de Huy, Verviers et Waremme constituent également des relais *Europe Direct* en province de Liège. Elles sont en mesure de fournir des renseignements et des documents sur les rôles et les missions des institutions européennes.



Europe Direct
Province de Liège
l'Europe proche de vous !

Par ailleurs, le personnel des Antennes est également souvent appelé en renfort lors de manifestations provinciales (accueil, stand d'information, etc.) dont, par exemples la Conférence Mondiale des Humanités, l'accueil lors de diverses éditions de l'exposition itinérante *Phénix 21*, le Tour de France ou encore la Fête du personnel.

Outre ces services communs offerts aux citoyens dans chaque Antenne, voici pour chacune d'entre elles quelques spécificités :

- **Eupen : participation à 2 événements organisés au sein d'établissements eupenois :**

- Une exposition itinérante « Das Gebet / La Prière » : l'Antenne a accueilli du 14 octobre au 15 novembre 2017 une photographie grand format (voir illustration ci-contre). 70 visiteurs internationaux ont poussé la porte de l'Antenne à cette occasion.



- Une soirée dans le cadre du « Seitenstrasse » le 25 novembre 2017 au cours de laquelle 8 lectures ont été proposées au public. Les textes choisis cette année par l'association furent un extrait du roman « Une chanson douce » / « Dann schlaf auch auch du » (Prix Goncourt 2016) et « 111 Orte », un recueil d'endroits insolites de Liège. L'ensemble des 8 lectures a rassemblé pas moins de 268 visiteurs.



- **Huy : participation à l'Estival des Littérantes**

Il s'agissait pour cette Antenne d'être le point de départ et d'arrivée d'une des balades contées organisées par Guy Delhasse, conférencier. Un groupe de 20 personnes a ainsi pu profiter de ce circuit de 2h30 « Entre Meuse et Hoyoux » particulièrement original et enrichissant.



- **Verviers**

Le personnel de cette Antenne a notamment apporté sa contribution à diverses manifestations comme le Tour de France, les manifestations patriotiques du 21 juillet et le jumelage avec la Ville d'Arles (festivités du 3 au 6 août 2017).

- **Waremme**

L'Antenne a profité de l'événement « Ferme en ville » organisé par la Ville de Waremme pour organiser, le 17 septembre dernier, une balade didactique au départ de l'Antenne. Trois groupes de visiteurs, auxquels un petit-déjeuner fut offert, ont démarré respectivement à 10h, 11h et 12h. A cette occasion, les participants ont eu l'occasion de visiter l'insectarium *Hexapoda*. 60 personnes ont participé à cette balade.



Les 4 Antennes ont comptabilisé, pour l'ensemble de l'année 2017, 13.982 visiteurs et 12.197 demandes (ces dernières ayant été formulées lors d'une visite à l'antenne ou par mail/téléphone).

1.2.2. Mission spécifique

Dans le cadre de l'Accord de Coopération entre la Province de Liège et la Communauté germanophone, la Direction de la Communication a aussi développé depuis plusieurs années des missions spécifiques dans l'Arrondissement de Verviers et en Communauté germanophone. Elle y assure des actions ponctuelles visant à promouvoir la Province et ses activités auprès des communes et des médias de ces deux zones particulières. Ce travail se fait également en étroite collaboration avec le Service des Relations Presse et Information Multimédia. L'Antenne d'Information d'Eupen joue aussi un rôle plus précis dans ces organisations.

Citons à cet égard :

- La collaboration avec certains médias dont Télèvesdre, le BRF, la presse verviétoise et le Grenz-Echo ;
- L'obtention de bons « concours » ainsi que différents lots incitant, notamment, à passer par les 4 Antennes d'Information de la Province de Liège, en particulier Verviers et Eupen. Ces concours ont rencontré beaucoup de succès via le journal provincial « Notre Province » ;
- La promotion d'outils paraprovinciaux tels que de la Maison du Parc Naturel Hautes Fagnes Eifel.

Enfin, un concours pour les écoles (tous réseaux confondus) a été organisé avec le BRF permettant de faire gagner, à des classes de primaire (francophones et germanophones), des entrées pour des sites touristiques provinciaux. La particularité de ce concours était l'opportunité, pour les élèves des classes lauréates, de pouvoir réaliser un reportage sur leur jour de visite sous l'encadrement d'un caméraman de notre cellule vidéo pour une diffusion durant les vacances d'été sur les ondes et sur le site du BRF.

2. DIRECTION DES RELATIONS PUBLIQUES

Cette Direction est composée d'un Directeur adjoint – Porte-Parole et de deux collaborateurs.

Bâtiment Charlemagne :

Place de la République française, 1 – 4000 Liège

Tél : 04 230/ 69 51 – Fax : 04 237 26 15

La Direction des Relations publiques coordonne les services suivants :

■ Service du Protocole

Ce service est composé d'un Responsable de service, d'un Ordonnateur des Fêtes et des Cérémonies et de 9 collaborateurs, répartis en un staff administratif et un staff huissiers.

Palais provincial :

Place Saint-Lambert, 18A – 4000 Liège

Tél : 04 232 32 26 – Fax : 04 279 58 62

■ Service des Relations presse et de l'Information multimédia

Ce service est composé de 16 collaborateurs répartis en 3 cellules :

- Cellule Presse
- Cellule Photo
- Cellule Graphique

Bâtiment Charlemagne :
Place de la République française, 1 – 4000 Liège
Tél : 04 230/ 69 51 – Fax : 04 237 26 15

■ Service des Relations extérieures – Europe Direct

Ce service est présenté dans un rapport d'activité distinct, étant donné qu'il dépend de la 2^{ème} Commission.

2.1. SERVICE DU PROTOCOLE

Ce service se compose de deux cellules : le staff administratif et le staff huissiers.

2.1.1. Un travail d'équipe pour une organisation optimale

■ Missions communes aux deux staffs

- Elaboration et tenue des fiches de travail en concertation permanente ;
- Mise en place pratique des réceptions, déjeuners, dîners, des réunions et des grands événements qui requièrent un aspect protocolaire spécifique et agencement des salles.

■ Missions propres au staff administratif :

- Préparation des dossiers qui sont présentés au Collège provincial (**90** dossiers GED générés par le service pour l'année 2017) ;
- Elaboration de la Note d'Orientation relative aux événements protocolaires et aux occupations de locaux du Palais provincial ;
- Gestion des inscriptions et élaboration des données administratives (y compris les GED relatifs aux dépenses) aux événements extérieurs (conférences et autres) ;
- Accueil lors des manifestations et événements y compris les visites guidées du Palais ;
- Gestion et encodage de l'application PIPL (Programme informatique de partage des données de la Province de Liège) ;
- Elaboration graphique du Livre d'Or.

■ Missions propres au staff huissiers :

- Gestion de l'intendance inhérente aux activités protocolaires ;
- Gestion et mise en place des drapeaux pour les manifestations et les différents pavoisements officiels ;
- Accueil et service en salle ;
- Transport de matériel ;
- Gestion de la cave à vin.

2.1.2. Les manifestations auxquelles le service du Protocole participe

■ Les manifestations et réceptions initiées par le Collège provincial

Note d'orientation globale pour :

- **L'information et/ou le rappel des événements protocolaires extérieurs au Palais**

Il s'agit des activités initiées par les différents services provinciaux et par les services du Gouverneur devant figurer dans le calendrier provincial en charge du Service des Relations publiques et ce, pour rappel et/ou inscription. A cet effet, le Service du Protocole est chargé d'établir un contact hebdomadaire avec ledit service après présentation, information et décision, le cas échéant, du Collège provincial via la note d'orientation établie par le Service du Protocole.

- **La gestion des salles de réception du Palais provincial**

Cette mission vise à gérer les différentes demandes d'occupation des salles. Ces demandes émanent soit de services provinciaux, soit d'associations extérieures. Cette gestion repose sur la rédaction hebdomadaire de la note d'orientation globale reprenant l'ensemble des demandes parvenues au Service du Protocole. Cette note est soumise au Collège provincial afin que ce dernier autorise ou non les demandes parvenues. En fonction de la réponse donnée par le Collège provincial, le Service du Protocole avertira, par un courrier motivé l'organisateur du refus, ou dans le cas contraire, présentera un rapport complémentaire au Collège précisant les modalités pratiques de l'occupation. Dans cette note d'orientation figurent également les diverses réceptions confiées au Service du Protocole par le Collège provincial ou le Gouverneur.

- **Mise en place de réceptions**

Tout d'abord, il est à noter que le terme « réception » est utilisé d'une façon globale : il peut recouvrir des déjeuners, dîners ou réceptions sans repas. Parmi les tâches dévolues au Service, figure la mise sur pied des réceptions initiées par le Collège provincial, le Gouverneur ou par les diverses associations extérieures qui ont sollicité l'occupation d'une salle du Palais. Nous avons inclus dans cette sous-catégorie l'ensemble des demandes émises par les services provinciaux visant à occuper une salle du Palais.

- **Visites du Palais provincial**

Ces visites sont à caractère culturel ou institutionnel et sollicitées par des groupes ou associations diverses. Ce sont les agents du staff administratif qui en assurent l'accueil et se chargent parfois des visites guidées, si les guides de l'Office du Tourisme ou autres institutions agréées ne sont pas requis par le demandeur.

■ Collaboration à des manifestations et réceptions initiées par d'autres niveaux de pouvoir

- **Visites de courtoisie – officielles**

Il s'agit le plus souvent de visites sollicitées par un Ambassadeur ou un Consul général en vue d'être reçu par le Gouverneur. Fraîchement nommés, ils souhaitent être présentés au Gouverneur et au Collège provincial, **le cas échéant**. Parfois, ces visites sont également initiées en vue de préparer la visite d'un Chef d'Etat.

■ Visites d'Etat

Il s'agit ici de visites de Chefs d'Etat. Ces visites sont initiées par le Ministère belge des Affaires étrangères. Lors de ces visites, le Service du Protocole intègre une organisation plus vaste aux côtés d'associations issues du monde socio-économique ou de services publics issus d'autres niveaux de pouvoir. Enfin, lors de chaque visite d'Etat, un membre de la Famille royale est présent.

■ Visites royales

Il s'agit d'une visite d'un membre de la Famille royale. Tout comme la visite d'un Chef d'Etat, il s'agit d'une visite initiée par le Palais Royal et qui regroupe plusieurs partenaires.

■ Manifestations communes aux 2 points précédents : les réceptions/visites officielles

Ce sont des réceptions initiées le plus souvent par le Collège en vue de recevoir les représentants diplomatiques de pays avec lesquels la Province entend créer ou renforcer des liens. Il s'agit également de réceptions se déroulant en amont et en aval d'une manifestation à laquelle la Province de Liège collabore. Ce sont notamment les déjeuners-dîners organisés dans le cadre de courses cyclistes, comme, par exemple, Liège-Bastogne-Liège et le Tour de France.

Récapitulatif de l'année 2017 :

- Nombre de manifestations : **627**
- Nombre de participants : **27.118**

2.2. SERVICE DES RELATIONS PRESSE ET DE L'INFORMATION MULTIMÉDIA

2.2.1. Relations de la Province et de ses services avec les médias

■ Rédaction et diffusion de communiqués de presse et organisation de conférences de presse

Conception de dossiers de presse, rédaction de communiqués, diffusion aux médias présents. Suivi post conférence : envoi de communiqués ou de photos légendées aux médias présents et absents, traitement de l'information sur les outils de communication « hors ligne » et « en ligne » de la Province. En 2017, **62** conférences de presse ont été organisées, **50** communiqués et **28** dossiers de presse ont été diffusés.

■ Rédaction des Notes d'Orientation

La Cellule Presse du service des Relations Presse et de l'Information Multimédia doit, pour chaque séance du Collège provincial, émettre deux notes d'Orientation. La première reprend un calendrier incluant toutes les manifestations organisées par la Province de Liège. La seconde synthétise les rendez-vous fixés aux médias (conférences de presse, inaugurations).

■ Médias germanophones

Selon les sujets, des contacts en allemand sont assurés par le staff presse auprès des médias germanophones (invitations traduites par l'Antenne d'Information d'Eupen, relances téléphoniques, accueil des journalistes, transmission d'informations et de communiqués). Le staff presse poursuit également la veille presse au niveau des médias germanophones.

- **Accueil des médias lors de manifestations ou d'évènements** ouverts aux médias mais qui n'incluent pas spécifiquement l'organisation d'une conférence de presse
Exemples : les séances du Conseil provincial, Tour de France, la Conférence Mondiale des Humanités,...
- **Collaborations diverses** avec d'autres services provinciaux et avec les partenaires de la Province de Liège dans le cadre de la médiatisation de leurs projets ou activités ou pour tout autre support en termes de communication. Exemples : Opération Coccinelles, Fêtes de Wallonie, inauguration du Pôle Ballons à Waremme,...
- **Présentation des outils de communication provinciaux lors de l'accueil des nouveaux agents**

La Cellule Presse présente aux nouveaux collaborateurs provinciaux les outils de communication et l'identité visuelle de la Province de Liège (outils internes et externes, hors-ligne ou en ligne, logo). L'objectif est également de développer une culture d'entreprise, de conscientiser des agents dispersés dans différents services et de les inciter à consulter et partager les informations concernant leur propre service et les autres services et projets provinciaux.

■ Média-Training

Des sessions de formation aux contacts avec les médias ont été dispensées aux membres des Directions générales et Directions d'établissements d'Enseignement et de Formation de la Province de Liège. Ces formations incluaient, entre autres, la présentation des outils de communication de la Province et le modus operandi pour apparaître dans ces outils. Cette formation se composait également d'une session administrative, dispensée par un agent de la Direction générale transversale, ainsi qu'une partie d'exercices pratiques, dispensée par un consultant externe.

■ Dossiers spécifiques

Outre ses tâches quotidiennes, détaillées ci-dessus, le staff presse, en parfaite collaboration avec la Cellule Graphique et de nombreux autres services provinciaux, s'est vu confier tout au long de cette année trois dossiers de plus grande envergure :

- **Passage du Tour de France en province de Liège (Arrivée à Liège le 2 juillet 2017 et départ de Verviers le 3 juillet 2017)**

Le Service des Relations presse et de l'Information multimédia, via ses Cellules Presse et Graphique, s'est impliqué dans l'opération « *Et si on refaisait un Tour en Province de Liège...* ».

Les missions de notre service étaient les suivantes :

- Participation à des opérations entourant le passage du Tour :
 - « Bonjour le Tour » à Düsseldorf, le 25 mars 2017 ;
 - Cérémonie de lancement du décompte annonçant la venue du Tour de France à Verviers, le 20 avril 2017 ;
 - Conférence de presse présentant les mesures de mobilité et les animations périphériques à la Grande Boucle, le 16 juin 2017 ;



- Permanence au sein de la salle de presse du Palais des Congrès de Liège, le dimanche 2 juillet où près de 400 journalistes étaient présents.
- Contenus rédactionnel et visuel pour les supports « hors ligne » et « en ligne » :
 - Rédaction et réalisation de deux supports papier (brochure de présentation des sites touristiques en province de Liège et de l'historique du passage du Tour sur le territoire provincial ainsi que le dossier de presse de présentation complète des deux étapes) ;
 - Alimentation du site web www.LeTourenProvincedeliege.be et des réseaux sociaux (Facebook et Twitter) ;
 - Création du logo composite ;
 - Mise en page de tous les visuels et déclinaisons sur autres supports (bâches, rolls-up, papeterie, véhicule promotionnels, gadgets,..).
- **Conférence Mondiale des Humanités du 6 au 12 août 2017**

Le Service des Relations presse, tant en amont que sur le terrain, a collaboré à la réalisation de cet évènement.

Les missions de notre service étaient les suivantes :

- Relations avec la presse :
 - Invitations aux médias belges et à la presse internationale (« save the date » et invitations officielles) ;
 - Communications diverses: organisation de conférences, envoi de communiqués, publication d'une carte blanche et émission de radio consacrée à l'évènement ;
 - Accréditations et accueil : 46 journalistes, dont 27 représentant de médias étrangers ont été accrédités.
- Contenus rédactionnel et visuel pour les supports « hors ligne » et « en ligne » :
 - Rédaction et composition graphique de deux brochures-programme et actualisation quotidienne ;
 - Création du logo officiel ;
 - Rédaction et mise en ligne de contenu, mis à jour de façon permanente du site Internet évènementiel www.humanities2017.org, en collaboration avec la Direction des Systèmes d'Information et l'UNESCO ;
 - Mise en page de tous les visuels et déclinaisons sur autres supports (bâches, rolls-up, papeterie, véhicule promotionnels, gadgets,..) ;
 - Mise en page et actualisation quotidienne des tableaux-horaires affichés sur les écrans de la Conférence Mondiale des Humanités jusqu'à la fin de l'évènement.

▪ **Pôle ballons**

Lors de la conférence de presse et de la visite des installations du Pôle ballons le 23 novembre 2017, les missions de notre service étaient les suivantes :

Relations avec la presse :

- Rédaction du dossier de presse ;
- Envoi d'un communiqué ;
- Organisation d'une conférence de presse et d'une visite des installations ;
- Suivi post conférence ;
- Réseaux sociaux.



Compositions graphiques :

- Création du logo officiel du Pôle ballons ;
- Mise en page de tous les visuels et déclinaisons sur autres supports (signalétique extérieure et intérieure du bâtiment, invitation, porte-clés, flocage du lutrin).

2.2.2. La fonction de porte-parole

Le Porte-Parole a pour mission de défendre, d'expliquer et de promouvoir les actions conduites par le Collège provincial, la Province et ses services. Il répond aux sollicitations des médias (principalement) en parfaite concertation avec les(s) cabinet(s) du/des Député(s) provincial/aux et le(s) secteur(s) concerné(s) par l'objet de la demande. Il peut aussi, à la demande du Collège provincial ou d'initiative avec l'accord de celui-ci, mettre en place une communication sur un sujet déterminé.

2.2.3. Reportages photos

Notre staff photo est chargé de réaliser des reportages pour tous les services de la Province de Liège. Il gère « l'album photos » de l'Institution provinciale à travers la galerie photos accessible sur l'Intranet. **9.597** photos ont été publiées en 2017. Notre équipe se charge également de prendre en photo chaque nouveau collaborateur ou Conseiller provincial.

2.2.4. Créations graphiques

Notre staff graphique est chargé de la réalisation et de l'actualisation de différents supports graphiques (sites Internet et réseaux sociaux, affiches, encarts, invitations, visuels de promotion, brochure, nominettes, enseignes, papeterie, documentation animations). Il se charge également de la mise en page du « Notre Province /Unsere Provinz » et de l'« Entre-Nous ». La Cellule graphique veille au respect de la Charte graphique provinciale et du logo par tous les services provinciaux. Il soumet, en ce sens, une Note d'Orientation graphique hebdomadaire à la validation du Collège provincial.

La Cellule Graphique est également intervenue dans le cadre de nombreux projets durant l'année 2017, comme par exemple :

- FÊTE DU PERSONNEL PROVINCIAL : création d'une nouvelle identité visuelle et mise en page de divers documents ;
- CRE@LAB : mise en page de divers documents ;
- FÊTES DE WALLONIE : mise en page de l'ensemble des documents (affiche, invitation, brochure, encarts publicitaires, cube géant, etc), réalisation et montage de la vidéo promotionnelle, diffusée notamment sur RTC Télé Liège ;
- MÉDECINE DU SPORT : nouvelle identité visuelle et mise en page de différents documents ;
- CHINATOWN : mise en page de l'ensemble des documents (y compris bâches, portique, etc) ;
- LE LABORATOIRE DE LA PROVINCE DE LIÈGE : création d'une nouvelle identité visuelle et mise en page de l'ensemble des documents.



2.2.5. Gestion des principaux outils de communication de la Province

Le Service des Relations presse et de l'Information multimédia assure la gestion globale (ligne éditoriale, planning, coordination, diffusion, évolution ultérieure,...) des principaux vecteurs de communication de la Province.

■ Médias « hors ligne »

■ Le trimestriel « Notre Province / Unsere Provinz »



Il représente actuellement un tirage d'environ **565.415** exemplaires dont **526.329** en français et **39.086** en allemand. Le trimestriel propose articles, interviews et reportages régulièrement prolongés grâce aux possibilités de la réalité augmentée. En 2017, **90** articles ont été publiés à travers nos colonnes. Quatre numéros sont parus en 2017 : en mars, juin, septembre et décembre. Des articles spécifiques sont aussi proposés à destination du lectorat germanophone du « Unsere Provinz ». Ces articles traitent de sujets qui intéressent plus particulièrement les habitants des neuf communes germanophones ainsi que des communes à facilités avoisinantes.

■ Le bimestriel interne « Entre-Nous »



Ce bimestriel (5 numéros par an, ne paraît pas en juillet et août) est tiré à environ **10.500** exemplaires. Il est distribué par Bpost sous pli fermé et est adressé aux collaborateurs actifs (Enseignants et non-enseignants), aux retraités et aux Conseillers provinciaux.

Les objectifs de cette lettre d'information interne sont de :

- Développer le sentiment d'appartenance des collaborateurs ;
- Développer une culture d'entreprise ;
- Faire en sorte que les services apprennent à mieux se connaître et informer en priorité les collaborateurs de l'actualité provinciale.

34 articles ont été publiés en 2017.

■ Les publications spécifiques à certaines opérations

Notre service a conçu, rédigé et réalisé plusieurs supports papier pour le Tour de France et la Conférence Mondiale des Humanités :

- Tour de France
 - Brochure présentant les différents sites touristiques en province de Liège en 4 langues (français, néerlandais, allemand et anglais) ;
 - Dossier de presse présentant les deux étapes liégeoises.
- Conférence Mondiale des Humanités
 - Brochure présentant les orateurs lors de la conférence ;
 - Programme détaillé de toutes les interventions.

■ Médias « en ligne »

■ Les sites web

- www.provincedeliege.be et www.provinzluettich.be

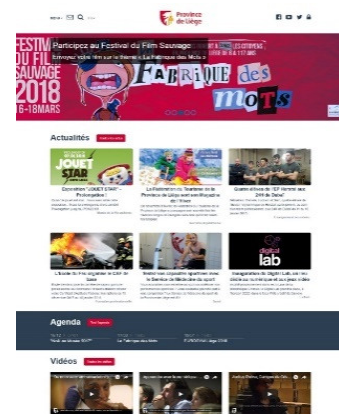
Pour rappel, le site a été mis en ligne le 28 mai 2013. La version actuelle du site web de la Province repose sur cinq rubriques principales :

**Nous découvrir | Apprendre | Se cultiver | Se détendre | Vivre mieux |
Créer et entreprendre.**

La Direction des Systèmes d'Information et notre Service des Relations presse et de l'Information multimédia en assurent la maintenance et la gestion globale, mais cet outil bénéficie de la collaboration de TOUS les services provinciaux. **93** web-rédacteurs sont affectés à cette écriture particulière au sein des différents départements.

Le site a comptabilisé **1.717.267** visites (dont 930.917 visiteurs uniques) en 2017 pour **6.219.509** consultations de pages.

Depuis le 27 novembre 2017, le site Internet www.provincedeliege.be est disponible en version « responsive », c'est-à-dire qu'il est lisible sur les supports mobiles. L'architecture globale du site, le nom des rubriques et le mode d'encodage des actualités sont restés pour l'essentiel identiques : il ne s'agit donc pas à proprement parler d'un nouveau site Internet mais bien de l'évolution du site existant vers une version plus adaptée aux nouvelles technologies.



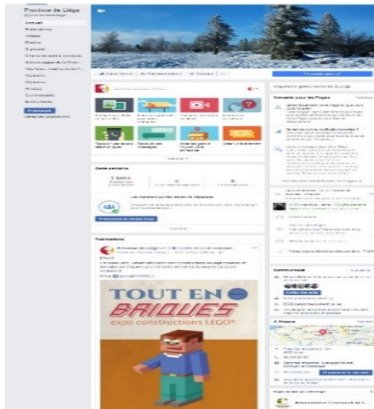
- www.leTourenProvinceDeLiege.be

Ce site détaillait le parcours des deux étapes disputées en province de Liège et présentait les richesses touristiques de Liège, de Verviers, ainsi que des différentes communes traversées. Le site fournissait également des informations sur le programme des animations organisées par les Villes partenaires ainsi que sur les mesures en matière de mobilité. Le site a comptabilisé **45.522** visites entre le 25 mars 2017 et le 31 décembre 2017 (dont 35.253 visiteurs uniques) avec un pic de **11.424** visites, le dimanche 2 juillet 2017.

- www.humanities2017.org

Notre Service a également coordonné le site événement www.humanities2017.org, mis en ligne le 23 juin 2015 et consacré à la première Conférence Mondiale des Humanités. Le site a comptabilisé **30.155** visites en 2017 (dont 18.233 visites uniques) pour une moyenne de 2,05 consultations de pages.

- **Les réseaux sociaux**



Le Service des Relations presse et de l'Information multimédia gère les réseaux sociaux « ProvinciedeLiege » (Facebook et Twitter) et coordonne l'ensemble des pages gérées directement par les services provinciaux.

- Les pages Facebook de la Province, en particulier la page « Province de Liège »

Le Service Relations presse et Information multimédia veille au respect de la stratégie globale définie en 2014 qui vise à assurer la visibilité de la Province de Liège et de ses services sur Facebook et les réseaux sociaux en général. Cette stratégie globale insiste sur le fait que chaque département, service ou entité provinciale ne doit pas forcément avoir « sa » page Facebook ou être présent à titre personnel sur les réseaux sociaux. Elle définit en outre, des critères et des obligations qui doivent être rencontrés par toute page Facebook officielle de l'Institution.

Au total, la Province de Liège compte **43** pages Facebook totalisant **97.400** fans. Cela correspond à une augmentation de **35.962** fans en 2017 sur nos différentes pages (environ 98 abonnés par jour sur l'ensemble de nos pages).

- Le compte Twitter @Provincedeliege

La Province dispose d'un compte Twitter officiel depuis le 1^{er} juillet 2015. La croissance de l'audience et de la visibilité sont en hausse constante puisque le compte totalise **1.776** abonnés au 31 décembre 2017 contre 1.043 un an plus tôt, ce qui correspond à 733 nouveaux abonnés en 2017.

A l'instar des autres réseaux sociaux, Twitter constitue un média et un moyen supplémentaire pour diffuser l'information provinciale. Il permet de renvoyer vers le site Internet www.provincedeliege.be ainsi que vers la chaîne vidéo Youtube, tous ces outils étant complémentaires entre eux.

- La Newsletter électronique destinée aux collaborateurs

Cette newsletter permet d'inviter les collaborateurs à participer à des actions promotionnelles sous forme de jeux-concours. Celle-ci, gérée en coordination avec le Service de la Communication, est générée de façon hebdomadaire et/ou en fonction de l'actualité. En 2017, **92** lettres d'informations ont été diffusées.

- Le guichet électronique info@provincedeliege.be

Ce guichet électronique est utilisé par les citoyens souhaitant poser des questions sur les services provinciaux, les événements, les actualités et les informations diverses au sujet de la Province de Liège. En 2017, **1.172** demandes réelles ont été traitées et suivies via le portail électronique info@provincedeliege.be.

2.2.6. Participation à des événements récurrents

Le Service des Relations presse et de l'Information multimédia a participé à la mise en œuvre du 19^{ème} Prix de l'UPMC. L'édition 2017 de ce prix s'est déroulée le 3 mai 2017 au centre d'affaires **BLUEPOINT**. Notre Service a apporté sa collaboration à l'évènement tant au préalable que le jour J. Il a également assuré la médiatisation de cette remise de prix, ainsi que celle de ses lauréats, à travers ses propres outils de communication.



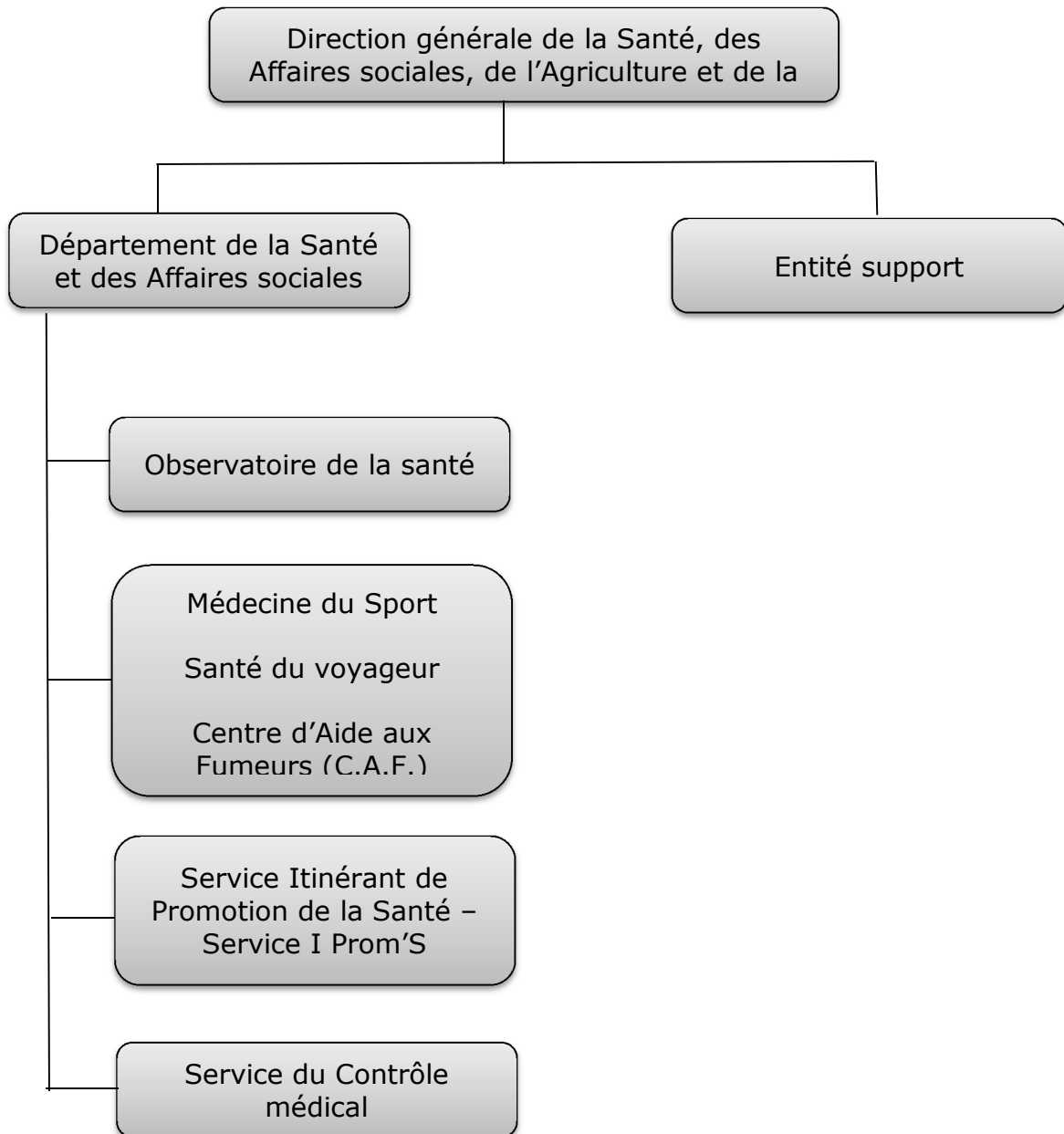
Province
de Liège

Rapport d'activités

LA SANTÉ

1. INTRODUCTION

1.1. ORGANIGRAMME



2. FAITS MARQUANTS EN 2017

2.1. LA CAMPAGNE TIPTOP

En 2017, la **campagne TipTop** a évolué pour s'adapter aux attentes et aux besoins des communes et du public autour de ses 4 thématiques phares : l'activité physique, l'alimentation, la santé mentale positive et le tabac.



En 2017 :

- la campagne s'est déclinée à la demande d'une commune ou d'un opérateur (entreprise, asbl) pour une activité spécifique et ponctuelle ;
- le public fragilisé et précarisé a davantage été ciblé par des actions spécifiques ;
- un Profil local de santé, réalisé par l'Observatoire de la santé, a été fourni aux communes mettant en place une campagne TipTop.

2.2. LA MÉDECINE DU VOYAGE

Le service de la Médecine du voyage devient « La Santé du voyageur » suite à la mise en place au 1^{er} janvier 2017 d'une nouvelle convention pour la délégation de la vaccination de la fièvre jaune par la Ministre fédérale en charge de la Santé. N'étant pas lié à une structure hospitalière, le service de Médecine du voyage et Vaccination n'est plus agréé pour l'administration de ce vaccin.

Le CHU, le CHR de Liège et la Province de Liège se sont associés pour donner le jour à un service totalement inédit et unique en province de Liège « **La Santé du Voyageur** ».

« La Santé du Voyageur » est un réseau couvrant tout le territoire de la province de Liège, en matière **de vaccination et de conseils** aux citoyens et aux professionnels de la santé. Il est accessible par un numéro de téléphone unique **le 04/344 79 54** et par un site internet commun au CHU, au CHR de Liège et à la Province de Liège : www.lasanteduvoyageur.be.



2.3. ÉVOLUTION DU SERVICE DE MÉDECINE DU SPORT

Une réflexion sur le développement du service de Médecine du sport a été initiée en 2016 afin de positionner le service et ses activités de prévention. La Province de Liège se veut complémentaire et non concurrente par rapport aux services proposés dans les autres structures. Elle souhaite proposer un service moderne, de qualité, avec une réelle plus-value pour tous les citoyens.

Depuis le 1^{er} juillet 2017, ses missions s'articulent autour de 3 axes principaux :

- la visite de non contre-indication à la pratique sportive ;
- la détermination des seuils de performance sportives et la recherche d'amélioration de ceux-ci par des conseils adaptés et personnalisés ;
- le sport sur ordonnance : remise au sport en toute sérénité, dosage de l'intensité de la pratique sportive de sportifs souffrant de pathologies traitées, stabilisées et suivies par un médecin.

2.4. STEVE DARCIS FAIT CONFIANCE AU SERVICE DE LA MÉDECINE DU SPORT



Après David GOFFIN, Steve DARCIS choisit également le Service de Médecine du sport de la Province de Liège pour mesurer sa résistance à l'effort. Un test a été réalisé le mardi 5 décembre 2017.

C'est le médecin de l'équipe nationale belge de tennis et médecin au Service de Médecine du sport de la Province de Liège, qui a adapté un test auquel sont soumis les 10 meilleurs joueurs mondiaux.

Après l'analyse des résultats, des conseils techniques et des exercices physiques ont été prodigués au joueur liégeois afin d'optimiser ses phases de récupération.

3. OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ

Fin 2016, l'Observatoire de la santé publiait le Tableau de bord de la santé en province de Liège ainsi qu'un quadriptyque de synthèse.

En 2017, il a poursuivi la promotion et le développement du travail effectué en 2016 notamment par :

- la diffusion et la promotion du **Tableau de bord de la santé** et du quadriptyque. En 2017, ces documents ont été envoyés aux Bourgmestres, Échevins de la santé et Présidents de CPAS, Hautes Écoles paramédicales, bibliothèques, mutuelles, maisons médicales... ainsi qu'aux personnes en ayant fait la demande (étudiants, infirmiers, médecins, maisons médicales, Villes et CPAS). Il a également été présenté à plusieurs reprises lors d'événements s'adressant à différents publics (acteurs de terrains pour les trois arrondissements, médecins) ;
- la réalisation de **Profils locaux de santé** : il s'agit d'un recueil de données présentant une première photographie de la santé d'une population d'une commune. L'objectif de cet outil est de susciter une réflexion autour de la santé globale des individus et de participer à l'analyse de situation dans une démarche de projet à l'échelon communal. Fin 2017, **19 communes** ont reçu leur Profil local de santé. La publication se poursuivra en 2018 pour l'ensemble des communes de la Province.



Tableau de bord de la santé
en province de Liège
2016



L'Observatoire de la Santé de la Province de Liège a publié le tout premier "Tableau de bord de la santé en province de Liège".

Ce document est un recueil de données de santé issues du territoire de la province de Liège dont les sources sont multiples et variées.

Les différentes thématiques abordées permettent au lecteur d'avoir une vision globale de la santé des habitants. À travers les différents chapitres, celui-ci peut trouver des informations sur la démographie, la mortalité et les causes de décès, l'eau de santé, les facteurs qui peuvent influencer celle-ci, l'offre et la consommation de soins.

Ce support est destiné à l'ensemble des acteurs des secteurs de la vie économique, sociale et de la santé. Que ce soit des autorités locales, des associations, des professionnels, des éducateurs, des médias...

Il a pour vocation d'informer, de favoriser la réflexion et d'encourager la prise de décision et la mise en œuvre d'actions favorables à la santé.

Dans ce quadriptyque sont reprises les principales informations de santé en province de Liège.

Vous pouvez commander d'autres exemplaires de ce quadriptyque ou aller plus loin en commandant le Tableau de bord de la santé à l'Observatoire de la Santé de la Province de Liège, soit par téléphone, au 04/344 78 03 ou par mail à observatoire.santeggprovince.de.liège.be

Ces documents sont également téléchargeables à l'adresse suivante: www.province.de.liège.be/observatoirede.lasante

4. SERVICE DU CONTRÔLE MÉDICAL



Le Service du Contrôle médical exerce une mission de surveillance relative à l'**absentéisme** et aux **incapacités de travail**. Il exerce sa mission auprès des **employeurs** et des **travailleurs** auprès de qui il a aussi un **rôle social** appréciable.

Les médecins-contrôleurs s'informent de l'état de santé des agents, vérifient le bien-fondé des absences pour maladie et réalisent ponctuellement des contrôles au service ou au domicile de l'agent malade.

En 2017, le Service du Contrôle médical a traité pour la Province et l'ensemble de ses 22 partenaires affiliés :

BILAN	Nbr Agents en Tutelle sanitaire	Dossiers traités ITT agents	Absences 1j sans certificat	Total contrôles réalisés	Jours Injustifiés	Jours reprises anticipées
2016	22.966	27.222	3304	7380	2557	1096
2017	23.053	27.427	3235	7316	2510	1281
Variation	+ 0.38%	+ 0.76%	-2.08%	-0.86%	-1.83%	+ 16.88%

En 2017, le Service provincial de Contrôle médical a traité pour l'entité provinciale (personnel non enseignant) :

BILAN	Nbr Agents en tutelle sanitaire	Dossiers traités ITT agents	Absences 1j sans certificat	Total contrôles réalisés	Jours injustifiés	Jours reprises anticipées
2016	3787	8189	2333	2014	496	421
2017	3873	8422	2180	2185	316	460
Variation	+ 2.27%	+ 2.85%	-9.34%	+ 8.49%	-36.29%	+ 9.26%

5. SERVICE ITINÉRANT DE PROMOTION DE LA SANTÉ

La finalité du service I Prom'S est de proposer aux citoyens de devenir acteurs de leur santé en suscitant chez eux des changements de comportement.

Il cible différents publics lors de ces actions :

- les communes dans le cadre de la supracommunalité ;
- les acteurs locaux dans le cadre des partenariats ;
- les citoyens de tout âge via des actions collectives et/ou individuelles.

5.1. ACTIVITÉS

En 2017, **8 communes** et **8 opérateurs** ont accueilli la **campagne TipTop**, soit **7.352 rencontres** avec le public, toutes phases confondues (sensibilisation, mobilisation, consolidation).

Participants

Communes	Sensibilisation	Mobilisation	Stand	Consolidation
Spa		5	42	250
Saint-Nicolas		15		400
Visé	15	39	100	650
Flémalle	300	133	100	24
Herve	156	27	100	67
Herstal	194	74	60	56
Verviers	1870	151	150	500
Condroz	514			
Total	3049	444	552	1947

Participants

Opérateurs	Sensibilisation	Mobilisation	Stand	Consolidation
Liège - Salon Vert Bleu Soleil		39	400	
Home Net Service		50		92
Liège salon arthrose		13	270	
Bibliobus	20	10		
ADMR-Huy		112		
JEFAR	65	69		
TEC	40			
ONEM	180			
Total	305	293	670	92
TOTAL GÉNÉRAL (communes + opérateurs)	3354	737	1222	2039

Les constats majeurs :

- le public répond de plus en plus à nos campagnes et se répartit en fonction du type d'actions ;
- les thématiques les plus plébiscitées pour les entretiens individuels dans les cars sont la santé mentale pour 36 %, l'alimentation pour 34 %, le tabac pour 18 % et l'activité physique pour 12 % ;
- le public précarisé assiste moins spontanément aux actions de sensibilisation ou de consolidation. L'action des partenaires locaux est essentielle pour amener ce public à fréquenter les cars. Sa satisfaction, à la sortie, est par contre extrêmement forte.



En 2017, le Service Itinérant de Promotion de la Santé a également :

- organisé **11 Jeudis Santé**, conférences à destination du grand public : **1.881 participants** ;
- participé à **23 manifestations** (conférences, débats...) : **1.926 participants** ;
- mis sur pied **93 animations** et **8 expositions** relevant du **Bus Sex'Étera** ;
- en collaboration avec le service Openado, participé à **6 manifestations** dans le cadre de la campagne « **Liège Province Festive** » ;
- organisé **7 ateliers** alimentation ;
- organisé **4 réunions de la Commission des seniors** : **72 participants**.

6. SERVICE DE MÉDECINE DU SPORT – SANTÉ DU VOYAGEUR - CAF

6.1. SERVICE DE MÉDECINE DU SPORT

Depuis le 1^{er} juillet 2017, une nouvelle tarification est applicable selon les modalités suivantes :

6.1.1. Les forfaits

■ Le Petit Pass-Sport (15 €)

Ce forfait s'adresse aux personnes de 12 ans à 35 ans qui souhaitent réaliser une visite de non contre-indication à la pratique d'un sport demandée dans l'optique de commencer un sport et/ou d'obtenir une licence auprès d'une fédération, un club ou pour participer à un événement sportif ponctuel.

■ Le Grand Pass-Sport (40 €)

Ce forfait s'adresse :

- aux personnes de 12 ans à 35 ans qui souhaitent déterminer leurs seuils de performance dans le but de les améliorer ;
- aux personnes de plus de 35 ans qui souhaitent réaliser une visite de non contre-indication à la pratique d'un sport dans l'optique de commencer un sport et/ou obtenir une licence auprès d'une fédération, club ou participer à un événement sportif ponctuel.

6.1.2. Le sport sur ordonnance

L'objectif est d'accueillir **TOUS** les citoyens sportifs, qu'ils soient sains ou porteurs d'une pathologie (pour autant qu'elle soit traitée, stabilisée et suivie par un médecin). Le service de Médecine du sport dispose des outils et des compétences permettant d'étudier précisément la capacité d'adaptation à l'effort de ces personnes, qui grâce aux résultats de ces mesures pourront pratiquer une activité strictement dosée comme « **sur ordonnance** ».

6.1.3. Tests réalisés à la demande d'employeurs

A la demande du médecin de l'entreprise, le service réalise divers tests d'aptitudes professionnelles en situation bien spécifique (par exemple : métiers en condition de chaleur/froid nécessitant des adaptations importantes des systèmes cardiovasculaire et pulmonaire).

La tarification de ces prestations est établie, à l'acte, sur base d'une grille se référant à la nomenclature INAMI en vigueur à la date de la prestation.

En 2017, le service de Médecine du Sport a reçu 1.153 personnes.

6.2. SERVICE DE LA SANTÉ DU VOYAGEUR

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le « call center » de la Santé du voyageur est basé à Malvoz.

Le candidat voyageur contacte le **numéro unique 04/ 344 79 54** afin de recevoir les informations utiles en matière de vaccination pour que son voyage se déroule en toute sécurité. Si le citoyen doit être protégé contre la fièvre jaune ou contre la méningite à méningocoques, nous lui proposons de choisir un centre de vaccination agréé (CHR site Sainte-Rosalie ou CHU) et un rendez-vous est immédiatement fixé.



Dans le cadre de ce réseau unique de vaccination en province de Liège, ses missions sont :

- l'accueil ;
- l'information et les conseils aux voyageurs et aux professionnels de la santé ;
- l'orientation vers une de nos centres agréés ou vers le médecin traitant.

Le call center « Santé du voyageur » de Malvoz a enregistré **5.812 appels** et fixé **3.039 rendez-vous**.

6.3. CENTRE D'AIDE AUX FUMEURS (C.A.F.)

Le CAF apporte un soutien médical et psychologique au patient pendant la période de sevrage tabagique. Le Service répond aux demandes d'informations sur les différentes méthodes de sevrage. L'aide au sevrage tabagique est devenue très importante au vu de la mortalité cardiovasculaire et cancéreuse liée aux habitudes tabagiques et au durcissement de la législation en la matière.

Le CAF participe activement à la Journée Mondiale sans Tabac.

Pour 2017, **37** séances de sevrage tabagique ont été réalisées.

7. SUBVENTIONS OCTROYÉES EN 2017

En 2017, le Département de la Santé a octroyé à une quarantaine d'associations, communes, établissements hospitaliers de la province et à l'Université de Liège des subsides pour un montant total de **123.044,71 €**.

Les demandes de subventions introduites touchent la prévention, l'information et la sensibilisation en matière de santé et de bien-être, la lutte contre le cancer, le sida et les infections sexuellement transmissibles, les soins palliatifs, la recherche médicale ou concernant l'aide aux personnes malades et « fragilisées ».



Province
de Liège

Rapport d'activités

LES AFFAIRES SOCIALES

1. INTRODUCTION

Les différentes composantes du département des Affaires sociales sont réparties sur deux implantations distinctes :

1.1. L'ESPACE BEECKMAN

1.1.1. Le service Openado (Orientation Prévention ENfant ADOlescent)

Il s'adresse aux jeunes de 0 à 25 ans, à leur famille et aux professionnels du monde psycho-médico-socio-éducatif.

Deux axes de travail sont proposés :

- l'Accueil : l'équipe offre un accueil, une orientation efficiente et/ou un accompagnement psycho-social individualisé ;
- la Prévention : des animations, des actions et des projets, principalement en milieu scolaire, sont proposés.

1.1.2. La Maison de l'adolescent

Projet pilote de l'Openado et subventionné par l'Aide à la jeunesse, il vise l'aide et l'accompagnement de situations particulièrement délicates chez les jeunes de 12 à 25 ans.

1.2. L'ESPACE CHARLEMAGNE

1.2.1. Le Service Égalité des Chances

Le Service Égalité des Chances a une double mission : d'une part, la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales et d'autre part, la promotion de l'égalité des femmes et des hommes sur le plan socio-économique, dans la vie sociale et l'accès aux lieux de décision.

1.2.2. Le Service des Interventions financières à caractère social

1.2.3. Le Centre d'Aide à Domicile (C.A.D)

Le C.A.D. se consacre à la guidance exclusive de familles en difficulté dans le cadre de l'enfance maltraitée.

1.2.4. La Cellule de prévention du Suicide

Pour les plus de 25 ans, elle est active en matière d'information, de prévention et de documentation en la matière.

1.2.5. ALISS

1.2.6. Les ASBL

- Centre d'Études et de Documentation Sociales (C.E.D.S.) ;
- Fonds d'Entraide de la Province de Liège ;
- L'Observatoire.

2. ESPACE BEECKMAN

2.1. FAITS MARQUANTS EN 2017

2.1.1. Sortie de l'Openbus en avril 2017

Pleinement intégré à la campagne TipTop, cet **Openado itinérant** va à la rencontre du public cible afin de lui présenter et de promouvoir les activités de l'Openado bien sûr, mais aussi, plus largement, l'offre de services du département de la Santé et des Affaires sociales. Il permet également de faire connaître les possibilités d'aide et de soutien face aux difficultés présentes (ou futures) auxquelles les jeunes et leur famille pourraient être confrontés.



2.1.2. Ouverture d'une nouvelle antenne Openado au cœur de la commune d'Ans en mai 2017.

2.1.3. Projet Help-Ados

Dans le cadre de ce projet l'année 2017 a vu se poursuivre et se renforcer le travail de collaboration avec plusieurs partenaires français, à l'initiative du Docteur Xavier POMMERAU, psychiatre et Chef de service du Centre Abadie (Pôle Aquitain de l'Adolescent du CHU de Bordeaux). Application smartphone à destination des professionnels, Help-Ados vise la **prévention du suicide et des conduites à risque chez les adolescents**. Les troubles explorés émanent soit du choix du professionnel, soit de celui de l'adolescent : TCA (trouble du comportement alimentaire), automutilations, consommation de substances, addiction aux pratiques (comportementales), dépression... En fin d'évaluation, le dispositif propose un avis circonstancié.

2.1.4. Campagne « Liège Province Festive »

En 2017, la campagne « **Liège Province Festive** » fait peau neuve en s'orientant davantage sur le modèle de la **réduction des risques**. Menée en collaboration avec le service I Prom'S, cette campagne à destination des jeunes en milieu festif s'articule autour de 3 thématiques : vie sexuelle et affective, assuétudes et consommation, risques auditifs et surdité. Sept thèmes sont plus spécifiquement abordés à l'aide de flyers, outils et autres goodies : surdité, tabac, chicha, alcool, Infections Sexuellement Transmissibles (IST), drogues et alimentation.



2.2. OPENADO ACCUEIL

2.2.1. Coordonnées

Adresse : Rue Beeckman, 26
4000 LIEGE
Téléphone : 04/237 93 12 ou 16
Fax : 04/237 93 31
Email : openado@provincedeliege.be



2.2.2. Activités

- En 2017, ce sont **1.042 nouvelles personnes** qui ont été rencontrées, dont 669 de jeunes de 0 à 25 ans, soit 64,2 %, ce qui représente **3.195 actions d'aide individuelle** prises en charge par le service **Openado Accueil** (toutes antennes confondues).
- L'équipe a également organisé **deux cycles de conférences** à destination des parents et des (futurs) professionnels. « Être parent un nouveau métier ?! » restant notre fil rouge, **10** conférences ont été proposées au grand public sur l'ensemble du territoire provincial.
- L'ouverture de la **nouvelle antenne à Ans** (16 mai 2017) porte à **11** le nombre d'Openado en province de Liège. En termes d'accessibilité, nous couvrons donc plus de la moitié du territoire (**43 communes** sur 84), et chaque antenne Openado est unique tant dans son mode de fonctionnement que dans les priorités des missions qui lui sont dévolues. En parfaite concertation avec le secteur psycho-social qui reste notre principal « envoyeur », nous nous assurons ainsi une réelle plus-value et complémentarité auprès des communes.
- Enfin, **au niveau international**, à l'occasion de la mission au Québec en septembre 2017, les partenariats et collaborations se sont renforcés notamment avec le **CEGEP de l'Outaouais** à Gatineau en matière de prévention du harcèlement en milieu scolaire, d'aide aux jeunes fragilisés et de prévention du suicide.

2.3. OPENADO PRÉVENTION

2.3.1. Coordonnées

Adresse : Rue Beeckman, 26
4000 LIEGE
Téléphone : 04/237 93 18
Fax : 04/237 93 31
Email : openado.prevention@provincedeliege.be

2.3.2. Activités

En matière de **prévention**, l'équipe est intervenue dans **115 écoles** (maternelles, primaires, secondaires et supérieures) situées sur l'ensemble du territoire provincial, ce qui représente : **1.492 enfants** d'écoles maternelles et primaires, **2.750 élèves** du secondaire, **2.571 étudiants** du supérieur, **993 professionnels** et **futurs professionnels** et **120 citoyens**.

Deux axes de travail sont également développés :

■ **L'axe « Animations enfants/adolescents »**

Les animations sont proposées dès la première maternelle jusqu'en secondaire, soit en cycles d'animations soit dans le cadre de journées bien-être, santé et citoyenne. En 2017, **383 séances d'animations ont été réalisées auprès de 688 jeunes dans 40 écoles différentes.**

■ **L'axe « Projets équipes éducatives »**

Les établissements scolaires ont la possibilité de solliciter l'Openado pour la réalisation d'un projet en rapport avec une difficulté qu'ils rencontrent. En 2017, nous avons ainsi accompagné **22 écoles**. Les **projets d'aménagement** de cours de récréation dans les écoles représentent **45 % des demandes**.

2.4. MAISON DE L'ADOLESCENT

Les besoins de l'adolescent sont multiples et complexes et le nombre de personnes faisant appel au service Openado continue d'augmenter. Intégrée au sein même de l'Openado à Liège, la Maison de l'adolescent vient renforcer l'action de l'Openado auprès des jeunes de 11 à 25 ans, proposant un accompagnement et une prise en charge psycho-médico-sociale globale et concertée.

En 2016, le lancement de la Maison de l'adolescent consistait à préciser le projet, à rencontrer les partenaires et à la mise en place. Les suivis individuels ont progressivement débuté en 2017. **35 jeunes** ont pu bénéficier d'un accompagnement pour un total de **277 prestations** dont majoritairement des suivis psychologiques.

Divers projets ont aussi été développés :

- **groupes d'affirmation de soi à destination des 15-25 ans**. L'objectif est de transmettre à ces jeunes un savoir-faire social leur permettant d'enrichir leur répertoire comportemental et de faire face aux situations difficiles ;
- réflexion en vue de la création de **groupes de soutien à la mise en autonomie pour les 16-25 ans** ;
- **Petits déjeuners de la Mado** : ils consistent en l'organisation de rencontres originales ayant pour principal objectif d'encourager les regards croisés entre professionnels travaillant avec un public adolescent au sens large sur l'ensemble du territoire de la province de Liège.

2.5. THÉMATIQUES SPÉCIFIQUES

2.5.1. Assuétudes

L'objectif principal est de mener des campagnes de sensibilisation à destination de tous les publics ciblés par l'Openado en proposant une information complète, des outils de prévention, des actions de réduction des risques et des publications.

En 2017,

- **13 jeunes** ont été reçus pour une écoute et/ou un accompagnement psychologique en lien avec une **problématique de consommation**. **24 professionnels et futurs professionnels** ont été rencontrés pour une **information individualisée** ;
- **67 séances** d'information sur la toxicologie des produits ont été réalisées **en milieu scolaire** auprès d'élèves de l'enseignement secondaire et supérieur. L'équipe a également participé à **6 projets de sensibilisation**, réalisé **11 présentations d'outils** et proposé **9 outils en prêt** ;
- Campagne « **Liège Province Festive** » : l'équipe a participé à **8 festivités** où **2.800 préservatifs, 3.300 bouchons d'oreilles, 2.750 bracelets et 2.350 décapsuleurs** ont été distribués au total.

2.5.2. Harcèlement

L'Openado propose aux écoles différentes pistes d'actions (sensibilisation, information, échanges entre professionnels, animations spécifiques, espaces de médiation...) sur la thématique du harcèlement scolaire. Le service propose également une aide et un soutien psychologique aux jeunes victimes de harcèlement. Force est malheureusement de constater que la demande reste en constante augmentation, qu'il s'agisse d'interventions au sein des écoles ou d'une aide plus individualisée.

En 2017, l'équipe a mené 66 projets en province de Liège. De plus :

- **7 journées de formation** ont été organisées en février et mai 2017, permettant à **70 personnes** d'expérimenter des nouveaux outils de prévention et de découvrir les dispositifs existants dans d'autres établissements scolaires ou parascolaires.
- Notre brochure « **Le harcèlement, l'affaire de tous** » a continué d'être distribuée, portant ainsi le total à plus de 15 000 exemplaires mis à disposition. A la demande des partenaires, une **version 2.0** de cette brochure est en cours de finalisation avec une attention particulière sur la question du « **cyberharcèlement** ».
- **100 outils, 500 brochures et 500 éventails**, traduits en allemand, ont également été mis à disposition des professionnels de l'arrondissement d'Eupen/Saint-Vith.
- **L'outil d'information à destination des jeunes** : constitué initialement de 3 plaquettes, il apporte des conseils pour augmenter l'empathie des différents protagonistes et leur engagement pour faire diminuer/cesser le phénomène de groupe. En 2017, il a été distribué à plus de **1.000 élèves**. Un **4^{ème} feuillet spécifique** à des projets locaux a également été réalisé.
- De nombreux professionnels ont fait la demande d'expérimenter notre **outil harcèlement**. Une **centaine de personnes** ont ainsi bénéficié d'une présentation.



2.5.3. Suicide

Depuis 2016, les actions de la Province de Liège en matière de prévention du suicide sont réparties entre les deux services du département des Affaires sociales :

- le service Openado qui assure l'axe prévention-intervention-postvention pour les 0-25 ans et leurs proches ;
- la cellule de prévention du Suicide de l'Espace Charlemagne.

3 axes de travail ont été développés par le **service de l'Openado** :

■ **Axe 1 : Prévention**

Développement de campagnes d'information et de prévention, animation et sensibilisation à destination des futurs travailleurs sociaux. L'équipe est intervenue dans **4 Hautes Écoles**, auprès de **139 étudiants**.

Retenons également que l'opération « **Je tiens la route ! Ma santé mentale, j'en prends soin** » a permis de sensibiliser plus de **2.500 étudiants** principalement de 1^{ère} année. Elle les aide à aborder plus sereinement leur première session d'examens et, de manière plus générale, le tournant que représente le passage de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur. **3.000 balles anti-stress** ont également été distribuées.



En 2017, l'opération a été menée au sein de l'Université de Liège (le 14 septembre), de la Haute École Libre Mosane (le 16 octobre), la Haute École Charlemagne – site « Les Rivageois » (le 18 octobre), la Haute École Charlemagne – site de Huy (le 24 octobre) et la Haute École de La Reid (le 26 octobre).

■ **Axe 2 : Intervention**

L'équipe de l'Openado Accueil assure l'accueil, l'orientation et/ou la prise en charge psychologique individualisée de jeunes en détresse.

■ **Axe 3 : Postvention**

Une première équipe d'intervention est à disposition des établissements scolaires, tous réseaux confondus. À la demande des directions, ces interventions ont lieu suite à une tentative de suicide ou à un suicide touchant un élève ou un membre du corps professoral. En 2017, l'équipe est intervenue dans **7 écoles**.

Par ailleurs, la **cellule de prévention du Suicide** de l'Espace Charlemagne a poursuivi en 2017 :

- l'organisation de formations semestrielles destinées aux professionnels du secteur psycho-médico-social : 2 sessions de formations ont été dispensées en 2017 ;
- l'organisation de formations « sur mesure » à la demande de différents services et destinées à des publics divers : l'équipe a été sollicitée par l'Institut Provincial de Formation des Agents des Services de Sécurité et d'Urgence (IPFASSU) dans le cadre d'une formation des référents API – Appui Psychologique aux Intervenants. 2 modules ont été organisés en 2017 ;

- le suivi des Sentinelles déjà formées ;
- le suivi et la mise à jour de la Procédure Interne d'Intervention face à une situation de suicide ;
- l'organisation d'actions de sensibilisation auprès des étudiants de l'enseignement supérieur : Haute École Charlemagne, École de promotion sociale de la FPS, Haute École de la Province de Liège (4^{ème} année santé communautaire).

3. ESPACE CHARLEMAGNE

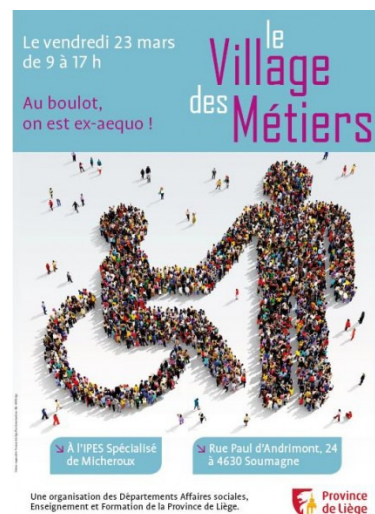
3.1. COORDONNÉES

Adresse : Place de la République française, 1
4000 Liège
Téléphone : 04/230 69 36 ou 86
Fax : 04/230 27 62
Email : michele.meurmans@provincedeliege.be

3.2. FAITS MARQUANTS EN 2017

3.2.1. « Village des Métiers »

Organisation du 1^{er} « **Village des Métiers** », en collaboration avec le département de la Formation et de l'Enseignement, le 24 mars sur le site de l'IPES Spécialisé de Micheroux. Des élèves en situation de handicap et des employeurs s'y sont rencontrés pour échanger leurs expériences, leurs attentes et leurs espoirs. Ces rencontres ont débouché sur divers **contrats** dans les entreprises présentes au « Village ».



3.2.2. Campagne « Ruban Blanc »

11^{ème} édition de la Campagne « Ruban Blanc » qui a consisté en une distribution de plus de **5.000 badges, 465 affiches** et **808 flyers**. Par ailleurs, une représentation de la pièce théâtrale « **LIKER** » par la compagnie Maritime a été organisée à destination des adolescents. Cette pièce explore toutes les formes de violences auxquelles s'exposent de jeunes couples dans des dynamiques destructives de domination, de harcèlement, d'hyper contrôle ou de possessivité qui les amènent inévitablement au clash.

3.2.3. Exposition « Pan'Art

7^{ème} édition de l'exposition « Pan'Art : un coup de pied aux idées reçues ! » du 21 au 24 septembre 2017 à la Cité Miroir à Liège. Cette exposition, organisée conjointement avec l'ASBL CEDS, a pour but de confronter le grand public au monde du handicap de façon divertissante, à travers l'art, avec une approche positive et humaine. L'édition 2017 a accueilli **55 associations exposantes** et **4.500 visiteurs**.



Une collaboration avec l'ASBL Extra & Ordinary People a permis l'organisation de séances pédagogiques portant sur la sensibilisation au handicap à l'attention des élèves du primaire, du secondaire et du supérieur.

3.2.4. 9^{ème} édition du Salon du Volontariat

Le Salon du Volontariat offre une information précise sur les activités des associations et sur les possibilités concrètes de volontariat existant sur le territoire de la province de Liège. Cette initiative provinciale est organisée en collaboration avec l'ASBL CEDS. **75 associations** ont participé à l'édition 2017 et **1.500 visiteurs** ont été accueillis.

3.3. SERVICE ÉGALITÉ DES CHANCES

3.3.1. Promotion de l'Égalité des femmes et des hommes sur le plan socio-économique, dans la vie sociale et l'accès aux lieux de décision.

En partenariat avec les communes, le monde associatif local et le milieu scolaire, le tout en concertation avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Wallonie, divers projets sont mis sur pied en vue d'assurer **une véritable cohérence des actions développées et leur coordination sur le territoire provincial**, à savoir, notamment :

- élaboration et diffusion de **publications** et d'**outils pédagogiques** porteurs d'un message « Égalité » : bracelets, post-its, blocs-notes, badges, brochure « La boîte à outils pour elle, la boîte à coudre pour lui... Quand le genre s'éveille à l'autre » ;
- organisation d'une **matinée d'études** intitulée « Jobcrafting ou modeler son travail pour plus de performance ? » ;
- mise en place d'**animations** à destination d'un public scolaire ;
- groupe de travail sur le thème de la lutte contre la **traite des êtres humains**. Préparation d'une soirée de sensibilisation à destination du grand public et de séances de sensibilisation au sein des Hautes Écoles ;
- gestion et développement du **Portail Accueil des Enfants**.



On retiendra également que l'édition 2017 de l'opération « **Girls Day, Boys Day. Choisis ton métier sans préjugé** » en province de Liège, s'est concrétisée par la participation de **21 écoles** réparties en **51 classes**, soit **747 élèves**. Les objectifs sont de sensibiliser, principalement, les élèves de la 1^{ère} à la 4^{ème} année secondaire à la notion de genre et de lutter contre les idées préconçues quant à l'exercice de certains métiers atypiques.

3.3.2. Lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales

Le département des Affaires sociales mène des initiatives en collaboration avec les communes, le secteur associatif et les autres niveaux de pouvoir.

Afin de tendre à une meilleure coordination des services (travailleurs sociaux, police, justice...), la réflexion est menée au sein des **trois plateformes** correspondant aux arrondissements judiciaires de Huy, Liège et Verviers. Ce mode de fonctionnement permet de **tenir compte des réalités et ressources locales et a permis des concrétisations telles que** : les échanges de bonnes pratiques par le biais de casus, l'élaboration d'un protocole de prise en charge des enfants exposés aux violences conjugales...

En parallèle, diverses **actions** sont initiées à l'échelle du territoire provincial :

■ **Formations**

- « les notions d'abus sexuel et de viol » ;
- « la violence dans le couple : une souffrance pour l'enfant, un défi pour la parentalité » ;
- « la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales (VIF) et notion de stress post-traumatique ».

■ **Matinée d'études**

« L'approche multidisciplinaire des victimes de VIF et les Family Justice Center ».

■ **Visite**

Découverte du Family Justice Center du Limbourg.

■ **Exposition**

Prêt de l'exposition « La santé des enfants exposés aux violences conjugales – Le monde du silence » au CHR de Verviers et au CHR de la Citadelle de Liège.

■ **Représentations théâtrales**

« Clotilde du Nord » et « LIKER ».

■ 4^{ème} édition de la campagne de sensibilisation « **Hommes victimes de violences conjugales** »

1.020 flyers ont été distribués et notre spot radio a été diffusé. Trois projections du film « Les Proies » à destination du grand public et un débat sur cette thématique ont été également proposés.

■ Poursuite des **permanences à l'attention des victimes de violences conjugales** (écoute, conseils juridiques, orientation)

■ « **Pôles des ressources** »

Soutien aux formations données par les « **Pôles des ressources** », au sujet de la prise en charge des enfants exposés aux VIF, des victimes de VIF et des auteurs de VIF.

3.4. SERVICE D'INTERVENTIONS FINANCIÈRES À CARACTÈRE SOCIAL

Celles-ci se développent sur **deux axes** :

3.4.1. L'octroi des prêts financiers à des taux avantageux

La Province de Liège mène depuis de nombreuses années une politique volontariste de prêts répondant aux préoccupations sociales et financières de certains étudiants de l'enseignement universitaire, supérieur, voire secondaire. C'est dans cette optique qu'elle octroie des prêts d'études.

Année scolaire	Nombre de prêts liquidés	Montants payés
2015-2016	42	71 156,90 €
2016-2017	39	76 992,72 €

3.4.2. L'octroi de subventions aux personnes âgées et handicapées à revenus modestes

L'aide provinciale s'adresse aux personnes âgées de 70 ans minimum, aux handicapés et invalides à 66 % minimum, disposant de revenus modestes.

Elle a pour finalité d'aider ces personnes à sortir de leur isolement et consiste en une prise en charge annuelle constante d'une partie de leurs frais d'abonnement de téléphonie et en une participation dans les frais de location d'un appareil émetteur-récepteur de télévigilance relié à une centrale d'écoute permanente où un personnel qualifié est prêt à recevoir, 24 heures sur 24, les appels des télé-assistés, à les identifier et à prendre les mesures qui s'imposent pour leur venir en aide.

En 2017, cette intervention a été fixée à **54,00 €** par personne et se résume comme suit :

Année	Nombre de bénéficiaires		Montant des aides en euros		
	Téléphone	Télévigilance	Téléphone	Télévigilance	Total
2017*	4.860	1.347	254.520,00	64.786,50	319.306,50

*Chiffres partiels – s'ajouteront fin décembre 2018 les dossiers rentrés tardivement en 2017.

3.5. CENTRE D'AIDE À DOMICILE (C.A.D.)

Le Centre d'Aide à Domicile (CAD), composé d'une équipe de puéricultrices sous la coordination d'une assistante sociale, a pour objectifs de développer le lien parent-enfant ainsi que l'apprentissage des soins à donner aux enfants dans le respect des compétences des parents et le renforcement du caractère unique de leur place au sein de la famille et ainsi :

- accompagner, soutenir et guider les parents face aux diverses difficultés : vie quotidienne, relation parent-enfant, relations familiales, soutien moral, orientation vers les différents services sociaux, médicaux ou administratifs ;
- aider les parents à s'occuper de leur(s) enfant(s) dans de bonnes conditions et d'ainsi, **réduire les risques de maltraitance** ;
- éviter le placement des enfants ;
- développer l'autonomie des parents ;
- conscientiser les parents de leurs difficultés/ressources ;
- aider les enfants à ne pas reproduire les mêmes dynamiques familiales difficiles en présentant d'autres modes de fonctionnement.

En 2017, les puéricultrices du service ont soutenu **102 familles (195 enfants)** en difficulté.

3.6. ALISS

Le Département des Affaires sociales propose une base de données ALISS (Associatif Liégeois Santé Social) qui répertorie gratuitement les structures actives en matière sociale et de santé sur le territoire de la province de Liège.

Cette base de données offre la possibilité d'obtenir des informations concrètes sur plus de **2.200** institutions. En 2017, le site www.aliss.be compte plus de **40.000** visites par mois.

3.7. CENTRE D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTATION SOCIALES ASBL

3.7.1. Coordonnées

Adresse : Place de la République française, 1 (2^{ème} étage)
4000 Liège
Téléphone : 04/237 27 39-71-72-73
Fax : 04/237 27 68
E-mail : clauco@provincedeliege.be

L'ASBL CEDS travaille en complète symbiose avec le département des Affaires sociales et a pour objectif principal de mettre à disposition des travailleurs psycho-médico-sociaux, divers outils **d'éducation permanente** qui vont d'une large offre de formations continuées et de journées d'informations à la mise à disposition d'un centre de documentation spécialisé dans les matières psychosociales.

Concrètement, le Centre d'Études est un lieu :

- de réflexion et de documentation ;
- de coordination des pratiques professionnelles via la dynamisation de projets et d'un travail en réseaux ;
- d'information via l'organisation de journées d'études et d'un catalogue de formations ;
- de diffusion d'informations via la parution d'une newsletter, d'un site internet ;
- de sensibilisation à des thématiques sociales via l'organisation d'événements récurrents tels que l'exposition « Pan'Art », le Salon du Volontariat...



4. SUBVENTIONS OCTROYÉES EN 2017

Les aides financières du Département sont destinées à des associations œuvrant en faveur :

- des personnes handicapées ;
- de la famille ;
- de l'enfance défavorisée ;
- de la détresse sociale et humaine ;
- de l'intégration des personnes d'origine étrangère ;
- ...

En 2017, la Province de Liège a octroyé des subsides dans le domaine du Social pour un montant total de **573.574,28 €** à environ 130 associations, Communes et CPAS de la province.

Retenons également l'**actualisation du règlement relatif à l'octroi d'un soutien financier à des projets d'intégration des populations d'origine étrangère**. Les demandes sont à présent directement introduites auprès de la Cellule « subventions » de l'Entité support et ensuite analysées en commission. De plus, afin de soutenir des projets pertinents et d'actualité, une thématique particulière sera retenue chaque année pour les projets de l'année suivante. Seuls les projets correspondants à cette thématique seront étudiés en vue de l'octroi éventuel d'une subvention.

L'appel à projet a été lancé en novembre 2017 : pour 2018, la thématique retenue est celle du « **faire ensemble** ». Outre le « faire ensemble », la cible prioritaire est les 15-25 ans et la demande ne peut porter sur une aide exclusivement matérielle. Les projets devront amener une mixité des populations locales permettant ainsi à chacun(e) de dépasser ses a priori et ses préjugés.



Province
de Liège

Rapport d'activités

LES RELATIONS EXTÉRIEURES

INTRODUCTION

Composé d'un 1^{er} Attaché - Responsable et de six collaborateurs, le Service des Relations extérieures/Centre d'Information Europe Direct est situé :

Bureau des Relations Extérieures de la Province de Liège – Centre d'Information Europe Direct (B.R.E.L.)

Boulevard d'Avroy, 28-30 - 4000 LIEGE

Tél.: 00 32 (0)4 237 24 90 - Fax : 00 32 (0)4 237 24 99

www.provincedeliege.be (rubrique : Nous découvrir) ▪ brel@provincedeliege.be

www.provincedeliege.be/fr/europedirect ▪ europedirect@provincedeliege.be

BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Le BREL est **fédérateur** et **centralisateur** des relations internationales de la Province de Liège. Il gère et coordonne, au sein de l'administration provinciale, cette action de relations extérieures.

1. LES OBJECTIFS DU BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES

- Promouvoir la visibilité et la notoriété de la Province et de ses composantes à l'étranger grâce aux nombreux échanges multidisciplinaires qui se créent et se développent, dans le cadre de ces relations internationales ;
- Soutenir, favoriser et optimiser les échanges internationaux entrepris par les autres services provinciaux et les opérateurs liégeois (GRE, AWEX, SPI,...) ;
- Permettre au secteur entrepreneurial liégeois, qu'il soit public ou privé, de valoriser son savoir-faire à l'étranger et d'y établir des contacts privilégiés au travers des relations officielles nouées par la Province ;
- Expliquer l'Europe au citoyen au travers de son centre Europe Direct Province de Liège.

2. LES PRIORITÉS

2.1. LES CHARTES D'AMITIÉ ET DE COLLABORATION

La Province de Liège poursuit les échanges bilatéraux avec ses partenaires étrangers.

2.1.1. Pologne : Voïvodie de Malopolska

Mission provinciale économique et académique dans la Voïvodie de Malopolska – du 6 au 10 février 2017.



2.1.2. Chine : Province du Fujian



- Accueil d'une délégation chinoise pour des rencontres économiques et académiques du 15 au 17 juin 2017 ;
- Mise sur pied de la deuxième édition du Village Chinatown du 15 au 18 juin 2017.

Le BREL organise régulièrement des missions à l'étranger dans le cadre de ces Chartes. Ces missions sont toujours réalisées en bonne concertation avec l'AWEX en mobilisant les forces vives de la province dont notamment les entreprises privées ou publiques. L'objectif est d'encourager les échanges entre provinces/régions partenaires par le développement d'échanges économiques.

2.2. L'EUROPE

2.2.1. La Province de Liège poursuit et accentue encore les échanges bilatéraux avec ses partenaires (européens) :

La priorité est donnée aux actions « européennes », menées notamment dans le cadre de la CEPLI (Confédération Européenne des Pouvoirs Locaux Intermédiaires) et dans le cadre du réseau « Partenalia ». Ce réseau est une association de Provinces (ou niveau de pouvoir équivalent) européennes qui a pour but de développer la coopération territoriale européenne afin d'améliorer les politiques locales et européennes qui ont un impact sur les autorités locales intermédiaires et les autres institutions « supra locales ».

Exemples :

- Présence promotionnelle dans la 33ème édition du « Made in Belgium classique » distribuée à l'international (Ambassades, Attachés de l'AWEX,...) en janvier 2017 ;
- Soutien logistique dans le cadre d'une Mission économique provinciale à Marseille – du 24 au 26 avril 2017 ;
- Octroi d'un soutien financier en partenariat avec les Services Communication et Environnement, à la S.A. Impact Diffusion dans le cadre de l'organisation des festivités du 80ème anniversaire du Port Autonome de Liège - 23 et 24 juin 2017 ;
- Octroi d'un soutien financier accordé par la Province de Liège à l'ASBL « Amitiés françaises de Liège », dans le cadre des Festivités du 14 juillet 2017 à Liège ;



- Mission provinciale au Québec – du 23 au 30 septembre 2017.

2.2.2. Faire connaître davantage l'Europe et le fonctionnement de ses Institutions au travers du centre d'information Europe Direct de la Province de Liège

Le réseau européen des Centres d'Information Europe Direct (CIED) est l'un des principaux outils de l'Union européenne. Il a pour but d'informer les citoyens européens sur leurs droits mais également sur les priorités de l'Union européenne, ainsi que de promouvoir la citoyenneté participative au niveau local et régional.

L'objectif général du réseau est donc de permettre aux citoyens d'accéder facilement à l'information européenne mais aussi de leur donner la possibilité de faire connaître et d'échanger leurs opinions sur tous les domaines d'intervention de l'Union européenne.

Le CIED Province de Liège est donc un relais de proximité en Province de Liège pour l'ensemble des institutions de l'Union européenne. L'Europe, aujourd'hui plus que jamais, a besoin de se faire mieux comprendre par le citoyen.

La Province de Liège en tant que service public local et proche des citoyens est donc l'échelon intermédiaire adéquat pour remplir cette mission sur le terrain.

Il s'agit de communiquer sur les priorités de la Commission européenne, en adaptant bien entendu le propos aux réalités du terrain où l'on s'exprime.

Pour rappel, la mission Europe Direct implique de nombreuses tâches telles que prévues dans les conventions conclues avec la Commission européenne, notamment :

- La commande de documentation auprès de la Commission européenne ;
- Le traitement journalier des demandes des citoyens : répondre aux questions, distribution de documentation, ... ;
- Un service d'information de base à l'adresse du grand public ;
- La gestion journalière du site internet ;
- La rédaction d'un bulletin d'information périodique (de type Newsletter) ;
- L'organisation de manifestations liées à l'Europe ;
- La participation à des manifestations extérieures via la présence du stand Europe Direct ;
- L'organisation de visites des Institutions européennes ;
- L'organisation de formations sur l'Europe (notamment à destination des milieux scolaires).

Exemples :

- Prix Lux – 20 janvier 2017 ;
- *Activité Langue* à destination des élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaires de l'école Notre Dame de la Tourelle de Queue-du-Bois, dans la Commune de Beyne-Heusay - 31 janvier 2017 ;
- Dialogue Citoyen - Coopération de Maastricht au Palais provincial – 4 février 2017 ;
- Ateliers du CIED à destination d'un public composé de personnes en situation d'exclusion sociale – les 7, 10, 17 et 24 février 2017 ;
- Salon *100 Patrons* au Cercle de Wallonie de Liège - 18 février 2017 ;
- 30^{ème} anniversaire du Programme Erasmus + Fédéral Truck à l'école d'Hostellerie de Spa et à l'Athénée Royal de Fragnée - 23 et 24 mars 2017 ;



- *Activité Langue* à l'école communale de la Communauté française de Burdinne – 28 mars 2017 ;
- Ateliers du CIED à destination d'un public composé de personnes en situation d'exclusion sociale – les 6 et 28 avril 2017 ;
- Soutien financier du CIED dans le cadre de l'organisation d'un Voyage didactique à Berlin organisé par l'Université de Liège – du 19 au 23 avril 2017 ;
- Remise du *Prix Europe Direct – Jury jeunes* au Festival International du Film Policier de Liège – 7 Mai 2017 ;
- Journée Portes ouvertes des Institutions européennes - 6 mai 2017 ;
- Participation du CIED au 15Km Liège Métropole - 7 mai 2017 ;
- Organisation conjointe avec la Direction stratégique - Service relations internationales de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'une session d'information sur le Programme *Europe pour les Citoyens 2014-2020* - 8 juin 2017 ;
- Remise des *European Parliament Ambassador School awards* au Parliamentarium à Bruxelles - 23 juin 2017 ;
- 80 ans du Port autonome de Liège - 24 juin 2017 ;
- Concours « 10/10 pour mieux connaître l'Europe » à destination des écoles primaires et journée découverte du quartier européen à Bruxelles – 27 juin 2017 ;
- Balade cycliste européenne – 1^{er} octobre 2017 ;
- Journée des Editeurs à l'Institut de Formation Continue de Jonfosse – 6 octobre 2017 ;
- ERWC : European week, Regions and Cities : Semaine Européenne des Régions et Villes 2017 – 11 octobre 2017 ;
- Course d'orientation européenne au Domaine provincial de Wégimont – 12 octobre 2017 ;
- Excel'LANGUES au Palais des Congrès de Liège - 26 octobre 2017 ;
- Salon livre@do au Théâtre de Liège – du 6 au 8 novembre 2017 ;
- Visite des sites environnementaux Intradel, A.I.D.E et Groupe Terre dans le cadre de la Semaine européenne de la *Réduction des déchets et de la gestion des eaux* – du 16 au 25 novembre 2017 ;
- Participation du CIED au *Dialogue Citoyen* de St Vith – 15 novembre 2017 ;
- « L'Europe à Verviers » Balade au cœur de la Ville de Verviers – 21 novembre 2017 ;
- Participation du CIED au Cycle de conférence *Jean Rey* – toute l'année ;
- Parlons ensemble d'Europe au Palais d'Egmont à Bruxelles – 29 novembre 2017 ;
- Animation de sensibilisation sur le fonctionnement de l'Union européenne dans une perspective citoyenne à destination du Service d'Insertion Sociale (SIS) « Les Chrysalides » du CPAS d'Herstal au Motorium Sareola de Herstal – 4 décembre 2017.

2.2.3. Soutiens logistiques et financiers aux opérateurs liégeois afin de développer leurs projets avec l'étranger

Notamment :

- Les échanges d'étudiants ;
- Les ASBL ;
- Les communes qui ont des jumelages avec des communes étrangères ;
- Les projets à l'exportation initiés par des entreprises liégeoises, en collaboration avec l'AWEX ou avec Wallonie Bruxelles International.

Exemples de soutiens financiers accordés par la Province de Liège à :

- L'Administration communale de Herve dans le cadre d'une visite officielle de Vacqueyrassiens à Herve – du 26 au 29 janvier 2017 ;
- L'ASBL Royal Auto moto club de la Police Liégeoise dans le cadre de la 60^{ème} édition du Rallye International « Police-Gendarmerie-Police Judiciaire-Police Militaire » qui s'est déroulé dans la région de Liège et Allour – du 12 au 14 mai 2017 ;

- L'ASBL Comité de Vigilance pour la Démocratie en Tunisie, dans le cadre du Printemps Culturel Tunisien en Belgique qui s'est tenu à Liège - du 13 au 20 mai 2017 ;
- L'ASBL Cercle Royal des Mandolinistes de Malmedy dans le cadre des concerts conjoints avec l'orchestre « A Cordes & A Cris » de Nancy qui se sont déroulés à Malmedy et Liège - 20 et 21 mai 2017 ;
- L'ASBL *La Mortrousiennne* dans le cadre d'une visite officielle d'une délégation française pour les festivités du 4^{ème} anniversaire du jumelage des villes de Mortroux dans la Creuse en France et Mortroux en Belgique - du 25 au 28 mai 2017 ;
- L'ASBL Domaine Touristique de Blegny-Mine et de la Fondation EURITALIA, en collaboration avec les Services Culture, Grands Evénements et le Centre Europe Direct, dans le cadre de l'organisation de la « Giornata italiana » - du 2 au 5 juin 2017 ;
- La ville d'Aywaille dans le cadre de sa rencontre avec sa ville jumelle la Municipalité de Châtillon à l'occasion du 52^{ème} anniversaire de leur jumelage - du 3 au 5 juin 2017 ;
- La Commune de Limbourg dans le cadre du 45^{ème} anniversaire du jumelage des villes de Limbourg et Grand-Charmont - du 3 au 5 juin 2017 ;
- L'ASBL NN Events dans le cadre du NoName Festival à Ovifat, en partenariat avec le Service Culture et le Département Infrastructures - du 29 juin au 1^{er} juillet 2017 ;
- L'ASBL Belgomania, dans le cadre 24^{ème} édition des Francofolies de Spa - du 20 au 23 juillet 2017 ;
- La Ville de Verviers dans le cadre du 52^{ème} anniversaire de son jumelage avec la ville d'Arles - du 2 au 7 août 2017 ;
- L'ASBL ACIS « Association des commerçants et indépendants de Saive » dans le cadre de la 1^{ère} édition de son « ASIAN MARKET » - 5 et 6 août 2017 ;
- L'ASBL « Lim'bougez-vous », en partenariat avec le Service de la Culture, le Département de la Santé et du Social, dans le cadre du 3^{ème} festival international de bandas « Lim'bougez-vous festival » de Goé - du 8 au 10 septembre 2017 ;
- L'ASBL « Image, Son et Animation », en partenariat avec le Service de la Culture, qui, en collaboration avec l'Echevinat de la Santé et de la Jeunesse de la Ville de Liège, a organisé l'accueil d'un groupe de chanteurs et danseurs libanais - 6 septembre 2017 ;
- L'ASBL « Association Française de Bienfaisance de Liège » dans le cadre de sa soirée de Gala - 5 octobre 2017 ;
- La Chambre de Commerce et d'Industrie France Belgique, dans le cadre du *Discovery Meeting Speed Business* - 17 novembre 2017 ;
- La Commune de Thimister-Clermont pour l'accueil d'élus français de la « Vallée de Villé » en Alsace à l'occasion du 6^{ème} « Marché Alsacien ». Ce marché est constitué de 50 chalets consacrés à la promotion des produits alsaciens - du 17 au 19 novembre 2017 ;
- L'ASBL SOL.ITALIA dans le cadre de la « Fête autour du Sapin de Noël » qui a permis d'offrir un moment de convivialité dans les salons du Palais provincial à des enfants malades et/ou défavorisés - 13 décembre 2017.



2.2.4. Soutiens aux actions d'envergure internationale menées par l'ensemble des tiers

Le BREL est acteur de la valorisation de la Province de Liège sur la scène internationale. Il est également partenaire des opérateurs liégeois qui mettent en place des actions d'envergure internationale et qui dès lors permettent à la Province et ses composantes d'être mises en valeur à l'étranger et/ou d'attirer un public international.

Exemples :

- Participation à la 11^{ème} édition du Festival International du Film Policier de Liège – du 4 au 7 mai 2017 ;
- Participation de la Province de Liège à la 23^{ème} édition des Francofolies de Spa – du 20 au 23 juillet 2017.



2.2.5. Gestion du réseau des « Ambassadeurs de la Province de Liège »

Les *Ambassadeurs de la Province de Liège* sont les hommes et les femmes motivés et animés par la même volonté et le même enthousiasme de valoriser et de diffuser une image positive et dynamique de la région liégeoise à l'étranger.

Des soirées thématiques *un ambassadeur parle aux ambassadeurs* sont organisées régulièrement afin de rendre actif et vivant ce réseau :

- Le *Corps Consulaire* de la Province de Liège au Palais provincial - 25 janvier 2017 ;
- Le *Spectacle* au Forum de Liège avec des exposés de Monsieur Simon BOUAZZA et Paul DEWANDRE - 22 mars 2017 ;
- La *société 4M Group* par Monsieur Dominique PETTA et intronisation de Monsieur Mario GUCCIO – 18 septembre 2017 ;
- *La Politique internationale en 2017 : Perspectives et enjeux* - Conférence du Vice-Premier Ministre et Ministre belge des Affaires étrangères et européennes, Monsieur Didier REYNDERS à HEC Liège – 11 octobre 2017.

Exemples d'activités dans le cadre d'intronisation de nouveaux *ambassadeurs de la Province de Liège* :

- Organisation d'une réception, au Palais provincial, à l'attention des étudiants d'échange du ROTARY D1630 - 8 mars 2017 ;
- Intronisation de Messieurs Jean-Pierre MOCKY et Jean-Pierre CASTALDI à l'occasion de la 11^{ème} édition du Festival International du Film Policier de Liège – du 4 mai au 6 mai 2017 ;
- Cérémonie d'intronisation de jeunes étudiants d'échange du ROTARY D1630 au Palais provincial - 7 juin 2017 ;
- Intronisation de Monsieur Jean-Luc COUCHARD lors de la 21^{ème} édition du Trophée de pétanques des Célébrités et des Décideurs de SPA - 10 juin 2017 ;
- Intronisation de Monsieur LI HONG durant la cérémonie d'Inauguration du Village Chinatown 2017 – 15 juin 2017 ;
- Intronisation de Bigflo & Oli dans le cadre de la 24^{ème} édition des Francofolies de Spa – 22 juillet 2017 ;
- Intronisation de Messieurs Gérard DARMON, Édouard MONTOUTE et Daniel PRÉVOST à l'occasion de la 2^{ème} édition du Festival International du Film de la Comédie de Liège – 8 décembre 2017.



3. CONCLUSION DU RAPPORT DU BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Dans le contexte actuel européen et mondial, les relations internationales ont pris de plus en plus d'importance, que ce soit pour les entreprises qui veulent exporter, pour les étudiants qui veulent apprendre les langues étrangères pour les communes qui veulent attirer les visiteurs étrangers ou pour les particuliers qui veulent connaître ce qui se passe en dehors des frontières.

Les nouveaux Etats membres de l'UE sont également très demandeurs de connaître les modes de fonctionnement administratif des autres Etats Membres. La Province de Liège, en tant qu'entité locale d'un Membre fondateur, est dès lors de plus en plus sollicitée par les pays émergents pour établir des partenariats et échanger les expériences.

Enfin, l'Europe a besoin de se rapprocher du citoyen et l'Institution provinciale est l'échelon local qui a été choisi par la Commission européenne pour être le relais de l'information européenne auprès du grand public au travers des Bureaux Europe Direct implantés sur le territoire de chaque province belge mais également dans tous les pays européens.

D'une façon générale, l'échelon provincial est le mieux approprié pour faire la promotion de son territoire et de l'ensemble de ses composantes.



Province
de Liège

Rapport d'activités

LES SPORTS

L'ACTIVITÉ SPORTIVE

1. SES AXES

Grâce à une politique persévérante et cohérente y menée depuis plusieurs années, le Service des Sports est devenu une réalité bien connue et appréciée dans la vie collective de la province de Liège et dont la qualité est régulièrement soulignée dans le pays. Cette politique vise à assurer la complémentarité entre le sport amateur et le sport professionnel.

L'activité du Service des Sports s'organise autour de **6 vecteurs de développements** :

1.1. DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES DE QUALITÉ

Des infrastructures sportives, équitablement réparties sur le territoire au profit des utilisateurs et dont la Province de Liège assure la gestion ou la cogestion, sont adaptées dans leur mode de fonctionnement afin de les rendre plus accessibles au public, notamment en termes d'accès aux personnes à mobilité réduite. L'objectif est d'y proposer une offre étendue, notamment au profit des sportifs amateurs ou individuels et d'accentuer les synergies avec les établissements scolaires géographiquement proches.

1.2. LE PERFECTIONNEMENT SPORTIF

La Province de Liège veille à accentuer ses programmes de perfectionnement destinés aux jeunes sportifs motivés et désireux de progresser. Le but reste de les aider à atteindre un niveau de performance que ne permet pas d'espérer la seule pratique de club. A cette fin, des partenariats avec les Fédérations et Associations sportives provinciales sont conclus dans le but de créer des pôles de perfectionnement en gymnastique, en sports de ballon, en athlétisme, en cyclisme, en tennis de table ou encore pour le sport adapté.

1.3. L'INITIATION AU SPORT ET LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SPORTIF

Le Collège provincial souhaite que l'offre sportive provinciale atteigne aussi un public qui reste en marge des structures de clubs ou un public qui souffre, pour des multiples raisons, d'une forme de « décrochage sportif ». Aussi, il s'agit de poursuivre le soutien aux actions de « sport pour tous » et notamment les joggings, les randonnées cyclotouristiques, les challenges pour jeunes sportifs, etc. En matière de découverte et d'initiation au sport, l'Académie provinciale des sports propose, depuis 2010, avec un succès unanimement salué sur l'ensemble du territoire provincial, en partenariat avec les communes et clubs locaux, une offre sportive unique en Belgique, pour des jeunes de 4 à 11 ans et depuis 2014 pour des adolescents de 12 à 16 ans. Organisée par tranches d'âge et suivant des cycles de plusieurs semaines, elle est accessible à proximité du domicile et à un prix démocratique.

1.4. LE SOUTIEN AUX ACTEURS SPORTIFS LOCAUX

La politique de soutien financier et logistique aux organisateurs d'évènements ponctuels à dimension locale, provinciale, régionale ou nationale assurant la promotion du sport en province de Liège est maintenue et renforcée que ce soit par l'octroi de trophées ou de subventions attribués pour des activités ponctuelles dans le respect du règlement provincial applicable à la matière.

1.5. LES COMPÉTITIONS DE SPORT DE HAUT NIVEAU

Au-delà des retombées économiques et médiatiques induites par ce type d'évènements à retentissement international, la venue des « grands noms » du sport provoque, auprès de notre population jeune et même moins jeune, par un phénomène de mimétisme bien connu, l'envie de pratiquer le sport, sous quelle que forme que ce soit.

Forte de son expertise acquise en la matière, la Province veille donc à organiser, seule ou en partenariat, des compétitions internationales qu'elles soient ponctuelles ou récurrentes.

1.6. LES ACTIVITÉS DE LA MAISON DES SPORTS DE LA PROVINCE DE LIÈGE

Au sein de l'ASBL Maison des Sports de la Province de Liège, dont les activités sont soutenues à l'identique, un Guichet du Sport a été mis en place en octobre 2013. Sa mission consiste essentiellement, outre le fait de renseigner utilement les usagers, à épauler, en termes de conseils, les structures et associations sportives de la province de Liège sur les plans administratif (gestion d'asbl, construction de dossier de demande de subventions,..), juridique voire technique (entretien d'infrastructures et aires de jeu sportives).

Par ailleurs, la « Maison des Sports de la Province de Liège », en tant que telle, constitue un outil de travail performant où les fédérations sportives provinciales disposent, à des conditions très avantageuses, de locaux adéquats, équipés des dernières technologies, pour leurs réunions mais aussi pour assurer leur propre secrétariat.

2. LES ACTIVITÉS ET MANIFESTATIONS SPORTIVES

Les activités du Service des Sports se concrétisent par :

2.1. LES STAGES POUR MOINS VALIDES

Durant les vacances scolaires de printemps et d'été 2017, le Service a proposé des stages adaptés pour moins valides. Ceux-ci ont été organisés en collaboration avec différentes communes de la province (Waremme, Malmedy et Visé).

2.2. L'ACADÉMIE PROVINCIALE DES SPORTS



C'est une véritable passerelle vers le sport qui a été créée depuis quelques années, à l'initiative du Collège provincial.

Durant l'année 2017 (de janvier à décembre), 4.268 enfants en ce compris des adolescents, ont fréquenté l'Académie dans près de 50 communes de la province.

Dans le cadre de l'intégration des personnes moins valides, une action particulière a été mise en place par le biais de l'équitation adaptée (226 inscrits).

Depuis juin 2017, l'Académie provinciale des Sports propose également un volet entièrement dédié aux personnes de plus de 50 ans. Le Service des Sports donne ainsi l'opportunité à ces séniors de découvrir notamment le golf et le jogging (136 inscrits).

2.3. LES ORGANISATIONS SPORTIVES

2.3.1. Les organisations initiées par le Service des Sports

Il s'agit de manifestations organisées à l'initiative du Service des Sports telles que :

- la Journée ludique pour personnes moins valides (650 participants), le 12 octobre 2017 au Hall Omnisports de Waremme, en collaboration avec l'AVIQ ;
- le jogging « *La Forme du Cœur* » le 17 septembre 2017 dans le cadre des Fêtes de Wallonie à Liège (plus de 1.000 participants) ;
- Le programme d'inauguration du Pôle Ballons de l'IPES de Hesbaye à Waremme qui s'est déroulé du 23 au 26 novembre 2017 avec notamment, outre la cérémonie protocolaire d'inauguration, une conférence-débat et des journées dédiées au basket-ball et volley-ball.

2.3.2. Les organisations para-locales soutenues par un partenariat entre le Service des Sports et les organisateurs

Sur décisions du Collège provincial, voire du Conseil, le Service des Sports a collaboré en 2017 à plusieurs dizaines de manifestations sportives par le biais de l'octroi d'une aide financière et/ou de la mise à disposition de membres du personnel (animateurs), de matériel divers ainsi que par une aide logistique.

Parmi celles-ci, on relève plus particulièrement :

- Le « Challenge Jogging de la Province de Liège » qui a compté 22 épreuves ;
- La « Cross Cup Internationale de Hannut », le 22 janvier à Hannut ;
- Le Marathon de la Meuse dans la région de Visé, le 7 mai ;
- La course cycliste « Tour de Belgique » pour élites avec contrat qui proposait en province de Liège, le départ et l'arrivée de l'avant dernière étape à Ans, le 27 mai ;
- Le Meeting International d'Athlétisme de la Province de Liège au Complexe sportif provincial de Naimette-Xhovémont, le 19 juillet ;
- Le Tour de la Province de Liège pour élites cyclistes sans contrat et espoirs internationaux (56^{ème} édition) qui s'est disputé du 16 au 20 juillet (5 étapes : Oupeye- Oupeye, Blegny-Blegny, Oleye-Oleye, Butgenbach- Butgenbach, Seraing-Seraing) ;
- Le Tour de Wallonie pour élites cyclistes avec contrat qui s'est déroulé du 22 au 26 juillet et qui comportait, en province de Liège, les 2 dernières étapes : « Stavelot - Marchin » et « Chaudfontaine - Seraing » ;
- La Coupe du Monde 2017 de tennis de table organisée du 20 au 22 octobre au Country Hall de Liège et qui a rassemblé les 16 meilleurs joueurs mondiaux ;
- Le Jumping International de Liège qui s'est déroulé du 30 octobre au 5 novembre à la Foire Internationale de Liège ;
- Le Rallye du Condroz qui a eu lieu les 3, 4 et 5 novembre.

3. UNE POLITIQUE DE PROXIMITÉ ET DE SOUTIEN POUR DES ORGANISATIONS SPORTIVES LOCALES

Dans le cadre d'une politique de proximité, l'action du Service des Sports se traduit ainsi par :

3.1. L'ATTRIBUTION DE TROPHÉES

Durant l'année 2017, 67 coupes et trophées ont été attribués à 20 clubs, fédérations ou groupes sportifs dans le cadre de manifestations ponctuelles.

3.2. L'OCTROI DE SUBVENTIONS POUR DES ACTIVITÉS PONCTUELLES

En 2017, 297 clubs ou fédérations ont obtenu sur décision de l'autorité provinciale compétente, des subventions à titre d'intervention dans l'organisation de manifestations ponctuelles locales, régionales, nationales ou internationales et ce, pour une somme globale de 889.277,50€.

3.3. L'OCTROI DE SUBVENTIONS À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES POUR LA FORMATION DES JEUNES

Au cours de la législature 2012-2018, le Collège provincial souhaite poursuivre son soutien à des actions dans le domaine de la formation des jeunes et la vulgarisation de la pratique sportive.

Ainsi, dans ce cadre, diverses associations sportives ont reçu une aide financière en 2017 :

- Liège Basket pour ses actions de formation des jeunes durant la saison 2017-2018 (20.000€) ;
- Le KAS Eupen pour ses actions de formation des jeunes durant la saison 2017-2018 (30.000€) ;
- Le VBC Waremme (Volley-ball) pour ses actions de formation des jeunes durant la saison 2017-2018 (10.000€) et le développement d'une section féminine de formation (5.000€) ;
- Ladies Liège Panthers (Basket féminin) pour ses actions de formation des jeunes durant la saison 2017-2018 (2.000€) ;
- Le Cercle Sports Sart-Tilman (Football) pour ses actions de formation des jeunes durant l'année 2017 (6.000€) ;
- la Basse-Meuse Football Academy ASBL pour sa politique de formation menée en faveur des jeunes footballeurs durant la saison 2017-2018 (10.000€) ;
- L'ASBL RFC Liège Athlétisme pour ses actions de formation des jeunes durant l'année 2017 (15.000€) ;
- L'ASBL Liège Bulldogs Ice Hockey pour ses actions de formation des jeunes durant l'année 2017 (2.400€) ;
- le Standard de Liège pour sa politique de formation menée en faveur des jeunes footballeurs durant la saison 2017-2018 (45.000€).

3.4. L'OCTROI DE SUBVENTIONS ACCORDÉES DANS LE CADRE DE CONVENTIONS D'OBJECTIFS

Une des priorités de la politique sportive provinciale pour la législature 2012-2018 est la FORMATION. Outre les jeunes, les publics ciblés sont les dirigeants, bénévoles, arbitres, entraîneurs et même les parents de jeunes sportifs.

Le Service des Sports a ainsi établi divers contacts avec plusieurs Fédérations et Associations sportives provinciales liégeoises pour élaborer un planning annuel ou pluriannuel pour la législature en cours au travers de conventions d'objectifs conclues entre les parties.

Une convention a ainsi été conclue pour 2017 avec :

- Le Bureau Régional des Arbitres de football de Liège (32.000€/an) ;
- le Comité provincial de Tennis de table (25.000 €/an) ;
- le Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-ball ASBL (15.000€/an) ;
- la Fédération Royale Ouvrière de Tennis de table Belge Francophone (10.000€/an) ;
- la Commission de formation des Arbitres du Comité provincial de Liège de basket-ball (5.000€/an) ;
- la Ligue Belge Francophone de Rugby (15.000€/an) ;
- l'Association Francophone de Tennis (20.000€/an) ;
- le Centre de Formation des Ecoles de cyclisme de la Province de Liège (13.500€/an) ;
- la Ligue Francophone de Handball ASBL (3.000€/an).

4. L'ATTRIBUTION DE PRIX SPORTIFS DE LA PROVINCE DE LIÈGE

En application du règlement arrêté par le Conseil provincial, les prix suivants ont été respectivement attribués pour la saison 2016-2017 :

- Trophée sportif individuel à Nafissatou THIAM (Athlétisme) ;
- Trophée sportif par équipe à Liège-Panthers (Basket) ;
- Trophée sportif moins valides à l'équipe nationale belge de basket en fauteuil roulant ;
- Prix de l'Espoir sportif à Martin PERIN (Volley) ;
- Prix du Fair-Play au FC Ster-Francorchamps (Football) ;
- Prix de la Formation au RFCL Athlétisme et le Team Cycliste de Hesbaye ;
- Prix du Public à Thierry NEUVILLE (Rallye) ;
- Prix du Cœur sportif à Lucien PIRSON (Natation).

Ces prix ont été remis aux lauréats lors d'une réception organisée le 15 septembre 2017 au Palais provincial dans le cadre de l'ouverture officielle des Fêtes de Wallonie à Liège.

5. LE GUICHET DU SPORT DE LA PROVINCE DE LIÈGE

Depuis le 1^{er} octobre 2013, Le Service des Sports a mis en place le Guichet du Sport de la Province de Liège.

Sa mission consiste essentiellement à conseiller, aider et soutenir les diverses associations ou structures, tant publiques que privées, qui œuvrent dans le domaine du sport, sur le territoire de la province de Liège en ce compris, la population au sens le plus large du terme.

Les services proposés et les actions mises en place par le Guichet du Sport de la Province de Liège sont destinés à un très large public (fédérations sportives, clubs, étudiants, toute personne désirant pratiquer une discipline sportive, responsables communaux de la province, organisateurs d'événements sportifs,...).



Dans ce cadre, des conventions ont également été établies avec l'aide de la Maison des Associations d'Amay et la Maison Verviétoise des Sports, l'idée étant outre le fait de mettre au point et organiser une action commune et complémentaire au service de tous les bénéficiaires, de déconcentrer la présence et l'action du « Guichet du Sport de la Province de Liège » en quadrillant au mieux le territoire de la province de Liège et ses arrondissements.

6. LA CELLULE ASSISTANCE GAZON DE SPORT

Depuis le 28 février 2013, la cellule « Assistance Gazon de Sport » a été créée par le Collège provincial pour assurer quatre missions :

- Une mission d'information via un vadémécum destiné aux préposés à l'entretien des surfaces des sports gazonnés des communes et des clubs de la province de Liège ;
- Une mission d'assistance technique, sur demande, aux mêmes préposés ;
- Une mission de maintenance des terrains de sport gazonnés utilisés par la Province de Liège elle-même ;
- Une mission de formation ultérieure à destination des préposés précités.



7. LES PARTICIPATIONS DU SERVICE

7.1. À LA GESTION DE L'ASBL « MAISON DES SPORTS »

Le Service des Sports accompagne la gestion de l'ASBL « Maison des Sports de la Province de Liège » qui offre divers services aux Fédérations et Associations sportives provinciales :

- Des bureaux destinés à accueillir leur secrétariat.
- La mise à disposition de salles de réunion et de conférence (de 10 à 150 places).
- Un service cafétéria.
- Un site internet www.plgsports.be.



Au 31/12/2017, la Maison des Sports compte 63 membres adhérents.

Au cours de l'année **2017**, elle a accueilli **663 réunions** qui ont rassemblé **12.546 participants**.

7.2. À LA GESTION ET L'ENTRETIEN DU COMPLEXE PROVINCIAL DE NAIMETTE - XHOVÉMONT

La Province de Liège, assure, via le Service des Sports, le Service des Bâtiments et notamment sa Régie, la gestion et l'entretien du site de Naimette – Xhovémont utilisé tout au long de l'année par les clubs du RFC Liège Athlétisme et du RFC Liège Rugby ainsi que par un large public scolaire.



7.3. À LA GESTION ET À L'ENTRETIEN DE LA PISTE D'APPRENTISSAGE CYCLISTE PROVINCIALE D'ALLEUR

En collaboration avec la section liégeoise de la Fédération Cycliste Wallonie – Bruxelles et la Commune d'Ans, le Service assure la gestion technique quotidienne de la piste d'apprentissage cycliste provinciale d'Alleur (Ans).

7.4. À LA GESTION ET À L'ENTRETIEN DE L'ASBL CENTRE D'ENTRAÎNEMENT ET DE FORMATION DE HAUT NIVEAU EN FOOTBALL DE LA RÉGION WALLONNE (CREF)

Depuis 2004, le Service des Sports participe, sous la maîtrise des instances de l'ASBL CREF, à la gestion administrative, comptable, technique et promotionnelle des infrastructures sportives du site (l'aspect hébergement étant concédé à l'ASBL « Blegny – Mine »).

7.5. À LA GESTION ET À L'ENTRETIEN DU CENTRE PROVINCIAL DE FORMATION DE TENNIS DE HUY

Le Service des Sports assure la gestion administrative, comptable, sportive et technique du site.

Par ailleurs, les utilisateurs suivants ont occupé également, de manière récurrente, ces installations afin d'y dispenser des séances d'entraînements et de formation : l'A.F.T, l'ASBL New Tennis Huy, de l'ASBL Ecole HOP et de l'ASA Tennis d'Antheit, l'IPES de Huy (section Sport-Etudes Tennis) et plusieurs écoles situées dans les environs du centre (Marchin, Huy, Amay,...).

Au-delà de ces occupations et en fonction des disponibilités, il a été permis aux clubs, aux écoles de tennis, aux établissements scolaires et aux particuliers de s'adonner à la pratique du tennis en louant les installations.

7.6. À LA GESTION ET À L'ENTRETIEN DU PÔLE BALLONS DE L'IPES DE HESBAYE

Depuis son inauguration en novembre 2017, le Service des Sports assure la gestion administrative, comptable, sportive et technique du site.

Ce Pôle accueille notamment, de manière récurrente, les séances de formation et/ou d'entraînements :

- de la section Sports-études Basket de l'IPES de Hesbaye ;
- de l'Académie provinciale des Sports ;
- des sélections provinciales des Comités provinciaux de volley-ball et basket-ball ;
- du Volley-Ball Club Waremme ;
- du Basket Club Waremme.



8. LES PARTICIPATIONS PROVINCIALES

8.1. DANS LE CENTRE DE FORMATION DE TENNIS DE TABLE DE BLEGNY

En application d'une convention de mise à disposition conclue en 2008, la Province de Liège met ce centre à disposition de l'ASBL « Moi aussi, je joue au Ping !!! ». Cette Association assure ainsi la gestion quotidienne et l'entretien des infrastructures. Par ailleurs, en application du contrat de gestion conclu avec ladite ASBL, un représentant de la Province de Liège siège au sein de son Conseil d'administration.

8.2. DANS LE COUNTRY HALL DE LIÈGE

La Province de Liège est actionnaire de la S.A « Société de gestion du Bois Saint-Jean » où elle dispose d'une part sociale sur 615.

En application de la convention d'associés conclue le 27 novembre 2007, cette S.A bénéficie d'une aide financière provinciale annuelle récurrente de 750.000 €/an durant 20 ans depuis 2005, la Province bénéficiant en échange de 15 jours d'occupation gratuite du site par an. Elle dispose également d'un poste d'administrateur au sein du Conseil d'Administration qui en compte 8.



Province
de Liège

Rapport d'activités

L'ADMINISTRATION

1. LA DIRECTION GÉNÉRALE TRANSVERSALE

1.1. COORDONNÉES DU SERVICE

Direction Générale Transversale

Rue Georges Clémenceau, 15, à 4000 Liège.

Pour tout contact avec la direction :

☎ 04/220.21.48 – 📠 04/220.21.00

dgt.secretariat@provincedeliege.be



1.2. PRÉSENTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE TRANSVERSALE

La Direction générale transversale (plus connue sous l'acronyme DGT) est non seulement le cœur de l'administration de la Province de Liège mais elle assure aussi la gestion de diverses compétences dites transversales.

Elle regroupe les départements des affaires générales, des finances (budget et marchés publics), des ressources humaines, des technologies de l'information, des relations publiques et de la communication.

Ce sont plus de 300 agents qui travaillent en étroite collaboration afin de rencontrer les besoins des services extérieurs ou décentralisés.

Elle instruit notamment au travers de dossiers, toutes les propositions formulées par les autres directions générales auprès du Collège provincial ou du Conseil provincial, et opère donc, dans ce cadre, toutes les vérifications techniques, administratives ou juridiques requises. Elle exerce en quelque sorte le rôle de relais entre les différents secteurs provinciaux et ses autorités.

Le présent rapport expose les activités menées par la Direction générale et propres aux compétences examinées en 3^{ème} Commission. Il regroupe les actions initiées par les départements « Ressources humaines » et « Systèmes d'Information », mais aussi par les autres services, offrant ainsi au lecteur une vue d'ensemble des travaux réalisés par la Direction Générale. Dans cet ordre seront détaillés les départements ou services suivants :

- **Affaires Générales ;**
- **Finances et Budget ;**
- **Ressources humaines ;**
- **Systèmes d'Information ;**
- **Traduction.**

Enfin, comme l'année dernière, trois matières gérées par les services de la DGT feront l'objet de 2 rapports d'activités spécifiques et distincts. Pour rappel, il s'agit des thèmes suivants :

- la **Communication** (3^{ème} Commission) **et les Relations publiques** (1^{ère} Commission) ;
- les **Relations extérieures** (2^{ème} Commission).

1.3. QUELQUES CHIFFRES EN 2017

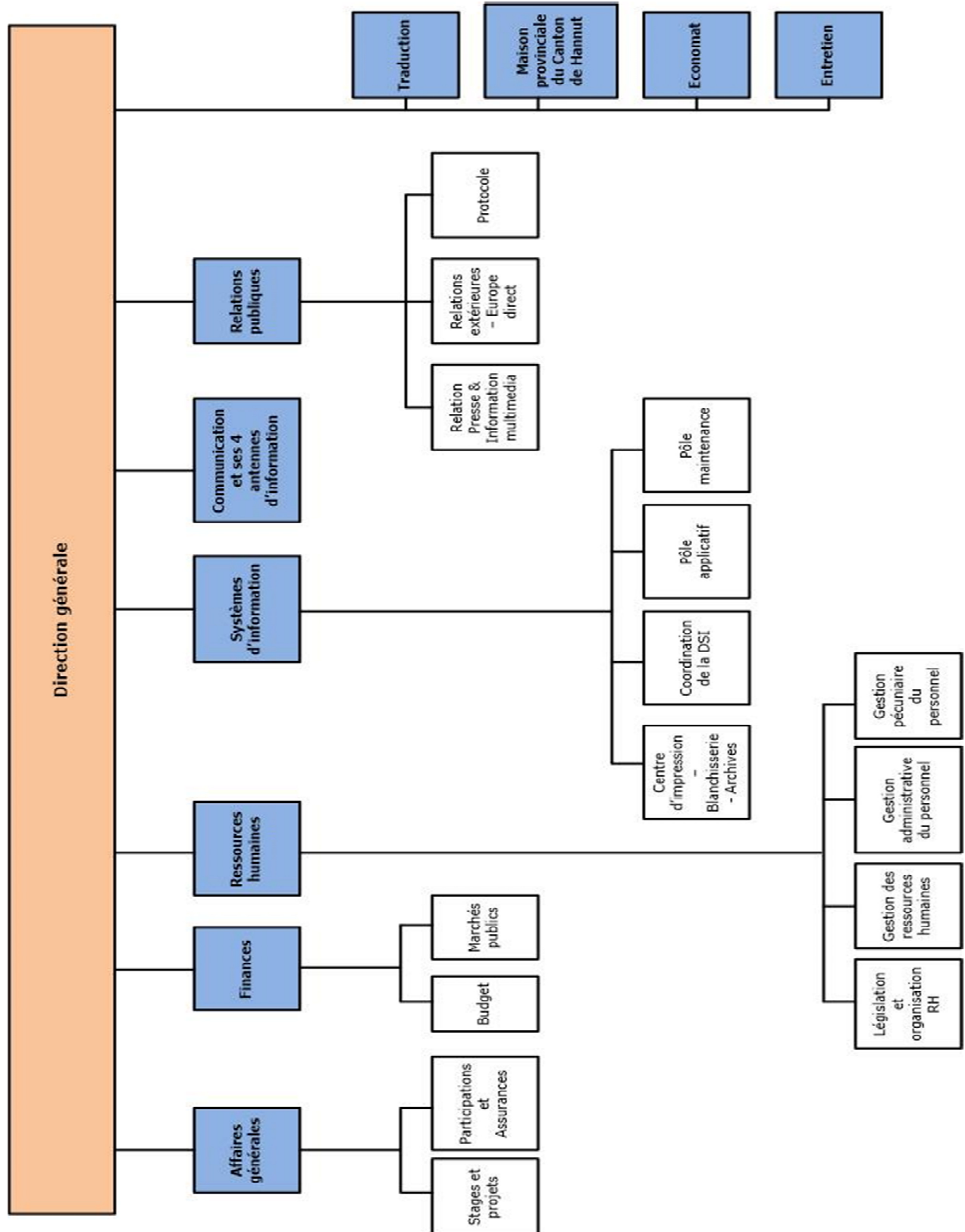
Nombre de dossiers présentés au Collège provincial durant 2017 : 11.419

Selon les compétences ou matières concernées, ces dossiers sont instruits par le département des Affaires générales, des Finances et du Budget, ou des Ressources humaines. Voici la répartition sur l'année considérée :

Dossiers traités par le département des Affaires générales :	3.892
Dossiers traités par le département des Finances :	2.631
Dossiers traités par le département des Ressources humaines :	4.896



1.4. ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION GÉNÉRALE TRANSVERSALE



2. LES AFFAIRES GÉNÉRALES

2.1. LES AFFAIRES GÉNÉRALES (DGT 1.1)

Deux bureaux spécifiques peuvent être distingués au sein de cette division, à savoir celui des stages et projets et celui des subventions qui ont traité **3.112 dossiers** (PVC et PVO).

2.1.1. « Stages et projets »

Le service « Stages et projets » traite les dossiers émanant de tous les établissements provinciaux, tous secteurs confondus, qui ne sont pas de la spécificité propre des autres services de la DGT. Par conséquent, le service prend en charge une multitude de dossiers extrêmement variés.

Au total, le service « Stages et projets » a traité au cours de l'année 2017 **près de 1.700 dossiers** (dont 1.425 dossiers ont fait l'objet d'une décision du Collège/Conseil provincial) et a effectué **entre 2.500 et 3.000 notifications**.

Une matière plus spécifique est également traitée par ledit Service, à savoir « Les Cultes ».

A ce sujet, des dispositions légales imposent 3 types d'interventions.

Ces **3 interventions** sont :

■ **Intervention provinciale dans le cadre de la comptabilité des établissements chargés de la gestion des intérêts matériels et financiers des communautés philosophiques non confessionnelles reconnues et des services d'assistance morale reconnus**

Le projet de budget 2017 de l'Établissement d'Assistance Morale du Conseil Central Laïque de la Province de Liège a été, suite à une analyse effectuée par le service des affaires générales, soumis à l'avis du Conseil provincial en sa séance du 9 juin 2016. En effet, le Conseil est appelé à statuer l'année N-1 pour toute intervention se déroulant durant l'année N.

Ledit projet de budget était présenté en équilibre moyennant une intervention provinciale de **1.518.167,16 €**.

Toutefois, une modification budgétaire de l'exercice 2017 a été soumise à l'avis du Conseil provincial en sa séance du 18 mai 2017, qui a eu pour conséquence une augmentation de l'intervention provinciale à hauteur de **52.793,59 €**.

En définitive, pour l'exercice 2017, l'intervention de la Province destinée au paiement des charges de l'établissement en cas d'insuffisance de revenus - et permettant de ce fait d'équilibrer leur budget - visées à l'article 27 de la Loi, fût de **1.570.960,75 €**.

■ **Intervention provinciale dans le cadre de la gestion du temporel des cultes reconnus – Musulman et Orthodoxe**

8 mosquées reconnues font l'objet d'un suivi administratif dans le cadre d'une collaboration étroite entre les services provinciaux, les services de la Région wallonne, l'Exécutif des Musulmans de Belgique. Pour ce faire, elles transmettent à l'Institution provinciale leurs comptes et leurs budgets annuels. Les **4 fabriques d'églises orthodoxes**, quant à elles, font l'objet d'un suivi administratif en collaboration avec l'Archevêché orthodoxe de Belgique.

Durant l'année 2017, **26 dossiers** ont fait l'objet d'un avis provincial :

- 13 projets de budget,
- 2 modifications budgétaires,
- 11 comptes.

C'est à hauteur de **63.421,70 €** que la Province de Liège est intervenue dans le déficit culturel en allouant des interventions de secours aux établissements demandeurs.

■ Paiement d'indemnités de logement aux ministres du culte

En l'absence de bâtiment disponible pouvant adéquatement être mis à disposition des ministres du culte, la Province de Liège doit s'acquitter, à titre compensatoire, d'indemnités de logement.

Ainsi, **7 ministres du culte** (4 orthodoxes et 3 musulmans) ont fait valoir leur droit. **3 Imams** perçoivent une indemnité mensuelle forfaitaire de **500,00 €** indexable annuellement. Tandis qu'une indemnité supérieure à 500€ est maintenue, jusqu'au 31 décembre 2019 au plus tard, aux 4 Popes **orthodoxes**. En 2017, la Province de Liège aura payé, pour les 7 ministres du culte ayant sollicité une intervention provinciale, des indemnités de logement à hauteur de **54.374,95 €**.

2.1.2. Service « Subventions »

Le Service Subventions analyse les rapports relatifs à l'octroi de subventions en espèces et/ou en nature émis par les différents services provinciaux, tous secteurs confondus. Il assure le suivi des décisions des autorités avec envoi de courriers de notification desdites décisions ainsi que la rédaction des ordonnances de liquidation des subventions octroyées. En 2017, le service a reçu et traité **850 rapports** (dont 784 dossiers ont fait l'objet d'une décision du Collège/Conseil). Il peut s'agir de dossiers constitués pour un seul demandeur ou à l'inverse pour une série de demandeurs différents. **900 ordonnances de liquidation** afférentes au paiement de subvention octroyées en 2016 ont également été traitées en 2017.

En outre, certains dossiers d'octroi de subventions, notamment celles qui sont à charge des dépenses ordinaires de transfert de l'administration générale, sont initiés, traités et contrôlés à la DGT.

Pour 2017, 15 ASBL ont reçu un subside de fonctionnement pour un total de **3.010.473,92 €**.

2.2. LES PARTICIPATIONS ET ASSURANCES (DGT 1.2)

La division « Participations et Assurances » se compose de deux bureaux spécifiques amenés à traiter les missions ou matières telles que les différentes assurances et contrats, les contrats de gestion et les cotisations ce qui équivaut à **780 dossiers** (PVC et PVO).

2.2.1. « Assurances et contrats »

Ce service se profile comme l'intermédiaire privilégié et centralisateur entre la compagnie d'assurance et les différents établissements provinciaux.

L'année 2017 a vu se poursuivre la mise en œuvre du marché public global d'assurances attribué à la compagnie Ethias en date du 17 décembre 2015 avec un **nombre de police de 387**.

De surcroît, viennent s'ajouter à ces 387 polices, **deux autres** polices attribuées aux compagnies AMIFOR (Feu de forêt) et EECKMAN (pour certaines œuvres d'Art).

■ L'assurance hospitalisation

Au 1^{er} janvier 2017 est entré en vigueur la nouvelle assurance collective « soins de santé ». Le service dénombre à ce jour plus de **3600 bénéficiaires principaux** (membres du personnel actifs ou retraités) qui jouissent, en fonction de leur situation, des nombreux avantages (gratuité ou tarifs préférentiels).

■ L'assurance volontariat

Au 31 octobre 2017, le nombre de bénéficiaires sur notre territoire provincial s'élevait à **248** pour un **nombre total de 18.448 jours**, sachant qu'un jour correspond à un volontaire. Il échet de constater que le nombre de bénéficiaires a fortement augmenté, puisqu'il s'élevait, à cette même date en 2016, à 155.

■ Les véhicules

Le service s'occupe de l'instruction des demandes d'immatriculation, des radiations de plaques, de la redistribution des cartes vertes et des procès-verbaux auprès des différents établissements ainsi que des demandes d'exonération de taxes.

■ Les litiges

Le service est notamment compétent en matière de gestion des litiges (devoir d'information du Collège et devoir de suivi du ou des éventuels dossiers) dans lesquels la Province pourrait être mise en cause mais aussi pour toute action que la Province voudrait entreprendre à l'encontre d'un tiers ; action pour laquelle le service est compétent quant à la désignation des conseils (avocats et consorts) de la Province de Liège.

2.2.2. Service « Participations et ASBL »

Il est notamment compétent pour la rédaction de contrats de gestion avec les asbl ou fondations au sein desquelles la Province de Liège est membre, ou qu'elle subventionne à hauteur d'un minimum de 50.000 euros/an.

Au cours de l'année 2017, le service « Participations » a été amené à gérer les obligations découlant desdits contrats de gestion de **71 associations**.

Lors de la même année, le service s'est également attelé à la constitution ou à la participation à de **2 nouvelles asbl**.

- L'ASBL « Groupement d'Informations Géographiques » (GIG) ;
- L'ASBL « SynHERA ».

De plus, en matière d'intercommunales et de sociétés dans lesquelles la Province détient des participations, les Collège et Conseil provinciaux se sont notamment prononcés sur les modifications statutaires qui ont été sollicitées par les intercommunales et sociétés suivantes :

- PUBLIFIN SCRL (résolutions du 28/03/2017 et du 14/12/2017) ;
- SWDE SCRL (résolution du 18/05/2017) ;
- ECETIA Intercommunale SCRL (résolution du 15/06/2017) ;
- Le Circuit de Spa-Francorchamps, SA de droit public (résolution du 14/12/2017).

3. LES FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS

3.1. LA DIVISION BUDGET ET OPTIMISATION (DGT 2.1)

3.1.1. Présentation

A l'inverse vraisemblablement d'autres divisions de la Direction générale transversale, on peut remarquer que la quantité du travail réalisé par la division Finances (Budget) ne pourra être mesurée par le nombre de dossiers rédigés à l'attention des Autorités. En effet, la division émet principalement des avis techniques sur les dossiers destinés aux Autorités et ayant un impact budgétaire.

Elle instruit uniquement les dossiers relatifs à la présentation du budget initial, des modifications budgétaires y liées, aux régularisations de dépenses afférentes aux exercices antérieurs, à l'exécution du budget provincial (mise en réserve et prélèvement), aux dispositions de l'article 10 de l'AR du 2/06/99 portant le règlement général de la comptabilité provinciale (Transfert Autorisé par le Conseil/Transfert Articles de Réserve), aux règlements tarifs, à la mise en annulation d'erreurs matérielles, aux rapports d'audit de l'Institut Médico Pédagogique, soit annuellement une vingtaine de rapports.

Toutefois, la division du budget revêt de nombreux rôles, et les principaux pour lesquels les deux services de la division collaborent étroitement peuvent être synthétisés comme suit :

3.1.2. Recherche, gestion et analyse d'informations

Il est primordial pour le Service de veiller au recensement de toutes les informations utiles d'une part, et à l'analyse de celles-ci en temps opportun d'autre part. Ce travail se fait en fonction d'un calendrier budgétaire arrêté.

3.1.3. Exécution du budget et suivi technique

Lorsqu'un budget devient exécutoire, il est impératif de recourir à divers mécanismes, mécanismes qui doivent être respectés, pour permettre sa mise en œuvre, tant en recettes qu'en dépenses.

Pour ce faire, le service du budget est, quotidiennement, consulté pour émettre des avis techniques, pour rédiger des analyses de dossiers aussi divers que variés, pour préciser si les recettes et/ou dépenses projetées sont bien d'une part inscrites et si d'autre part, elles sont suffisantes, pour soumettre des pistes appropriées tant au regard des dispositions légales et réglementaires applicables qu'à la santé financière de l'Institution provinciale et enfin pour des réaliser des manipulations techniques via le logiciel SAP.

3.1.4. Gestion de la dette provinciale

La gestion de la dette provinciale exige l'élaboration et le suivi de la comptabilité des droits constatés des recettes extraordinaires (emprunts) de l'année en cours et des années antérieures, ainsi que les états des sommes à recouvrer au 31 décembre (tableau de tête du B.E.).

Cela implique également le suivi des charges d'emprunts contractés et des billets de trésorerie souscrits, ainsi que le calcul des charges d'emprunts propres à certains établissements provinciaux.

Enfin, l'étude et l'analyse de la situation de la dette revêtent également dans le contexte actuel un caractère important. Il en découle l'élaboration des tableaux relatifs à son profil, son évolution et sa stabilisation avec étude de l'évolution des taux d'intérêts.

3.1.5. Optimisation

Le travail de cette cellule a considérablement évolué au gré du nombre toujours plus important de projets subsidiés auxquels souscrivent les différents services provinciaux, mais également en conséquence du développement de nouvelles cellules telles que la « Cellule FSE » et la « Cellule Gestion du Département Enseignement-Formation ».

En effet, la cellule « Optimisation » était initialement chargée de l'ensemble de la gestion et du suivi des projets subsidiés et a, peu à peu, évolué vers un rôle d'interface entre les chefs de projets provinciaux et les divers services de la DGT. Elle assume également certains contacts entre lesdits chefs de projets et les pouvoirs subsidiants respectifs.

Elle a cependant gardé l'ensemble de ses prérogatives initiales en ce qui concerne certains projets subsidiés tels qu'EMROD ou EMRIC.

Elle continue également à assumer le suivi de l'ensemble des perceptions des recettes résultant de ces projets puisqu'elle garde un regard sur le compte bancaire concerné.

Par ailleurs, comme stipulé ci-dessus, cette cellule apporte son soutien à l'élaboration des budgets et modifications budgétaires puisqu'elle dispose des informations financières liées aux projets. Elle constitue également un support logistique important puisqu'elle participe à l'élaboration de l'aspect technique de la NPG.

Enfin, cette cellule gère également l'ensemble des règlements tarifs et est donc responsable de leur révision.

3.1.6. Transversalité/Appui

Au-delà de ces tâches, la division « Finances - Budget » est, à l'instar des autres divisions de la DGT, au service de l'ensemble des départements provinciaux.

Au quotidien, ces derniers prennent contact afin d'obtenir les conseils utiles à la bonne instruction de leurs propositions, et à la bonne gestion de leur budget de fonctionnement : le service du budget se charge dès lors de leur remettre avis techniques quant à la conformité de leur demande et du budget qui leur est alloué.

Dans ce cadre, sous la houlette de la Direction des Systèmes d'Information et en collaboration avec les Services du Directeur financier et la société NRB, la division Finances (Budget) a contribué au projet de redimensionnement SAP « CO » permettant une meilleure gestion des projets, notamment subsidiés, via le logiciel SAP.

Il est désormais possible via les nouveaux rapports de ce redimensionnement de suivre l'évolution budgétaire et financière d'un projet (tant en recettes qu'en dépenses), peu importe les services et articles budgétaires à charge desquels les crédits ont été prévus et imputés.

La même collaboration a été retenue pour dégager des pistes de simplifications dans le suivi des allocations budgétaires en matière de dépenses de fonctionnement. En effet, suite à la mise en œuvre de la délégation de compétences octroyée à Madame la Directrice générale provinciale, ainsi qu'à Mesdames et Messieurs les Directeurs généraux, par résolution du Conseil provincial du 28 janvier 2016, de nombreux services provinciaux ont rencontrés des difficultés dans l'analyse des disponibilités de leurs budgets de fonctionnement.

Ces difficultés rapportées par les services de Monsieur le Directeur Financier, résultent des différents processus d'engagement de dépenses qu'il convient désormais de respecter, et dont le mécanisme de concrétisation varie.

Une solution technique a pu être apportée via le dimensionnement actuel BCS de SAP par la création d'une nouvelle étape préalable de blocage de fonds.

3.2. LA DIVISION DES MARCHÉS PUBLICS – ACHAT ET GESTION DES VÉHICULES (DGT 2.2)

3.2.1. Présentation

Le service des marchés publics a pour mission de présenter des dossiers finalisés portant sur l'organisation et l'attribution des marchés publics et centrales de marchés au regard des dispositions légales et réglementaires applicables.

Or, en 2017, le service Marchés Publics a dû faire face à l'arrivée de la nouvelle législation relative aux marchés publics.

Le service a donc dû :

- prendre connaissance et analyser cette nouvelle législation très complexe ;
- adapter tous les documents utiles (et notamment les modèles de cahiers spéciaux des charges) afin d'assurer la continuité des achats après l'entrée en vigueur de la réglementation (30 juin 2017).

Pour ce faire, une première « formation » de l'équipe a été menée en interne et via un formateur par la suite, mais la complexité de la matière nécessite encore certains approfondissements.

En outre, sachant que des textes « de réparation » sont déjà en cours d'élaboration, de nouvelles études et mises à jour devront encore avoir lieu.

Cela étant, en 2017, le service Marchés publics a géré **2.437 rapports** dont :

- **590** rapports de type **fournitures et services** ;
- **346** rapports de type **travaux** ;
- **242 PVO** Marchés de fournitures sur le Budget extraordinaire dont le montant est inférieur à 2.500 EUR hors TVA ;
- **1.259 PVO** (liquidation de factures, libération de cautionnement).

Quant aux marchés de fournitures réalisés par le service Marchés publics et ouverts aux pouvoirs locaux (communes, zones de police, zone de secours, CPAS, intercommunales) situés sur l'ensemble du territoire de la Province de Liège, la situation en 2017 est à :

- **58 communes** ;
- **30 CPAS** ;
- **6 intercommunales** ;
- **5 zones de secours** ;
- **5 zones de police.**

Ainsi, pour autant qu'ils aient signé une convention avec la Province de Liège, ces pouvoirs locaux, grâce à un mot de passe donné par la Direction des Systèmes d'Information, ont accès aux marchés suivants :

De surcroît, la nouvelle réglementation relative aux marchés publics régissant également la centrale d'achat, un groupe de travail, dont le service Marchés Publics faisait partie, a été constitué en 2017.

Ainsi, les modalités pratiques de fonctionnement de la centrale d'achat provinciale ont été établies et adoptées par le Collège provincial en décembre dernier. Une nouvelle convention de ladite centrale a été rédigée et un courrier a été adressé à/aux :

- bénéficiaires des marchés lancés par la Direction Générale Infrastructures et Environnement qui ne sont pas encore adhérents de la centrale d'achat provinciale, les informant de l'uniformisation du fonctionnement de cette centrale et leur proposant d'y adhérer afin de profiter des conditions avantageuses de ses futurs marchés publics ;
- une sélection de potentiels candidats adhérents répondant aux conditions d'adhésion, en vue de les informer de la possibilité qui leur est offerte d'adhérer à la centrale d'achat provinciale et de profiter des conditions avantageuses de ses futurs marchés publics.

Enfin, en collaboration avec l'Inspecteur des véhicules, le service Marchés publics s'occupe également de tout ce qui concerne la gestion du parc automobile (plan annuel d'acquisition véhicules – gestion des cartes carburant).

4. LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

4.1. PRÉSENTATION DU SERVICE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2017, les données statistiques du personnel provincial (non enseignant et enseignant non-subventionné), dont la Direction des Ressources Humaines assure la gestion complète des carrières administrative et pécuniaire, sont les suivantes :

Nombre d'agents : 3.292
ETP de désignation : 3.222,21
ETP payé : 2.945,35

Parmi les 3.292 agents provinciaux, on comptabilise 172 membres du personnel enseignant ou assimilé soumis au statut provincial et rémunérés par la Province. Le personnel statutaire représente 61,03 % de l'effectif désigné.

La Direction des Ressources Humaines établit en outre, en synergie avec la Direction générale de l'Enseignement de la Province de Liège, tous les actes individuels de désignation, nomination, promotion, congés et disponibilités du personnel enseignant subventionné (3.018 enseignants correspondant à 2.628 ETP de désignation).

A noter qu'en 2017, 1.571 collaborateurs occasionnels ont presté dans différents secteurs d'activité, dont 385 professeurs invités à la Haute Ecole de la Province de Liège.

La masse salariale réelle 2017 (arrêtée à la date du 31/12/2017) s'élève à 172.916.861,42 € (traitements, pécules de vacances, cotisations patronales, cotisations patronales pensions, frais de transport).

A la date du 31/12/2017, les recettes liées au personnel (subventions, remboursement de personnel détaché) se sont élevées à 9.281.774,09 €.

A préciser également qu'une moyenne de 3.700 dossiers d'agents provinciaux retraités est actuellement gérée par la Cellule spécialisée de la DRH.

4.2. ÉTAT D'AVANCEMENT DES DIFFÉRENTS PROJETS

4.2.1. Le cadre unique et les statuts

Dans un souci de continuité et de bonne gouvernance qui a conduit, déjà en 2009, à réformer les cadres et organigrammes de l'institution, il est apparu essentiel de mener à bien un exercice similaire durant cette année 2017.

En ce qui concerne les modifications de cadre, quatre grands principes ont été définis : la correction d'anomalies mineures, l'intégration de nouveaux services ou nouvelles cellules, la réalisation d'ajustements en raison de la réalité du présent et la mise en place des entités de support dont la création avait été admise en 2009.

L'organisation du cadre unique, à la place des 76 cadres préexistants, constitue un élément important de simplification administrative et permet d'envisager la mobilité du personnel avec plus de souplesse mais également de s'engager objectivement dans des politiques d'intégration au cadre dans les liens de contrats à durée indéterminée et de nominations définitives.

A noter que le nouveau cadre n'entraînera pas de coût supplémentaire, en se projetant sur les exercices 2017 à 2024.

La mise en place du nouveau cadre a été couplée à la création d'un règlement unique portant « conditions de recrutement, de promotion, de rémunération, d'évolution de carrière et les programmes d'examens » du personnel provincial non enseignant, né d'une adaptation des anciennes dispositions des annexes 2 du statut administratif et 1 du statut pécuniaire en regard du nouveau cadre.

Les modifications opérées ont été justifiées par trois grands principes, à savoir : confirmer et renforcer les croisements de carrière, renforcer les possibilités d'accès à certains grades à responsabilité pour des candidats appartenant à plusieurs filières administratives et ouvrir subsidiairement l'accès par voie de recrutement dans certaines fonctions à responsabilité.

4.2.2. L'accompagnement de la reprise des activités de la Maison de Repos et de Soins « Philippe Wathelet » à Borgoumont

La Direction des Ressources Humaines a accompagné ce changement en étant en relation régulière avec l'Intercommunale et en veillant à bien communiquer vis-à-vis du personnel provincial.

Une réunion du Comité d'accompagnement tel que prévu dans la convention de reprise a été organisée le 27 juin 2017. Elle a permis d'établir une évaluation des effets de la reprise et d'apporter les dernières précisions nécessaires et attendues par le personnel provincial.

4.2.3. La reprise des activités de Promotion de Santé à L'École (PSE) de la Ville de Liège

Le Collège provincial a été saisi d'une demande du Collège communal de la Ville de Liège visant à la reprise du Service de Promotion de la Santé à l'École (PSE) par la Province de Liège.

En effet, dans la mesure où les activités PSE ne constituent pas une mission fondamentale au niveau communal, la Ville de Liège, amenée à effectuer des choix stratégiques, a formulé une demande de reprise de ce secteur organisé au bénéfice, suivant les dernières données communiquées, de 17.997 élèves des niveaux d'enseignement fondamental, secondaire et supérieur (hors université).

Or, l'activité PSE est une activité intégrée dans les axes prioritaires (axe 1 : développement scolaire et professionnel) de la Province de Liège dans la mesure où elle exerce la compétence sur l'enseignement maternel, primaire, secondaire et supérieur hors Université de Liège, pour une population totale de 64.864 jeunes sous tutelle.

La reprise de l'activité PSE de la Ville de Liège s'inscrit par ailleurs parfaitement dans le cadre de la politique supracommunale de soutien aux communes que la Province de Liège entend jouer et amplifier, si besoin est, en réponse aux attentes des communes.

Elle conduit à une optimisation des antennes PSE et une économie d'échelle de l'investissement public en la matière.

Ce transfert d'activités a nécessité la reprise du personnel nécessaire dans deux catégories professionnelles à savoir les médecins et les infirmiers gradués.

Après avoir bénéficié d'un accueil personnalisé à la Maison de la Formation le 31 août 2017, organisé conjointement par les Directions des PSE et des Ressources humaines, 15 agents de la Ville de Liège sont donc devenus le 1^{er} septembre 2017 des agents provinciaux soumis aux dispositions des statuts administratif et pécuniaire du personnel provincial non enseignant.

4.2.4. L'analyse du cahier des charges pour le logiciel de gestion en prévision de la fin du contrat actuel le 31/12/2018

Le marché public qui lie la Province de Liège au SeGI pour la mise à disposition de son logiciel RH prend fin le 31 décembre 2018.

Afin de préparer au mieux cette fin de contrat, un comité de pilotage ainsi qu'un groupe de travail ont été mis en place en 2017 avec pour mission l'élaboration d'un cahier spécial des charges qui permettra de lancer un nouveau marché public de services.

Le **comité de pilotage**, composé des Directeurs de la DGT, de la DRH et de la DSI, s'est réuni 10 fois en 2017 pour piloter et analyser l'état d'avancement du projet.

Le **groupe de travail** composé de représentants des différents services concernés par le marché public lié au logiciel RH (Service de gestion administrative et pécuniaire du personnel, Service Missions - Accidents du travail - Maladies professionnelles, Service de Gestion des ressources humaines, Service Statuts - Cadres - Projets, Service de Contrôle médical, Cellule RH de la Direction générale de l'Enseignement et de la Formation, Direction des systèmes d'information, Service des marchés publics) s'est réuni 40 fois en 2017 afin de réaliser le cahier spéciale des charges.

Le **cahier spécial des charges** comprend toutes les dispositions relatives à la passation et à l'exécution du marché public ainsi que les clauses techniques liées aux spécificités fonctionnelles que le logiciel RH doit intégrer (maintien des fonctionnalités existantes, nouvelles fonctionnalités, une meilleure communication avec les autres logiciels informatiques, une base de données unique pour la gestion du personnel provincial, l'hébergement et la sécurité des informations contenues dans la solution RH).

Au total 87 fiches descriptives ont été rédigées et annexées au cahier spécial des charges.

En séance du 5 octobre 2017, votre Collège marquait son accord sur l'organisation d'un marché public de services par voie d'une procédure concurrentielle avec négociation (sur base de la complexité) dans le cadre de la mise en service d'un outil RH et approuvait notamment le projet de dossier de candidature et de cahier spécial des charges.

L'avis de marché a été envoyé le 9 octobre 2017, et les soumissionnaires étaient invités à remettre leurs dossiers de candidature pour le 6 novembre 2017.

Enfin, en séance du 22 décembre 2017, votre Collège prenait acte de la candidature du groupe NRB associé au SeGI et à Oracle et marquait son accord sur la mise à disposition du cahier des charges et des fiches annexes au candidat retenu.

4.2.5. Organisation des examens de recrutement

Dans le cadre du recrutement, 3.547 candidatures ont été instruites en 2017 et 2.164 candidatures spontanées ont été traitées durant cette même année.

En 2017, **134** agents lauréats d'examens, toutes autres conditions devant être réunies ont été nommés à titre définitif dans le contexte du plan pluriannuel de nomination définitive du personnel non enseignant.

A noter également que la Cellule processus RH a contribué à la mise en place d'une méthodologie visant à l'objectivité du processus de sélection par l'intermédiaire de l'utilisation de divers outils (tri des CV, contacts téléphoniques avec les candidats, canevas d'entretien basés sur la fiche de poste et le descriptif de fonction, grilles d'observation, rencontres individuelles, etc.). En 2017, **7** auditions ont été réalisées par des comités de sélection constitués par le Collège provincial.

4.2.6. Formations continuées : Chauffeurs poids lourds – certificat d'aptitude professionnelle

En ce qui concerne l'année 2017, toute une série de chauffeurs provinciaux ont suivi un ou plusieurs modules de formation, la plupart d'entre eux entamant ainsi leur second cycle : 2 chauffeurs provinciaux ont suivi le premier module, 50 ont suivi le deuxième module, 32 ont suivi le troisième module, 2 ont suivi le quatrième module et 14 ont suivi le 5ème module.

4.2.7. Mise en œuvre d'un système de pointage informatisé

En 2017, l'implantation du projet s'est poursuivie au sein des établissements scolaires par la mise en place du système informatisé à l'Internat, à la Haute Ecole catégorie paramédicale et à l'IPES paramédicale du Barbou, à l'EP d'Herstal, à l'IPES et l'IPES paramédicale de Huy, à la Haute Ecole catégorie agronomique, à l'IPEA de la Reid et à l'Internat du Haut marais.

1.680 agents sont soumis à la gestion informatisée du temps au 31 décembre 2017.

Au total 3522 mails ont été échangés dans le cadre du support technique aux gestionnaires du temps et 61 demandes de développements ou d'interventions ont été transmises au SeGI et ce afin d'améliorer ou de corriger les erreurs du système informatique Ulis actuellement mis en place.

4.2.8. Focus sur les projets GRH

De façon non-exhaustive, les pratiques mises en œuvre par la GRH pour administrer, mobiliser et développer l'ensemble des agents provinciaux vont vous être listées ci-dessous :

- **descriptifs de Fonction ;**
- **séance d'accueil des nouveaux agents ;**
- **accueil personnalisé du nouvel agent provincial (non enseignant) au moment de la signature de son contrat de travail à la Direction Générale Transversale (DGT) ;**
- **uniformisation et professionnalisation des compétences managériales ;**
- **évaluation du personnel ;**
- **demandes de réorientation professionnelle et/ou de transfert ;**
- **charge psychosociale occasionnée par le travail ;**
- **lutte contre les assuétudes ;**
- **axe intégration des travailleurs handicapés ;**
- **lutte contre l'homophobie ;**
- **autres actions concernant l'axe genre ;**
- **axe âge ;**
- **initiatives en matière culturelle ;**
- **initiatives en matière sportive.**

5. LES SYSTÈMES D'INFORMATION

La Direction des Systèmes d'Information (ci-après DSI) dépend de la Direction générale transversale (DGT) et regroupe les équipes informatiques, le Service des Archives, le Centre d'impression et la Blanchisserie.

5.1. ÉQUIPES INFORMATIQUES

La **mission** commune aux équipes informatiques est de fournir les outils informatiques et le support y associé, contribuant à l'atteinte de leurs objectifs, de manière efficiente, par les autres services provinciaux.

Cette mission globale se traduit d'une part par la prise en charge d'une série de **projets** (au sens d'un « *ensemble d'activités organisées permettant la réalisation d'un objectif défini et précis, ayant un début et une fin, et nécessitant la mise en œuvre de ressources humaines et matérielles pour sa réalisation* »), mais également par toute une série d'activités « opérationnelles » menées au quotidien, de l'assistance utilisateurs aux opérations de maintenance en tous genres, en passant par la gestion du parc matériel et logiciel ou la gestion de la sécurité informatique.



Quelques chiffres en 2017 :

- Les appels reçus au numéro unique 04/279.25.10 et les *mails* réceptionnés sur notre boîte *mail* générique informatique.helpdesk@provincedeliege.be ont donné lieu à environ 4.900 interventions de maintenance qui ont généré près de 8.000 tâches pour les équipes techniques ;
- Un parc informatique qui se compose d'environ 3.500 ordinateurs, 650 portables, 800 imprimantes ainsi que 170 tablettes ;
- Plus de 6,8 millions de *mails* échangés ;
- Plus de 1.700 millions de nombre de pages Internet visitées annuellement ;
- Un réseau wifi de plus de 200 antennes ;
- 120 à 150 projets en cours ou en attente en permanence, toutes équipes confondues et avec des granularités différentes (certains projets nécessitent plusieurs années pour aboutir), à suivre, prioriser, et concrétiser au quotidien.

Dans cette synthèse, nous souhaitons mettre le focus sur quelques projets précis :

5.1.1. Téléphonie interne

Un marché public a été initié pour faire évoluer notre téléphonie fixe avec notamment l'intégration des communications unifiées. On désigne par "Communications unifiées" un ensemble de nouveaux services destinés aux professionnels en entreprise permettant d'intégrer ("unifier") :

- Les moyens de communications interpersonnels en temps réel, comme la téléphonie fixe et mobile, la visiophonie, les ponts de conférence audio / vidéo... ;
- Les outils de travail collaboratif (comme la messagerie instantanée, la présence, les systèmes de conférences par le web, de partage et de gestion de documents...) ;

- L'environnement informatique, notamment les outils de bureautique, comme le client de messagerie électronique, l'agenda, le traitement de texte ou le logiciel de visionnage de présentations.

Ce marché a été attribué en 2016 et est ouvert aux communes qui souhaitent y adhérer. La procédure administrative a été intégralement prise en charge par la Direction des Systèmes d'Information, qui assure également la redondance avec l'infrastructure hébergée chez le fournisseur, au moyen de sa propre infrastructure. Soit une solution de secours sans coût supplémentaire pour nos partenaires potentiels !

Au niveau de la Province de Liège, l'implémentation de la plateforme est effective et l'équipe réseau/téléphonie a déjà migré une dizaine de sites (environ 400 utilisateurs). Le projet a monopolisé énormément cette équipe en 2017, et cette charge de travail perdurera sur 2018.

Ce marché, et les évolutions technologiques qu'il apporte, impliqueront l'adoption d'un nouveau plan de numérotation pour la Province de Liège, qui sera mis en place dans le courant de l'année 2018.

5.1.2. Responsive web design

Pour rappel, durant la législature 2012-2018, le Collège provincial souhaitait poursuivre deux objectifs principaux en termes de communication, dont le fait de développer davantage les propres outils de communication de la Province pour informer son public cible de l'actualité des services qu'elle offre. Dans ce contexte, un nouveau site web de la Province de Liège a été mis en ligne en 2013.

De nos jours, de plus en plus d'internautes consultent les sites web via leur téléphone ou leur tablette. En 2017, 46% des visites du site de la Province se sont faits via un smartphone ou une tablette. En 2016 ce chiffre était de 40% contre seulement 15% en 2012 et 33% en 2015 : c'est pourquoi l'adaptation de ce site web provincial était indispensable.

Un site «responsive web design» est conçu pour s'adapter automatiquement à l'espace disponible sur l'écran afin d'éviter des manipulations qui pourraient rendre la lecture moins agréable, et offrir à l'utilisateur une présentation optimale du site quel que soit l'appareil utilisé (ordinateur, smartphone, tablette, TV, etc.).

Cela impliquait de repenser l'approche de création du site pour mieux anticiper les différentes contraintes liées à chaque support.

Ce travail conséquent, qui avait déjà débuté en 2016, a vu le jour au mois de décembre 2017. Cette adaptation a également modifié le design du site qui a été entièrement repensé en collaboration avec le service « Relations presse & Information multimédia ».

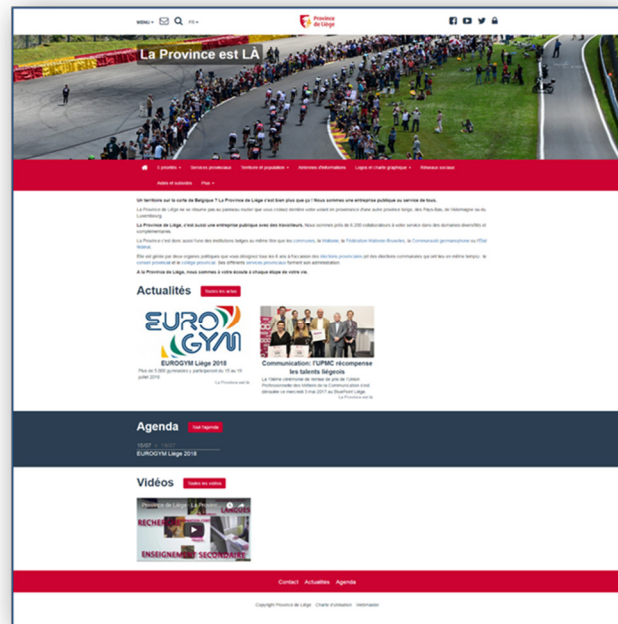
L'équipe web s'est également investie, en 2017, dans le site de la Conférence mondiale des Humanités (<http://www.humanities2017.org/>), le rapatriement du site « Ça balance » dans le portail provincial, permettant notamment au service Culture d'alimenter en temps réel ses contenus, son agenda et ses actualités, ce qui n'était pas possible auparavant (<http://www.provincedeliege.be/cabalance>) ou dans le développement d'un outil de calcul d'économie de CO2 qui permet à chaque citoyen, dans le cadre du « challenge mobilité durable », d'encoder chaque jour le nombre de kilomètres effectués avec chaque moyen de transport autre que la voiture classique (vélo, marche à pied, covoiturage, transports en commun) et de partager l'économie de CO2 ainsi réalisée sur les réseaux sociaux afin de sensibiliser un maximum de personnes (<http://www.provincedeliege.be/fr/mobilitedurable>).

En 2017, 930.917 utilisateurs ont exécuté au moins une session sur notre site (ce nombre correspond aux visiteurs uniques). Au total, le site web provincial a comptabilisé 1.717.267 sessions/visites (ce qui correspond à une période pendant laquelle un utilisateur est actif sur le site web).

En 2016, ces chiffres étaient respectivement de 887.772 utilisateurs et 1.626.016 sessions/visites, ce qui confirme l'augmentation continue de ces chiffres depuis plusieurs années.

Notre site web n'est pas le seul à avoir connu des développements de type « *responsive web design* » en 2017. En effet, 50% des utilisateurs de l'Ecole Virtuelle s'y connectent également à partir de dispositifs mobiles du type tablette ou smartphone. D'importants développements ont donc été finalisés en 2017 afin d'optimiser l'usage de l'Ecole Virtuelle sur ces appareils: à l'aide d'un nouveau look, d'une ergonomie repensée et d'une attention particulière donnée au temps de chargement des pages.

La mise en ligne a été effectuée le 7 août 2017.



Site web : La Province est LA – vue sur ordinateur ou tablette à haute résolution



Site web : La Province est LA – vue sur mobile ou tablette

5.1.3. Gestion documentaire

Pour rappel, la version actuelle du logiciel de gestion documentaire Alfresco et la complexité de l'architecture logicielle mise en place en 2009 sont un frein à l'évolution de l'application et rendent la maintenance de l'application « Portail des rapports au Collège » coûteuse.

Fin décembre 2016, le Collège a marqué son accord sur la refonte de ce portail. Objectif : proposer aux utilisateurs, en 2018, une application rénovée, plus performante, et intégrant un maximum d'évolutions identifiées par les utilisateurs clefs, sur base d'une architecture logicielle conforme aux normes actuelles et permettant à terme la mise en œuvre d'une vision en matière de gestion documentaire.

Le projet de la refonte du portail des rapports au Collège (GesRaCo V2) repose sur la méthode Agile, une approche itérative dans laquelle la phase de réalisation est découpée en étapes (itérations) de courte durée.

Chaque itération comprend ses propres activités : analyse des besoins, conception, implémentation et tests. Le résultat de chaque itération est un système partiel exécutable grâce auquel il est possible d'obtenir un feed-back immédiat des utilisateurs et d'ajuster les itérations suivantes.

Le projet a débuté au début du mois de janvier 2017. La mise en production de l'application est envisagée au 2^{ème} quadrimestre 2018.

Pour rappel, c'est la complexité de l'architecture logicielle actuelle, véritable frein à l'évolution de l'application, qui nous a convaincus de proposer la refonte du portail des rapports au Collège.

L'architecture logicielle mise en place, conforme aux normes actuelles, facilitera les évolutions de notre gestion documentaire et notamment l'intégration du processus décisionnel du Conseil, attendue depuis quelques années.

Parallèlement à la finalisation du redéveloppement de portail des rapports au Collège, nous entamons, dès janvier 2018, l'analyse préalable à ce projet.

5.1.4. Atal

Le déploiement du logiciel ATAL est l'un des autres projets qui a vu de belles avancées en 2017...

S'inscrivant dans la volonté de la Déclaration de politique générale 2012-2018, notamment dans l'attention constante à accorder au bilan patrimonial, et à la réalisation d'un atlas informatisé qui en découle, ce nouvel outil informatique et son portail e-Atal ont été mis en production à disposition des techniciens, gestionnaires, agents opérationnels tant au Service des Bâtiments, qu'au Service technique provincial et à la Régie.

La solution permet de centraliser les informations de différentes sources existantes dans une base unique.



Province de Liège
Infrastructures

Site : 02 LIÈGE Code INS : 82043
Parcelle/tracé : 10 CHIROUX-CROISIERS Clé numérique : 8004-01-01
Bâtiment : 01 Bâtiment principal Literra SPB H50

Adresse : Rue Des Croisiers, 15
4000LIÈGE 01
N° cadastral : Centre John Kennedy; Liège 1ère Division - Section A - 1759 G 4

Qualité de la Province
Co-propiétaire

Location(s) spécifique(s)
Service gestionnaire (CULTURE) Département Culture-Jeunesse-Musée-Lecture publique

Occupant(s) provincial(aux)
• (CULTURE) Département Culture-Jeunesse-Musée-Lecture publique
• (HEPL-SOC) Haute Ecole - Catégorie sociale

Occupant(s) externe(s)
• ASBL Office provincial des Métiers d'Art (OPMA)

Effectifs et capacité d'accueil
• Nbre repas : 90
• Nombre d'agents : 103
• Visiteurs : 1000

Biens classés
• Natura 2000 : Non
• Classement RW : Non

Construction
• Date d'acquisition : 07-11-69
• Année de construction :
• Année de rénovation :
• Moyennés : Oui
• Servitude(s) : Oui

Forme générale
• Nombre de niveaux : 4
• Capacité volumique :
• Surface au sol : 1026
• Surface toiture : 2437
• Surface chauffée : 8318
• Surface Exploitable :
• Volume protégé :

Éléments principaux
• Fondations : Tout à l'égout
• Egotage : public
• Bassin d'orage Non
• Toiture(s) :
• 1cc/Pâte
• 1cc/Terrasse

Techniques spéciales
• Tableau électrique : 6 pc
• Chaudière(s) :
• 1 cc/Gaz
• Climatisation(s) :
• 1 cc/
• 1 cc/Saporo
• 1 cc/Mdea
• 1 cc/Haier
• Groupe(s) de ventilation :
• 1 cc/Pulléon/2200
• Appareil(s) de levage : 3
• Détection intrusion : 1
• Détection incendie : 1
• Ria : 8 cc

Etat général du bâtiment
Accessibilité PMR : 7/10
Châssis/vitrage : 3/10
Électroté/ téléphonie/informatique : 7/10
MUC : 7/10
Isolation thermique : 6/10
Parachèvements : 6/10
Sanitaires/gestion de l'eau : 4/10
Structure : 7/10
Toiture : 5/10
Moyenne : 6/10

Étiquette énergie PER
A B C D E F G H I

Étiquette climat GES
A B C D E F G H I

Fiche d'identité d'un bâtiment générée à partir des informations encodées dans Atal

FICHE BÂTIMENT 02.10.01

Il comporte un recensement du patrimoine immobilier : terrains, bâtiments, infrastructures extérieures, espaces verts avec leurs éléments constitutifs importants (équipements significatifs divers). Jouant le rôle de mémoire collective, il apporte un soutien aux services techniques susmentionnés.

Le programme permet la génération de documents dont des fiches d'identité des bâtiments (cf. illustration) et des sites, des tableaux de données aux choix, des bons de travaux. Il donne la possibilité de suivre des tâches et des demandes d'interventions, des contrôles de sécurité et des contrats d'entretien, avec mise en place d'alertes en tous genres.

Le logiciel e-Atal vient compléter le programme Atal en proposant une solution web de gestion des demandes avec guichet unique mis à disposition des gestionnaires de bâtiments dans les différents services. Il engage une démarche de proximité avec traçabilité et retours d'informations auprès des demandeurs.

En outre, sans ressaisie des données, des bons de travaux peuvent être édités très rapidement et distribués aux ateliers exécutants. Une vue générale sur toutes les demandes d'interventions sous forme de tableau et de planning, offre de nombreux avantages. La traçabilité, la flexibilité et la rapidité en sont les premiers bénéficiaires.

Les secteurs réunis de l'Enseignement et de la Formation ont débuté de façon « pilote » l'encodage des demandes d'interventions. Les secteurs Santé, Affaires sociales, et Agriculture, ainsi que ceux du Sport et de la DGT leur ont emboité le pas en suivant des formations e-Atal pour introduire leurs premières demandes d'interventions sur les biens qu'ils occupent.

Des démonstrations des modules « Gestion des stocks » et « Prêts de matériel » ont montré les nombreuses ressources que ce programme a encore en réserve pour améliorer la gestion du matériel utilisé notamment par la DSI et la Régie, pour la réalisation des travaux et des interventions.

Atal et e-Atal deviennent une véritable plateforme de gestion communicante : échanges entre les services, partage des informations, suivi automatique des demandes en cours, gestion de circuits de validation... toutes illustrations des objectifs stratégiques de la DSI que sont la mise en œuvre d'un écosystème informatique collaboratif ou le support à l'organisation orienté simplification administrative.

5.2. CENTRE D'IMPRESSION

5.2.1. Présentation du service – Historique

Le Centre d'impression assure la production et la livraison des divers imprimés correspondant à l'ensemble des besoins de la Province de Liège (ainsi qu'en faveur de certaines ASBL, avec l'accord du Collège provincial), avec une dynamique orientée « Clients ». Il assure également, plus spécifiquement, l'ensemble de la production des syllabus de la Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL).

Quelques chiffres en 2017 :

12.601 travaux d'impression, dont 50,74 % pour des besoins internes, 44,46 % pour les syllabus de la Haute école et 4,80% pour des tiers (avec l'accord du Collège provincial).

En nombre de pages, ceci représente au total plus de 75 millions de pages, dont :

- 67,90 % pour des besoins internes, 11,01% pour les syllabus de la Haute école et 21,09% pour des tiers ;
- 35,50% réalisées avec la technologie digitale et 64,50% avec la technologie offset.

La création d'un Centre d'Impression centralisé avait aussi pour but de réinternaliser l'ensemble de la production des syllabus de la Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL).

Cette réinternalisation avait comme objectif de diminuer les coûts de production (en effet, la production des syllabus pour la HEPL était réalisée dans le secteur privé par l'intermédiaire d'un marché public) tout en se conformant au décret du 19 juillet 2010, relatif à la gratuité et à la démocratisation de l'enseignement supérieur de la Communauté française. Ce décret prévoit notamment que chaque Haute Ecole est tenue de mettre à disposition des étudiants régulièrement inscrits, sur son site intranet, l'ensemble de tous les supports de cours obligatoires pour l'étudiant. Le décret prévoit également que, si l'étudiant boursier en fait la demande, la Haute Ecole est tenue d'imprimer et de lui fournir, à titre gratuit, les supports de cours obligatoires.

2017 aura été la deuxième année de réinternalisation de la production des syllabus de la Haute école de la Province de Liège, avec un bilan très positif et à la totale satisfaction de nos clients.

5.3. **BLANCHISSERIE**

La Blanchisserie dispose en son sein de différents métiers spécifiques dont la particularité repose sur le savoir-faire lié aux métiers de la Blanchisserie, à savoir :

- Le service Blanchisserie réalisant l'ensemble des différents métiers liés au traitement du linge en partant du tri (valable aussi pour les tenues feu des pompiers du centre de formation de la Province de Liège), lavage, séchage, repassage, reconditionnement du linge ;
- Le service Couture réalisant toutes les réparations liées au linge ainsi que la réalisation de différents ouvrages tels que : tentures, costumes folkloriques (pour les géants et marionnettes), nappes, réparation des vêtements de pompiers, ... ;
- Le service Maintenance et Transport organisant la réparation, la maintenance de l'ensemble de l'infrastructure lié à la Blanchisserie et au Centre d'Impression, la gestion de stock ainsi que le transport (enlèvement et retour du linge et livraison des imprimés, transport des agents du personnel d'entretien sur les différents sites).

Quelques chiffres en 2017 :

92.288 Kilos traités en 2017, dont 89,93% pour les services provinciaux, 4,33% pour les vêtements feu du Centre de formation à Amay et 5,74% pour des tiers.

On mettra particulièrement en avant, parmi les travaux réalisés en 2017, la réalisation d'un nouveau géant. L'objectif poursuivi était de créer, en collaboration avec la Régie des bâtiments, un nouveau géant sur le thème du « Prince Carnaval ». Ce géant devait être terminé et inauguré par le Collège Provincial de Liège lors de l'ouverture des fêtes de Wallonie le 25 août 2017 à Lontzen.

Entre le projet initial et la réalisation du travail, 6 mois se sont écoulés. 15 mètres de tissu noir ont été nécessaires pour la réalisation de la jupe, 20 mètres pour le corsage et la cape, entre 200 et 300 strass, un bidon de paillettes, un bidon de colle et beaucoup d'amour du métier.

Pour rappel, l'analyse de la situation de la blanchisserie dans les différents services et secteurs de la Province de Liège a fait l'objet d'un rapport global dont l'étude a débuté courant 2013, et qui a conclu au maintien de l'activité pour les besoins interne, et à la possibilité d'une ouverture pour répondre aux besoins des zones des secours, moyennant analyse complémentaire.

Cette hypothèse est toujours en cours d'étude car il a fallu y inclure des éléments nouveaux. En effet, actuellement la blanchisserie traite l'ensemble des tenues feu de l'Institut de Formation des Agents des Services de Sécurité et d'Urgence - IPFASSU - (centre de formation situé à Amay), dont les besoins vont évoluer dans les années à venir. En effet, le centre d'Amay va s'agrandir et ainsi fortement augmenter son potentiel de formation (l'entretien des tenues feu s'élevant actuellement à 20 tenues par semaine va évoluer dans le futur jusqu'à atteindre, certains jours, 96 tenues par jour). S'ouvrir aux différentes zones de pompiers présentes sur le territoire de la Province de Liège est toujours un objectif mais cette ouverture aux zones de secours sera finalement grandement facilitée par les investissements impérativement nécessaires pour répondre aux besoins (provinciaux) de l'IPFASSU, et ce d'un point de vue matériel (refonte totale de la manière de fonctionner avec remplacement de matériel) et infrastructure (transformation des locaux).

Potentiellement un beau projet de refonte des activités de notre blanchisserie en perspective, à l'instar de ce qui a pu être mis en œuvre pour notre centre d'impression.

5.4. SERVICE DES ARCHIVES

5.4.1. Présentation du service – Historique

Les archives sont l'**ensemble des documents** quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, **produits ou reçus** par toute personne physique ou morale, et par tout organisme public ou privé, **dans l'exercice de leur activité**. Il s'agit donc de l'information enregistrée sur un support. Trois types d'archives sont à distinguer, selon leur cycle de vie :

- les archives courantes : documents produits et utilisés quotidiennement ;
- les archives intermédiaires : documents qui ne servent que sporadiquement à l'administration ;
- les archives définitives : documents qui ne sont plus utilisés à des fins administratives, légales ou financières.

La gestion des informations/documents est une responsabilité partagée : les services décentralisés reçoivent et créent des documents, le service des archives les aide à les gérer.

Légalement, les archives dépendent de la directrice générale provinciale et du Collège provincial. Le Collège provincial est quant à lui « responsable des archives de l'administration provinciale ».

Structurellement, le Service des archives fait partie de la direction des systèmes d'information depuis 2009, elle-même intégrée à la DGT.

Installé à Ans depuis 2001, le service conserve les archives que l'on peut séparer en 2 fonds :

- celui du Gouvernement provincial, regroupant l'ensemble des archives produites par le Gouvernement provincial ;
- celui des services et établissements provinciaux.

5.4.2. Rapport sur la gestion du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017

Quelques chiffres en 2017 :

- 2.027 boîtes (243 mètres linéaires) ont été versées aux Archives par les services provinciaux ;
- Des autorisations d'élimination ont été accordées pour 141 mètres linéaires d'archives ;
- 505 boîtes ont été transférées (61 mètres linéaires) vers les Archives de l'Etat à Liège ;
- 293 demandes de recherche ont été adressées au Service des archives (dont 66% émanant des services provinciaux).

On mettra notamment le focus, parmi les réalisations 2017, sur les tâches du service s'inscrivant dans l'objectif stratégique de conservation des publications provinciales officielles.

Pour rappel, les publications officielles provinciales conservées au Service des archives sont :

- Le Mémorial administratif/Bulletin provincial ;
- Les procès-verbaux du Conseil provincial ;
- Les procès-verbaux du Collège provincial (Députation permanente) ;
- L'Exposé de la situation administrative de la Province de Liège ;
- Les Rapports d'activités ;
- Les Discours d'ouverture (prononcés auparavant par le Gouverneur à l'ouverture des sessions ordinaires du Conseil provincial) ;
- Les résultats des élections provinciales.

Une partie du budget de fonctionnement du Service des Archives est consacré à faire relier ces publications. En 2017, le budget disponible a permis de faire relier 74 volumes de PV du Conseil, du bulletin provincial, de la situation administrative, des rapports d'activités, des résultats des élections communales et des procès-verbaux du Collège provincial

Le travail de réorganisation du rangement des publications provinciales et d'inventaire, débuté en 2015, a été poursuivi et achevé. Il reste à compléter la collection des rapports d'activités.

Le service, en 2017, a réalisé un inventaire des collections se trouvant Salle Malvoz (Palais provincial) et a commencé à constituer une collection des publications provinciales pouvant être entreposées et consultées.

5.5. SERVICE DE TRADUCTION

5.5.1. Présentation du service

Le service assure la traduction vers l'allemand de documents provenant des différents services de la Province à destination des citoyens, des communes et des institutions de la partie germanophone de la Province de Liège, en vue du respect de la législation sur l'usage des langues en Belgique.

Il s'agit de traductions diverses et variées : des courriers, des avis techniques, des conventions de partenariat, des règlements, des accords, des décisions, des arrêtés, des brochures, des invitations, le trimestriel Notre Province....

Le service comprend également une cellule traduction dédiée spécifiquement à l'école du feu. Il s'agit de traductions concernant notamment des syllabus et des supports de cours comme des Power Points et des fiches pédagogiques pour les formations des sapeurs-pompiers et des cadets pompiers.

5.5.2. Grands projets 2017

- **Outil de Prévention « Harcèlement et Cyberharcèlement en milieu scolaire » ;**
- **Projet Grande Région « Pierres numériques – Digitale Steine » - Time Machine - Musée de la Vie Wallonne ;**
- **Reducing the risk of suicide – A toolkit for employers ;**
- **Profil local de santé des 4 communes du Nord de la Communauté germanophone ;**
- **Botrange.**

En cette année 2017, les formations suivantes ont été traduites :

- CPI ;
- Eval ;
- Terror – Awareness ;
- Terror – TECC ;
- Caméra thermique ;
- B01 – Mod. 1-11 ;
- Bucheronnage ;
- Hygiène feu ;
- OFF 2 – PREV 2 (Prévention incendie) - Traduction en cours, sera poursuivie en 2018.



Province
de Liège

Rapport d'activités

LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

1. DESCRIPTIONS DES TÂCHES DU SERVICE

1.1. HISTORIQUE ET FONDEMENTS LÉGAUX

1.1.1. Création des sanctions administratives communales

La loi du 13 mai 1999 a donné aux communes la capacité d'infliger des sanctions administratives visant à réprimer tout acte portant **atteinte à l'ordre public** ou constitutif d'un **dérangement public** (article 119bis de la Nouvelle loi communale).

La loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales (ci-après loi SAC) a opéré une réforme profonde des sanctions administratives communales (SAC). **Elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014**. Sa mise en œuvre a nécessité de nombreuses adaptations pour les communes qui ont dû notamment effectuer une série de choix et, en fonction de ceux-ci, un ajustement des règlements généraux de police.

Actuellement, toutes les communes partenaires ne se sont pas encore positionnées sur ces choix qui définiront en partie le cadre des procédures applicables.

1.1.2. Mise en place d'un régime de sanctions administratives pour les infractions environnementales

En 2008, la Région wallonne a créé un régime de sanctions administratives, analogue à celui du 119bis mis en place précédemment, pour les infractions environnementales qu'elle a réparties en 4 catégories, classées en fonction de leur degré de gravité.

1.1.3. Mise en place d'un régime de sanctions administratives pour les infractions de voirie

Début 2014, la Région wallonne a mis en place un troisième régime de sanctions administratives dans le cadre du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale. Ce régime a créé de nouvelles infractions punissables par voie d'amende administrative (par exemple, la dégradation de voirie). Il a également intégré dans son champ d'application un certain nombre d'infractions précédemment traitées exclusivement de manière administrative dans le cadre de la loi SAC et les a dès lors transformés en infractions mixtes (par exemple, l'occupation privative de la voie publique ou l'affichage illicite).

1.2. LE RECOURS AU FONCTIONNAIRE SANCTIONNATEUR PROVINCIAL ET SES AVANTAGES

Soucieux du bien-être de ses habitants et désireux de répondre à une volonté de combattre le phénomène des incivilités, le Conseil provincial de Liège a décidé de mettre à la disposition des communes qui en font la demande un agent provincial afin d'exercer la mission de fonctionnaire sanctionnateur pour le compte de ces communes.

Le recours à un fonctionnaire sanctionnateur provincial offre les avantages suivants :

- le Fonctionnaire sanctionnateur provincial (ci-après FSP) est extérieur à la commune, ce qui garanti son **indépendance** et son **impartialité**, tant à l'égard de la population qu'à l'égard des Autorités ;
- il est un facteur d'**harmonisation**, tant de la législation que de la pratique, tout en tenant compte de l'autonomie communale ;
- il est un expert qui **assiste et accompagne les communes** dans tous les aspects de la mise en œuvre des sanctions administratives (formation et information des agents de terrain, relecture des règlements communaux, etc.) ;

- les **coûts** assumés par la commune sont **limités** puisque la mise à disposition du fonctionnaire provincial est facturée 12,50€ par procédure introduite, majorée de 30% du montant de l'amende effectivement perçue par la commune (à l'exception des A&S) ;
- A la clôture de l'année 2017, **61 communes** recourent au Service des Sanctions administratives communales de la Province de Liège, tant pour les SAC que pour les infractions environnementales. La grande majorité d'entre elles ont également accompli/entamé les démarches nécessaires en matière d'infractions de voirie ;
- Cette compétence dote la Province de Liège d'une image **moderne et dynamique**, en rapport avec son temps et les préoccupations de sa population. Sa mise en place constitue un véritable **service rendu aux communes** qui ont de plus en plus de mal à appréhender la multitude de législations en vigueur et de procédures applicables.

1.3. LE SYSTÈME DES SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

En Wallonie, les SAC sont régies par trois législations :

- la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales ;
- la Partie VIII du Livre Ier du Code de l'Environnement ;
- le décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Sur base de ces *trois textes*, *cinq régimes* de sanctions administratives sont applicables au niveau communal (un régime par type d'infraction).

Les sanctions administratives communales en Wallonie		
I Loi relative aux sanctions administratives communales	II Code de l'Environnement	III Décret relatif à la voirie communale
1 Infractions administratives <i>Incivilités reprises uniquement dans la réglementation communale</i>	4 Infractions environnementales <i>Catégorie particulière d'infractions mixtes reprises dans la réglementation communale</i>	5 Infractions de voirie <i>Catégorie particulière d'infractions mixtes</i>
2 Infractions mixtes <i>Infractions pénales ET reprises dans la réglementation communale</i>		
3 Arrêt et stationnement <i>Infractions au Code de la route ET reprises dans la réglementation communale</i>		

1.3.1. Les différents types d'infractions

■ Les infractions administratives (Loi SAC)

Elles sont uniquement visées dans un règlement communal. Ex. : divagation de chiens, non entretien de terrain, etc.

Ces infractions sont portées à la seule connaissance du FS pour traitement administratif.

■ Les infractions mixtes (Loi SAC)

Elles sont à la fois des infractions pénales et des infractions administratives.

Elles sont divisées en 2 sous-catégories :

- Les infractions mixtes lourdes : coups et blessures volontaire, destruction de véhicule et injures publiques.
- Les infractions mixtes légères : tapages nocturnes, voies de faits et violences légères, dégradations mobilière ou immobilières, etc.

La procédure à suivre dépendra, d'une part, de l'infraction concernée et, d'autre part, de la conclusion ou non d'un protocole d'accord entre le Procureur du Roi et la commune.

■ Les infractions à l'arrêt et au stationnement (Loi SAC)

Elles sont à la fois visées par le Code de la Route et par la réglementation communale.

■ Les infractions environnementales (Code de l'Environnement)

Elles sont à la fois visées par des législations supérieures et par le règlement communal. Ex. : dépôts illicites, incinérations de déchets ménagers, défaut de raccordement à l'égout, etc.

Ces infractions sont portées à la connaissance du Parquet et du FS. Ce dernier ne traitera les dossiers transmis qu'en l'absence de traitement par le Parquet dans le délai imparti.

■ Les infractions de voirie (Décret relatif à la voirie communale)

Elles sont visées dans ledit décret et, le cas échéant (non obligatoire), dans les réglementations communales. Ex. : affichage illicite, utilisation privative de la voie publique, dégradations de voirie, exécution de travaux sans autorisation de l'autorité communale, etc.

Ces infractions sont portées à la connaissance du Parquet et du FS. Ce dernier ne traitera les dossiers transmis qu'en l'absence de traitement par le Parquet dans le délai imparti.

1.3.2. Types de sanctions administratives

Les **infractions administratives** et les **infractions mixtes** peuvent, aux termes de la loi SAC, donner lieu à 4 types de sanctions administratives :

- L'amende administrative (maximum 350€, 175€ pour les mineurs à partir de 14 ans) ;
- La suspension administrative d'une autorisation ou permission délivrée par la commune ;
- Le retrait administratif d'une autorisation ou permission délivrée par la commune ;
- La fermeture administrative d'un établissement à titre temporaire ou définitif.

Seule l'amende administrative peut être infligée par le FS ; les 3 autres sanctions sont réservées au Collège communal (ou au Bourgmestre dans l'urgence).

Outre ces sanctions, il existe des mesures alternatives à l'amende administrative :

- La **médiation locale** définie comme une mesure permettant au contrevenant, grâce à l'intervention d'un médiateur, de réparer ou d'indemniser le dommage causé ou d'apaiser le conflit ;

- La **prestation citoyenne** définie comme étant une prestation d'intérêt général effectuée par le contrevenant au profit de la collectivité.

Les **infractions relatives à l'arrêt et au stationnement** (3) sont elles aussi régies par la loi SAC. Cependant, elles sont soumises à un régime spécifique concernant la procédure et les sanctions. Par exemple, la seule sanction possible pour ces infractions est l'amende administrative d'un montant fixe et prédéfini en fonction de la catégorie à laquelle le fait appartient.

La sanction administrative des **infractions environnementales** consiste en une amende. Une remise en état des lieux peut, le cas échéant, être prononcée par le FS.

Les minima et maxima de l'amende, tels que prévus par le législateur wallon, dépendent de la catégorie dans laquelle ce dernier a placé le comportement incriminé. Cette classification a été opérée en fonction de la gravité des faits. Ainsi, sans entrer dans les détails, et pour les seules amendes administratives « communales » :

- les infractions de 1^{ère} catégorie ne peuvent faire l'objet que de sanctions pénales ;
- les infractions de 2^{ème} catégorie, dont font partie les abandons de déchets, sont punissables d'une amende administrative de 50 à 100.000€ ;
- les infractions de 3^{ème} catégorie sont punissables d'une amende administrative s'élevant de 50 à 10.000€ ;
- les infractions de 4^{ème} catégorie sont punissables d'une amende administrative s'élevant de 1 à 1.000€.

Enfin, les **infractions de voirie** sont séparées en deux groupes :

- les infractions du 1^{er} groupe sont punissables d'une amende administrative de 50 à 10.000€ ;
- les infractions du 2^{ème} groupe sont punissables d'une amende administrative de 50 à 1.000€.

1.3.3. La procédure de sanction

Le FS n'a aucun pouvoir d'injonction, mais travaille en collaboration avec les différents acteurs de terrain (police, agents communaux, parquets, etc.).

Le FS est investi d'un pouvoir décisionnaire qui s'exerce à deux niveaux :

■ 1^{er} niveau

Les verbalisants envoient leurs procès-verbaux/constats au FSP lequel, une fois en possession de ceux-ci, décide de l'opportunité des poursuites.

■ 2^{ème} niveau

Le FSP décide, en tenant compte des éventuels moyens de défense fournis, de sanctionner ou non l'auteur de l'infraction.

1.4. AUTRES ACTIVITÉS DU FSP

La mission du FSP ne se limite pas au traitement des dossiers ; celui-ci informe, conseille et accompagne les communes dans l'exercice de leur fonction de police.

Sur demande des communes, il participe à l'élaboration et à la révision des règlements existants.

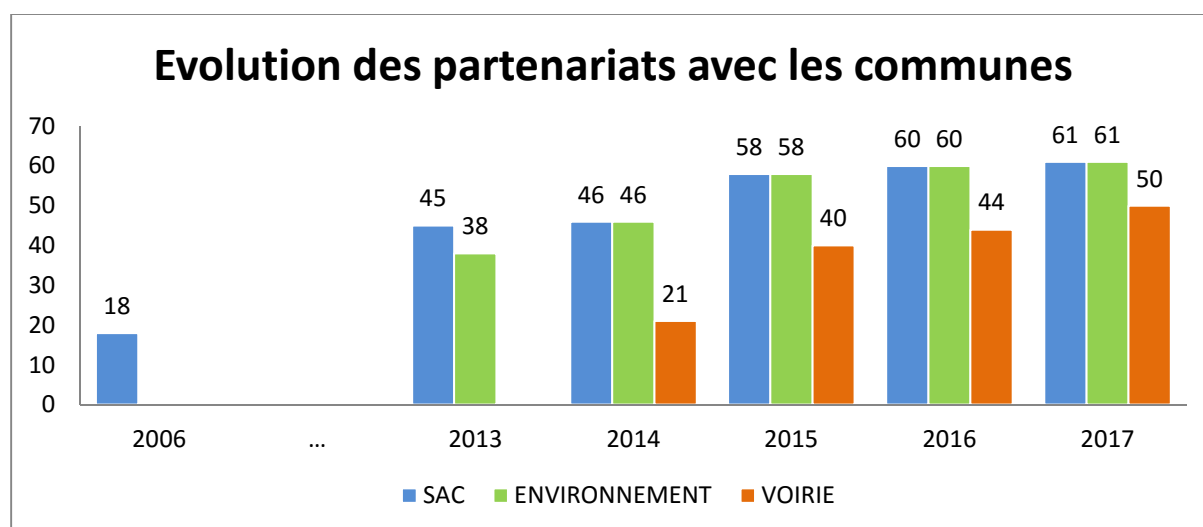
Il entretient une collaboration efficace et assure le lien entre les différents intervenants de la sanction administrative : Communes, Parquets, Zones de police, etc.

1.5. QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

Le territoire de la Province de Liège se compose de 84 communes comprenant 1.102.531 habitants¹.

A l'heure actuelle, 61 communes ont fait appel au FSP. Ceci concerne, en termes de population, 445.506 individus. Il convient cependant de noter que 10 (des 61) communes partenaires ne sont pas encore pleinement actives. Leur processus d'adaptation de leur règlement de police est toutefois en cours d'achèvement.

La proportion de communes qui font appel à un agent provincial (73 %) est considérable, alors que celle de la population concernée reste modeste (40 %). Malgré l'augmentation constante du nombre de communes partenaires, ces chiffres confirment la tendance selon laquelle ce sont principalement les communes à faible densité de population qui font appel à la Province de Liège pour mettre en œuvre les sanctions administratives communales (seules 14 des 61 communes concernées comptent plus de 10.000 habitants en leur sein et 4 communes ont une densité de population supérieure à 500 habitants par km²). **Le principe de supracommunalité trouve donc sa pleine application dans le partenariat qui lie ces communes à la Province de Liège.**



¹ Le calcul de la population provient des chiffres arrêtés au 01/01/2017 et publiés sur le site de l'Union des Villes et des Communes Wallonnes sur son site internet www.uvcw.be/communes/.

2. COORDONNÉES DU SERVICE

Service des Sanctions administratives communales

Greffe provincial,
Place Saint-Lambert, 18A
B-4000 LIEGE
Téléphones : 04/232.32.21 – 24 - 29
Fax : 04/279.58.64
Sanctionnateur.greffe@provincedeliege.be

Le Service est placé sous l'autorité directe de Madame la Directrice générale provinciale.

A ce jour, il comprend 6 personnes :

- 2 attachées, agents définitifs au cadre à temps plein ;
- 2 attachées, agents temporaires hors cadre à temps plein ;
- 1 employée d'administration, agent définitif au cadre à temps plein ;
- 1 auxiliaire d'administration, agent définitif hors cadre à temps plein.

3. RAPPORT SUR LA GESTION DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

3.1. ACTIVITÉS DU SERVICE

Les FSP sont secondés par un secrétariat indépendant, lequel exécute les nombreuses tâches administratives quotidiennes.

Au-delà du traitement des infractions administratives, les FS participent à de nombreuses réunions de coordinations. Dans le but de rendre un **service complet aux communes**, les FSP tendent à promouvoir la collaboration et l'efficacité avec TOUS les acteurs de terrain (police, parquets, législateurs, service régionaux, agents communaux).

Le Service gère aussi la préparation des rapports GED et des résolutions du Conseil, notamment lorsqu'une commune sollicite la mise à disposition d'un FSP.

3.2. ACTUALITÉS

En 2017, le Service SAC a contribué, par la mise à disposition d'un de ses agents désigné Chargé de cours, à la formation des nouveaux Fonctionnaires sanctionneurs (2 formations dispensées en 2017).

Le Service SAC a vu son nombre de dossiers exploser, notamment par la poursuite des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement. Celles-ci représentent un peu moins de la moitié des dossiers traités par le service en 2017, alors qu'ils représentaient moins de 20% des dossiers en 2016.

Il est important de réaliser que ces infractions doivent impérativement être traitées **dans les 15 jours de leur réception**, postposant *de facto* le traitement des autres dossiers !

Au vu de cette réalité, il s'est avéré nécessaire d'acquérir un nouvel outil informatique permettant de faciliter et d'accélérer le suivi administratif des dossiers. L'outil acquis en 2016 est performant. Sa programmation et le développement des différentes fonctionnalités prennent toutefois du temps. En effet, il doit non seulement être adapté à la réalité provinciale, mais aussi être décliné en services accessibles aux communes (partenaires ou non). D'autre part, cette tâche s'ajoute à l'importante augmentation de la charge de travail du Service (doublement du nombre de dossiers en 2017) et des adaptations de celui-ci (accueil et formation de nouveaux agents).

3.3. BILAN GLOBAL DES DOSSIERS TRAITÉS EN 2017

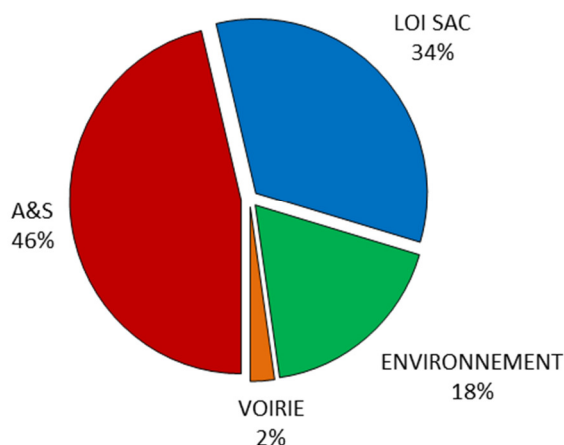
Total des dossiers - Infraction administratives et mixtes :	1171
Total des dossiers - Arrêt & Stationnement :	1625
Total des dossiers - Infractions Environnementales :	636
Total des dossiers - Infractions de voirie :	80
Total des dossiers clôturés en 2017 :	3512

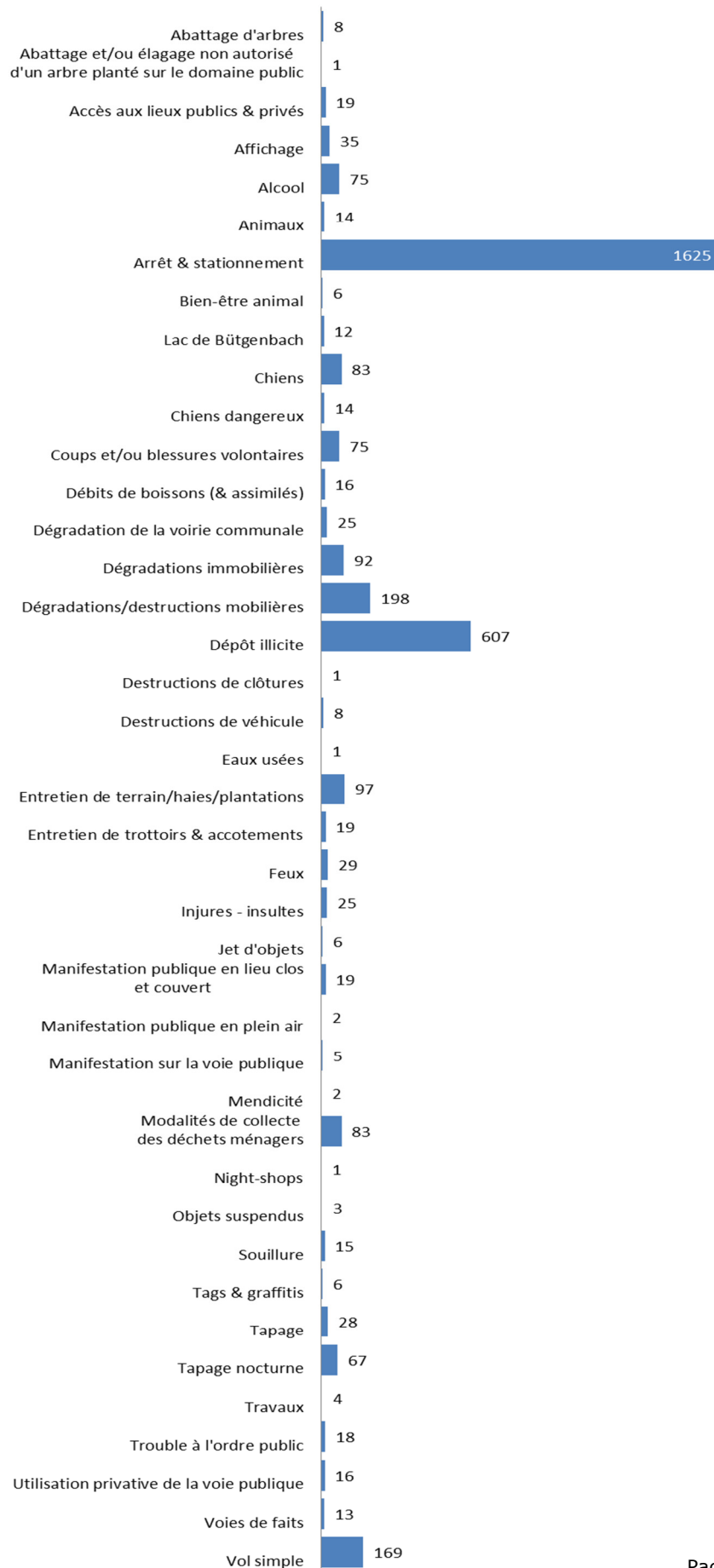
Total des dossiers en cours au 31/12/2017 :	739
---	-----

Total des dossiers redirigés :	140
--------------------------------	-----

Total Général des dossiers traités par le service SAC en 2017 :	4391
--	-------------

A titre de comparaison, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, ce total général s'élevait à 2249. Ainsi, au cours de l'année écoulée, **la charge de travail** relative au seul traitement des infractions soumises au service **a doublé**.

Répartition des dossiers clôturés en 2017


Infractions des dossiers clôturés en 2017


3.4. AMENDES ADMINISTRATIVES PRONONCÉES EN 2017

Amendes hors arrêt & stationnement	133.895,00 €
Amendes arrêt & stationnement	90.475,00 €
Total des amendes infligées en 2017	224.370,00 €

Quelques illustrations d'infractions rencontrées :

■ À la loi du 24 juin 2013

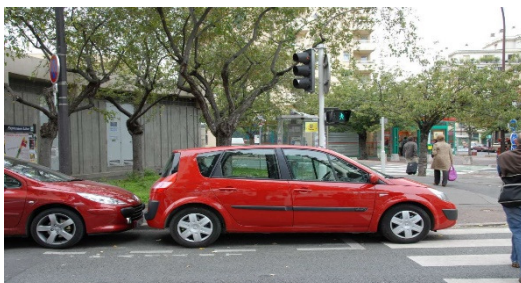
■ Divagation de chien



■ Modalités de collecte des déchets ménagers



■ Arrêt et stationnement



■ **Au décret environnement**

■ **Dépôt illicite**



■ **Feu de déchets ménagers**



■ **Au décret relatif à la voirie communale**

■ **Utilisation privative de la voie publique**



■ **Dégradations de la voirie**





Province
de Liège

Rapport d'activités

LES INFRASTRUCTURES ET L'ENVIRONNEMENT

1. PRÉSENTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Adresse : Direction Générale des Infrastructures et de l'Environnement
Boulevard de la Sauvenière, 77
4000 Liège

Téléphone : 04/237.30.50 – 04/220.71.00.

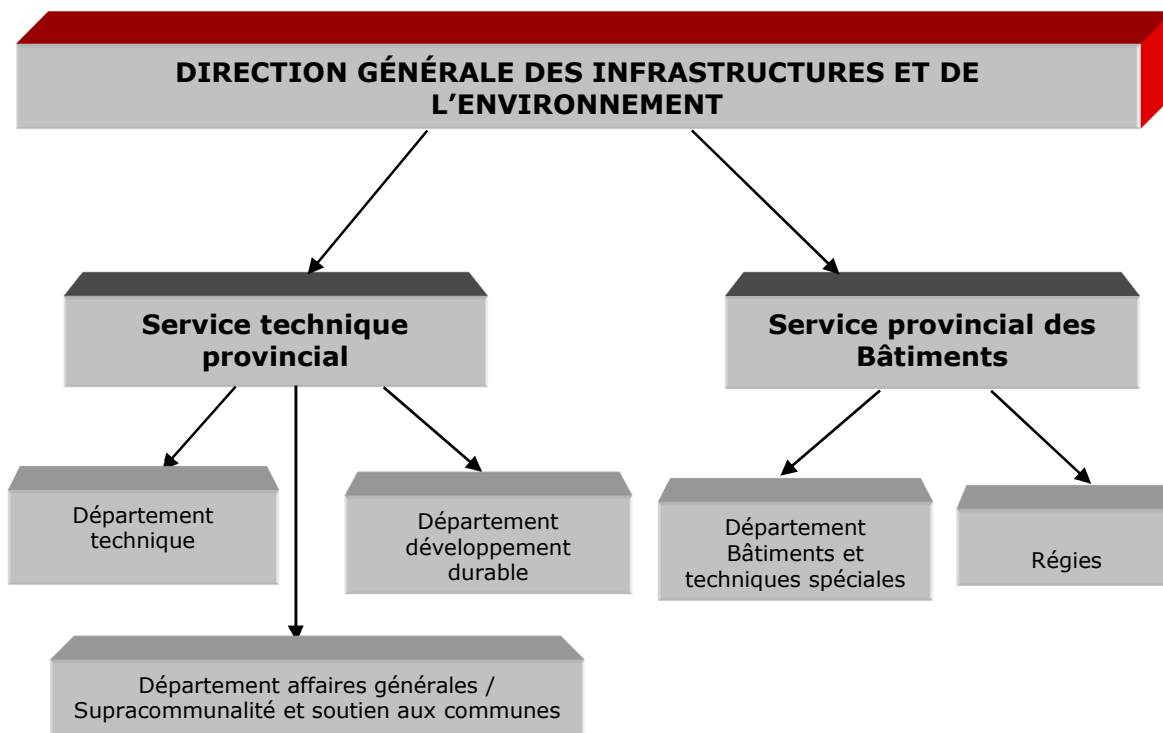
Téléfax : 04/237.30.60

E-mail : dgstp.secretariat@provincedeliege.be

Depuis 1995 (résolution du Conseil Provincial du 27.04.1995), la Direction Générale des Infrastructures et de l'Environnement chapeaute le Service provincial des Bâtiments, sa Régie et le Service technique provincial.

Au niveau du personnel, les Services techniques provinciaux se sont efforcés, en égard aux missions qui leur incombent, de faire correspondre leur effectif réel au cadre approuvé, dans le but de mettre à la disposition des citoyens et des pouvoirs locaux une structure performante et des services de qualité. Au 31 décembre 2017, l'ensemble des services représente un total de 297 agents effectifs.

Le budget global 2017 dans le Secteur Infrastructures est de l'ordre de grandeur de 43.000.000,00€.



1.1. SERVICE TECHNIQUE PROVINCIAL

Adresse : Service technique provincial
Rue Darchis, 33
4000 Liège
Téléphone : 04/230.48.00
Téléfax : 04/230.48.10
E-mail : stp.direction@provincedeliege.be



Conseiller technique de la Province à la disposition de tous les pouvoirs publics sous le contrôle du Collège provincial.

Trois départements :

- Département technique (Infrastructure et paysage - Voirie vicinale) ;
- Département développement durable (Cours d'eau - SAMI - Environnement - Mobilité durable et Coordination sécurité) ;
- Département Affaires générales (Affaires générales – Supracommunalité et soutien aux Communes (logistique-cartographie).

1.2. SERVICE PROVINCIAL DES BÂTIMENTS

Adresses : Service provincial des Bâtiments (SPB)
Rue Fond Saint-Servais, 12
4000 Liège

Régie du Service provincial des Bâtiments
Rue de Wallonie, 30
4460 Grâce-Hollogne

Téléphones : SPB : 04/220.71.71
Régie : 04/237.94.46
Téléfax : SPB : 04/220.71.70
Régie : 04/237.94.82
E-mail : SPB : secretariat.spb@provincedeliege.be
Régie : secretariat.regie@provincedeliege.be



Auteur de projets pour les travaux de construction et d'entretien du patrimoine provincial et gestion de ce patrimoine.

Il assure, par l'intermédiaire de sa Régie, la maintenance et l'entretien de ces bâtiments.

Cinq départements :

- Département Architecture (Bureaux d'études d'architecture) ;
- Département Techniques spéciales ;
- Département Travaux communaux ;
- Département Administration (Cellule Marchés publics – Cellule Inventaire – Contrôle et Comptabilité – Administration – Cellule Patrimoine – Cellule Sécurité) ;
- Département Régie (Grâce-Hollogne et régies locales).

2. OBJECTIFS

Le Département Infrastructures et Environnement s'est attaché à mener et à poursuivre une réflexion durable et intelligente dans la conception des travaux en matière de bâtiments, de voiries et cours d'eau. Il a privilégié, tant au niveau des études entreprises que des actions réalisées, le développement territorial durable.

2.1. SUPRACOMMUNALITÉ ET SOUTIEN AUX COMMUNES

2.1.1. « Province Communes partenaires pour l'hiver »

L'opération « **Province Communes partenaires pour l'hiver** » a été reconduite pour la 7^{ème} année consécutive. Aujourd'hui, le projet compte 82 municipalités adhérentes, dont 73 entités en province de Liège et 9 en province de Luxembourg.

2.1.2. Centrale de marchés pour l'achat de combustibles de chauffage

Cette centrale de marchés a été reconduite en 2017. Le marché a été attribué en deux lots, d'une part pour la fourniture du gasoil de chauffage et d'autre part pour la fourniture de pellets en vrac ou en sac. Le nombre de partenaires à ce marché de fourniture se monte à près de 50, dont 21 communes.

2.1.3. Centrale de marchés de fourniture de gaz et d'électricité

Cette centrale de marchés a été conclue en 2015 pour la période allant de 2016 à 2018.

Le nombre total de partenaires s'élève à près de 150, dont 64 communes. Les conditions de ce marché mènent les pouvoirs adjudicateurs bénéficiaires à recourir à de l'électricité 100% verte, ce que la Province de Liège a fait fin 2016.

2.1.4. Le Service de Cartographie

Ce service met son savoir-faire au service des Pouvoirs locaux. Le travail de géoréférencement de l'atlas des voiries vicinales fait l'objet d'un partenariat entre la Wallonie et les Provinces. La totalité des 3.265 planches de la province a été géoréférencée, ce qui était impératif afin de commencer l'encodage et le géoréférencement des modifications des Atlas. Le travail restant consiste au nettoyage de planches non encore traitées (notamment celles concernant la Ville de Liège ainsi que quelques planches générales) et devrait pouvoir se terminer pour le début de l'année 2018.

A ce jour, 22 Villes et Communes ont bénéficié de la fourniture des planches en couleur et en noir et blanc, géoréférencées, de leur Atlas ainsi que des tableaux descriptifs. C'est dans cet esprit qu'un accord a été conclu avec les Provinces de Luxembourg et de Namur, pour bénéficier du travail réalisé, depuis une dizaine d'années, par le Groupement d'Informations Géographiques (GIG). Le Service cartographie a souscrit à la technologie du Groupement d'Informations Géographique. Ainsi, grâce aux solutions développées par cette asbl, la Province propose divers services cartographiques aux administrations publiques locales qui le souhaitent. Grâce à une simple connexion à internet sécurisée, ces dernières peuvent accéder à différentes plateformes cartographiques organisées autour des thématiques suivantes :

- matrice cadastrale/urbanisme ;
- gestion des cimetières ;
- gestion des voiries communales ;
- zones de secours.

A ce jour, 45 entités de la province de Liège utilisent les outils cartographiques de l'asbl Groupement d'Informations Géographiques, dont 42 ont confirmé leur adhésion en signant une convention.

2.1.5. centrale d'achats pour l'acquisition de bornes de rechargement pour véhicules électriques

Le marché correspondant a été attribué en 2015. Cette centrale d'achats prévue pour une durée de 4 ans permet l'acquisition, l'installation et la gestion de bornes de rechargement à l'ensemble des collectivités publiques (Villes et Communes, hôpitaux, intercommunales, zones de Police, CPAS, etc.).

Dans ce cadre, la Province de Liège octroie un subside de 2.500,00 € par commune pour la première borne de rechargement installée sur le domaine public. En 2017, les bornes des communes d'Ans, d'Aywaille et d'Hannut ont été installées tout comme celles des intercommunales Intradel et de la Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux. Au niveau provincial, une borne a été placée sur le parking de l'IPES de Hesbaye. Par ailleurs, le Service Développement durable a participé à diverses actions visant à favoriser le développement des carburants alternatifs pour automobiles : c'est principalement l'utilisation de l'électricité comme carburant qui a été ciblée.

2.1.6. Le Service des cours d'eau

Ce service est amené, dans cette même perspective d'aide aux communes, en matière d'urbanisme également, à analyser et à fournir un avis sur les permis de bâtir, de lotir et les permis uniques en bordure de ceux-ci. En 2017, il a émis 423 avis.

2.1.7. Le Plan provincial de l'Energie

Il a également été développé en 2017. Le Département Développement durable a élaboré diverses actions d'information et de sensibilisation dans les matières de l'énergie et de l'environnement au sens large. Ainsi, c'est l'ensemble des acteurs du territoire qui est visé dans le but de créer et d'entretenir une réelle sensibilité à l'égard des enjeux environnementaux, pour leur prise en compte et la participation de chacun. En 2017, le site internet provincial a été utilisé comme média privilégié pour communiquer vers les citoyens. La mise à jour régulière des pages et des focus du bloc "Environnement" a été assurée.

2.1.8. Le Projet Bricker

Il constitue une référence et une vitrine en matière de nouvelles technologies dans la gestion énergétique des bâtiments a été poursuivi par le département Infrastructures et Environnement. Ce projet vise l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'école d'ingénieurs, située Quai Gloesener à Liège, en recourant à des techniques innovantes et qui bénéficie du soutien de la Commission européenne. Un monitoring de l'installation va permettre de mesurer précisément l'impact des travaux pour servir de référence en la matière. Le coût des travaux d'amélioration (isolation thermique, remplacement de châssis, rénovation de la façade principale) entrepris en 2016 et terminés en 2017 sont d'un montant de 3.300.000,00€, dont 1.063.000,00€ sont subsidiés.



*Remplacement des châssis
et Isolation des façades*

2.2. DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE

2.2.1. Le développement de la pratique du covoiturage

Il a été concrétisé par le biais d'un partenariat qui a été proposé à chacune de ses 84 communes, afin de réaliser une opération unique en Wallonie. La réflexion menée consiste à créer, sur l'ensemble du territoire provincial, de petites infrastructures, dites d'EcoVoiturage.



*Site de la Baraque Michel - Commune de Waimès,
Commune de Jalhay, Ville de Malmedy.*

Le processus d'adhésion au partenariat se poursuivant en 2017, le nombre de communes ayant répondu favorablement à la réalisation concrète de projets d'aménagement des parkings d'EcoVoiturage s'élève à 35. La Province prend en charge une partie de l'investissement par le biais de subsides aux Villes et Communes à hauteur de 75 % des coûts du projet avec un maximum de 100.000,00 € T.V.A. comprise par projet. 480 places de parking, dont 17 places accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été créées en 2017. 439 places sont actuellement en chantier et devraient être accessibles dans les prochains mois. Les études portent quant à elles sur la création potentielle de 285 places. Le concept d'EcoVoiturage est présenté sur le site internet de la Province de Liège et est associé à un outil de cartographie dynamique.

Ce portail interactif permet de visualiser les parkings d'EcoVoiturage répartis sur le territoire de la province de Liège et de faire la distinction entre les différents états d'avancement : réalisés, en travaux ou en projet. En un simple clic, les principales caractéristiques des parkings réalisés sont ainsi disponibles.

2.2.2. Covoit'Stop

Un réseau d'utilisateurs permettant l'auto-stop en toute sécurité, est également développé sur tout le territoire. La Province propose, afin d'aider et de motiver les communes, une **centrale d'achats** pour l'acquisition du matériel nécessaire. La Province de Liège a défini les prescriptions techniques liées au matériel, préalables à l'organisation d'un marché à grande échelle d'acquisition de poteaux, panneaux et kits pour Covoit'Stoppeurs au bénéfice des Villes et Communes. Le marché a été attribué début de l'année 2016.

Aujourd'hui, 40 communes ont adhéré au système. 238 panneaux ont été commandés et installés sur le territoire des nouvelles communes partenaires.

2.2.3. L'acquisition d'un drone a été décidée

Les Provinces de Liège et de Luxembourg ont conclu une convention portant sur une mise en commun d'un cahier des charges concernant l'acquisition pour chacune d'entre elles et la maintenance sur une période de 4 ans de deux drones. Le marché a été attribué en 2017. Le drone a été livré début octobre 2017. La demande d'immatriculation obligatoire avant toute mission est en cours, et les demandes d'assurances aéronautiques pour les pilotes et l'appareil ont également été contractées. Deux agents provinciaux ont réussi les différents examens obligatoires pour l'obtention de la licence de télépilote : la cellule drone se met en place.

2.2.4. Le Plan Climat de la Province de Liège

Initié en 2015, le Plan Climat de la Province de Liège permet, notamment, de fédérer un grand nombre d'actions au sein d'un projet territorial structuré. Ses finalités principales sont la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux effets du changement climatique.



Il se définit sur deux axes :

- le premier axe travaille à réduire les consommations énergétiques des infrastructures provinciales, avec, entre autre, l'élaboration d'un cadastre énergétique des infrastructures et la sensibilisation des agents à la problématique climatique ;
- le second axe incite les communes à réaliser leur propre Plan Climat. La Province, dans son rôle de supracommunalité se propose de leur apporter son expertise, son soutien, ainsi qu'une analyse de la vulnérabilité du territoire et des actions à instaurer prioritairement.

Au cours de l'année 2017, le soutien aux communes s'est traduit par :

- 23 réunions de comité de pilotage auxquelles une personne du Service assiste pour modérer ou présenter l'exposé ;
- 82 réunions de travail techniques dans les Villes et Communes organisées à la demande de celles-ci afin d'établir des plannings de travail, de quantifier les gains de CO₂ de certaines actions, d'encoder les plans sur le site de la Convention des Maires, préparer les réunions de comité de pilotage ainsi que des événements communaux en lien avec leur propre plan climat, etc.

2.2.5. Les aspects énergétiques

Les aspects énergétiques revêtent également une importance primordiale dans le cadre du développement territorial durable.

Des outils de travail ont été mis en place afin d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments :

- mises à jour périodiques du cadastre énergétique provincial selon deux méthodes :
 - o la méthode de Cadastre énergétique mise au point par la division Energie de l'Université de Mons-Hainaut : cette méthode de calcul prend en compte la rigueur climatique et la consommation moyenne pour déterminer le coefficient énergétique E ;
 - o le cadastre énergétique simplifié : la consommation spécifique exprimée en kWh/m².an consiste à diviser la consommation normalisée de chaque bâtiment par la surface de plancher chauffé (A_{ch}), on obtient un ratio de consommation par unité de surface ;
- établissement d'un classement énergétique sous forme de label ;
- contrôle de l'image globale du bâtiment par thermographie ;
- la signature énergétique qui fait le lien entre la consommation d'un bâtiment et le climat ; elle permet de réaliser une visualisation graphique de l'évolution des consommations d'un bâtiment en fonction de la rigueur climatique ;
- amélioration des caractéristiques énergétiques et intégrations des critères environnementaux en fonction de la nature des travaux et de leur contexte (isolation de façades et toitures, remplacement de châssis, amélioration des installations techniques ...)

- recours aux énergies renouvelables : les bâtiments provinciaux sont équipés au total par près de 400m² de panneaux solaires thermiques et de près de 1.000m² de panneaux photovoltaïques.

En 2014, la Province de Liège a répondu à l'appel à projets lancé par le GRE Liège relatif à la rénovation énergétique de bâtiments publics, dans l'objectif de réduire l'émission de gaz à effet de serre et de soutenir l'économie locale.

En 2015, le Conseil provincial décidait d'adhérer au projet du GRE et d'approuver la convention 'adhésion à la centrale de marchés « **Renowatt** », en vue de la conclusion de contrats de performance énergétique (CPE) d'une durée de 15 ans.

Après analyse, 6 sites scolaires sont intégrés au projet Renowatt il s'agit de l'Ecole polytechnique de Seraing, l'Ecole polytechnique de Huy, l'I.P.E.S. de Hesbaye, l'Internat de Seraing, l'Ecole polytechnique de Verviers et l'I.P.E.A. La Reid.

Ceux-ci représentent environ 102.000 m² de surfaces chauffées, correspondant à 27 % des consommations d'énergie de la Province.

Les travaux proposés par les adjudicataires comprennent le remplacement massif de châssis de fenêtres, l'isolation de toitures et de façades, l'installation de panneaux photovoltaïques, la rénovation des installations de chauffage et de régulation et la création d'un réseau de chaleur à biomasse à La Reid.

Ces mesures permettront d'atteindre globalement une réduction des consommations d'énergie finale de près de 30%, pour un investissement provincial d'environ 17.000.000 € hors TVA.

Le volet "exploitation-maintenance" a débuté dès le 1^{er} septembre 2017 sur les 6 sites concernés. Les travaux ont quant à eux débuté par le site de l'EP Verviers en décembre 2017 et par le site de l'EP Seraing en janvier 2018. Dans un premier temps, il s'agit principalement d'isolation de toitures et de remplacement de châssis.

2.2.6. Gestion du patrimoine immobilier provincial

La gestion du patrimoine immobilier provincial sera optimisée par le nouvel outil informatique Atal et son application e-Atal qui ont été mis en production à disposition des techniciens de la Direction générale des Infrastructures et Environnement.

Les objectifs sont de disposer d'une carte d'identité de chaque bâtiment, tendre vers une gestion prévisionnelle à long terme du patrimoine, offrir une vision analytique globale des réalisations passées, ainsi que des opérations en cours et à venir, disposer de fardes de sécurité électroniques pour chaque service provincial.

Le logiciel e-Atal vient compléter le programme Atal en proposant une solution web de gestion des demandes avec guichet unique mis à disposition des gestionnaires de bâtiments dans les différents services. Il engage une démarche de proximité avec traçabilité et retours d'informations auprès des demandeurs.

Les projets dressés par le Département des Bâtiments provinciaux visent systématiquement l'amélioration des caractéristiques énergétiques mais intègrent aussi les critères environnementaux de la manière la plus étendue possible, en fonction de la nature des travaux et de leur contexte.

2.2.7. Le Service des Cours d'eau

Pour l'ensemble de ses actions, le Service des Cours d'eau veille tout particulièrement à prendre en compte l'environnement, la biodiversité et la protection de la nature, ce qui répond aux critères imposés par l'Europe. En outre, le Service des Cours d'eau a mis en place une nouvelle aide aux Villes et Communes qui prévoient de réaliser des travaux d'entretien sur leurs cours d'eau de troisième catégorie et souhaitent bénéficier d'un soutien technique pour la préparation de leur marché de travaux.



Commune de Stavelot, cours d'eau le Sot Laloux, n° 6-57. Construction d'une passe à poissons

2.3. POLITIQUE PATRIMONIALE PROVINCIALE : 4 GRANDS THÈMES

2.3.1. Les investissements d'aujourd'hui seront les économies de demain

C'est dans un souci de pérennisation du patrimoine que des travaux d'amélioration, d'entretien, de sécurité et d'économies d'énergie sur l'ensemble du patrimoine provincial sont réalisés de façon récurrente.

Des interventions régulières et rapides évitent souvent des besoins de restauration et de conservation plus onéreux.

Par ailleurs, le travail des techniciens s'est métamorphosé au cours des dernières années, avec des évolutions dans le domaine de l'énergie, ce qui a changé fondamentalement la manière de concevoir les projets et les détails d'exécution.

Après les chantiers des Campus de Verviers et de La Reid, bâtiments emblématiques parce qu'ils constituaient les premiers bâtiments passifs étudiés par le département, ce sont à présent les chantiers de la phase 3 de la Maison de la Formation, de la phase 3 du Campus 2000, de la Maison ERASMUS, du Pôle ballons et du hall de sports à Jemeppe qui sont réalisés avec des techniques identiques : celles-ci exigent un degré de finition supérieur à celui d'une construction traditionnelle ; les détails ne peuvent pas être approximatifs et le travail en équipe est indispensable pour intégrer tous les aspects de l'architecture, des techniques spéciales, énergétiques et hygrothermiques.

2.3.2. Poursuite de la rationalisation patrimoniale

La rationalisation des infrastructures provinciales dans l'hypercentre de Liège montre à présent ses effets. Les quelques déplacements de groupes d'agents effectués pour répondre à des ajustements dans l'organisation de l'Institution provinciale ont pu se faire, sans procéder à des travaux, vu la modularité des espaces.

Dans la région de Verviers, les bâtiments érigés dans le cadre du Partenariat Public-Privé à Verviers ont été inaugurés.

Dès le printemps 2017, les mutations se sont concrétisées sur le terrain : la Promotion sociale et les centres PMS et PSE ont pris possession de leurs nouveaux locaux, tandis que les bâtiments libérés seront définitivement cédés au promoteur immobilier.

Le projet de transformation des locaux de la bibliothèque itinérante à Grâce-Hollogne qui permettra de transférer la majeure partie des collections de livres des Chiroux vers Grâce-Hollogne a été rendu possible grâce à la rationalisation des infrastructures provinciales sur ce site et à une nouvelle distribution des locaux au profit de la Régie, la bibliothèque itinérante et le Service itinérant de promotion de la Santé.



VERVIERS - le bâtiment scolaire PPP

2.3.3. Dynamisation du patrimoine culturel classé

Inscrit au patrimoine exceptionnel de Wallonie, **le Château de Jehay** est un bel exemple de la « Renaissance mosane » en province de Liège. Depuis 2013, suite au constat de dégradations de l'édifice, plusieurs études préalables et dégagements ont été effectués afin de cerner l'origine des problèmes constatés.

A présent, la restauration des maçonneries, de la charpente et la stabilité du gros-œuvre est en cours, avec le soutien financier de la Division du Patrimoine de la Wallonie.

Ces ouvrages s'inscrivent logiquement dans le développement de ce pôle touristique majeur.



JEHAY - Placement d'un échafaudage en vue de la restauration

2.3.4. Construction de nouveaux complexes

Les différentes politiques menées depuis de nombreuses années par la Province de Liège dans des domaines divers rencontrent un succès grandissant et nécessitent la construction de nouvelles infrastructures.

En 2017, **le secteur de l'Enseignement** a, une nouvelle fois, été porteur de grands projets et de réalisations d'envergure, et ce, sur l'ensemble du territoire provincial.

Dans le bassin liégeois, les chantiers et études sont nombreux.

Le chantier de la **Maison ERASMUS** se poursuit dans l'ancien hôtel de ville de Jemeppe ; des dossiers spécifiques complémentaires de parachèvement ont été étudiés pour équiper les locaux en mobilier et parfaire les décors intérieurs des anciens locaux de prestige.



SERAING- Maison Erasmus à Jemeppe

Les chantiers de deux nouvelles constructions pour la Haute Ecole de Jemeppe ont débuté en septembre 2017 sur des terrains récemment acquis en périphérie de la propriété provinciale, de manière à ne pas empiéter sur le parc central ; il s'agit de la **phase 3 du Campus 2000** et d'un **hall de sports** qui a été érigé durant la période de référence pour les besoins de cette Haute Ecole ; il permettra de renoncer à des locations, dont certaines sont assez éloignées des locaux de cours.

Dans l'arrondissement de Huy-Waremme, on épinglera le projet de construction d'un nouveau bâtiment scolaire à **l'École polytechnique de Huy**. Les dossiers consacrés aux parachèvements et au chauffage ont été étudiés et attribués en 2017. Le bâtiment envisagé permettra de rassembler les activités de l'école sur un même site en créant un atelier de mécanique automobile et en construisant de nouvelles classes mais aussi, de répondre à des besoins de l'enseignement paramédical par la création de classes banalisées et d'auditoires.

La métamorphose de **la Maison de la Formation** se poursuit en 2017 : à peine le chantier de la phase 2 est-il inauguré, que le chantier de la phase 3 a démarré. L'objectif est d'achever le bâtiment avant les congés d'été 2018 en vue de l'occuper en septembre.

Ces deux constructions permettront de finaliser le programme de constructions envisagé sur le site de Seraing. Outre la réponse aux besoins en salles de cours théoriques, pratiques et de simulation et en bureaux administratifs, ce sont à présent des formations grandeur nature et multidisciplinaires qui seront possibles dans la phase 3, avec la création de locaux de mise en situation d'urgence.

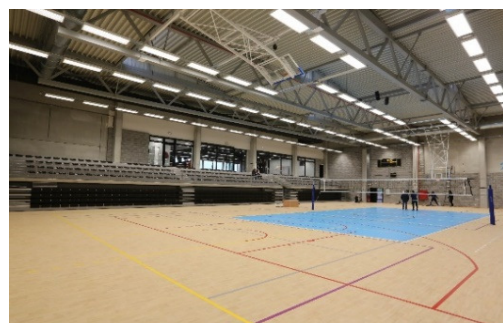
Le site d'Amay prépare son développement destiné à l'entraînement des services de secours, en particulier les Pompiers. Pour faire face à l'augmentation du nombre de formations, des locaux sanitaires ont été ajoutés aux installations existantes.

Dans **le secteur des Sports**, le projet phare est incontestablement celui du Pôle ballons à Waremme.

Le dossier de construction du hall sportif a été finalisé, adjugé et commandé en 2016, avec le soutien financier de la Wallonie.

Les travaux ont débuté en août 2016 et se sont achevés en novembre 2017.

Ce hall de sports de 60 mètres sur 40 constitue à présent l'une des plus grandes salles de la région.



Waremme – Pôle ballons

Il est dédié à la pratique du volley-ball et du basket-ball en compétition, de base jusqu'à l'élite nationale, à la formation de jeunes joueurs et aux sports études de l'IPES de Waremme.

En ce qui concerne **le secteur de la Santé**, grâce à la construction de bureaux et d'un vaste garage pour ses cars, le Service itinérant de Promotion de la Santé, en abrégé I.Prom's, va disposer de conditions matérielles idéales pour y développer sa nouvelle politique en matière de prévention.

Avec 820 m² de bureaux et 1000 m² de garages, le service disposera, dès le début 2018, des postes de travail adéquats dont certains en mode partagé pour le personnel itinérant.

Dans **le secteur de la Culture**, le projet majeur de la législature est bien évidemment le nouveau Pôle des Savoirs sur le site de Bavière, auquel est associée une Pépinière d'entreprises. Les études de ce projet complexe sont menées depuis 2 années, en concertation avec l'ensemble des intervenants sur le site de Bavière : Ville de Liège, Promoteur, auteur de l'étude d'incidences, Fonctionnaire délégué, Fonctionnaire technique.



Pôle des Savoirs – site de Bavière

La demande de permis d'urbanisme a été introduite en août 2017. Un premier dossier de travaux, qui concerne les terrassements et l'assainissement des terres, a été adjugé en 2017.

Les études relatives à la construction proprement dite sont très avancées et le dossier devrait être mis en adjudication en avril 2018.

* * * * *

Afin de répondre aux grands défis de demain en matière de développement durable, le Département Infrastructures et Environnement devra faire preuve d'ambition, de créativité et d'excellence pour s'inscrire dans la continuité de création d'une « Smart Province », porteuse d'innovations dont le développement d'un urbanisme durable et vert au sein des villes (gestion des déchets, système de drainage, réseaux d'eau et gestion du territoire), la gestion équilibrée des ressources naturelles et patrimoniales et la diminution de la pollution ainsi que le développement d'une gestion énergétique intelligente (énergie renouvelable et réseaux d'énergie).



Province
de Liège

Rapport d'activités

L'AGRICULTURE ET LA RURALITÉ

1. DES SERVICES D'APPUI AUX AGRICULTEURS

La Province de Liège a à cœur de voir se développer sur son territoire une agriculture intégrée, raisonnée et différenciée. Au travers des actions de ses services Agricoles, elle soutient le monde rural dans son adaptation aux réalités actuelles, notamment par le développement des circuits courts et la valorisation des produits locaux et du terroir. Cherchant sans cesse à répondre aux besoins du secteur, son aide est plurielle : administrative, sur le terrain, au travers d'analyses, de conseils, d'un encadrement personnalisé.

1.1. LA FILIÈRE PROMOTION ET GESTION

1.1.1. Comptabilité et gestion agricole

Le service de Comptabilité et de Gestion encadre les chefs d'exploitation dans leur gestion quotidienne et dans leurs choix stratégiques de développement.

Les techniciens se rendent dans les exploitations autant de fois que la situation l'exige, en moyenne quatre fois par an. Lors des différents passages, ils collectent les données économiques et restituent les résultats de leurs analyses à l'agriculteur.

Ce service encadre 120 agriculteurs répartis sur l'ensemble du territoire de la province.

1.1.2. Département informatique

L'objectif de ce département est quadruple :

- rester à l'écoute et analyser les nouveaux besoins ;
- développer les outils spécifiques permettant de répondre aux nouveaux défis ;
- diffuser ces instruments au sein des filières de production et des organismes d'encadrement spécialisés ;
- former les utilisateurs à l'utilisation de logiciels développés par les services.

En 2017, le département Informatique a poursuivi le développement de l'outil de gestion des circuits courts, notamment en automatisant un certain nombre de procédés.

Il a également continué le développement de la base de données reprenant les valeurs nutritionnelles des aliments, utilisées dans le cadre des calculs de déclarations nutritionnelles. Ces déclarations sont devenues obligatoires depuis le 13 décembre 2016 pour toutes les denrées alimentaires.

1.1.3. Département promotion

Depuis 2012, la Province, par le biais de son Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion « PROMOGEST » met en avant les produits locaux sur son territoire.

Afin de toucher un maximum de citoyens tout en minimisant les coûts de commercialisation, ce sont les modes de commercialisation existants – la moyenne et la grande distribution – qui sont ciblés pour présenter les produits locaux.

À ce jour, 95 points de vente-partenaires accueillent les produits des artisans liégeois.



*Rayon « produits locaux »
dans une grande surface*

Afin de pérenniser ce programme riche d'une expérience de 5 ans, PROMOGEST organise, en collaboration avec chaque magasin, des foires aux produits locaux.

En 2017, 39 foires collectives de « Produits du terroir » ont été organisées dans les différentes enseignes participantes.

1.1.4. Activités conjointes avec le département Agriculture

« AGRICHARME »

En 2017, 950 élèves issus de 27 écoles primaires, situées à Liège et en périphérie, ont été invités à passer une journée à la ferme expérimentale de la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de Liège.



Les enfants apprennent la fabrication du pain

Ils ont découvert la vie à la ferme et ont participé à des ateliers de fabrication de beurre, d'apiculture, de découverte de la photosynthèse, etc.

1.2. LA FILIÈRE VÉGÉTALE

1.2.1. Lutte intégrée et réseaux d'avertissement

Les services Agricoles, via leur Centre Provincial Liégeois « VÉGÉMAR », ont développé un service d'avertissement qui informe les agriculteurs du risque de présence, dans leurs parcelles, de ravageurs ou de maladies particulièrement dommageables. Ce service a pour objectif de réduire au strict minimum l'usage des moyens de lutte – essentiellement chimiques – sur les cultures.

En 2017, 71 sites de culture ont été surveillés et ont permis d'alimenter les messages d'avertissements diffusés aux agriculteurs.

1.2.2. Agriculture et Environnement

Un suivi parcellaire des reliquats azotés en cultures de légumes et de maïs a été réalisé. En 2017, 302 avis de fumure ont été envoyés à 82 producteurs.

1.2.3. Encadrement des producteurs

L'encadrement est réalisé dans une grande variété de domaines : techniques, agronomiques et administratifs.

■ Conseils d'irrigation

Chaque semaine, les producteurs transmettent aux services Agricoles la pluviométrie journalière enregistrée sur leurs parcelles et les irrigations effectuées. VÉGÉMAR traite ces informations et renvoie aux agriculteurs le calendrier des irrigations à réaliser (ou non) pour la semaine à venir.

En 2017, 33 agriculteurs ont utilisé le service conseil en irrigation.

■ Suivi de la maturité des maïs et encadrement des agriculteurs

Il s'agit du suivi de 24 sites, répartis sur l'ensemble de la province de Liège, qui sont autant d'observatoires de l'évolution de la maturité des cultures de maïs. L'objectif de ce suivi est de définir le moment le plus opportun pour récolter le maïs.

En outre, le Centre provincial VÉGÉMAR a coordonné la collecte des données et la rédaction des messages d'avertissement au niveau du réseau mis en place par le Centre Pilote Maïs, composé de 78 stations de suivi de la maturité du maïs ensilage réparties sur l'ensemble du territoire wallon.

Les techniciens du Centre provincial assurent également, auprès des agriculteurs qui le désirent, le suivi technique de leurs cultures de maïs ou de leurs prairies. Via cette formule, les agriculteurs « encadrés » peuvent directement bénéficier des avancées techniques expérimentées dans le Centre ou en dehors de celui-ci.

En 2017, 6 agriculteurs ont reçu un conseil personnalisé en cultures de maïs ou de prairies.

■ Accompagnement des producteurs pour la certification de leurs productions

La Province, grâce à son Centre VÉGÉMAR, accompagne les agriculteurs en vue de les préparer à la certification de différents cahiers de charges leur permettant de se différencier et de mieux valoriser leur production.

En 2017, 52 producteurs ont bénéficié d'un encadrement pour le respect du cahier des charges international Global GAP, stimulant les bonnes pratiques agricoles afin de garantir de manière optimale la sécurité des aliments que les supermarchés proposent.

L'an dernier toujours, 4 producteurs ont bénéficié d'un encadrement pour le respect du Guide sectoriel/Standard VEGAPLAN qui est un cahier des charges assurant la qualité des produits livrés au sein de la filière végétale et permet à l'agriculteur d'assurer le respect des obligations légales, de répondre aux demandes des acheteurs et aux attentes des consommateurs.

1.2.4. Agriculture biologique

Des essais variétaux en froment, triticales et épeautre ont été menés au travers d'un réseau auquel collaborent la Province de Liège, le Centre Wallon de Recherches Agronomiques (CRA-W) et le Centre pour l'agronomie et l'agro-industrie de la province du Hainaut (CARAH).

Au sein de ce réseau, des essais de fertilisation du froment ont été mis en place afin de comparer les performances des engrais organiques les plus utilisés par les agriculteurs. Des essais de lutte contre le mildiou dans les cultures de pommes de terre ont été réalisés en 2017 avec la Filière Wallonne de la Pomme de terre (FIWAP).

2. LE SECTEUR PORCIN

2.1. LE CIAP

En 2017, la filière porcine représentée par le CIAP pour « Centre Interprofessionnel pour l'Amélioration et la Promotion Animale », a été extraite du CPL Animal pour être intégrée aux services Agricoles de la Province de Liège. Ce centre d'insémination porcine installé à Argenteau reste « le » centre de référence en matière d'élevage porcin.

En 2017, le CIAP a vendu environ 7 000 doses et réalisé 1 200 échographies.

Il héberge et récolte la semence d'une quarantaine de porcs, en moyenne, pour le compte de la société hollandaise, Klasse KI.

2.2. BELGIAN PIÉTRAIN

La Province de Liège a aussi noué un partenariat « Belgian Piétrain » avec la Province du Brabant wallon et l'Association Wallonne de l'Élevage (AWE) afin d'assurer la sauvegarde de la race porcine Piétrain.

Ce programme poursuit les objectifs de regrouper les élevages wallons de porcs Piétrains autour d'un schéma compétitif face aux Piétrains étrangers, afin d'assurer la sauvegarde à long terme du patrimoine Piétrain, de réaffirmer l'origine du porc Piétrain et d'assurer une promotion attractive et moderne de cette race.

Les verrats sont sélectionnés par la Commission Piétrain de l'AWE et sont ensuite placés dans la Station de Quarantaine Porcine du Brabant Wallon.



Verrat Piétrain au CIAP

Quelques semaines plus tard, ils sont acheminés vers le CIAP où leur semence est récoltée. Une partie de cette semence est conservée sous forme congelée afin de constituer une cryobanque du patrimoine du porc Piétrain wallon.

9 verrats de race Piétrain ont séjourné au CIAP de mai à octobre 2017.

3. LA RURALITÉ

3.1. GRAND MARCHÉ DES AOC-AOP-IGP À BOURG-EN-BRESSE

Depuis 4 ans, les services Agricoles prennent part au « Grand Marché des AOC-AOP et IGP » de Bourg-en-Bresse, salon spécialement dédié aux produits labellisés Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), Appellation d'Origine Protégée (AOP) et Indication Géographique Protégée (IGP).

Les 4 produits labellisés de la province de Liège ont été présentés à ce salon. Il s'agit :

- du beurre d'Ardenne (AOP) ;
- du Jambon d'Ardenne (IGP) ;
- du Fromage de Herve (AOP) ;
- de la Pipe d'Ardenne (IGP).



Les visiteurs ont appris à fabriquer du beurre

3.2. ÉMISSION DE TÉLÉVISION « RAT DES VILLES, RAT DES CHAMPS »

En 2017, une nouvelle convention liant la télévision liégeoise RTC et la Province de Liège a été élaborée pour la nouvelle saison de « Rat des villes, Rat des champs ».

Cette convention prévoit le tournage d'une vingtaine de capsules, d'une durée de huit minutes, consacrées à des questions de ruralité et présentant un acteur porteur d'une initiative dans le domaine de la ruralité, un lieu, une réalisation, une problématique ou d'un développement original dans le secteur de la ruralité ou du tourisme rural à destination des citoyens liégeois.

Un total de 7 capsules a été diffusé en 2017, traitant de sujets tels que la formation aux métiers de bouche de la Province de Liège, la cueillette des champignons, les circuits courts, les lieux touristiques en province de Liège, etc.

3.3. APICULTURE

Les services Agricoles ont poursuivi leurs actions en faveur de l'apiculture, des apiculteurs et des abeilles et insectes pollinisateurs.

Ils sont notamment intervenus pour le respect des engagements « Province Maya », la mise en action de la Miellerie Mobile, le suivi des ruchers didactiques et l'organisation d'événements de sensibilisation.

3.3.1. Gestion des ruchers didactiques

Les services Agricoles et l'École Provinciale Postscolaire d'agriculture du Département Formation gèrent conjointement une dizaine de ruches didactiques, réparties sur les sites de l'Insectarium Hexapoda à Waremme et du château de Jehay. VÉGEMAR a en effet implanté un pré fleuri dans le domaine du château de Jehay.

3.3.2. Miellerie mobile

Cet atelier mobile permet aux apiculteurs qui ne disposent pas du matériel ou d'infrastructures adéquates de réaliser l'extraction de leur miel dans le respect des Bonnes Pratiques d'Hygiène.

Cette année, la Miellerie Mobile a permis de réaliser 13 extractions de miel et 4 journées d'ateliers sur les techniques d'extraction. Elle a été utilisée par 5 apiculteurs et mise à la disposition de groupements d'apiculteurs et d'écoles d'apiculture durant 29 journées.

Cet outil a aussi été présenté lors de plusieurs événements (Agricharme, Jardins de printemps, Journée sans pesticides, Foire agricole de Battice, etc.).

3.4. CONSERVERIE SOLIDAIRE

L'École Provinciale Postscolaire d'Agriculture, en partenariat avec les services Agricoles de la Province de Liège, a développé la Conserverie Solidaire, un atelier itinérant de sensibilisation et de formation aux techniques de conservation des fruits et légumes.

En 2017, la Conserverie Solidaire a organisé 15 ateliers de formation visant l'éducation aux Bonnes Pratiques d'Hygiène et aux Bonnes Pratiques de Fabrication ainsi que l'apprentissage aux diverses techniques de transformation et de conservation, hors chaîne du froid, des légumes et des fruits.

En collaboration avec les services du château de Jehay, la Conserverie Solidaire a animé 13 journées de formation pour des enfants de 6 à 12 ans sur le thème « De la fourche à la fourchette ».

La Conserverie Solidaire a également participé à 11 manifestations, dont la Foire agricole de Battice, la Foire agricole de Libramont ou le marché « Court-Circuit » de la Ville de Liège.

4. LE LABORATOIRE PROVINCIAL

En 2017, les activités du Laboratoire provincial ont été redéployées autour de 5 axes principaux.

4.1. AXE 1 : ANALYSES DES SOLS ET CONSEILS EN MATIÈRES AGRICOLE ET DOMESTIQUE

Un large public bénéficie des analyses réalisées et des conseils formulés : des acteurs académiques et du secteur agricole, des organismes de conseils et de contrôle, ainsi que des particuliers.

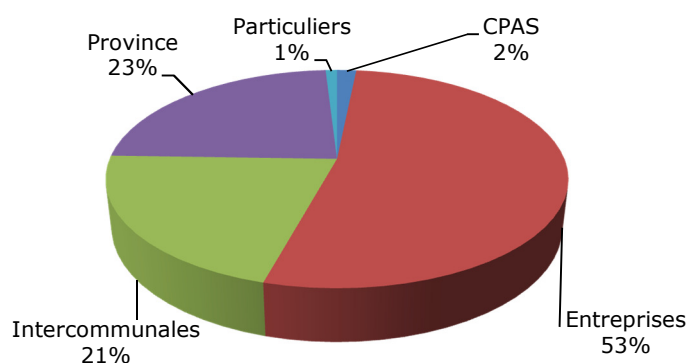
En 2017, le Laboratoire provincial a réalisé :

- 4.409 analyses de fourrages ;
- 121 analyses d'engrais de ferme ;
- 67 analyses de nématodes ;
- 5.889 analyses de nitrates ;
- 8.377 analyses de sols.

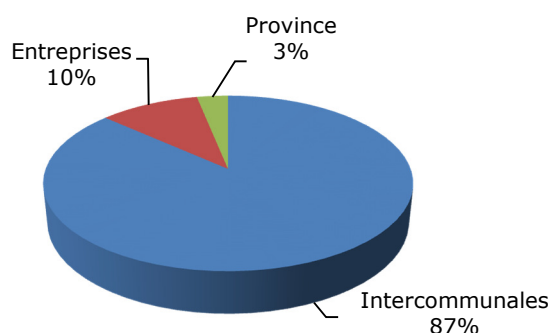
4.2. AXE 2 : ACCOMPAGNEMENT DES PETITS PRODUCTEURS ET CIRCUITS COURTS

Cet axe concerne l'aide aux petits producteurs, aux responsables des cuisines de collectivités publiques ou privées et aux industries agroalimentaires, leur permettant d'accéder à un encadrement global depuis la réalisation et l'interprétation d'analyses jusqu'à la formulation de conseils et recommandations.

En 2017, les 2.424 échantillons de denrées alimentaires ont été analysés pour 5 catégories de clients et 3 secteurs d'activité.



Répartition des échantillons de denrées alimentaires par catégorie de clients



Répartition des échantillons de denrées alimentaires par secteur d'activité

4.3. AXE 3 : ANALYSES DES MILIEUX INTÉRIEURS ET DE L'AIR

Dans le cadre de cet axe, le Service d'Analyse des Milieux Intérieurs (SAMI) intervient à la demande d'un médecin qui suspecte que le logement de son patient soit la cause d'un problème de santé.

Le SAMI effectue alors une visite domiciliaire, réalise des mesures et des prélèvements. Il communique ses résultats au médecin demandeur qui peut ainsi établir un lien avec les symptômes de son patient.

En 2017, 134 visites domiciliaires ont été réalisées, toujours sur base d'une demande médicale.

Le SAMI est également actif dans le dépistage du radon. En 2017, 568 résultats de dépistage du radon ont été communiqués aux citoyens qui avaient commandé un détecteur lors de la campagne 2016-2017.

4.4. AXE 4 : FAUNE SAUVAGE, ANALYSE ENVIRONNEMENTALE ET PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

L'axe 4 concerne la recherche de présence de perturbateurs endocriniens, tels que les métaux lourds et certains pesticides, dans les foies et reins de sanglier et de chevreuil, ces espèces étant les plus présentes sur le territoire wallon. Le gibier est effectivement le témoin silencieux de l'évolution de notre environnement et de sa qualité.

En 2017, le Laboratoire provincial a analysé :

- 238 échantillons de reins ;
- 606 échantillons de foies.

4.5. AXE 5 : ANALYSES ET CONSEILS DANS LE DOMAINE DE L'EAU

La législation belge impose un contrôle de la qualité de l'eau suivant l'utilisation qui en est faite. Le Laboratoire provincial a développé une expertise et des compétences spécifiques afin de répondre aux différents besoins.

En 2017, le Laboratoire provincial a réalisé 67.037 analyses d'eau.

5. LES PARTENARIATS AVEC LES COMMUNES

5.1. JARDINS COLLECTIFS ET LE MARAÎCHAGE

La Province, au travers de son Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères, VÉGÉMAR, organise, en collaboration avec les Centres Publics d'Action Sociale (CPAS) et les Plans de Cohésion sociale (PCS), des ateliers thématiques mensuels à l'attention des citoyens et des usagers des jardins collectifs.

Ces ateliers se déroulent sur 9 sites et regroupent des participants issus de plusieurs communes et jardins collectifs. En 2017, plus de 170 personnes y ont participé.

Un encadrement technique spécifique est mis en place à destination des maraîchers bio. En 2017, 51 maraîchers, déjà en activité ou avec un projet d'installation, ont bénéficié des conseils d'un technicien spécialisé.



*Atelier d'encadrement
d'un jardin collectif*

Le Centre provincial encadre également la 7^{ème} année « Maraîchage bio » de l'Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de la Reid et le projet de production de plants de légumes au château de Jehay.

5.2. RÉCOLTE DES PNEUS

Cette année, les services Agricoles ont soutenu la commune de Clavier pour la récolte de pneus usagés utilisés pour la couverture des silos. Ce sont ainsi 1.866 pneus qui ont été récupérés.

5.3. COULÉES DE BOUE

En 2017, les services Agricoles ont transmis leur expérience et leur savoir-faire en matière de lutte contre les coulées de boue au Groupement Local d'Action « Jesuishesbignon.be ».

Ce GAL est actif sur le territoire de la Hesbaye liégeoise, il regroupe les communes de Amay, Berloz, Donceel, Faimés, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Oreye, Remicourt, Verlaine, Villers-le-Bouillet et Waremme.



Coulée de boue

6. LES OPÉRATIONS DE COMMUNICATION

6.1. FOIRE AGRICOLE DE BATTICE

En 2017 les services Agricoles ont profité de leur participation à cette foire pour renouveler en profondeur l'image des services rendus par le département en charge de l'Agriculture et du Laboratoire afin d'en augmenter la visibilité auprès du public.

L'accent a été mis sur :

- le programme d'encadrement des jardins collectifs et des maraîchers ;
- l'aide apportée aux agriculteurs et particuliers à travers les analyses de sol et d'eau ;
- la sensibilisation à la détection de la rouille grillagée ;
- la présentation et la dégustation de légumes oubliés.

Au cours de cette édition, les services Agricoles ont organisé la 2^{ème} édition du concours du beurre de ferme au lait cru de la Province de Liège.

Ce concours a réuni douze producteurs de beurre au lait cru dont la production a été jugée par un jury de professionnels du milieu de la gastronomie : des sommeliers, des critiques gastronomiques, des chefs étoilés et un diététicien.

Les visiteurs ont aussi pu découvrir une exposition de matériel ancien de fabrication du beurre (baratte, écrémeuse, balance, etc.) et déguster différentes sortes de beurre.

Le 2^{ème} jour de la Foire, le public a eu le plaisir d'assister à des démonstrations de cuisine données par un chef étoilé et un chef pâtissier.

6.2. FOIRE AGRICOLE DE LIBRAMONT

Sous un chapiteau partagé avec les Provinces de Hainaut, du Brabant-wallon et de Namur, la Province de Liège a accueilli des milliers de visiteurs durant les 4 jours de foire.

Bières, fromages, charcuteries, etc., la plupart des produits de bouche liégeois étaient mis en évidence et proposés à la dégustation.

Le samedi, les Provinces du Brabant wallon et de Liège ont organisé, conjointement avec l'Association wallonne de l'élevage (AWE), un petit déjeuner afin de faire connaître leur programme de sauvegarde de la race porcine Piétrain, nommé « Belgian Piétrain ».

6.3. JOURNÉE INTERPROFESSIONNELLE DU BIO

La 5^{ème} journée interprofessionnelle du Bio, secteur grandes cultures et légumes plein champ, s'est déroulée le 7 juillet 2017 avec la collaboration du Centre VÉGÉMAR. Le thème des démonstrations de cette année était « l'agriculture de précision ».

Cette manifestation était organisée sur les terres et dans les bâtiments de la société agricole DE GRADY, agriculteur à Horion-Hozémont.



*Démonstration de machines
utilisées en agriculture biologique*

La journée a débuté par une conférence de Joseph POUSSET et s'est poursuivie par des démonstrations de machines et la présentation d'essais variétaux dans les champs.

6.4. GRANDES CONFÉRENCES

En 2017, les services Agricoles ont lancé un cycle de grandes conférences avec des orateurs belges et étrangers. Le but est d'entretenir la réflexion du citoyen, agriculteur ou non, sur des sujets touchant à l'agriculture et l'alimentation, et également de pouvoir donner au public les clés pour se forger sa propre opinion.

Deux conférences ont été organisées :

- « *Rendre à l'alimentation sa dimension locale, un enjeu majeur pour demain* », présentée par Olivier DE SCHUTTER, Rapporteur spécial de l'Organisation des Nations unies, ONU, pour le droit à l'alimentation jusqu'en 2014, actuel membre du Comité de l'ONU pour les droits économiques, sociaux et culturels et Co-président du panel international d'experts sur les systèmes alimentaires durables, IPES-Food ;
- « *L'agriculture et l'élevage européens pourront-ils s'adapter à l'alimentation de demain ?* », expliquée par Bruno PARMENTIER, Directeur général du groupe « École supérieure d'agriculture d'Angers », soit le plus grand groupe d'enseignement supérieur français en matière d'agriculture, d'environnement et de développement rural.



*Conférence d'Olivier DE SCHUTTER
au Palais provincial*

6.5. JARDIN EXPO

Le Laboratoire a participé à l'édition 2017 de Jardin Expo, il y a renseigné le public sur l'offre en matière d'analyses de terre, d'eau, etc.

6.6. TOURNÉES DE CONFÉRENCES DU LABORATOIRE

Afin de présenter les différentes activités du Laboratoire, une tournée de 6 conférences a été organisée en province de Liège.

Les thématiques exposées étaient en lien avec les 5 nouveaux axes du Laboratoire, à savoir :

- Liège vers une ville plus verte - Pour un équilibre du sol et une production de qualité ;
- La valorisation hivernale des fourrages ;
- À la découverte de la permaculture ;
- Ma maison me rend malade : tour d'horizon des sources de pollution intérieures ;
- La ceinture alimentaire, l'économie collaborative et durable ;
- Surveillance de la faune sauvage en région wallonne.

6.7. ÉMISSION DE TÉLÉVISION « SAVEURS DE CHEZ NOUS »

28 émissions « *Saveurs de chez nous* » ont été diffusées sur RTC Télé Liège en 2017.

Des producteurs et transformateurs locaux de produits de bouche ont été présentés et plusieurs catégories de produits ont été mises en évidence : viandes, fruits et légumes, fromages, bières, chocolats, etc.

7. LES PROJETS

7.1. ABATTOIR DE VOLAILLES

Actuellement, 3 abattoirs de volailles accessibles aux petits éleveurs existent en Wallonie, ils sont situés à Sclayn, Bertrix et Pipaix.

La SCRL à finalité sociale qui gère l'abattoir de Sclayn cessera l'abattage de volailles en juin 2018.

Pour répondre au futur manque de capacités d'abattage de proximité sur son territoire, la Province a mis en place un groupe de travail qui associe ses services Agricoles, l'agence de développement de la province de Liège, la SPI, des représentants communaux et des acteurs supracommunaux afin d'étudier la faisabilité d'un nouvel abattoir de volailles.

7.2. POULAILLER MOBILE

En novembre 2017, les services Agricoles ont présenté, sur le site de l'Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de la Reid, un poulailler mobile, construit par la société Stallbau Weiland GmbH&Co.

Ce poulailler mobile représente une alternative à la production actuelle d'œufs de consommation.

Il permet aux producteurs de se diversifier par la production d'œufs et/ou de volailles d'une qualité supérieure, sans construction d'infrastructures lourdes.



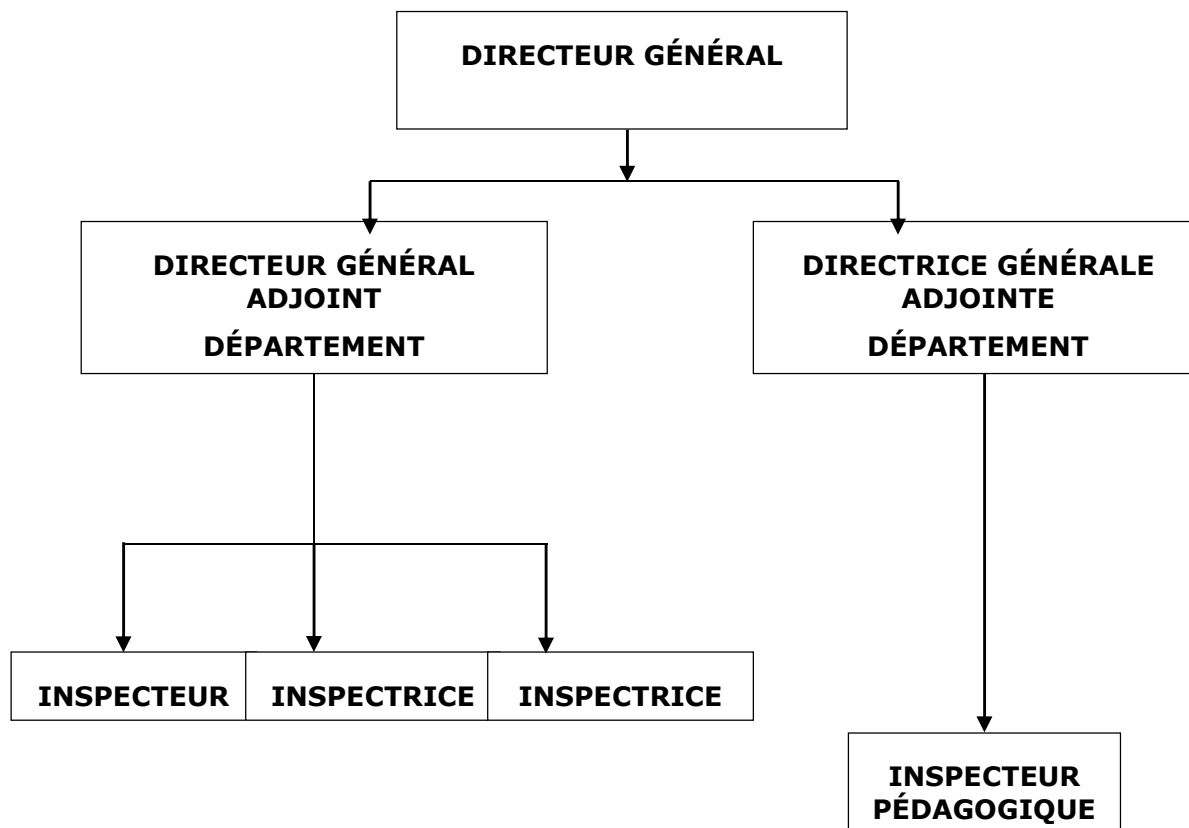
Province
de Liège

Rapport d'activités

L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION

1. LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION

1.1. ORGANIGRAMME



1.2. SERVICE SUPPORT

La fusion des départements « Enseignement » et « Formation » a engendré une réorganisation des services et, notamment, l'apparition d'un service support commun. Ce service, composé de 4 pôles, remplit les missions suivantes :

■ Gestion administrative, juridique et des Ressources Humaines

Suivi juridique et administratif des dossiers relatifs aux départements Enseignement et Formation, rédaction et mise à jour des différents règlements et circulaires provinciaux, veille législative, suivi de la carrière de l'enseignant, mise en place du personnel, élaboration des cadres et organigrammes, gestion du personnel enseignant et non enseignant... ;

■ Gestion des services financiers et généraux

Vérification et validation des bons de commande, vérification de la coordination budgétaire et comptable de l'ensemble des Instituts et services, analyse des études de gestion, support et contrôle des dossiers liés aux marchés publics, traitement des dossiers liés aux assurances, gestion des équipements, coordination des infrastructures, respect des législations en matière d'hygiène, de bien-être au travail, de sécurité, conception et développement d'outils de gestion adaptés, maintenance de l'équipement informatique existant, gestion et modernisation du parc de matériel administratif, développement et maintenance de l'École Virtuelle, développement de l'outil GIHEP... ;

■ Gestion de la Promotion et de la Communication

Gestion et coordination de la promotion, de l'information et de la communication de l'offre de formation de l'Enseignement de la Province de Liège et des activités du Département Formation, conception et réalisation de stands pour divers foires et salons, réalisation de brochures, invitations et autres affiches promotionnelles, gestion de la publicité en presse écrite et à la radio, organisation et coordination logistique de divers événements, prises de vue photographiques et vidéo, gestion rédactionnelle du site internet et gestion et modération des différentes pages Facebook... ;

■ Le Centre des Méthodes Pédagogiques

Participer aux projets favorisant la réussite scolaire, le bien-être à l'école et l'accrochage scolaire, assurer la gestion pédagogique et l'opérationnalisation de la formation continue du personnel enseignant, en concertation avec le Service de gestion des ressources humaines, assurer une veille dans le domaine des innovations pédagogiques, notamment au niveau des TICE, et mettre en œuvre différents projets, apporter des avis techniques sur tous les dossiers relevant de sa compétence soumis au Collège, être force de proposition dans l'amélioration et/ou la simplification des processus existants dans les services.

1.3. MISSIONS EXTÉRIEURES

Outre ces activités, la Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation remplit diverses missions extérieures afin de représenter l'enseignement provincial, le département Formation et le personnel auprès de différentes instances (Commissions paritaires, Organe de gestion de la Haute Ecole, Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES), Pôle académique Liège-Luxembourg, Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné (CPEONS), Instance de Pilotage Inter-Réseaux de l'Enseignement Qualifiant (IPIEQ), Collège des directeurs des écoles de police, Conseil régional de la Formation, Conseil supérieur des centres PMS...).

2. L'ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIÈGE

2.1. UN BREF HISTORIQUE

En devenant Pouvoir organisateur en 1920, la Province de Liège a créé un enseignement qui s'est immédiatement centré sur la formation technique et professionnelle de jeunes et d'adultes.

En réponse au nombre sans cesse croissant d'étudiants qu'il a accueillis, l'Enseignement de la Province de Liège a, dès le début, développé et diversifié ses structures, notamment par des créations ou des reprises d'écoles.

Au fil du temps, il a chaque fois trouvé la juste réponse aux nouveaux besoins de formations ou aux évolutions décrétales :

■ Dans l'Enseignement secondaire

Adoption de l'enseignement rénové, développement des Centres d'Éducation et de Formation en Alternance (CEFA), adoption de la « Certification Par Unités d'acquis d'apprentissage » (CPU), renforcement de l'approche orientante auprès des élèves du 1^{er} degré, projet de déploiement de tablettes numériques, organisation du cours de philosophie et citoyenneté... ;

■ Dans l'Enseignement de Promotion sociale

Développement des cours pour répondre aux demandes de perfectionnement, organisation en unités de formation, correspondance avec l'enseignement de plein exercice, adaptation de son enseignement supérieur aux exigences européennes, projet de déploiement de tablettes numériques, organisation de formations en blended-learning, modification de l'enseignement supérieur pour le mettre en adéquation avec le Décret « Paysage », adaptation à un enseignement inclusif... ;

■ Dans l'Enseignement supérieur

Diversification et élargissement de l'offre de formations, intégration à l'Espace européen de l'Enseignement supérieur, création de la Haute Ecole de la Province de Liège par fusion des trois Hautes Ecoles provinciales, organisation de deux Masters en alternance (« Master en Facility Management » et « Master en Gestion de production »), intégration au Pôle académique Liège-Luxembourg... ;

■ Au niveau transversal

Création d'outils novateurs (Techni Truck, Technosphère, bateau-école, le « Province de Liège I et II » et le Centre de Technologie Avancée en industrie graphique), mise en œuvre des projets de Campus à Verviers et à La Reid, participation au projet européen BRICKER, aménagement de la Maison « Erasmus », travaux d'agrandissement du Campus 2000, création d'un pôle « ballons » à l'IPES Hesbaye, travaux préparatoires en vue de la construction d'un nouveau bâtiment sur le site de l'EP Huy...

2.2. LE PROJET ÉDUCATIF DE L'ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIÈGE

En tant que Pouvoir organisateur, la Province de Liège a toujours défendu et promu un enseignement démocratique et humaniste, basé sur l'épanouissement de la personne. Elle a d'ailleurs formalisé cet engagement dans son Projet éducatif. Adopté par le Conseil provincial en mai 1990 et modifié en mai 2004, il définit parfaitement son esprit, ses méthodes et ses objectifs.

2.3. L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

2.3.1. L'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice (13 instituts)

L'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice organise, dans 25 domaines de formation, les quatre degrés de l'enseignement secondaire et les 4 types (général, technique de transition, technique de qualification ou professionnel) qui préparent à la fois aux études supérieures et à l'insertion professionnelle immédiate des diplômés.

En septembre 2017, plusieurs sections ont vu le jour. Citons la 5^{ème} année « Assistant en soins animaliers » à l'IPEA La Reid, la 7^{ème} année « Complément en électricité de l'automobile » à l'EP Herstal et la 7^{ème} année « Assistant aux métiers de la prévention et de la sécurité » à l'EP Verviers...

2.3.2. L'enseignement secondaire en alternance (4 Centres d'Éducation et de Formation en Alternance)

A chacune des quatre Ecoles polytechniques (Herstal, Huy, Seraing et Verviers) sont associés des Centres d'Éducation et de Formation en Alternance (CEFA) qui offrent des formations adaptées aux besoins des entreprises et à la réalité du métier. Ils assurent soit des formations sanctionnées par une certification équivalente à l'enseignement de plein exercice (article 49) soit des formations spécifiques (article 45).

Une nouvelle section a été créée. Evoquons la 5^{ème} année « Monteur en sanitaire et chauffage » au CEFA Herstal.

2.3.3. L'enseignement secondaire spécialisé de plein exercice (1 Institut)

L'enseignement spécialisé de type 4 (déficience physique) ou de type 5A (maladie chronique non contagieuse), permet aux élèves de suivre des études d'adaptation sociale et professionnelle ainsi que des études professionnelles et techniques compatibles avec leurs difficultés spécifiques.

2.3.4. Des projets en réponse aux nouveaux besoins

Dès l'année scolaire 2013-2014, selon le décret en vigueur, l'Enseignement de la Province de Liège a pris les dispositions permettant la mise en place, dans sa phase organique, de la Certification Par Unités (CPU) pour plusieurs sections (« Mécanicien d'entretien automobile », « Mécanicien polyvalent automobile », « Esthéticien », « Coiffeur » et « Couvreur-Etancheur »).

Après avoir élaboré, par section, un projet de mise en œuvre de la CPU, les établissements concernés ont dû élaborer des dossiers individuels d'apprentissage, modifier les bulletins et documents officiels, réaliser des lettres d'information à l'intention des parents et mettre en place une commission pédagogique.

Une réflexion est en cours autour de nouveaux projets pédagogiques pour la forme 3 de l'Enseignement spécialisé.

L'Enseignement provincial souhaite renforcer l'approche orientante qui, en intégrant les matières et les notions vues au cours dans une démarche orientée métier, permet aux élèves du 1^{er} degré de choisir une option qui leur convient. En 2017, la collaboration avec l'UMons a été renouvelée autour de 2 axes : formation des nouvelles directions et sous-directions sur les concepts d'approche orientante et création de deux outils orientants, l'un pour le cours de mathématiques, l'autre pour le cours de sciences. Les outils créés ont été testés et mis à disposition des professeurs et élèves.

Une commission pédagogique sur la thématique de l'approche orientante a continué à se réunir périodiquement.

Les élèves de 1^{ère} année des établissements concernés par le projet de déploiement des tablettes numériques utilisent l'outil pédagogique en classe. Pour la bonne mise en œuvre du projet, le wifi est installé dans les écoles concernées. Des commissions pédagogiques sont organisées chaque mois. Un responsable logistique et un responsable pédagogique ont été désignés par école. Les enseignants ont reçu des formations organisées en collaboration avec l'IPEPS Seraing orientation technique. Par ailleurs, sept projets initiés par les écoles provinciales ont été sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets de la Région Wallonne « Ecole Numérique 2017 ».

2.4. L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR DE PROMOTION SOCIALE

L'enseignement de Promotion sociale, tant au niveau secondaire qu'au niveau supérieur, organise à la fois des orientations d'études proposées dans l'enseignement de plein exercice et des formations qui lui sont spécifiques. Parce qu'il est modulaire et libellé en termes de compétences, cet enseignement permet aux 8 Instituts provinciaux de pratiquer la validation et la reconnaissance des compétences acquises tout au long de la vie par des expériences professionnelles ou par des formations organisées en dehors de la scolarité. Il permet aussi à chacun d'avancer à son propre rythme, en tenant compte des besoins et disponibilités spécifiques des adultes en formation.

Nos 8 Instituts organisent également des formations réparties en 25 secteurs et décentralisées dans de nombreuses communes et agglomérations en Province de Liège, allant à la rencontre des besoins et des habitants.

En 2017, de nombreuses nouvelles formations ont été organisées dans les Instituts Provinciaux d'Enseignement de Promotion Sociale. Citons entre autres : la formation « Auxiliaire en stérilisation » à l'IPEPS Herstal, l'unité d'enseignement « Sensibilisation à l'enseignement de promotion sociale inclusif » à l'IPEPS Liège, la formation de « Bachelier Assistant-social » à l'IPEPS Seraing Supérieur, l'unité d'enseignement « Sensibilisation au port d'équipements de protection individuelle » à l'IPEPS Seraing orientation technique, la formation de « Vendeur en magasin » à l'IPEPS Verviers orientation commerciale...

2.4.1. Des projets en réponse aux nouveaux besoins

A travers ses nombreuses collaborations et conventions, l'Enseignement de Promotion sociale de la Province de Liège a toujours été attentif à proposer des formations en adéquation avec les besoins particuliers et évolutifs des milieux professionnels.

Dans ce cadre, évoquons à titre d'exemple, la formation d'encadrement de stages récréatifs en collaboration avec l'asbl HESL et la ville de Hannut, les formations de « Vendeur en magasin » et « Aide-ménagère » dans le cadre du projet « NEETs » à l'IPEPS Jemeppe, les accompagnements de projets de création d'entreprise, fruits d'une collaboration entre l'ALPI et les IPEPS de Huy-Waremme, Jemeppe et Herstal, l'unité d'enseignement « Méthodologie du travail avec la famille pour les intervenants de l'aide à la jeunesse » à l'IPEPS Liège...

2.5. L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ORGANISÉ EN HAUTE ÉCOLE

Depuis toujours, la Province de Liège a veillé à actualiser, élargir et diversifier son offre d'enseignement supérieur, en adéquation avec l'évolution socioéconomique de sa région.

La Haute Ecole de la Province de Liège propose aujourd'hui des formations de Bacheliers et de Masters qui conjuguent théorie et pratique et visent à donner aux futurs diplômés une compétence professionnelle directement opérationnelle sur le marché de l'emploi. Ces formations leur assurent également d'importants acquis théoriques valorisables, notamment par passerelles ou crédits ECTS (European Credits Transfer System), dans d'autres filières d'enseignement et de formation.

Notre Haute Ecole occupe, sur l'échiquier de l'enseignement supérieur, un positionnement fort et reconnu en Province de Liège et, plus largement, en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle développe également d'étroites collaborations avec des institutions étrangères, ce qui lui vaut d'être appréciée comme institution d'enseignement supérieur à part entière au niveau européen, voire au niveau international.

Depuis le début de l'année académique 2017-2018, la « Spécialisation interdisciplinaire en radiothérapie » enrichit l'offre de formation de la HEPL.

2.5.1. Des projets en réponse aux nouveaux besoins

La Haute Ecole, a lancé ou reconduit des formations axées sur des problématiques novatrices (« Approche psychocorporelle », « Coordinateur sécurité et santé dans les chantiers temporaires et mobiles », « E-santé », « Formation Focus Carrière: Bilan de mi-carrière », « Musicothérapie », « Postformation en art-thérapie », « Thérapie manuelle : Gestion du système nerveux périphérique et central »...).

Par ailleurs, du 13 au 17 novembre, la Catégorie Economique de la Haute Ecole a organisé une semaine de séminaires (« Entreprendre pour apprendre »), d'exposés et de modules de formation relatifs à la création de projets entrepreneuriaux notamment au travers de l'opération « Young Enterprise Project » (YEP).

Afin d'aider les enseignants du primaire et du secondaire de religion et de morale, visés par les mesures transitoires du décret du 11 avril 2014 qui les obligent légalement à compléter leur formation, la Catégorie pédagogique de la HEPL et l'Ecole Supérieure de Pédagogie de la Province de Liège ont organisé au Campus 2000 un « Certificat en didactique de la philosophie et de la citoyenneté ».

Consciente de l'énorme potentiel du secteur et désireuse de continuer à offrir aux étudiants des formations technologiques de pointe, la Haute Ecole de la Province de Liège est devenue membre du pôle de compétitivité aérospatial *Skywin Wallonie*.

La 3^{ème} édition du Job Day « Sciences & Technologies » a eu lieu le 15 mars. Il s'agissait d'un espace de rencontres entre les étudiants de dernière année et les entreprises et institutions à la recherche de jeunes talents qui se décomposait en 4 ateliers thématiques simultanés.

Le Job Day de la Catégorie Economique a pris la forme d'une « Semaine de l'Emploi » entre le 13 et le 17 novembre, ponctuée de conférences et de rencontres entre étudiants et professionnels.

2.5.2. Le nouveau paysage de l'Enseignement supérieur

■ L'académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES)

Créée dans le cadre du Décret paysage du 7 novembre 2013, l'ARES est une instance regroupant tous les établissements d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles et dont la mission est, outre le soutien et la coordination de ces établissements, de susciter des collaborations entre eux.

■ Le Pôle académique Liège-Luxembourg

La redéfinition du paysage de l'enseignement supérieur en FWB a entraîné le regroupement des établissements en 5 pôles académiques. La HEPL et les IPEPS sont membres du Pôle académique Liège-Luxembourg. Différentes commissions œuvrent dans le but d'accomplir la principale mission de cette asbl, à savoir la promotion de la collaboration entre ces membres dans le but d'offrir aux étudiants des services de qualité.

■ L'Agence pour l'évaluation de la Qualité dans l'enseignement supérieur (AEQES)

Rappelons que l'enseignement supérieur de Promotion sociale est, au même titre que l'enseignement supérieur organisé en Haute Ecole, pleinement concerné par les différentes réformes liées au Processus de Bologne visant à mettre en place progressivement un Espace européen de l'enseignement supérieur.

L'Enseignement supérieur de la Province de Liège (Promotion sociale et Haute Ecole) participe aux travaux d'évaluation de la qualité des cursus, conformément à la méthodologie préconisée par l'Agence pour l'Evaluation de la Qualité dans l'Enseignement supérieur (AEQES).

■ Les référentiels de compétences et les profils d'enseignement en Haute École

L'élaboration des profils d'enseignement s'est poursuivie en 2017 pour concerner l'ensemble des cursus de la HEPL.

Durant l'année 2017, la Cellule Qualité-Compétences HEPL a accompagné les enseignants dans la définition de leurs acquis d'apprentissage (AA) et dans l'établissement des liens entre ces derniers et le référentiel de compétences de leur section.

■ La mobilité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur

La Haute Ecole de la Province de Liège a constamment développé des collaborations avec des institutions européennes d'enseignement supérieur. Ainsi, au cours de l'année académique 2016-2017, la Haute Ecole a eu l'occasion d'envoyer 69 étudiants en séjour d'études à l'étranger dont certains dans des pays extra-européens. 61 étudiants ont pu réaliser leur stage en Europe tandis que 96 étudiants ont également effectué des stages internationaux d'études. Par ailleurs, au cours de la même période, la HEPL a accueilli 77 étudiants en provenance d'institutions partenaires.

Cette mobilité concerne tout autant les enseignants. En sus de la préparation des séjours estudiantins, ces derniers ont assuré 19 missions d'enseignement dans les institutions partenaires de la HEPL.

Par ailleurs, il faut souligner la réalisation d'un programme d'échanges d'étudiants dans la Catégorie paramédicale, à savoir la semaine eurégionale en soins infirmiers.

2.5.3. Lifelong Learning

Depuis l'année académique 2010-2011, le concept de valorisation des acquis de l'expérience (VAE) qu'elle soit personnelle et/ou professionnelle, tend à se développer au sein des Hautes Ecoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un groupe de travail mis en place au niveau du Conseil Général des Hautes Ecoles (CGHE) a ainsi déterminé les procédures harmonisées pour permettre aux Hautes Ecoles d'appréhender pleinement la notion de VAE.

La valorisation des acquis de l'expérience peut mener :

- à l'obtention de dispenses de cours, accompagnées d'une éventuelle réduction de la durée minimale des études ;
- à l'accès à des études de 2^{ème} cycle ;
- à l'établissement d'un programme spécifique.

2.6. LES POPULATIONS SCOLAIRES

8.392 élèves ont été comptabilisés au 1^{er} octobre 2017 dans l'enseignement secondaire ordinaire, 527 dans les Centres d'Education et de Formation en Alternance et 107 à l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire Spécialisé de Micheroux. Il y a donc au total, pour l'année scolaire 2016-2017, 9.026 élèves inscrits dans les établissements provinciaux d'enseignement secondaire.

9.110 étudiants fréquentent la Haute Ecole de la Province de Liège dont 239 dans la catégorie agronomique, 1.133 dans la catégorie économique, 3.964 dans la catégorie paramédicale, 778 dans la catégorie pédagogique, 1.551 dans la catégorie sociale et 1.445 dans la catégorie technique.

Pour l'année civile 2017, les huit Instituts d'enseignement de Promotion sociale ont recensé 11.147 élèves (pour un total de 31.199 inscriptions).

2.7. LES INFRASTRUCTURES ET SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Soucieuse d'offrir l'accès le plus large possible à un enseignement de qualité, la Province de Liège met à la disposition de ses élèves des infrastructures et des services complémentaires, dont notamment :

- sept internats (fréquentés en 2017 par 893 étudiants) ;
- un Institut médico-pédagogique (qui accueille en moyenne 15 élèves) ;
- une crèche d'application « Les Pacolets » (qui accueille 65 enfants à temps complet ou partiel) ;
- la mise en place d'une Démarche Qualité ;
- la mise en place d'un espace dédié aux programmes de l'enseignement secondaire ;
- les supports pédagogiques (3800 acquis en 2017) ;
- le Service social de la Haute Ecole (qui, en 2017, a traité 1.616 demandes d'aide financière pour un montant total octroyé, en accord avec le Conseil social de la Haute Ecole, de 355.475,05 €).

2.8. DES ACTIVITÉS EN ADÉQUATION AVEC LE PROJET ÉDUCATIF

Au-delà des formations qu'ils proposent et qui constituent le fondement de leur action quotidienne, les différents Instituts de l'Enseignement de la Province de Liège développent de nombreux projets leur permettant de rencontrer les valeurs promues dans le Projet éducatif de l'Enseignement de la Province de Liège et les objectifs énoncés notamment dans la Déclaration de politique générale.

Tantôt organisateurs, tantôt participants, les Instituts de l'EPL s'engagent dans des activités multiples et variées (visites, représentations théâtrales et projections de films, conférences, séminaires et débats, concours, programmes d'échanges, voyages humanitaires, collaborations avec les milieux professionnels...).

Ce sont autant d'activités qui participent à l'ouverture sur le monde extérieur et qui interpellent les étudiants sur des notions aussi fondamentales que la citoyenneté, la culture, les sciences, les relations avec les milieux professionnels, la santé, le sport, le développement durable.

2.9. FOCUS SUR

2.9.1. Le Cocktail de rentrée



Début octobre avait lieu, dans l'agora du Campus 2000 de la HEPL à Jemeppe, la 15^{ème} édition du « Cocktail de Rentrée de l'Enseignement de la Province de Liège ». Mme Murielle Brodure-Willain, Députée provinciale en a profité pour faire le bilan de l'évolution du Département Enseignement et a également remis le prix « EPL Excelle ».

2.9.2. Les récompenses et prix obtenus par les étudiants de l'EPL

La participation des étudiants à des concours et autres challenges est une occasion de démontrer au grand public ainsi qu'au monde professionnel et éducatif, la qualité de l'enseignement provincial et le savoir-faire transmis à la jeune génération. Cette année encore, nos élèves ont brillé en remportant de nombreux prix.

Citons par exemple :

- la 4^{ème} place au classement général à l'*Ecochallenge* pour la team EcoMotion ;
- de nombreuses médailles obtenues au championnat belge des métiers organisé par WorldSkills Belgium et une Médaille d'or dans la catégorie « Fashion Technology » au Championnat Mondial des Métiers Worldskills ;
- le « Maintenance Trophy » d'argent et de bronze pour deux élèves du CEFA Seraing aux *Technios Trophies* (épreuves sectorielles) ;
- le 1^{er} prix dans la catégorie « Dessin » pour une étudiante de l'IPEPS Seraing orientation Technique à un concours d'affiches organisé par le Panathlon Wallonie-Bruxelles ;
- la 1^{ère} place aux FM Games pour un étudiant du « Master en Facility Management » de la HEPL ;
- le 2^{ème} prix au concours « Journalistes en herbe » pour le journal « 1@do & 1@ctu » de l'EP Huy ;
- le 1^{er} prix au concours StarTech pour l'équipe « CHITOSIL », composée de futurs ingénieurs industriels issus de la HEPL ;
- le prix « Etudiant » de l'Union Professionnelle des Métiers de la Communication pour une étudiante de la formation de « Bachelier en communication » de la HEPL ;
- la 3^{ème} place au « Grand Prix des Confréries gastronomiques de la Province de Liège » pour une élève de l'EP Huy ;
- la 2^{ème} place au concours « Jeunes talents » organisé au Festival du Chocolat à Verviers pour une élève de 6^{ème} année de l'IPES Hesbaye ;
- une place de finaliste du « YEP Challenge 2017 » pour l'équipe « La Cuberdoise » issue de la HEPL.



2.9.3. Quelques projets particuliers de mobilité

L'enseignement provincial offre à ses élèves et étudiants l'occasion de participer aux différents programmes européens de mobilité afin de perfectionner leur connaissance en langues étrangères, élargir leur horizon culturel, rencontrer de nouvelles personnes et vivre des expériences enrichissantes.

Dans ce cadre, plusieurs projets ont été réalisés :

- grâce à leur participation au projet européen « Better Food, Good Youth », 11 élèves des 5^{ème} et 6^{ème} années « Hôtelier-Restaurateur » ont suivi un stage d'une semaine à Arcachon entre découvertes gastronomiques et œnologiques ;
- l'IPEPS Huy-Waremme a collaboré au projet européen « Legaqual2do » qui a pour objectif de préparer en commun avec les différents pays impliqués des modules de formation certifiants à destination d'un public fragilisé ;
- dans le cadre du projet « L'alternance : une articulation école-entreprise » visant à améliorer la qualité de l'apprentissage en alternance, treize personnes (une inspectrice, une directrice, deux coordonnateurs de CEFA et neuf enseignants) ont réalisé des missions d'observation de trois jours à Clermont-Ferrand et en Finlande ;



- les élèves de 6^{ème} année « Technicien en construction et travaux publics » et « Ouvrier en construction - gros œuvre » de l'EP Seraing ont accompli un stage à Morcenx dans les Landes ;
- au Lycée Jean Boets, plusieurs projets se sont concrétisés : un stage à Aurillac pour les élèves de la 6^{ème} année « Aide familial », un stage à Maurs pour les élèves de 6^{ème} année « Puériculture », un stage à Jyvaskyla, en Finlande pour les élèves de 7^{ème} année « Puériculteur », un stage à Pistoia, en Italie, pour certains professeurs et membres du personnel de la crèche, la mise en place d'un nouveau projet ayant pour thème la protection de la biodiversité pour les élèves des 5^{èmes} et 6^{èmes} années en « Sciences paramédicales » ;
- dans le cadre du projet « Défi-laine » qui vise à réunir les diverses compétences afin de stimuler, développer et améliorer la filière laine, les élèves de 7^{ème} année « Gestion de troupeaux » ont été accueillis chaleureusement au Lycée agricole de Meurthe et Moselle - Domaine de Pixérécourt à Malzeville ;
- l'IPEPS de Jemeppe a obtenu une bourse Erasmus + pour le projet « Welcome ! » qui a permis d'envoyer 6 étudiants de la section « Agent en accueil et tourisme » en Angleterre afin d'y effectuer leur stage durant les vacances de printemps.

2.9.4. le Techni Truck et la Technosphère

Durant l'année 2017, le Techni Truck, véritable outil didactique, consistant à revaloriser les métiers et études techniques aux yeux de la jeune génération, a poursuivi sa mission avec assiduité.

Il a parcouru plus de 8400 km, a visité environ 150 écoles et près de 4400 élèves y ont réalisé les manipulations proposées. Il a participé à plusieurs salons spécialisés dans le domaine de la formation et/ou de l'emploi.

La « Technosphère » est un projet qui vise, à l'aide d'une activité multimédia faisant intervenir la réalité augmentée et virtuelle, à promouvoir les formations scientifiques et techniques de l'enseignement supérieur auprès des élèves du 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire prioritairement du qualifiant. Cette nouvelle activité réalisée avec le soutien du Fonds Social Européen est à destination des écoles et des enseignants qui le souhaitent sur le territoire de la province de Liège.

2.9.5. Les Mini-Villages

Durant l'année scolaire 2017, l'opération « Mini-villages » a été reconduite dans les établissements d'enseignement provinciaux. Parmi les nombreuses démonstrations et animations présentées cette année, on peut citer : électricité industrielle, soudage, mécanique automobile, cariste, couvreur, chimie, arts, bioesthétique, hôtellerie, cuisine et salle, automation, optique, sciences, sport, comptabilité, aide-familial, coiffure, menuiserie, construction, informatique...

L'événement a une nouvelle fois attiré un grand nombre d'élèves à chacune de ses étapes.

2.9.6. Les projets culturels des établissements d'enseignement secondaire en application de la résolution adoptée par le Conseil provincial

- IPES Verviers : « Entre effort et beauté, l'art du vivre ensemble »
- IPES Herstal : « Création de fresques murales pour décorer l'école »
- IPES Seraing : « Réalisation d'une mosaïque décorative à l'arrière de l'établissement, visible par les passants, avec les noms de l'école intégré dans la mosaïque »

- Lycée Jean Boets : « Clip : « Jean Boets, on y va » »
- EP Herstal : « Fresque murale représentant des silhouettes d'ouvriers »
- IPES Micheroux : « Projet artistique: décoration du couloir central de l'école avec des fresques rectangulaires disposées en portrait. Ces fresques réalisées avec de multiples techniques montrent le savoir-faire des élèves des différentes formes de l'Institut. »
- AP Guy Lang de Flémalle : « Tous en scène »
- IPES Huy : « Eveil et création artistiques dans la cour de l'école »
- IPES Hesbaye : « Réalisation d'une fresque murale : l'école citoyenne »
- IPES Paramédical Liège- Huy- Verviers : « Faisons tomber les murs de l'intolérance »
- EP Huy : « Aménagement d'un espace extérieur de Loisirs- Détente- Sport »
- EP Seraing : « Citoyen »
- IPEA La Reid : « Fresque 'Ce que je voudrais protéger' »
- EP Verviers : « Equipe ton école »

2.9.7. Inauguration du Pôle Ballons de l'IPES Hesbaye



Le Pôle Ballons est une infrastructure flambant neuve qui rassemble, sur plus de 2000 m², 6 terrains de volley, 3 terrains de basket, 8 vestiaires, 1 salle de musculation et 1 tribune de 500 places assises. Le bâtiment s'inscrit dans une démarche de développement durable par la présence de 450 m² de panneaux photovoltaïques. Il a été inauguré le 23 novembre avec la collaboration de plusieurs sections de l'école qui avaient mis les petits plats dans les grands pour accueillir les journalistes ainsi que les Députés provinciaux Robert

Meureau, Muriel Brodure-Willain, André Denis et le Député-Président Paul-Emile Mottard. La salle des fêtes de l'IPES Hesbaye a quant à elle, été entièrement rénovée pour un budget de près de 650.000 €.

2.9.8. Les 70 ans de l'École Polytechnique de Verviers

L'année 2017 marquait le 70^{ème} anniversaire de l'École Polytechnique de Verviers. Pour fêter comme il se doit cet anniversaire, la direction et les enseignants avaient prévu de multiples activités et animations, tout au long de l'année, afin de faire découvrir l'établissement et les formations qu'il propose : création d'un logo, organisation d'un stage pour enfants de 10 à 14 ans, réalisation d'une interview d'anciens professeurs sur Télèvesdre, mise en place du « rallye des Ploquettes » et organisation d'un souper des anciens.



2.9.9. Les 125 ans de l'École d'Ingénieurs



Durant l'année académique 2017-2018, l'école d'ingénieurs de la Province de Liège célèbre son 125^{ème} anniversaire. Pour marquer le coup, la Catégorie Technique a concocté un programme sur mesure. Parmi les actions menées cette année, une exposition temporaire s'est invitée dans les couloirs du bâtiment du quai Gloesener, retraçant l'évolution de l'histoire de l'école, à travers une série de visuels. Fin octobre, des séances de projection – débat du film « John Cockerill. Toute une histoire » ont été proposées afin de sensibiliser la jeune génération aux enjeux de l'innovation technologique.

2.9.10. La Rentrée académique

La 10^{ème} rentrée académique de la HEPL s'est déroulée le jeudi 12 octobre au Campus 2000. Sur le vaste thème de la postmodernité, l'invité d'honneur était M. Dany-Robert Dufour, professeur de philosophie de l'éducation à l'Université Paris-VIII. C'est devant un auditoire rempli que l'auteur des ouvrages « La situation désespérée du présent me remplit d'espoir : face à trois délires politiques mortifères, l'hypothèse convivialiste » ou encore « Le Divin Marché » a fait part de son analyse éclairée sur le sujet.



2.9.11. Le Bal des diplômés



Pour sa 2^{ème} édition, le Bal des diplômés de la HEPL a une fois de plus rencontré un vif succès. La soirée a débuté par la remise des prix de la Députée provinciale (récompensant le civisme et le fair-play), du Conseil provincial (récompensant le meilleur résultat) et de l'Enseignement de la Province de Liège (récompensant la plus grande aptitude professionnelle) aux étudiants méritants. A 23h, après une séance de photos de groupe et la prestation de jeunes artistes talentueux issus de la Haute École, le Bal a démarré. Pas moins d'un millier d'étudiants, diplômés, membres du personnel de la Haute Ecole et invités ont vibré et dansé au son des DJ jusqu'aux petites heures.

2.9.12. Le Campus de Cristal

Audrey Pulvar, Présidente de la Fondation pour la Nature et l'Homme a donné, le 24 novembre, une masterclass aux étudiants de la HEPL avant de recevoir le Campus de Cristal en présence de Mme Brodure-Willain, Députée provinciale. Cette session s'inscrivait dans le cadre du festival de cinéma Hugo organisé à Liège du 20 au 24 novembre et qui a exploré les liens entre changements environnementaux et migrations.



2.9.17. Inauguration des nouvelles infrastructures de l'IPEPS Verviers



Le nouveau bâtiment de l'IPEPS Verviers orientation commerciale a été inauguré le 29 mai, rue aux Laines. Les infrastructures « très basse énergie » incluent 18 classes, des locaux administratifs, une cafétéria, des locaux divers et une conciergerie. Cet investissement de 3,3 millions € permet d'accueillir près de 400 élèves dans des locaux entièrement neufs.

2.9.18. Remise des attestations « révision générale des barèmes » en présence de la ministre simonis

La Ministre de l'Enseignement de Promotion Sociale, Isabelle Simonis a remis, en février, 26 attestations de réussite de la formation « Révision Générale des Barèmes » organisée par l'IPEPS Huy-Waremme. Dans son discours, celle-ci a tenu à souligner « la souplesse, la multiplicité et la capacité d'agir comme ascenseur social tout au long de la vie de l'enseignement provincial de Promotion sociale ».



2.9.19. Un Enseignement de promotion sociale encore plus inclusif

Disposant déjà d'une classe inclusive à l'IPEPS Seraing orientation technique, ce sont les huit instituts d'enseignement de promotion sociale qui, depuis octobre 2017, consacrent les périodes attribuées par la Ministre de l'Enseignement de Promotion Sociale, Isabelle Simonis, à mettre en place un suivi dans chaque établissement. Il s'agit de faciliter l'accès aux études à des personnes souffrant d'un handicap afin de les inclure pleinement dans la société au même titre que tous les citoyens.

3. LE DÉPARTEMENT FORMATION

3.1. ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE INSTITUTIONNELLE

La Formation s'inscrit dans les axes prioritaires de la Province de Liège définis par le Conseil provincial, axes dans lesquels l'Institution provinciale, par son niveau supra-communal, apporte sa plus-value. Guidée par les principes de cohérence et d'efficacité, la Province de Liège apporte, pour la formation, un potentiel important en matière de soutien et de solidarité, et ce, grâce à la proximité qu'elle entretient avec tous les pouvoirs locaux. Cette solidarité est tournée vers les villes et les communes,



mais également vers les citoyens et les entreprises. Grâce à ses actions de partenariat et de maillage des opérateurs, le département Formation s'inscrit résolument dans le soutien au redéploiement économique et social.

En 2002, le Conseil provincial décidait de réunir au sein d'un seul département les divers opérateurs provinciaux existants et actifs dans le domaine de la formation. Le département Formation était né. Il est au service de tous les opérateurs de formation et d'enseignement de tous les réseaux, tant privés que publics, des pouvoirs locaux et également des entreprises. Sa vocation est de contribuer au redéploiement économique par des actions concertées de formation avec toutes les parties prenantes sur le territoire de la Province de Liège.

Ses missions se déclinent en quatre points :

- Soutenir la qualité par l'innovation pédagogique dans la formation et l'enseignement, en partenariat avec les services publics et les entreprises ;
- Assurer une politique cohérente de formation des personnels des services au public pour soutenir la modernisation de ces services ;
- Soutenir l'orientation scolaire et professionnelle en favorisant les approches pluridisciplinaires ;
- S'inscrire dans une dynamique d'organisation de formations qui favorise le redéploiement économique et apporter une assistance technique en formation aux milieux professionnels.

Au départ, 4 services étaient ainsi rassemblés : l'Institut Provincial de Formation des Agents des Services Publics, la coordination des Centres Psycho-Médico-Sociaux, le Centre des Méthodes d'Enseignement et le Centre de Coopération Technique et Pédagogique. Petit à petit, le département s'est développé : des services y ont vu le jour, tandis que d'autres l'ont rejoint. En 2016, le département rassemble des services qui, en quelques années, ont contribué à la mise en place d'une dynamique de mise en réseau des opérateurs existants. **L'objectif du département Formation est de mettre en place des services catalyseurs de synergies, partir de l'existant pour l'améliorer, mailler pour avancer tous ensemble.**

Au service des pouvoirs locaux, des citoyens, des entreprises, de tous les opérateurs de formation ou d'enseignement, le département Formation développe ses activités en trois pôles :

■ LA FORMATION

Ce pôle propose des formations spécialisées aux professionnels, aux agents des services de sécurité et d'urgence, aux agents des pouvoirs locaux, en vue d'améliorer leurs compétences. Il offre également aux adultes des possibilités de se former pour se réorienter, se réintégrer, ou envisager un autre avenir professionnel. Il est constitué de :

- L'Institut Provincial de Formation des Agents des Services de Sécurité et d'Urgence ;
- L'École Provinciale d'Administration ;
- Le Centre de Réadaptation au Travail ;
- L'École Provinciale Postsecondaire d'Agriculture ;
- L'École Supérieure de Pédagogie.



■ LE CONSEIL EN FORMATION

Ces services entendent soutenir tous les réseaux d'enseignement et les opérateurs de formation, les pouvoirs locaux, ainsi que les entreprises dans leurs démarches formatives : analyse des besoins, étude des offres existantes sur le marché, mise en place de formations adéquates en collaboration avec les opérateurs privés et publics, innovation pédagogique, etc. Ces services n'organisent pas de formation à proprement parler ; toujours dans l'esprit de synergie et de maillage de l'existant, ils aident à faire converger les besoins émis par la société et les offres disponibles.

- **L'Espace Qualité Formation ;**
- **La Maison des Langues ;**
- **Le Service Appui Formation.**



■ LA GUIDANCE

Ce pôle réunit trois services incontournables et indispensables dans le milieu scolaire. Ceux-ci concourent à lutter contre l'échec scolaire et favorisent la réussite de tous les jeunes en obligation scolaire, quel que soit le réseau d'enseignement. Leur objectif commun est d'assurer un suivi de l'éducation des jeunes aussi bien à l'école, qu'en dehors. L'échec coûte cher à la société, mais pèse également sur la capacité à favoriser le redéploiement économique.

Apporter aux jeunes un encadrement solide est important. Orientation scolaire, hygiène et santé, soutien lors de décrochage, autant de domaines pour lesquels le pôle Guidance rend de précieux services à la population.

- **Les Centres Psycho-Médico-Sociaux ;**
- **Le Service de Promotion de la Santé à l'École ;**
- **L'Espace Tremplin.**

Dans une perspective d'amélioration continue de la qualité, le département Formation a élaboré son **Programme Global d'Activités** pour les années 2016-2018. Ce plan stratégique trisannuel vise la cohérence entre les objectifs politiques et stratégiques fixés par l'autorité, les actions entreprises sur le terrain et les moyens à disposition. Cet outil de pilotage guide les actions des différents services du département Formation, en se basant **sur la déclaration de politique générale 2012-2018** du Collège provincial et sur ses missions. Fin 2017, tous les services ont repris les **objectifs stratégiques, opérationnels**, les valeurs des principaux **indicateurs** et les commentaires et ont entamé une réflexion sur l'avancement de leur PGA en lien avec les évolutions positives, les points d'attention et les difficultés rencontrées.

3.2. LA FORMATION

3.2.1. L'École Provinciale d'Administration (EPA)

Spécialisée dans la formation des personnels des pouvoirs locaux, l'EPA soutient l'amélioration continue de leurs compétences. L'école organise les cours de sciences administratives et propose également un large panel de formations continues offrant l'opportunité aux agents d'anticiper et de s'adapter aux évolutions constantes de la société, tant sur le plan des technologies que des modes de gestion.

Soucieuse de répondre aux besoins des Pouvoirs Locaux et des Intercommunales, l'EPA renouvelle chaque année son offre de formation. Elle a notamment mis en place une série de formations spécialement adaptées aux aides-soignants des MR/MRS.

C'est ainsi qu'en 2017, l'EPA a sollicité et obtenu du CRF l'agrément pour 16 formations qui couvrent diverses thématiques, telles que : *Démarche en soins appliquée en gériatrie/MRS*, *La bientraitance en MR/MRS*, *Le lâcher-prise en MR/MRS*, *Manutention et aide aux déplacements de la personne en MR/MRS*, *Sensibilisation à la prise en charge de la douleur en MR/MRS*, *Ethique et soins palliatifs*.

Un de ses objectifs est d'assurer une **meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins des agents des services publics, tant dans le cadre des cours de Sciences Administratives qu'en matière de formations continues**. Les évaluations de satisfaction auprès des étudiants démontrant la pertinence et l'efficacité des actions entreprises par l'EPA.

Au total, en 2017, l'EPA a enregistré **4.968 inscriptions**, une augmentation de près de 8 % de participation, justifiée notamment par l'organisation du cycle « CoDT », ayant amené 240 participants.

3.2.2. L'Institut Provincial de Formation des Agents des Services de Sécurité et d'Urgence (IPFASSU)

Un des piliers du soutien aux communes et aux citoyens, l'IPFASSU répond aux besoins en matière de sécurité et d'urgence, en coordonnant le fonctionnement et le développement des 4 écoles de formation des agents de ces services. Cela passe, notamment, par l'organisation **d'exercices interdisciplinaires** permettant aux acteurs de l'urgence d'accroître leurs compétences de coordination et de travail conjoint. Cette année encore, 3 formations CrisExInter ont été organisées.

Au fil du temps, l'Institut est devenu une référence dans le domaine. Depuis sa création, l'IPFASSU a connu une notable explosion de ses inscriptions, passant de 693 en 1999 à **près de 13.856 inscriptions en 2017**. Dans une optique de mutualisation de moyens, l'IPFASSU coordonne les investissements nécessaires aux écoles pour exécuter leurs missions et garantir leurs agréments.



Ecole Provinciale d'Administration



Pour faire face à l'augmentation de ses activités, aux réformes de la sécurité civile et de la formation des policiers, l'expansion de la Maison provinciale de la Formation était devenue indispensable : modernisation des dispositifs pédagogiques et techniques, développement des infrastructures de formation pratique, et renforcement qualitatif de la structure administrative.

La **phase 3**, constituée d'un **grand hall d'exercice** pour les formations pratiques, d'une « **maison de simulation** » et de différentes salles d'entraînement physique, sera inaugurée au printemps 2018. Le Centre d'exercice situé à Amay (**phase 4**), constitué actuellement d'une dalle d'entraînement et de containers aménagés pour les formations chaudes et froides de l'École du Feu, va être développé. Un investissement de 4.700.000 € budgété en 2018 est prévu pour y construire une infrastructure d'accueil, adaptée aux mesures de sécurité, avec des vestiaires, des sanitaires, des locaux de reconditionnement et de stockage du matériel, et de deux hangars.

Positionnée au sein de l'IPFASSU, la Cellule « **Appui psychologique aux intervenants** » (API) a pour objectif la mise en place d'un dispositif de formation de soutien des intervenants de la sécurité et de l'urgence face aux difficultés qu'ils rencontrent au quotidien et plus particulièrement lors d'évènements particulièrement choquants. Suite aux attentats de Bruxelles, la cellule API a été reconnue par le SPF Santé publique comme formateur des ambulanciers pour la gestion des évènements traumatisants. La reconnaissance des référents API s'est également concrétisée.



■ L'École de Police

Agréée par le SPF Intérieur pour la Province de Liège, l'école a enregistré **4.750 inscriptions** en 2017. Au total, 182 aspirants inspecteurs sont entrés en formation de base à l'École de Police en mai, octobre et décembre. À ces incorporations s'ajoutent 26 aspirants inspecteurs de police principaux. Depuis la réforme de 2015, la formation met en application l'apprentissage en alternance et l'accent est mis sur l'apprentissage de terrain. L'École propose également de nombreuses formations continues visant l'acquisition de



compétences qui répondent aux exigences du terrain. À titre d'exemple, la **formation Coppra – End user** vise à sensibiliser les officiers de terrain et les agents de quartier à la problématique du radicalisme par une approche proactive et réactive ; ou encore le **recyclage en matière de maîtrise de la violence avec et sans arme à feu**. En ce qui concerne les formations continues, 481 personnes ont suivi la formation « Passage à un nouveau système d'arme » et 211 personnes ont suivi la formation « Intervention dans des situations Amok ». La criminalité informatique est un des thèmes prioritaires du Plan Fédéral de Formations. Deux formations ont été mises en place (dossiers d'agrément). Ces formations ont reçu un très bon accueil de la part des zones de police et de la Police judiciaire fédérale puisque 230 personnes sont venues les suivre en 2017.

En plus des collaborations développées en « interne », l'école nourrit des contacts avec des écoles/collèges internationaux pour favoriser l'échange de bonnes pratiques en matière de formation. 10 élèves policiers et 2 formateurs du Collège d'ALMA au Québec ont été reçus en avril 2017. Une délégation de notre école s'est rendue au Canada en septembre 2017 pour un échange de pratiques tant sur le plan de l'Enseignement policier que sur le plan de la maîtrise de la violence et de l'opérationnel.

Sensible à la qualité des formations qu'elle dispense, l'école s'investit en continu au niveau méthodologique et pédagogique.

Elle compte plus de 200 chargés de cours, experts et pédagogues dans ses rangs.

■ Les Écoles du Feu et des Cadets

Agréée par le SPF Intérieur, l'école du feu répond aux besoins en matière de formation des zones de secours de la Province de Liège. En 2017, l'École a enregistré **3.440 inscriptions**. Elle organise les formations d'accès à tous les grades de sapeur-pompier, mais également des formations spécifiques et de perfectionnement : plongeur, technique d'abattage, porteur de tenue chimique, etc. La croissance du nombre de formations continues s'explique par l'obligation pour chaque pompier — pour rester opérationnel dans sa zone de secours — de suivre 12 heures de formation continue en 2017. Ce chiffre passera à 18 heures en 2018 pour arriver à 24 heures en 2019. Ce changement entraîne une progression significative du nombre d'heures de formation continue à organiser par l'École du Feu.



Depuis 2017, l'École du Feu organise également, en fonction de la demande des zones de secours, des **épreuves de promotion aux grades de caporal, sergent, adjudant et lieutenant en français et en allemand**. Une nouvelle session du Certificat d'Aptitude Fédéral (CAF) de base et un Certificat d'Aptitude Fédéral du niveau officier ont également été organisés en 2017. Pour la première fois, une session uniquement germanophone du CAF de base a été mise en place à Eupen. L'école a également été désignée par le Centre de Connaissance Fédéral pour organiser la première formation multidisciplinaire de Directeur de poste de commandement opérationnel (Dir PC OPS). En septembre, les Présidents des Conseils de Zone ainsi que les Commandants de zone ont signé, en présence de Madame la Députée provinciale en charge de la Formation et de Monsieur le Gouverneur, les conventions-cadres de prêt à commodat entre la Province de Liège et les Zones de secours. Ces conventions visent à mutualiser les moyens pour réaliser des économies d'échelle au bénéfice de la formation des pompiers.

En 2017, **l'École des Cadets a breveté 41 jeunes**. Ces derniers ont été mis à l'honneur lors de la cérémonie annuelle qui célébrait également le 10^e anniversaire de l'École des Cadets.

Au niveau de la réforme, l'école connaît une grande mutation. Ce qui était avant une initiation au métier de pompier devient une véritable formation professionnelle. Un candidat cadet, après avoir obtenu un Certificat d'Aptitude Fédéral, suit une formation identique au premier module de la formation sapeurs-pompiers. À la fin de son cycle (2 ans), le candidat se verra décerner le brevet « Cadet Pompier » et une dispense pour ce premier module sapeur-pompier (plus de la moitié de la formation). Un véritable atout pour le recrutement dans une Zone de secours.



Au mois d'avril 2017, **338 jeunes** se sont inscrits aux épreuves cognitives et de maniabilité qui donnent accès à la nouvelle formation des cadets. 73 jeunes ont passé les tests sportifs et un entretien avec succès ; et 65 jeunes ont intégré la formation en septembre dernier.

Chaque année, l'école organise des visites dans le but de faire découvrir les activités quotidiennes des sapeurs-pompiers, mais aussi pour de développer leur esprit de citoyenneté et de solidarité.

■ L'École Provinciale d'Aide Médicale Urgente (EPAMU)

Depuis sa création en 1999, l'EPAMU n'a de cesse d'élargir son offre de formation. À côté de ses missions principales qui sont d'assurer la **formation de base** des candidats Secouristes-Ambulanciers et la **formation permanente** des Secouristes-Ambulanciers actifs, elle participe également au développement de la qualité des soins d'urgence en Province de Liège par l'organisation de formations pour d'autres acteurs des services d'urgence. Soucieuse de répondre aux multiples demandes et de soutenir les initiatives, l'EPAMU développe des partenariats avec des institutions aussi diverses que des hôpitaux ou des écoles. En 2017, elle a enregistré **5.456 inscriptions**. Quinze séances de renouvellement de brevet ont été organisées pour 155 candidats. En novembre, l'EPAMU a organisé un colloque abordant les nouveautés dans la prise en charge des arrêts cardiaques et particulièrement l'assistance circulatoire (ECMO) et le traumatisme. Vif succès du colloque, les 120 places de l'auditoire ont été réservées en quelques jours.



COLLOQUE DE L'AMU
Prise en charge de l'arrêt cardiaque en 2017
Quoi de neuf docteur ?

**Mercredi
29 novembre
2017**
De 18h30 à 22h00
à la Maison Provinciale de la Formation
Rue Cockerill, 101 à 4100 Seraing

Conférences
Place de l'assistance circulatoire dans la prise en charge de l'arrêt cardiaque (ECMO and run ou stay and play?).
Docteur Paul HADJICHI
Médecin Intensiviste au CHU de Liège

Place de l'assistance des patients traumatisés en arrêt cardiaque?
Docteur François PHRANCE
Médecin de Réanimation, Anesthésiste Réanimateur au CHU de Liège

Modérateur
Docteur Roxana BÉZ
Responsable de la section anesthésie et de la réanimation critique de l'EPAMU, Médecin cardiologue urgentiste au CHU de Liège

Renseignements et inscriptions
www.provincedeliege.be/epamu
INSCRIPTION OBLIGATOIRE (€)

Accréditation médicale demandée - Attestations BelFORS SIB

Ecole Provinciale d'Aide Médicale Urgente

Province de Liège
Formation
EPAMU

L'École a pour ambition de réunir en son sein les différentes formations labellisées qui concernent l'Aide Médicale Urgente et d'offrir ainsi à la fois des infrastructures et un matériel de pointe, mais aussi son expertise à ses partenaires. Après l'European Trauma Course (ETC), formation destinée à la prise en charge intrahospitalière des traumatisés, le PHTLS (Pré-Hospital Life Support), l'AMLS (Advance Medical Life Support), le POET (Pre-hospital Obstetric Emergency Training) ont aussi été organisés dans le même cadre. Ces formations ont d'emblée rencontré un vif succès. En collaboration avec le CHC, la formation pédiatrique de référence EPALS (European Paediatric Advanced Life Support) a également été organisée réunissant des participants de tous les horizons.

L'EPAMU est devenu ainsi le premier opérateur de Belgique pouvant accueillir l'ensemble de ces formations labellisées.

Des démarches ont été entreprises suite à la participation de l'EPAMU au certificat interuniversitaire de simulation pour un rapprochement avec l'ULiège dans le cadre de la simulation, principalement la formation des acteurs de l'AMU. Le partenariat avec le CHR de la Citadelle et le CHC continuent à se développer notamment au travers des formations de formateurs en simulation.

3.2.3. Le Centre de Réadaptation au Travail (CRT)

Le CRT a pour mission **d'organiser et d'assurer un processus complet d'insertion socioprofessionnelle individualisé, adapté aux potentialités d'adultes** en phase de reconversion professionnelle consécutive à la survenue d'une problématique de santé. Il s'agit de permettre l'accès ou le retour à l'emploi en milieu ordinaire de travail, grâce à l'acquisition de nouvelles compétences. Le CRT apporte un accompagnement spécifique et individualisé à chacun de ses bénéficiaires. Par rapport aux opérateurs dits « classiques » de formation, les actions du CRT ont une plus-value sur plusieurs points.



Au niveau de l'infrastructure, notamment, le Centre est adapté à tous types de handicaps et/ou limitations physiques et dispose d'un aménagement ergonomique des postes de travail ; il propose un hébergement et une tutelle médicale 24 h/24.

Du point de vue de la méthodologie de travail, outre les plans d'action personnalisés selon les besoins individuels, le CRT propose une pédagogie adaptée et différenciée, une approche valorisante et un encadrement par une équipe pluridisciplinaire. Le taux de reclassement se situe à hauteur de 76 %. Si le taux d'insertion annuel est toujours supérieur à la norme minimale de 40 % (AGW 2014), il est pour 2017 exceptionnellement élevé en raison du cumul de l'aboutissement de plans de réintégration initiés aussi en 2016.

3.2.4. L'École Provinciale Postsecondaire d'Agriculture (EPPA)

Agréée par la Région Wallonne, l'École propose des formations pour la qualification professionnelle des personnes actives en agriculture ou ayant un projet d'installation dans ce domaine. Entre octobre et décembre 2017, l'EPPA, avec le soutien du Service Public de Wallonie (DGO6), a mis en place un nouveau programme de formations professionnelles dont « **la mise en œuvre de coopératives dédiées à la transformation et la vente de produits locaux** ». Totalement gratuites, ces formations ont été dispensées sur le site de Waremme de l'école, mais aussi dans différentes fermes et coopératives de la région liégeoise.



Grâce à sa **Conserverie Solidaire mobile**, l'EPPA assure des formations aux techniques de transformation et de conservation des productions maraichères. Ce projet a obtenu un soutien financier du Fonds Social Européen. En 2017, ce n'est pas moins de 15 modules de formation qui ont été organisés dans toute la Province de Liège (Herstal, La Reid, Pepinster, Modave, Héron, Waremme...). Une collaboration entre l'EPPA et le Château de Jehay a vu se dérouler 13 ateliers « **de la fourche à la fourchette** ». 325 élèves de l'enseignement fondamental sont venus participer à l'activité pédagogique.

La **Miellerie Mobile** a pour objectif de permettre aux petits apiculteurs et aux formateurs en apiculture d'extraire leur miel à l'aide de matériel professionnel, en respectant les normes d'hygiène imposées par l'AFSCA. Au cours de l'année, la Miellerie a été sollicitée par 13 apiculteurs pour leurs extractions ; elle s'est déplacée pour 4 journées d'ateliers d'extraction rassemblant entre 5 et 15 apiculteurs ; elle a été mise à disposition de 5 apiculteurs, groupements d'apiculteurs et écoles d'apiculture pendant un total de 29 journées ; elle a été visitée par des apiculteurs hollandais et français désireux de connaître les bases du projet afin d'en créer des semblables dans leur pays. Elle a également participé à 7 événements « grand public ».

3.2.5. L'École Supérieure de Pédagogie

L'école organise la formation continue des enseignants des niveaux maternel et primaire de tous les réseaux. Parmi ses anciens étudiants, on ne compte plus les générations d'inspecteurs, de directeurs d'école, de maîtres d'adaptation, de maîtres de stage qu'elle a contribué à former.

Pour sa quatrième année au sein du département Formation, la Direction pédagogique continue de cheminer entre tradition et innovation. L'organisation de formations basées sur le savoir-faire professionnel liées aux besoins du terrain et aux exigences ministérielles renforce le positionnement de l'école et sa spécificité par rapport à l'ouverture du master en sciences de l'éducation en horaire décalé à l'ULg.

Pour l'année scolaire 2016-2017, l'école a enregistré **732 inscriptions** dans les différentes formations qu'elle propose. Les nouveaux modules ont été très appréciés. Parmi ceux-ci, « *L'apprentissage initial de la lecture* » assuré par une équipe d'experts qui se sont appuyés sur les travaux les plus récents des psycho-cognitivistes et des didacticiens. Cette formation a été suivie par une centaine d'enseignants issus de différents réseaux et répartis en trois groupes mixtes pour assurer des conditions d'enseignement-apprentissage propices au dialogue entre le formateur et les participants. Cette démarche découle de résultats d'enquêtes internationales PIRLS et PISA qui ont mis en évidence l'écart considérable entre les performances en lecture des élèves de la FWB les plus et les moins nantis culturellement.

3.3. LE CONSEIL EN FORMATION

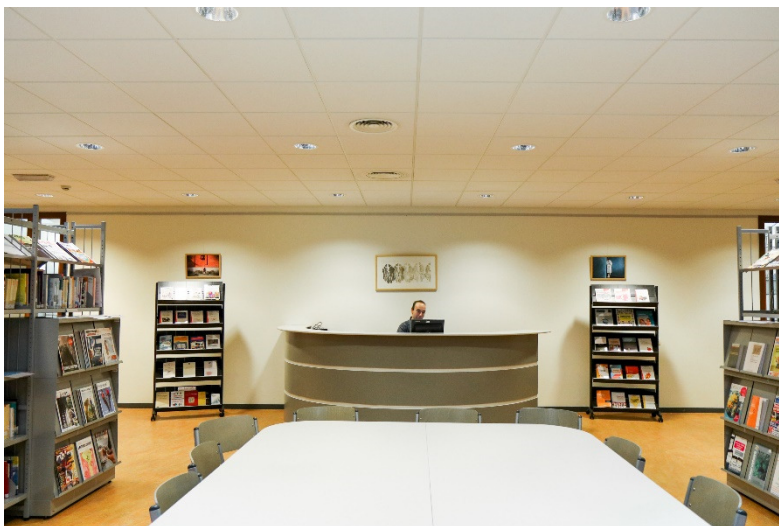
3.3.1. L'Espace Qualité Formation

Créé en 2002, l'Espace Qualité Formation travaille au bénéfice des différents réseaux et niveaux d'enseignement, de tous les opérateurs de formation ainsi que des entreprises et des acteurs sociaux, avec comme enjeu l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation. En soutenant le maillage des acteurs locaux pour une réponse plus efficiente de l'offre formative par rapport au développement économique sur son territoire, la Province se positionne clairement en Institution supracommunale.

L'EQF décline sa mission en 4 axes principaux :

- Optimiser les financements externes ;
- Améliorer la gouvernance des institutions de formation et d'enseignement par des outils et des démarches de gestion qualité ;
- Améliorer l'insertion socioprofessionnelle des publics fragilisés ;
- Améliorer l'adéquation entre l'offre formative et les besoins du monde économique.

Le projet de déploiement de l'activité de **l'Espace Eurêka** est entré dans une phase opérationnelle en 2017. Le réaménagement du centre documentaire spécialisé s'est concrétisé, permettant de proposer une plus grande ouverture aux partenaires et de mieux valoriser cet espace pédagogique. Depuis la mise en ligne du fonds de ce centre sur le catalogue collectif du réseau des bibliothèques (ALEPH), on constate une augmentation notable de la fréquentation.



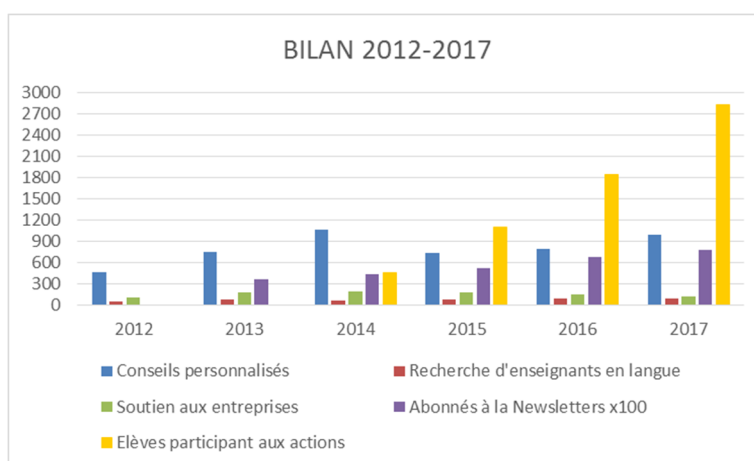
Dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle des publics fragilisés, le projet MobiTIC, visant l'initiation des seniors aux technologies continue sa progression positive. Le projet remporte un franc succès depuis sa création et compte **près de 10.000 participants** aux séances organisées avec les partenaires locaux (400 séances organisées en 2017). Grâce à une présence active sur internet et un bouche-à-oreille très positif (le projet est actif chez 71 partenaires locaux, dans une quarantaine de communes), le MobiTIC bénéficie d'une grande notoriété et d'une bonne image de marque.



Dans le cadre de la programmation « Fonds Social Européen 2014-2020 », de nombreux appels à projets ont été analysés et un financement a été obtenu pour la mise en œuvre d'un projet eurégional portant sur la promotion des métiers techniques au service du secteur des soins : **le projet Interreg Va « Technology in Health Education »**. Les actions développées et proposées en 2017, ainsi que les « mini-projets » analysés et réalisés par des élèves et étudiants des filières techniques et technologiques ont remporté un franc succès et ont satisfait les parties prenantes, en particulier les entreprises au-delà de leurs attentes. Le projet « **Sciences & Technology Profiled Studies (STePS)** » a poursuivi son développement tout au long de l'année 2017 en vue d'atteindre les objectifs fixés par le Fonds Social Européen. Cet outil novateur, basé sur l'utilisation des nouvelles technologies et de la réalité virtuelle, partira à la rencontre des élèves, principalement du troisième degré qualifiant, et leurs enseignants sur le territoire de la Province de Liège, pour leur donner un premier aperçu des métiers technologiques et scientifiques.

3.3.2. La Maison des Langues

Créée en 2008, La Maison des Langues a pour objectif de développer l'apprentissage des langues étrangères. Seule initiative du genre en Belgique, la MDL est une plateforme au service du citoyen, des entreprises et de l'enseignement. Elle travaille en partenariat avec divers organismes et institutions. Les activités de la MDL s'inscrivent dans 4 objectifs globaux :



- Sensibiliser et informer le grand public sur la nécessité du multilinguisme ;
- Soutenir l'enseignement et la formation des jeunes, de l'éveil aux langues, à l'immersion scolaire ou extrascolaire ;
- Développer l'apprentissage fonctionnel des langues pour les particuliers et les entreprises en partenariat avec les organismes de formation publics et privés ;
- Développer la mobilité des futurs travailleurs dans l'Eurégio.

En 2017, une vue d'ensemble confirme l'évolution à la hausse des indicateurs ainsi que l'élargissement des publics atteints par les actions mises en place. Une analyse plus précise souligne la **progression du nombre de conseils personnalisés** complémentaires aux informations mises en ligne sur le site. Il s'élève, en 2017, à 986. **La recherche d'enseignants** en langues enregistre, cette année encore, une augmentation et passe de 84 à 90 unités, tout comme le nombre d'abonnés à la newsletter qui atteint à présent le chiffre de 7680.

Le nombre d'élèves participant aux activités organisées pour les écoles (tous niveaux et réseaux confondus) atteint un niveau record de **plus de 2825 élèves**. Il témoigne du succès rencontré tant par Lingua Podium que par les spectacles en langues ou les actions de promotion de l'allemand, mais aussi par Excel'LANGUES, événement organisé pour la première fois en 2017.

Toutes ces évolutions semblent confirmer, cette année encore, l'intérêt croissant de la plupart des bénéficiaires pour les services proposés par la Maison des Langues.

En 2017, la Maison des Langues a organisé plusieurs événements, dont **Petit salon pour grands départs** à Liège et à Malmedy, en collaboration avec Infor-Jeunes. Elle poursuit également ses actions de promotion de l'allemand : 592 élèves ont pu bénéficier des services divers, tels qu'un tournoi ludique, une journée de l'allemand, des classes vertes ou encore un échange avec des natifs germanophones. Le projet **Linga Podium** continue à faire des émules dans les écoles maternelles, primaires et secondaires en immersion autour des projets artistiques. **Le soutien à l'immersion** reste un service important de la Maison des Langues.

La Maison des Langues a également pris part à diverses manifestations annuelles telles que **100 patrons pour 100 jobs** (Cercle de Wallonie), **Talentum, Job day** (HEPL et HELMO), **SIEP**, etc.



En 2017, la Maison des Langues s'est particulièrement investie dans la mise en œuvre de deux nouveaux projets Interreg V-A. www.EUR.Friends (Euregio Meuse-Rhin), dont elle est « Lead Partner », mené en collaboration avec 9 partenaires issus des 5 sous-régions de l'Euregio Meuse-Rhin, a pour objectif de promouvoir la mobilité professionnelle et d'améliorer les compétences en communication. **SESAM'GR** (Grande Région) porté par le conseil départemental de la Moselle, propose des clefs pour l'avenir des jeunes dans la Grande Région. Dans le cadre du projet Sesam'Gr Grande Région, une journée de sensibilisation aux langues et cultures étrangères a été organisée en collaboration avec le Centre d'Information Europe Direct de la Province de Liège : Excel'LANGUES. Les 400 élèves participants ont découvert, de manière originale, les langues et cultures étrangères autour d'ateliers thématiques tels que la cuisine, le bricolage, la calligraphie, etc. Une vingtaine d'ateliers étaient mis en place.



3.3.3. Le Service Appui Formation

Le Service Appui Formation apporte un soutien logistique et pédagogique aux pouvoirs locaux en matière de formation. Son activité phare est l'accompagnement des communes et des CPAS dans l'élaboration du plan de formation de leur personnel. C'est un véritable service que le SAF rend aux pouvoirs locaux, ceux-ci restant maîtres de l'ouvrage. La réalisation d'un plan de formation implique de nombreuses réunions (Collège, direction générale, syndicats, chefs de service, le personnel) ; elle se nourrit des descriptifs de fonction, des entretiens d'évaluation, des évolutions de carrière, etc. En plus des partenariats mis sur pied en 2016, le SAF a orienté bon nombre d'agents des pouvoirs locaux dans leurs interrogations quotidiennes en matière de formation, Chaque demande est traitée, archivée et évaluée en interne par le service.



3.4. LA GUIDANCE

Les Services de la Guidance rassemblent les Centres PMS, l'Espace Tremplin et le Service de la Promotion de la Santé à l'École. Leurs actions sont centrées sur le soutien pour la réussite des jeunes en obligation scolaire, quel que soit le réseau d'enseignement. L'objectif commun est d'assurer un suivi de l'éducation ainsi qu'un lien avec les familles. L'accent est placé dans le renforcement des synergies entre le Service PSE et les Centres PMS, en vue d'harmoniser les initiatives spécifiques des deux services, et ce, dans une vision de parfaite complémentarité.

Les Services de la Guidance organisent des cycles de conférences formations. En 2017, la cinquième édition avait pour thème la « Lutte contre le décrochage scolaire : la phobie de l'école ».

La dynamique de regroupement, chaque fois que possible, au sein de **Maisons de la Guidance**, en un même lieu géographique est poursuivie. En juin, la Maison de Verviers a été inaugurée. Elle rassemble les deux CPMS et les deux SPSE situés sur l'entité.



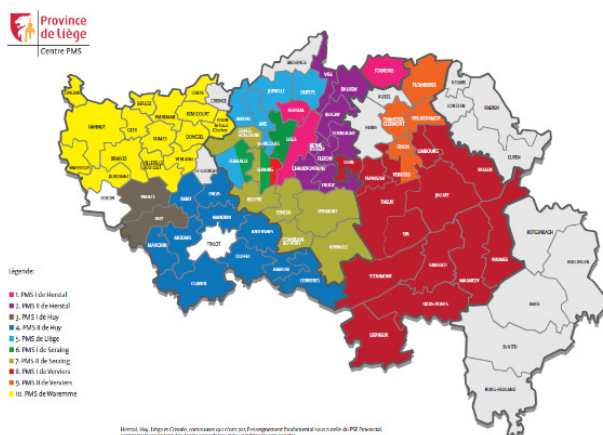
Les « **Journées d'étude et d'échanges des Services de la Guidance** » s'inscrivent dans cette dynamique de synergies. Elles connaissent toujours un vif intérêt, à la fois intellectuel et pratique. Celle du 29 août s'est tenue sur le thème de « Des pratiques complémentaires en soutien à la réussite scolaire ». Des « Journées interéquipes » rassemblent aussi les équipes SPSE et CPMS sur des questions de terrain. Cette année, les thématiques traitées ont été les tests neuromoteurs, le langage en 3e année maternelle et la gestion des migrants au niveau psycho-médico-social.



3.4.1. Les Centres Psycho-Médico-Sociaux

En 2017, **61.217 élèves** et leur famille ont bénéficié du soutien des 10 centres PMS organisés par la Province de Liège.

Depuis 2016, les Directrices des CPMS I de Herstal, Seraing et Verviers dans leur qualité de « Chefs de projet » soutenues soutenues par deux assistantes sociales, pilotent des **projets « EAJ » – Enseignement – Aide à la jeunesse**. L'objectif est d'assurer le mieux-être des jeunes à l'école et hors de l'école, de favoriser l'accrochage scolaire en tenant compte des interactions multidimensionnelles. Des activités au profit des élèves fragilisés et/ou en situation de décrochage ont vu le jour dans les écoles dont les 3 centres assurent la guidance : activité théâtre-action, journée sportive, 3 journées organisées pour les 3es années professionnelles, petit déjeuner de rentrée... Le partenariat et la collaboration entre les AMO, les écoles et les CPMS se sont, par le biais de ces actions, consolidés. Les projets EAJ initialement prévus jusqu'en décembre 2017 sont prolongés jusqu'en juin 2018.



3.4.2. Le Service de Promotion de la Santé à l'École

En 2016-2017, 15 antennes veillent à la santé et au bien-être de plus de **64.392 élèves et étudiants**. Depuis la rentrée scolaire 2017, les SPSE ont intégré les élèves de l'enseignement de la Ville de Liège à la demande de celle-ci. Concrètement, cela représente 12 nouveaux agents, 127 implantations scolaires et près de 18.000 élèves supplémentaires. Ce qui porte à **82.389** le nombre d'élèves sous tutelle pour cette nouvelle année scolaire.



Les SPSE ont réalisé les bilans de santé obligatoires **pour 28.337 élèves** ; ils ont effectué **1.442 bilans spécifiques** sur demande du médecin SPSE, du CPMS ou des parents. **137 établissements** scolaires ont été visités dans le cadre de la promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé. **7 « points-santé »** sont mis en place à la Haute École de la Province de Liège. Ce sont des lieux d'écoute, d'échanges, de conseils et d'orientation à destination des étudiants.

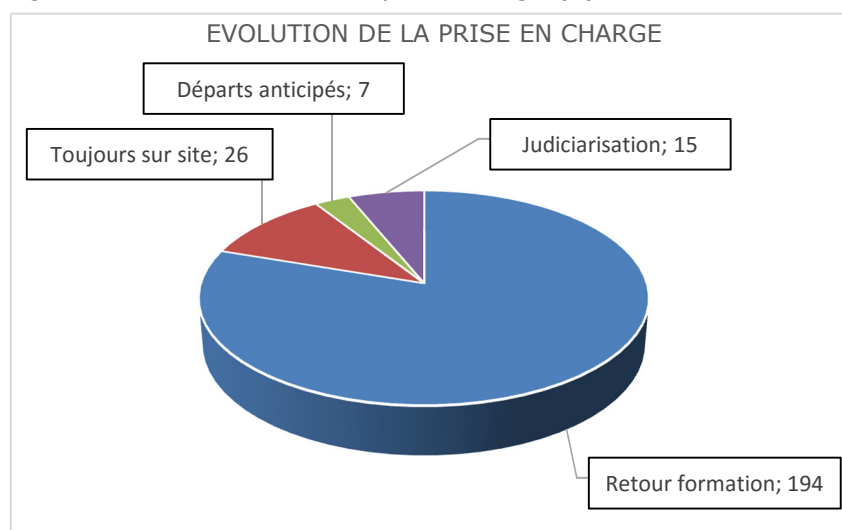
Depuis janvier 2015, le recueil standardisé des données sanitaires est mis en place à l'aide d'un nouveau logiciel (OMNIPRO). Ce recueil contribue à une définition des besoins locaux en matière de santé et à l'élaboration d'une politique communautaire pour la santé des jeunes.

En 2017, la Coordination, avec l'appui des équipes, a travaillé sur divers projets, dont :

- **La visibilité du Service** : par, entre autres, la création d'une affiche en lien avec les dépendances aux nouvelles technologies, l'édition d'un calendrier santé reprenant des dessins et des slogans imaginés par des enfants et une vidéo de présentation des Services de la Guidance.
- **La participation aux projets** : animation sur la vaccination auprès des élèves de 6e année primaire, réalisation d'outils sur la prévention des accidents domestiques.

3.4.3. L'Espace Tremplin

L'**Espace Tremplin** accueille des jeunes de moins de 18 ans en situation de décrochage scolaire, quel que soit le réseau d'enseignement. Son objectif est de permettre aux jeunes de réintégrer rapidement et positivement une structure scolaire. Il s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre la Province de Liège et des Services d'Accrochage Scolaire (SAS) agréés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Quatre SAS bénéficient du soutien de la Province de Liège : Aux Sources, Compas Format, Rebonds et Time-Out. Ils apportent une aide sociale, éducative et pédagogique aux mineurs en décrochage scolaire par un accueil organisé en journée et un accompagnement en lien avec le milieu familial ou de vie du jeune. Pour garantir la proximité indispensable, **8 implantations** sont organisées : à Huy, Hannut, Seraing, Verviers, Waremme, Eupen et Liège (2).



La prise en charge peut être d'un à trois mois selon les cas, avec la possibilité d'être renouvelée une fois. Pour l'année civile 2017, **243 jeunes** ont bénéficié de l'accompagnement des Services d'Accrochage Scolaire soutenus par l'Espace Tremplin.

Les projets pédagogiques des différents SAS sont disponibles sur leur site respectif :

- **Compas Format** (Seraing, Herstal, Verviers)
<http://www.compas-format.eu/qui-sommes-nous/projet-pedagogique/>
- **Aux Sources** (Huy, Waremme)
<http://www.sasauxsources.be/>
- **Rebonds** (Liège)
<http://pro.guidesocial.be/associations/rebonds-asbl-espace-tremplin.10916.html>
- **Time-Out** (Eupen)
<http://www.zfp.be/kompetenz/timeout.html>

